Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12473 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 7 MARS 1985

Escalade guerrière dans le Golfe

Après plusieurs mois de relative accalmie, ponctuée essentiellement par des attaques contre les pétroliers naviguant dans le Golfe et des échanges d'artillerie sur les frontières, la guerre irako-iranienne s'est brusquement rallumée le mardi 5 mars. Au pilonnage du port irakien de Bassorah, qui semble avoir provoqué un nombre restreint de victimes, le gouvernement de Bagdad a riposté en annonçant le bombardement, à partir de ce mercredi matin, de trente villes iraniennes. Cette escalade spectaculaire des hostilités constitue une rupture de l'accord conclu l'été dernier après de laborieuses négociations et aux termes duquel les deux belligérants s'engageaient à épargner les populations civiles.

Les observateurs ne pensent pas pour autant que le conflit reprendra sur une grande échelle. Aucune des deux armées qui s'affrontent dans les régions frontalières n'est capable de lancer une offensive d'envergure : les effectifs irakiens sont relativement trop modestes ; ceux de la République islamique sont pléthoriques mais ne disposent pas d'une couverture aérienne suffisante. Selon une récente estimation de l'OTAN, l'Iran possède 110 appareils de combat, dont une soixantaine seulement sont opérationnels en raison d'une pénurie de pièces de rechange. L'Irak, en revanche, peut aligner 580 avions et 130 hélicoptères en état de marche. Cette force de frappe aurait dû suffire en théorie pour modifier d'une manière décisive le cours des événements mais ses capacités opérationnelles ne sont pas apparemment à la hauteur de son équipement.

Tout porte donc à croire que la guerre d'usure se poursuivra jusqu'à ce qu'un fait imprévisible rompe un « équilibre » qui n'a eu d'autre résultat, à ce jour, que de prolonger un horrible bain de sang. Les deux gouvernements en présence se sont trompés dans leurs calculs. Contrairement à ce qu'escomptait l'imam Khomeiny, les chiites majoritaires d'Irak ne se sont pas retournés contre un pouvoir à prédominance sunnite, et le régime de M. Saddam Hussein ne s'est pas effondré. Quant à celui-ci, il a misé à la fois sur l'opposition iranienne, qui n'a pu venir à bout du pouvoir des ayatollahs, et sur la vulnérabilité économique de la République islamique. Or cette dernière continue, tant bien que mal, à exporter une bonne partie de son pétrole et à financer ainsi son effort de guerre.

Il est vrai que le gouvernement de Téhéran bénéficie de complaisances internationales. Malgré ses mauvaises relations avec Moscou, divers Etats proches de l'Union soviétique – en particulier la Syrie et la Libye – lui fournissent une aide appréciable, notamment sous forme d'équipements militaires. Des pays amis des Etats-Unis, comme Israël, en ont fait autant. Continuent-ils ? On ne sait. Washington a promis à Bagdad, après le rétablissement de leurs relations diplomatiques, de faire en sorte que la République islamique soit privée de ses sources d'approvisionnements occidentaux. Reste que le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, le Japon, d'autres encore, ne ménagent pas leurs efforts pour intensifier leurs relations avec un pays dont les richesses énergétiques et la position stratégique ne sauraient être sous-estimées. Il y a fort à parier que tant l'Union soviétique que les Etats-Unis en tiennent suffisamment compte pour ne pas contribuer à l'« asphyxie » de la République islamique, que l'Irak appelle de ses vœux.

A Bagdad, comme dans d'autres capitales, on mise sur la disparition de l'imam Khomeiny – aujourd'hui âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans, – en espérant qu'elle mettra fin à la guerre. Mais rien ne dit que les successeurs du « guide de la révolution » seront plus raisonnables que lui.

Mme Thatcher refuse d'amnistier trente mille mineurs

Après la fin officielle de la grève dans les Charbonnages britanniques, les mineurs du Kent, qui refusent de reprendre le travail, mènent un combat d'arrière-garde (lire page 30). *A la Chambre des communes, Mme Thatcher a réaffirmé, le mardi 5 mars, que les trente mille mineurs licenciés depuis un an pour infractions à la législation du travail ne seront pas amnistiés. Elle a indiqué qu'elle entendait poursuivre sa politique économique : « Les gens ne doivent pas se reposer sur des subventions croissantes mais créer leurs propres entreprises. »*

Les secrets d'une réussite

I. – *Un changement de mentalité*

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Londres. – Parmi les nombreux sobriquets qui ont été donnés à Mme Thatcher, il en est un, ni bête (comme Attila the Hen) ni méchant (comme Maggatollah), que le temps n'a pas usé, et dont ses partisans reconnaissent qu'il exprime à sa manière une facette du personnage et un aspect de sa politique : TINA (pour *There Is No Alternative*). Ce surnom pourrait aussi bien s'appliquer en France à M. Raymond Barre, qui n'est sans doute pas loin de penser que toute autre voie que celle dans laquelle il avait engagé la France sous son gouvernement mène droit à la faillite. Mais c'est dans un sens un peu différent que le premier *ministre britannique emploie cette* phrase que ses compatriotes ont souvent entendue dans sa bouche : *« Il n'y a pas de solution de rechange. »* C'est ce qu'elle dit pour présenter à l'opinion publique celles de ses décisions qui paraissent à ses adversaires les moins justifiées, le démantèlement, par exemple, de vastes pans du secteur public que même des membres du Parti conservateur qui siègent à la Chambre des lords critiquent à l'occasion (pas toujours, il est vrai, pour des motifs absolument désintéressés).

La victoire de TINA sur les mineurs, qui, intransigeance pour intransigeance, étaient convaincus qu'il n'y avait pas d'autre choix pour eux, face à un tel adversaire, que la lutte ou la défaite (ils ont subi la défaite) arrive pourtant à un moment où le sens et la direction semblent manquer au gouvernement. *« Tout va se jouer dans les quelques mois, sinon les quelques semaines à venir »*, c'est ce que pensent et ce que disent à Londres partisans et opposants du chef du gouvernement de Sa Majesté.

(Lire la suite page 30.)

Mouvement préfectoral d'une ampleur exceptionnelle

Le conseil des ministres du mercredi 6 mars devait procéder à un important mouvement préfectoral, le premier depuis que M. Pierre Joxe est devenu ministre de l'intérieur en juillet 1984. A un an des élections législatives, ce mouvement est comparable par son ampleur à ceux de juin 1967 et de juillet-août 1981.

A un an des élections législatives, ce mouvement concerne dix préfets de région sur vingt-deux, vingt-huit départements métropolitains sur quatre-vingt-seize, deux départements et un territoire d'outre-mer, deux préfets délégués pour la police auprès des commissaires de la République. De plus, un nouveau directeur de cabinet est nommé auprès du préfet de police de Paris, tandis que deux commissaires de la République sont placés en mission de service public. L'un d'eux est M. Christian Prouteau, conseiller technique au cabinet du président de la République, chef d'escadron de la gendarmerie nationale, qui, devenu commissaire de la République, ne change cependant pas d'attributions.

A l'occasion de ce mouvement, quinze commissaires de la République sont placés en position de préfets hors cadre, avec une moyenne d'âge de soixante ans et cinq mois. Parmi eux, M. Bernard Patault, préfet de police des Bouches-du-Rhône, qui avait été condamné, mardi 26 février, à 10 000 F d'amende pour propagation de fausses nouvelles lors des élections municipales de 1983. De plus, M. Etienne Ceccaldi, préfet délégué pour la police des Alpes-Maritimes, est remis dans son corps d'origine, la magistrature.

Neuf sous-préfets deviennent commissaires de la République. Deux hauts fonctionnaires de police deviennent préfets délégués pour la police. Quatre péfets hors cadre retrouvent une affectation territoriale. Un universitaire, M. Paul Leroy, directeur de cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, devient commissaire de la République.

Au gouvernement, on insiste sur la date choisie pour ce mouvement. S'il avait été organisé quelques mois avant les élections cantonales, dit-on en substance, il aurait été commenté comme une *« préparation »* de cette consultation ; s'il avait été réalisé après ces élections, il aurait été considéré comme une *« sanction »*. D'où la date inhabituelle, qui implique que les nouveaux préfets prendront leur poste au lendemain du second tour.

(Lire nos informations page 34.)

SURETÉ DE L'ÉTAT

Nouvelles définitions des infractions

Avec quelque retard, le gouvernement s'apprête à adapter la loi française à la guerre d'aujourd'hui, plus économique que militaire, plus technologique que territoriale. Depuis quelques mois, le ministère de la justice étudie dans le plus grand secret, avec le concours des services d'espionnage et de contre-espionnage, une refonte complète des articles du code pénal consacrés à la sûreté de l'Etat.

Le travail avance lentement, et les documents internes à la chancellerie dont nous faisons état aujourd'hui subiront certainement des modifications avant leur discussion au Parlement, à une date impossible à déterminer. Mais ils permettent de se faire une idée relativement précise des orientations qui seront retenues.

Refondus en 1960, au moment de la guerre d'Algérie, la trentaine d'articles sur la sûreté de l'Etat ne sont en réalité qu'un démarquage du code pénal de 1810. Une même préoccupation les sous-tend, presque exclusive : la défense nationale. Sur cette trentaine d'articles, un seul sanctionne les atteintes aux *« intérêts économiques essentiels »* de la France.

C'est peu, et les experts qui travaillent à la nouvelle rédaction du code pénal se sont essayés à une définition à la fois plus globale et plus précise des atteintes à la sûreté de l'Etat, plus conforme à ce qu'est en réalité la guerre moderne quand elle ne dit pas son nom. Cette définition, qui « coiffera » sous la forme d'un article premier cette partie du code, inclut dans sa version la plus probable *« les atteintes aux intérêts essentiels de la Nation que sont sa survie, sa sécurité, l'intégrité de son territoire, son indépendance, sa forme républicaine, son régime constitutionnel, son potentiel économique et sa position financière »*.

Il y a là, estiment les experts, un spectre complet des atteintes possibles à la sûreté de l'Etat, non que l'invasion d'un pays ou sa destruction soient inimaginables, mais il existe aujourd'hui des formes plus subtiles et plus pernicieuses d'affaiblissement de l'Etat, sa déstabilisation progressive ou l'hémorragie de son potentiel scientifique, au profit d'une puissance adverse ou amie.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

La guigne africaine

par P.-J. FRANCESCHINI

Une semaine avant la conférence de l'ONU qui va se tenir à Genève sur l'aide à l'Afrique éprouvée par la sécheresse, une vingtaine de ministres africains francophones de l'agriculture sont présents à Paris et ont tenu, mardi 5 mars, une séance de travail au ministère de la coopération. M. Nucci a, à cette occasion, appelé à *« dépasser l'aide alimentaire d'urgence et à mener une véritable politique de développement »*.

On s'est longtemps demandé si l'Afrique était ou non « mal partie ». *Vingt-cinq ans après les indépendances*, il est encore plus important de savoir dans quel état elle arrive. Lundi, les ministres des affaires étrangères de l'OUA, réunis à Addis-Abeba pour discuter d'un « plan de sauvetage économique du continent », en ont donné une édifiante idée : après huit jours de palabres, ils se sont séparés sans autre résultat que quelques ritournelles contre l'apartheid et la politique israélienne, où l'indignation de rigueur tenait lieu de cache-misère.

Car, en Afrique, c'est une misère poignante qui s'étale aujourd'hui. Elle prend toutes les formes concevables : la *famine* certes, qui est la plus visible avec ses danses de mort médiévales retransmises par satellite, mais aussi la fuite devant *la guerre* – cinq millions de réfugiés, – l'oppression interne, le recul de la production et, même, l'impression générale qu'il n'y a rien à espérer et que le continent est à la dérive.

En août dernier, la Banque mondiale posait un diagnostic si accablant qu'on l'a cru, ici et là, malveillant : *« Si les tendances actuelles devaient se poursuivre, l'Afrique en 1995 serait plus pauvre qu'avant l'indépendance. »* Tels ces jeunes d'Occident qui, pour rite de passage à l'âge adulte, poussent la porte de l'ANPE, les Etats noirs ont pour *seul souci de trouver leurs allocations de survie*. Comme l'écrit l'ancien secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, dans un livre lucide, marqué par le courage et la hauteur de vues : *« C'est à se demander si nos peuples et notre continent sont naturellement frappés d'incapacité !* (1) *»* L'auteur ne jette pas pour autant sa plume aux orties. Mais l'Afrique officielle, institutionnelle, a bel et bien baissé les bras...

Les désastres de la famine sont-ils uniquement le fait du « climat » qui, depuis Montesquieu, explique les tempéraments et les disgrâces des peuples ? Certes, la désertification, le retour régulier des vaches maigres dans la bande sahélienne, sont des phénomènes redoutables et bien *connus. Toutefois, la façon dont* l'Afrique a fait face au fléau est peut-être plus inquiétante encore. Le moins qu'on puisse dire est que, ces derniers mois, elle n'a pas été à la hauteur de la menace.

Ainsi, le Soudan, obsédé par le souci « islamique » de couper la *main des voleurs et de pendre les* hérétiques, a nié jusqu'au bout la catastrophe, dénonçant vertueusement les « affabulations » des journalistes. L'essentiel pour lui était d'imposer le Coran au Sud chrétien ou animiste. L'Ethiopie a donné l'alarme plus tôt, mais, oubliant les torrents d'injures déversés jadis sur l'empereur, qu'on accusait d'être responsable d'une famine pourtant moins grave, les nouveaux maîtres d'Addis-Abeba ont continué à importer, par priorité, des armes et des Mercedes. Voulant avant tout convertir à Marx et réduire à leur merci les provinces rebelles, ils chantent pouilles aux gens qui viennent les assister dans l'épreuve. Pour tuer le poisson insurgé, penseraient-ils que la sécheresse n'est pas si mal venue, du moment qu'elle vide son bocal ?

(Lire la suite page 6.)

(1) Edem Kodjo : *Et demain l'Afrique*, Stock 1985.

« LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Bergman à Paris

« Le Roi Lear » au théâtre
« Après la répétition » au cinéma

Luigi Nono

Un cycle de concerts à l'IRCAM

Erich von Stroheim

Une réédition de « Folies de femmes »

Pages 15 à 22

AU JOUR LE JOUR

Surprise

La « surprise européenne » promise par le chef de l'Etat sera-t-elle un référendum ? Rien de plus démocratique que le recours direct à la vox populi.

De Gaulle, au plus fort des événements de mai 1968, en avait proposé un : il dut vite y renoncer, assez piteusement. En 1969, c'est après un référendum perdu que le grand chêne fut foudroyé. En 1972, Pompidou en organisa un – sur l'Europe, déjà – qui fut un semi-fiasco. Giscard d'Estaing ne s'y risqua pas.

François Mitterrand, l'été dernier, en avait souhaité un sur les libertés. Le Sénat le bloqua et on n'en parla plus.

Un référendum c'est souvent une surprise... pour celui qui le décide.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

LE COMBAT POLITIQUE CONTRE LE RACISME

La question des immigrés est un des éléments essentiels du débat politique actuel. M. Le Pen en a fait le leitmotiv de ses interventions. Comment les partis de gauche doivent-ils l'aborder ? Les réponses d'un écrivain, Guy Konopnicki, et d'un philosophe, Patrick Tort.

Une nouvelle « question juive »

Par quels mécanismes notre société crée-t-elle et isole-t-elle l'immigré ?

par GUY KONOPNICKI (*)

LE combat antiraciste ne sera véritablement efficace que lorsqu'on se décidera à élever le débat et à répondre sur le terrain politique. Deux attitudes que les partis adoptent difficilement, parce qu'elles mettent en question leur conception des immigrés et de l'immigration et, par voie de conséquence, de la France et des Français.

L'idée d'une différence irréductible entre Français et immigrés est rarement contestée par ceux qui entendent, pourtant, combattre Le Pen. La nation est conçue comme un ensemble aux frontières intérieures délimitées, les immigrés étant, par définition, rejetés à la périphérie. Il faut, cependant, admettre une évidence : les immigrés ont, pour la plupart, leur avenir en France ; ils se trouvent, envers elle, dans une situation que résume fort bien un mot de Nietzsche : *« Ma patrie, ce n'est pas là où j'ai été engendré : c'est là où j'ai engendré. »* Dans ces conditions, le seul statut de l'immigration qui soit compatible avec les principes républicains, c'est l'intégration de plein droit dans la communauté nationale.

Qu'une minorité, naturalisée ou non, défende et maintienne sa spécificité, fondée sur l'origine, l'histoire ou la religion, n'a jamais constitué un obstacle majeur à l'intégration en droit. Ce n'est pas violer l'originalité des immigrés que de chercher leur intégration.

S'il a été possible de faire vivre ensemble des Alsaciens et des Occitans, des protestants, des juifs, des catholiques, des immigrés italiens, polonais ou espagnols, il n'y a aucune raison pour que des Portugais, des Maghrébins ou des Africains ne puissent, à leur tour, s'amalgamer à cet ensemble.

En réalité, la question immigrée n'est pas fondamentalement différente de la question juive telle que l'analysait Sartre : que l'immigré choisisse tel ou tel mode d'expression culturel ou religieux, c'est son affaire ; la nôtre est de savoir par quels mécanismes idéologiques et politiques notre société crée l'immigré, l'isole et l'utilise. La question juive, c'est l'antisémitisme, et non le judaïsme ; la question immigrée, c'est le racisme, et non l'immigration. Le problème de la différence se pose à deux niveaux : celui de la fidélité plus ou moins grande de chaque minorité à ses traditions, ce qui, naturellement, ne regarde que cette minorité ; celui de la différence imposée et construite par l'Etat. On ne demande pas à un Auvergnat s'il est logé correctement quand il décide de faire venir sa famille où bon lui semble. Voilà un exemple intolérable de différence imposée à l'immigré.

Si la France est une communauté volontaire de libres citoyens, il doit être possible d'y adhérer librement, au lieu de devoir quémander une grâce. Ce n'est pas une utopie. En disant aux immigrés : nous vous invitons à devenir Français, à choisir d'appartenir pleinement à la communauté au sein de laquelle vous travaillez, on bloquerait l'effroyable processus de dégradation du tissu social que nous connaissons.

Le destin des Français est inséparable de celui des immigrés. Les uns et les autres souffrent de cette difficulté à vivre ensemble, démagogiquement baptisée « sentiment d'insécurité ». En aggravant la situation des parias, en dressant chaque jour un mur d'incompréhension et de haine entre eux et nous, la xénophobie et le racisme déchirent toujours plus le tissu social, et rendent difficile la vie collective des Français. En termes politiques, il faut désormais clamer haut et fort que Jean-Marie Le Pen lutte pour le déclin de la France !

Patriotisme et égoïsme national

L'archaïsme « lepéniste » s'impose d'autant mieux qu'il est la caricature des autres discours sur la France. De quelle France, de quelle nation parlent les partis politiques ? Tous se sont nourris d'un étrange unanimisme maurrassien. *« Tout ce qui est national est nôtre »* ; le mot d'ordre de l'adversaire de la République est devenu le bien commun de tous les partis politiques. Le B. A.-BA de la sémantique est de retourner la phrase : elle commande le rejet de ce qui n'est pas « national ».

La curieuse image de tranquillité rurale qui ornait nos paysages urbains pendant la campagne présidentielle, les *« fabriquons français »* du PCF, comme les grands *shows* patriotiques du RPR, tout cela contribue à exacerber le plus mauvais des patriotismes, un patriotisme désincarné, qui cultive plus l'égoïsme national que les principes « français » et universels de 1789. Tant que l'on imprimera aux Français cette image d'eux-mêmes, tant que l'on voudra les abreuver d'une identité, d'une obscure authenticité nationales, mâtinées de gauloiserie, on les provoquera au rejet de l'étranger.

Naturellement, cette critique du discours politique n'implique pas un rejet global. Quand il faudra combattre Le Pen dans les urnes, en dépit de mes humeurs à l'égard d'un gouvernement dont j'attendais autre chose, je n'aurai pas d'états d'âme. Entre une droite compromise à Dreux comme à Nice, d'une part, et le Parti socialiste d'autre part, mon choix est fait. Mais l'antiracisme ne saurait être une recette électorale. Au contraire, il peut commander de nouveaux comportements.

Sartre disait : *« Pas un Français ne sera libre tant que les juifs ne jouiront pas de la plénitude de leurs droits. »* Cela vaut, aujourd'hui, pour les immigrés. Ils sont notre destin. Tant qu'il y aura une condition immigrée, une question immigrée, les Français vivront mal. Et, comme pour la question juive, il n'y a qu'une solution : non l'abandon de toute différence, mais l'abolition de la différence des droits.

(*) Journaliste et écrivain.

Les silences des communistes

Comment expliquer que lors de son 25e congrès le PCF ait si peu parlé de la montée de l'extrême droite ?

par PATRICK TORT (*)

« COMBATTRE *Le Pen, c'est combattre la crise »* : tel est le mot d'ordre lancé, après son vingt-cinquième congrès, par le Parti communiste français. Il repose sur une analyse qui, pour sommaire et répétitive qu'elle soit, n'en demeure pas moins d'une justesse globale classique : la montée de l'extrême droite est la progéniture malfaisante d'une double crise, celle de l'économie et celle de la crédibilité du discours politique.

La propagande de Le Pen, c'est incontestable, « s'enracine dans la crise », l'utilise et s'en nourrit, comme elle se nourrit du « dégoût de la politique », identifiée à un vaste calcul de désorientation des consciences, calcul que viendrait enfin déjouer un discours « vrai », c'est-à-dire « antipoliticien », qui serait celui du leader du Front national.

On sait très bien, à droite comme à gauche, que ce discours est faux, réfuté par les données de l'économie, de la sociologie, de la statistique et de la politique internationale. Mais, dans le domaine de la communication politique tel qu'il a été façonné par le modelage médiatique antérieur, un discours faux est tenu pour vrai s'il est simple et donne l'illusion d'être sincère ; on imagine, dès lors les chances d'un discours qui est simple, et paraît sincère, au point de reconnaître et de revendiquer sa propre simplicité. D'où l'exceptionnelle réussite médiatique de Le Pen : abolissant d'entrée de jeu toute distance entre l'électeur et lui, il lui déclare, tout simplement, que les idées qu'il défend sont les siennes. Contre les sophistes de la politique, il se présente comme le Socrate des frustrés.

Qu'en est-il, donc, du discours de vérité que le PCF entend, aujourd'hui, tenir sur l'existence politique de Le Pen ? Logiquement, ce discours se tient, si on lui vient en aide : le succès de Le Pen étant bâti sur la frustration, détruisons les causes de la frustration (la crise) et nous détruirons Le Pen. Mais ce raisonnement suffit-il à justifier le silence absolu de la résolution du vingt-cinquième congrès sur la question de l'ascension politique de l'extrême droite en France ?

On dira que l'extrême droite est un épiphénomène circonstanciel, engendré par la droite traditionnelle attachée, par ses intérêts de classe, à recourir à n'importe quel moyen pour reconquérir son hégémonie politique. Soit encore. Mais cette analyse, qui n'est pas fausse, quoiqu'un peu épuisée, engage malheureusement dans une voie qui, elle, est erronée : celle de la réduction, de la dénégation et du silence, ou celle d'un traitement global du problème, qui ne peut fonctionner qu'en dehors des circonstances historico-politiques présentes, et de l'urgence des situations. Il n'est plus question, aujourd'hui, de rejeter comme idéologique ou hâtive la conclusion à laquelle parviennent tous les observateurs politiques sérieux et tous les calculs sociologiques : l'extrême droite dispose d'un électorat populaire et de solides réserves au sein de la classe moyenne. Cela crée une situation spécifique, qu'il faut traiter spécifiquement.

Des « problèmes de voisinage »

Le Parti communiste pourrait-il continuer à faire l'impasse sur cette obligation si tout était clair en son propre sein sur une question aussi importante, par exemple, que celle de l'immigration ? Comment interpréter, dans la résolution, au chapitre de la « vie sociale », un passage tel que celui-ci : *« L'urbanisation inégalitaire et au rabais, imposée dans les dernières décennies, a pour conséquence (...) la concentration en de mêmes lieux de ceux qui sont au carrefour de toutes les ségrégations sociales et culturelles, parmi eux les immigrés. Des problèmes de voisinage, des conflits naissent de toutes ces difficultés, et les forces réactionnaires s'emploient à les attiser » ?*

Malgré les précautions prises pour souligner la responsabilité de ces forces réactionnaires, qui ont effectivement favorisé ces concentrations, tout lecteur attentif pourra constater que, à travers ces lignes, c'est le PCF qui continue, en usant des associations classiques (immigrés = problèmes de voisinage), à accréditer l'idée selon laquelle des communautés d'origines ethniques différentes ne peuvent vivre ensemble sans problèmes. C'est précisément contre cette idée, fortement acclimatée dans l'opinion par l'idéologie nationaliste et ségrégationniste, que lutte actuellement un mouvement comme le MRAP, auquel on doit rendre à cet égard l'hommage que mérite, particulièrement en ce domaine, la cohérence de la théorie et de l'action.

Le silence de la résolution sur l'extrême droite et la suggestion d'une cohabitation toujours nécessairement problématique des Français et des immigrés ne sont peut-être pas sans lien. Fidèles à leurs principes démocratiques, à leurs idéaux de fraternité et à leur volonté de développement, les municipalités communistes, à une certaine époque, ont largement accueilli les travailleurs venus de l'étranger, ce qui ne pouvait manquer de plaire, d'autre part, aux responsables des municipalités de droite, où l'on juge généralement que si un travailleur français n'est guère décoratif, un travailleur non français, éventuellement affecté d'une pigmentation cutanée plus intense, l'est encore moins.

Au bout d'un certain temps, les municipalités communistes ou d'union de la gauche semblent avoir pris conscience du fait que, les immigrés ne disposant pas du droit de vote, elles pouvaient devenir, à terme, les victimes de leur propre bienveillance, en laissant leur territoire occupé par un pourcentage estimé trop élevé de travailleurs sans existence politique. De là quelques revirements, spectaculaires ou discrets, auxquels on a pu assister au cours de ces dernières années, par rapport à la politique généreuse qui avait été la leur.

Une question se pose alors : pourquoi, conscient de ce problème, le Parti communiste n'a-t-il jamais fait du droit de vote pour les immigrés une exigence politique ? Pourquoi ces hommes surexploités, porteurs, comme le dit la résolution *« de toutes les ségrégations sociales et culturelles »*, ces hommes vivant et travaillant depuis tant d'années en France, et dont les enfants sont français, se verraient-ils exclus d'un droit aussi fondamental pour l'égalité ? Pourquoi le Parti communiste, s'alignant en cela sur les autres grands partis, n'a-t-il pas cru nécessaire de mener à son terme l'exigence la plus profonde de la logique démocratique et du combat pour l'égalité des droits ?

La seule hypothèse permise est la suivante : il ne l'a pas fait parce qu'il a pris en compte les réactions probables d'une partie de son électorat. Ce qui, en termes clairs, signifie que l'on peut voter communiste et ne pas aimer avoir des voisins algériens ou portugais. Ce qui, en termes toujours clairs, signifie que le discours du PCF à ce sujet ne l'a pas été suffisamment. Si ce parti s'était préoccupé davantage, au cœur d'un travail permanent d'explication et de rencontres, de développer dans ses propres rangs et dans l'opinion, qu'il mobilise sur d'autres thèmes, l'argumentation et le sentiment antiracistes, il aurait, sans doute, contribué à limiter la pénétration, dans cette même opinion, d'une extrême droite qui, elle, mobilise massivement sur la base de la xénophobie et de la haine raciale.

Pour parler vrai en politique, il n'est nullement négligeable de jouir d'une certaine intimité avec soi-même.

(*) Professeur au Collège international de philosophie.

LU

« QUE VIVE LA FRANCE ! », de Jean-Claude Barreau

Absolument moderne

« *UNE parole réaliste n'est pas forcément de droite »,* affirme d'entrée de jeu Jean-Claude Barreau. Autant dire qu'il va choquer ses amis de gauche, après leur avoir assené un *« Vive la France ! »* inattendu.

Ce provocateur de cinquante et un an a été successivement prêtre et éducateur de rue, éditeur et rapporteur de la commission du livre au ministère de la culture, puis fonctionnaire à Alger et à Paris. *« J'ai la France dans la peau »,* avoue-t-il à la cent-soixante-cinquième page d'un livre bien enlevé, après nous avoir trimbalés sans complexe dans l'espace et dans le temps, de Clovis à Hitler, de Diderot à Fellini et des soviets aux Incas.

« Il faut être absolument moderne », disait Rimbaud. C'est bien l'avis de notre auteur. La modernité est un facteur capital dans l'histoire de l'humanité, explique-t-il. La civilisation la plus *« moderne »* a toujours effacé les autres.

La modernité se reconnaîtrait à quatre critères : la volonté de changer, l'esprit critique, un sens de l'individu et une certaine liberté. Les pays du tiers-monde n'ont pas d'autre moyen de sortir du sous-développement, écrit l'auteur, qui les met en garde contre leur *« libération »* supposée : la décolonisation n'est-elle pas généralement décidée par les colonisateurs eux-mêmes ? Poussant plus loin la provocation, Jean-Claude Barreau affirme que, si le tiers-monde était brusquement rayé de la carte, la Terre continuerait de tourner, alors que la disparition du monde industriel provoquerait l'apocalypse. Bref, *« le sort du monde ne se joue pas aux Indes ou en Afrique, il se joue entre Paris et New-York ».* Les pays occidentaux ne sont menacés ni par l'URSS ni par les échecs du tiers-monde, mais par leur propre désintégration.

Car il ne suffit pas à une société d'être *« moderne »* pour fonctionner. Un ciment s'impose. La religion et l'idéologie ont déjà servi. Elles ne sont pas toujours incompatibles avec la modernité, estime l'ancien curé de choc des années 60, mais une troisième force, *« moins nocive »*, peut maintenir les hommes ensemble : le patriotisme.

Eh oui, le patriotisme ! *« Ceux qui pissèrent sur la tombe du Soldat inconnu se trompèrent d'urinoir ».* Reste à être *« une vraie nation ».* Jean-Claude Barreau n'en connaît pas plus d'une trentaine. *« Madame la France »* figure en tête. Mieux que toute autre, elle peut être *« une parole de liberté, face à l'Est ; de culture, face aux États-Unis ; de développement pour le tiers-monde ».* Mais à condition de se reprendre en main, c'est-à-dire développer l'esprit civique, retrouver le sens de l'effort, accepter *« la sélection des meilleurs »,* se doter d'une vraie force de dissuasion et *« faire des enfants ».*

Est-ce très différent des thèses de Jean-Pierre Chevènement ? *Mai 68 s'éloigne à grands pas.* Sous des allures de provocateur, Jean-Claude Barreau est tout à fait dans l'air du temps.

ROBERT SOLÉ.

★ Albin Michel, 192 pages, 59 francs.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 800 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 330 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

ATTENDU SAMEDI A WASHINGTON

Le président Moubarak compte sur les Etats-Unis pour assainir l'économie égyptienne

Le président égyptien Hosni Moubarak arrive à Paris, le vendredi 8 mars dans la matinée, et doit avoir un entretien en tête à tête avec le président Mitterrand puis être son hôte à un déjeuner à l'Elysée. Il doit reprendre l'avion pour Washington, samedi en fin de matinée. Au retour des Etats-Unis, le président égyptien doit faire escale à Londres.

De notre correspondant

Le Caire. – L'éventualité de la suspension de toute aide américaine à l'Egypte, évoquée devant le Congrès par le général Kenneth Burns, sous-secrétaire adjoint à la défense, a fait l'effet d'une douche froide au Caire. En effet, les responsables égyptiens, qui en étaient encore à calculer les chances de réussite de l'initiative du président Moubarak pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, doivent aujourd'hui se consacrer à des préoccupations matérielles plus immédiates : résoudre le problème posé par l'incapacité du Caire à régler les dernières échéances de la dette militaire aux Etats-Unis. Ces arriérés, qui se montent à 285 millions de dollars, risquent, si aucun compromis n'est rapidement trouvé, de placer l'Egypte, l'été prochain, sous la coupe de l'amendement Brooks selon lequel Washington doit suspendre toute aide économique à un pays qui n'a pas honoré les échéances de ses dettes.

Or les responsables égyptiens *souhaitent non seulement obtenir* des facilités de paiement, mais aussi une rallonge de 400 millions de dollars à ajouter au 1,3 milliard proposé par l'administration Reagan pour l'année fiscale 1986 débutant le 1er octobre prochain. Le ministre de la défense, le maréchal Abdel-Halim Abou Ghazala, avait été dépêché aux Etats-Unis pour défendre le point de vue égyptien et préparer le terrain à M. Moubarak, qui doit se rendre la semaine prochaine à Washington.

Pour le président égyptien, la poursuite de la modernisation de l'armée est indispensable pour des raisons de sécurité extérieure et de stabilité intérieure. Il ne manquera pas de souligner, lors de son entretien avec le président américain dans une semaine, « *la menace constituée par l'aventurisme libyen qui pèse tant sur l'Egypte que sur le Soudan et les pays africains.* »

L'Egypte a déjà acheté aux Etats-Unis 80 chasseurs F-16 (40 autres en option), 40 Phantom, deux radars volants Hawkeye E-10, 11 batteries de missiles antiaériens Hawk (8 autres en option), des avions de transport Hercules, des hélicoptères Chinook, ainsi que 439 chars M-60 et et 1 200 transports de troupes blindées M-113.

Les atouts du président Moubarak

Mais l'effet de force de dissuasion constituée par l'armée s'exerce également à l'intérieur des frontières de l'Egypte. Elle constitue une force capable de faire face à toute tentative de déstabilisation ou de renversement du pouvoir. L'armée ne s'est-elle pas montrée le meilleur gardien du régime lors des émeutes sanglantes de janvier 1977 alors que la police avait lamentablement échoué ? Toutefois, c'est une arme à double tranchant dont il faut s'assurer le loyalisme absolu. Il faut donc pourvoir à la modernisation de l'armement et aux demandes des militaires. Appartements vendus à la moitié du prix du marché, automobiles exemptées de taxes douanières et augmentation substantielle des soldes figurent parmi les privilèges accordés aux officiers.

Ces énormes dépenses étaient couvertes par le budget de l'armée, les prêts américains pour l'achat d'armements (plus de 5 milliards de dollars jusqu'en 1984) et les ventes d'armes à l'étranger. Mais il y a plus d'un an que l'Irak, principal client de l'Egypte avec près de 1 milliard de dollars de commandes annuelles, ne peut plus payer rubis sur l'ongle comme cela était le cas depuis le début de la guerre du Golfe. Ce manque à gagner a entraîné depuis l'été 1984 les retards du Caire à honorer les échéances de ses dettes militaires. Vendredi, quelques heures après les déclarations américaines sur les créances du Caire, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, s'est rendu à Bagdad pour y rencontrer son homologue irakien, M. Tarek Aziz, à la veille du départ de ce dernier pour Washington.

Le président Moubarak, qui s'est récemment déclaré « *insatisfait* » de l'aide soumise par la Maison Blanche à l'approbation du Congrès, demandera donc un moratoire ou tout simplement la conversion de la majeure partie des prêts pour l'achat d'armements, soit 1,1 milliard de dollars en dons non remboursables.

L'accroissement de l'aide économique civile à l'Egypte (1 milliard de dollars) sera-t-il aussi au centre des entretiens qu'aura le président avec les responsables américains ? La balance commerciale égyptienne a enregistré un déficit record, en 1984, de plus de 5 milliards de dollars, du fait de la baisse des prix du pétrole (*principale source de devises* étrangères totalisant 2,5 milliards de dollars en 1983) et des virements des travailleurs égyptiens dans les pays pétroliers de la péninsule arabique. Les sommes rapatriées par ces derniers, qui se montaient à près de 3 milliards de dollars en 1983, sont tombées à près de 2 milliards en 1984, tant à cause des difficultés économiques que connaissent les pays du Golfe que des nouvelles mesures économiques adoptées en Egypte pour réduire les importations et lutter contre le marché noir de devises.

Toutefois, la dette civile égyptienne (près de 10 milliards de dollars aux Etats-Unis et 3 milliards à l'Europe occidentale et au Japon) demeure encore supportable, puisque son service ne représentait, en 1984, que 25 % des exportations, soit près de 450 millions de dollars. Mais l'Egypte doit déjà prévoir que, dans quelques années, ce service de la dette s'alourdira, du fait notamment de la fin des années de grâce accordées lors de l'octroi de la majeure partie de ces prêts. Il faut donc réaliser le maximum de projets de développement dans un minimum de temps, d'où le souhait du Caire d'une augmentation de près de 50 % des crédits civils américains.

Dans ces négociations, le président Moubarak disposera de deux atouts : le poids politique de l'Egypte au Proche-Orient, qui peut contribuer à la relance du processus de paix, et le rapprochement avec Israël, illustré par les échanges de visites entre responsables politiques des deux pays au cours des derniers jours.

Il lui sera plus aisé de convaincre le président Reagan de la nécessité d'augmenter l'aide civile et militaire à l'Egypte que de faire renoncer le Congrès à sa volonté de réduire le déficit budgétaire américain.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Libération de bahaïs.* – Les quarante et un bahaïs égyptiens, arrêtés fin février (*le Monde* du 28 février) au Caire, ont été tous mis en liberté provisoire, a annoncé mardi 5 mars leur avocat, Me Labib Mouawad. Un premier groupe de cinq personnes, dont le peintre Hussein Bicar (soixante-douze ans), avait été élargies dès le 28 février. Toutefois, selon les autorités, les bahaïs doivent être jugés pour « *propagation d'idées contraires aux religions révélées* ». Fondé sur une synthèse incluant notamment l'islam, le christianisme et le judaïsme, le bahaïsme est interdit en Egypte depuis 1960. *(AFP.)*

LA VISITE DE M. BUSH A KHARTOUM

Les Etats-Unis s'engagent à aider le Soudan à résoudre ses problèmes économiques

Les relations soudano-américaines paraissent s'être nettement améliorées, à en juger par les déclarations publiques faites à l'issue des entretiens qu'a eus le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, avec les dirigeants de Khartoum. « *Les Etats-Unis se sont engagés à maintenir leur soutien en nous aidant à résoudre nos problèmes économiques* », a affirmé notamment le maréchal Gaafar Nemeiry.

M. Bush avait remis au chef de l'Etat un message du président Reagan lui donnant des assurances à ce propos. Le maréchal Nemeiry a constaté avec satisfaction : « *Il n'y a aucune divergence de vues entre nos deux pays.* »

Le chef de l'Etat soudanais a précisé qu'il avait discuté avec M. Bush de l'aide américaine au Soudan et de l'assistance « *à long et à court terme* » que les Etats-Unis comptent octroyer à son pays. Il a ajouté que le vice-président américain avait évoqué un projet des Etats-Unis visant à accroître la production agricole soudanaise par la construction de nouveaux barrages d'irrigation.

M. Bush a annoncé pour sa part que les Etats-Unis fourniront une aide alimentaire exceptionnelle de 21 millions de dollars pour les victimes de la famine, notamment venant d'Ethiopie, du Tchad et de l'Ouganda ; 83 000 tonnes de denrées viendront donc s'ajouter aux 750 000 tonnes déjà promises au Soudan par Washington.

Cependant, un porte-parole de la Communauté européenne a annoncé le mardi 5 mars que la CEE a été contrainte de retarder ses livraisons de produits alimentaires en raison d'un différend qui a surgi avec le gouvernement de Khartoum au sujet de leur distribution. Le Soudan souhaite que ces denrées destinées aux sinistrés de la sécheresse soient vendues librement sur les marchés locaux au lieu d'être réparties directement aux victimes de la famine, a précisé le porte-parole. En conséquence, seulement 3 500 des 150 000 tonnes de blé accordées au Soudan par la Commission européenne ont, à ce jour, atteint le pays.

Après le Soudan, qu'il quittera ce mercredi, M. George Bush se rendra au Niger et au Mali afin d'y étudier les efforts déployés pour lutter contre la famine. L'objectif de ce voyage est d'« *examiner* » l'action des Etats-Unis pour aider l'Afrique et d'« *encourager nos amis et alliés à faire tout ce qui est humainement possible pour apporter leur aide* », selon M. Bush. Il compte lancer un appel en ce sens le 11 mars à Genève lors de la conférence des pays donateurs organisée par les Nations unies. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Signature du premier accord de libre-échange israélo-américain

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis devaient signer, le jeudi 7 mars, avec Israël le premier accord de libre-échange qu'ils aient jamais conclu dans leur histoire. S'il était, comme prévu, rapidement approuvé par le Congrès et le Parlement israélien, cet accord pourrait entrer en vigueur à l'automne et conduirait les deux pays à supprimer sur dix ans tous droits de douane, toutes mesures protectionnistes ou toutes subventions aux exportations dans leurs échanges commerciaux, dont le montant (près de 4 milliards de dollars en 1984) a presque doublé ces quatre dernières années.

L'idée de l'instauration de cette nouvelle zone de libre-échange industrielle et agricole avait été avancée en novembre 1983 par le premier ministre israélien de l'époque, M. Shamir, lors d'une visite officielle à Washington. Il avait fait valoir qu'une augmentation des exportations israéliennes vers les Etats-Unis diminuerait d'autant les énormes besoins de Jérusalem en aide directe (4 milliards de dollars demandés pour l'année 1986) et que le Trésor américain ne trouverait donc qu'avantages à cette formule.

En réalité, plus des quatre cinquièmes des produits israéliens entrent déjà aux Etats-Unis sans être soumis à droits de douane, et les effets commerciaux de ce nouvel accord devraient, à court terme en tout cas, être limités. Il donne, en revanche, à Israël d'appréciables garanties sur le renforcement et le pérennité de ses liens politiques et économiques privilégiés avec les Etats-Unis, dont il le rapproche encore un peu plus.

Washington avait, de son côté, aisément accepté cette idée, d'une part, parce que les Etats-Unis venaient d'essuyer au Liban de graves déconvenues avec le monde arabe et, d'autre part, parce que les facilités commerciales sont l'un des instruments de soutien aux pays amis que préfère le gouvernement Reagan. C'est sur elles qu'est déjà fondée l'initiative pour le bassin caraïbe destinée à aider les Etats proaméricains de la région, et le représentant spécial pour le commerce international, M. William Brock, a indiqué la semaine dernière souhaiter conclure avec d'autres pays des accords semblables à celui qui a été négocié avec Israël.

BERNARD GUETTA.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT S'OPPOSE A LA LIBÉRATION DU CAPITAINE ASTIZ. – Le ministre de la défense Raul Borras a annulé mardi 5 mars un jugement prononcé le jour même par le Tribunal militaire suprême qui ordonnait la libération du capitaine Alfredo Astiz. Celui-ci est accusé d'avoir enlevé et tué en 1977 une jeune Suédoise, Dagmar Hagelin, et est soupçonné d'être à l'origine de la disparition, la même année, de deux religieuses françaises et de dix Argentins. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

● LE PENTAGONE SUSPEND CERTAINS PAIEMENTS A SON PREMIER FOURNISSEUR. – Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a annoncé mardi 5 mars la suspension pendant trente jours minimum de tous réglements des frais administratifs correspondant aux commandes militaires passées à la société General Dynamic, le premier fournisseur du Pentagone. Cette décision doit permettre au département de la défense d'enquêter sur d'éventuelles irrégularités commises par la société dans ses facturations au Pentagone. Les frais concernés sont évalués à quelque 35 millions de dollars par mois. – *(AFP, UPI.)*

Gabon

● LE PARTI UNIQUE RECUEILLE 99,48 % DES VOIX. – Les listes provinciales du Parti démocrate gabonais (PDG, parti unique) ont recueilli 99,48 % des suffrages exprimés au second tour des élections législatives qui s'est déroulé dimanche 3 mars. Selon le ministre d'Etat à l'administration territoriale, la participation a atteint le chiffre de 95,44 %. Les Gabonais étaient appelés à élire 111 des 120 députés de leur Parlement. Les 9 autres doivent être nommés par le président de la République. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne

● ENQUÊTE SUR LES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES. – Mme Margaret Thatcher a ordonné une enquête sur les accusations contenues dans un documentaire interdit de diffusion, récemment, à la télévision à *propos des écoutes téléphoniques* (*le Monde* du 23 février), a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan. Lord Bridge, un haut magistrat de la Chambre des lords, va étudier toutes les autorisations gouvernementales d'écoutes téléphoniques depuis 1979, date de l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, a indiqué M. Brittan à la Chambre des communes. Le premier ministre tente actuellement d'obtenir l'accord de ses prédécesseurs, ainsi que des anciens ministres de l'intérieur, pour faire remonter l'enquête le plus loin possible dans le temps, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

Tchad

● N'DJAMENA DÉMENT LA PRISE DE BILTINE. – La localité de Biltine (située à 700 kilomètres à l'est de la capitale) n'a pas été prise par les forces du GUNT de M. Goukouni Oueddeï et reste, ainsi que ses environs, aux mains des forces armées nationales tchadiennes (FANT), a affirmé, mardi 5 mars, l'Agence tchadienne de presse (ATP). De source militaire française, on confirme la mise au point de N'Djamena.

Tunisie

● *DEUX EXÉCUTIONS CAPITALES A TUNIS.* – Deux Tunisiens condamnés à mort pour homicide volontaire ont été pendus, mardi 5 mars, après le rejet de leur recours en grâce par le président Bourguiba. – *(AFP.)*

L'accord Hussein-Arafat serait « amendé »

annonce le porte-parole de l'OLP

« *La Jordanie a approuvé les amendements à l'accord jordano-palestinien proposés par l'OLP* », a annoncé, le mardi 5 mars à Tunis, le porte-parole de la centrale des fedayin, M. Ahmed Abdel Rahman. Les deux émissaires qui s'étaient rendus à Amman pour soumettre au roi Hussein les rectifications suggérées, Abou Iyad et Abou Mazen, sont rentrés mardi soir « *pleinement satisfaits* », a-t-il ajouté.

Les commentaires sur cette mission sont plus nuancés à Amman. Un conseiller du roi Hussein a déclaré à notre correspondant qu'il ne s'agissait pas d'« *amendements* » mais seulement de « *clarifications* » concernant l'accord conclu avec M. Yasser Arafat le 11 février. Deux points sur cinq que comporte cet accord ont été réexaminés. L'un d'eux stipule que les Palestiniens exerceront leur droit à l'autodétermination dans le cadre d'une confédération jordano-palestinienne. L'OLP souhaite voir préciser que la consultation projetée se déroulera « *après l'évacuation des territoires occupés par Israël* ». Les dirigeants de la centrale des fedayin ont proposé, d'autre part, que la délégation qui participerait éventuellement à des négociations internationales ne soit pas « *jordano-palestinienne* » mais « *arabe* ». On ignorait encore, mercredi en fin de matinée, si le roi Hussein a accepté ou non de modifier dans ce sens le texte cosigné avec M. Yasser Arafat.

Le souverain jordanien devait rencontrer ce mercredi le président Moubarak à Hourgada, au bord de la mer Rouge. Il aurait l'intention, apprend-on de bonne source à Amman, d'exprimer ses « *réserves* » sur plusieurs aspects des propositions faites ces derniers jours par le chef de l'Etat égyptien. Le roi Hussein estimerait que la procédure de négociations proposée par M. Moubarak suscite la confusion et les divergences entre la Jordanie et l'OLP.

A Paris, l'ancien maire élu de Gaza, M. Rachad Chawa, a été reçu mardi après-midi par le président Mitterrand et par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Personnalié palestinienne en vue, bien que fortement contestée dans les territoires occupés, notamment en raison de ses relations étroites avec l'Egypte, M. Chawa avait été destitué de ses fonctions et expulsé par les autorités militaires israéliennes en 1982. M. Chawa n'est pas membre de l'OLP. – *(AFP, Reuter.)*

Liban

Le Parti phalangiste a libéré cinquante-quatre détenus syriens

Beyrouth *(AFP)*. – Le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, chargé du dossier libanais, est venu, mardi 5 mars, à Beyrouth. Il a été reçu par le président Gemayel pendant trois heures, puis a participé à un déjeuner auquel assistait le premier ministre, M. Karamé. La visite du bras droit du président Assad, chargé des « *missions impossibles* » au Liban depuis dix ans, répond à de nouveaux appels à l'aide de la part de l'équipe dirigeante libanaise, aux prises avec des difficultés croissantes. M. Khaddam a indiqué, à l'issue de sa visite, qu'il reviendra dans la capitale libanaise « *dans les prochains jours* ».

D'autre part, la police militaire phalangiste a remis mardi aux autorités syriennes cinquante-quatre Syriens, en majorité militaires, qu'elle détenait depuis plusieurs années. Les détenus, qui étaient accompagnés par M. Joseph Al Hachem, membre du bureau politique du parti Kataeb (Phalanges) et ministre libanais des PTT, ont été conduits dans des autobus à la localité de Douar (montagne du Metn, sous contrôle syrien) et remis à des officiers supérieurs syriens.

La libération de ces cinquante-quatre détenus intervient après le récent voyage à Damas d'une délégation du parti Kataeb, qui a marqué une amélioration des relations entre la Syrie et les phalangistes. Les autorités syriennes détiennent, pour leur part, quelque trois mille Libanais, faits prisonniers au cours des dernières années.

Dans le sud du Liban, une unité motorisée israélienne est entrée mardi à l'aube dans le village de Salaa, à 15 kilomètres à l'est de Tyr, où elle a aussitôt commencé à perquisitionner les habitations et à interroger la population. Ce village est situé à quelques kilomètres de Maaraké où un attentat a fait lundi douze victimes, parmi lesquelles deux dirigeants chiites. – *(AFP.)*

● *Plus de vols de la KLM vers Beyrouth.* – La compagnie aérienne néerlandaise KLM a décidé mardi 5 mars d'interrompre, pour une période indéterminée, ses vols sur Beyrouth « *en raison de la situation prévalant sur et autour de l'aéroport de la capitale libanaise* ». – *(AFP.)*

ASIE

Hanoï considère comme probable une seconde invasion chinoise

Le Vietnam considère une seconde invasion chinoise comme une éventualité de plus en plus probable, a affirmé, le mardi 5 mars, son représentant à l'ONU, M. Huang Bich Son, au cours d'une conférence de presse à New-York. Après avoir relevé que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xue Qian, avait récemment déclaré que la Chine donnerait une *« seconde leçon au Vietnam »*, l'ambassadeur a indiqué que près de vingt divisions chinoises, dotées de puissants moyens d'artillerie, étaient maintenant massées près de la frontière de son pays, que des centaines d'avions de combat chinois étaient stationnés sur des bases proches du Vietnam et que les populations civiles avaient été évacuées de la région. M. Huang Bich Son a souligné que les préparatifs effectués par la Chine ressemblaient fort à ceux qui avaient précédé l'invasion chinoise de 1979. Il a toutefois ajouté que les forces chinoises n'étaient pas encore aussi nombreuses que celles engagées dans les opérations de 1979.

Cependant, au Cambodge, les forces vietnamiennes poursuivent leur offensive contre les positions de l'Armée nationale sihanoukiste (ANS). Les forces thaïlandaises avaient été appelées à intervenir, mardi 5 février, pour repousser les éléments vietnamiens qui avaient pénétré en territoire thaïlandais.

A LA FRONTIÈRE KHMÉRO-THAILANDAISE

Les forces vietnamiennes menacent le quartier général sihanoukiste

Correspondance

Bangkok. – Il est extrêmement difficile de se faire une idée précise de la situation militaire aux alentours de la base sihanoukiste de Tatum, où, depuis mardi matin 5 mars, se déroulent des combats mettant aux prises soldats de l'Armée nationale sihanoukiste d'une part, troupes de l'Armée populaire du Kampuchéa d'autre part. Il est possible que l'assaut vietnamien soit venu de plusieurs directions à la fois. L'armée thaïlandaise affirme que près de huit cents soldats vietnamiens ont pénétré en territoire thaï et sont actuellement à l'intérieur de Tatum. En revanche, une source sihanoukiste, en contact radio avec les défenseurs nationalistes, affirme qu'il ne s'agit que d'un *« commando de moins de cent hommes »*, qui aurait subi des pertes importantes. Aux dernières nouvelles, les troupes de l'ANS en seraient à ratisser les environs du camp et auraient déjà fait une douzaine de prisonniers.

L'offensive contre la base de Tatum, si tant est qu'on puisse parler d'offensive, est menée par la 302e division vietnamienne, appuyée par des éléments des forces de Phnom-Penh. Des renforts d'artillerie avaient effectivement été récemment dépêchés dans la région à partir des fronts du Phnom-Malaï et de la région centrale.

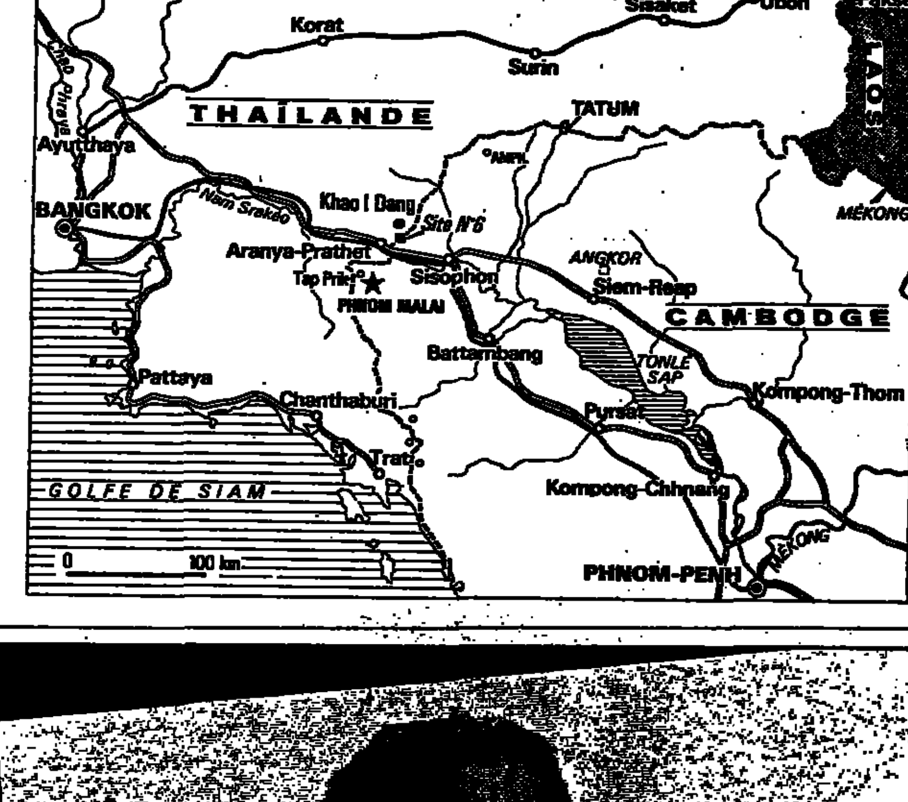
Comme prévu, toute la population civile sihanoukiste, qui vivait au camp de Green-Hill-Camp-David, a été transférée par l'Organisation des Nations unies chargée des personnes déplacées (UNBRO) plus profondément en territoire thaïlandais. Des obus seraient tombés, mardi, à moins d'un kilomètre du camp abritant près de quarante mille personnes.

La base de Tatum est le quartier général de l'ANS, la force sihanoukiste fondée en mai 1981 lors du rassemblement de plusieurs petites formations paramilitaires opérant à la frontière, dont la plus importante était à l'époque le Moulinaka (Mouvement de libération nationale du Kampuchéa), créé en août 1979 par un ancien capitaine de la marine khmère, Kong Sileah, décédé en août 1980.

Tatum a vu le jour en avril 1983, après la chute de la base de O'Smach et serait actuellement défendue par trois mille hommes. Une partie des troupes de l'ANS a été, ces derniers mois, envoyée à l'intérieur. Il est possible que l'attaque vietnamienne – qui, ainsi que l'ont noté tous les observateurs, a lieu au moment où le ministre australien des affaires étrangères arrive à Hanoï – vise surtout à mettre un frein à ces infiltrations.

De Nouvelle-Zélande, où il se trouve actuellement, le prince Norodom Sihanouk a fait parvenir un message de soutien à ses soldats. Des combats plus violents semblent cependant se dérouler ces jours-ci dans une zone khmère rouge, à l'est de Tatum, zone dont le commandant est l'une des plus importantes personnalités militaires khmères rouges, Ta Mok, vice-président et chef d'état-major de l'armée nationale du Kampuchéa démocratique.

JACQUES BEKAERT.



Corée du Sud

Les principales personnalités de l'opposition retrouvent leurs droits politiques

Le président sud-coréen, M. Chun Doo-hwan, a décidé, mercredi matin 6 mars, de mettre un terme à l'interdiction d'activités politiques qui frappait encore quatorze personnalités de l'opposition, dont MM. Kim Dae-jong et Kim Young-sam. M. Kim Dae-jong ne pourra pratiquement pas bénéficier de cette mesure, se trouvant toujours sous le coup d'une condamnation pour sédition. Il est néanmoins désormais libre de ses mouvements et le dispositif policier qui entourait son domicile a été levé.

De notre correspondant

Tokyo. – La décision finalement prise par le gouvernement sud-coréen de lever l'interdit politique frappant encore quatorze opposants – tout particulièrement les grandes figures populaires que sont MM. Kim Dae-jong et Kim Young-sam – était devenue pratiquement inévitable depuis le résultat des élections du 12 février dernier, *a fortiori* dans le contexte de « démocratisation » prônée par le régime du président Chun Doo-hwan. Cela dit, tant que cette initiative ne sera pas prolongée par un geste de clémence, M. Kim Dae-jong, toujours sous le coup d'une condamnation à vingt ans de prison, ne pourra pas légalement reprendre ses activités politiques.

Plusieurs éléments convergents sur les plans intérieur et international ont dicté le choix des autorités, indique-t-on à Séoul de sources informées. D'abord, le pouvoir – qui a déjà procédé à des remaniements au sein du gouvernement et de la hiérarchie du parti dirigeant – continue à tirer la leçon des élections du mois dernier. Celles-ci, contrairement à toutes les prévisions, avaient porté au tout premier rang de l'opposition le Parti néo-démocratique coréen (PNDC) se réclamant de MM. Kim Dae-jong et Kim Young-sam.

Continuer à faire d'eux des « hors-la-loi » politiques et les assigner à résidence surveillée, alors que plusieurs centaines de leurs collègues (victimes comme eux des purges politiques de 1980) ont été relâchés et que près de 30 % des électeurs ont indirectement voté pour eux, c'eût été : primo renier des intentions par ailleurs proclamées d'un retour à une plus large démocratie ; secundo : prendre le risque d'un nouveau blocage du jeu politique et d'une relance de l'agitation dans la perspective des rentrées parlementaire et universitaire ; tertio enfin : s'exposer à de nouvelles critiques sur le plan international, tout particulièrement du côté américain.

Cela dit, il est fort possible que le gouvernement, s'adaptant habilement à la situation, cherche à diviser l'opposition. En permettant à M. Kim Young-sam de reprendre immédiatement, et apparemment sans restrictions, ses activités politiques alors que M. Kim Dae-jong reste, en quelque sorte, à moitié interdit, les autorités semblent donner une bonne longueur d'avance à celui qu'elles redoutent le moins. Pourraient-elles mieux s'y prendre si elles tentaient d'exacerber une rivalité qui, en dépit des alliances, n'a jamais cessé d'opposer les deux hommes ?

Sur le plan extérieur, la mesure devrait améliorer l'image autoritaire d'un régime chargé d'accueillir les Jeux olympiques de 1988 et faciliter la visite du président Chun Doo-hwan le mois prochain à Washington. La précédente, en 1981, avait été précédée par une première « mesure de clémence » en faveur de M. Kim Dae-jong. Les nouvelles décisions s'imposaient d'autant plus que le retour de M. Kim Dae-jong à Séoul, à la veille des élections et après deux années d'exil aux Etats-Unis, avait été marqué de brutalités qui avaient fait le plus mauvais effet auprès des personnalités américaines qui l'accompagnaient. Washington avait souhaité que les restrictions frappant M. Kim soient levées.

Incidemment, la mesure devrait rendre plus légère l'atmosphère du voyage de M. Laurent Fabius et de Mme Edith Cresson attendus à Séoul au début d'avril.

R.-P. PARINGAUX.

AMÉRIQUES

Brésil

890 KILOMÈTRES DE RAIL DE CARAJAS A SAO-LUIS

La « grande œuvre » du régime militaire a été inaugurée

De notre correspondant

Rio. — Le régime militaire a voulu finir en beauté. A quelques jours de la passation des pouvoirs, la plus « grande œuvre » du règne vient d'être inaugurée avec des accents d'épopée : les 890 kilomètres de voie ferrée du projet Carajas, gigantesque programme d'exploitation minière et agricole qui doit *« inonder de civilisation »* l'Amazonie orientale et l'intégrer au Brésil moderne.

La cérémonie a eu lieu au cœur des *serras* qui ont donné leur nom au gisement minier puis au projet. Douze trains — vingt-deux par la suite, — chacun de cent soixante wagons, amèneront chaque jour le minerai de Carajas au port minéralier de Sao-Luis, sur l'Atlantique. Ils passeront d'abord à travers la jungle où est situé Carajas, à 550 kilomètres au sud de Belem, franchiront le Tocantins, l'un des grands fleuves amazoniens, couperont rizières et plantations de *babaçus* (sorte de châtaignier) avant d'arriver au port. Tout au long du trajet, des usines métallurgiques devront s'installer. La voie ferrée servira également à l'écoulement du soja, du riz, du maïs, du sorgho, du manioc, du coton, de la viande de bœuf, produits par les grandes exploitations prévues dans la zone d'irradiation du projet.

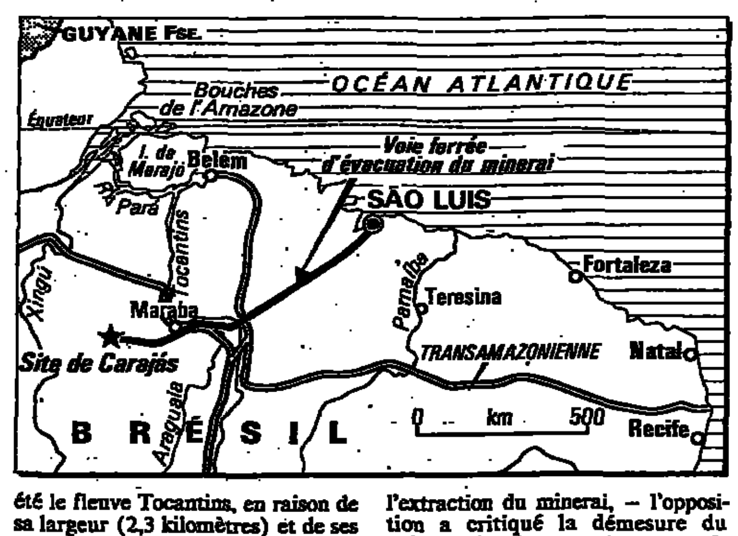
Pour l'heure, le gouvernement brésilien se félicite d'avoir construit en deux ans, et pour moins de 1,5 milliard de dollars, le seul chemin de fer qui ait été fait dans le pays depuis vingt ans. Cette nouvelle Transamazonienne est d'une utilité plus évidente que la route de 4 000 kilomètres percée il y a une dizaine d'années à travers l'« enfer vert » et dont on disait alors, en raison du désert humain qu'elle traversait, qu' *« elle partait de rien pour aller nulle part »* — formule qu'a justifiée par la suite son abandon. La voie ferrée va desservir ce que les Brésiliens appellent *« le plus grand gisement de fer du monde »* : 18 milliards de tonnes d'un minerai de haute teneur, qui dorment sous les *serras* rougeâtres culminant à près de 800 mètres d'altitude au milieu des grands arbres, là où les seuls habitants ont été, jusqu'à ces dernières *années les Indiens, les singes et les* perroquets.

Un gigantesque bassin minier

Il n'y a pas seulement du fer à Carajas, mais aussi du manganèse, du cuivre, de la bauxite, du chrome, du nickel : 1 milliard 200 millions de tonnes de minerai de cuivre, 75 millions de tonnes de minerai de manganèse. Il s'agit là d'estimations : elles font déjà de Carajas l'un des principaux bassins miniers de la planète.

C'est pourquoi, malgré la récession, le projet a échappé aux coupes sévères que Brasilia a dû faire dans la plupart de ses grands travaux et dont le gigantisme était dénoncé par l'opposition. La Banque mondiale, la Communauté économique européenne, des banques allemandes et japonaises ont apporté une bonne partie des 3,2 milliards de dollars nécessaires au financement de la voie ferrée et des installations d'exploitation.

Le grand obstacle à franchir pour la construction du chemin de fer a



été le fleuve Tocantins, en raison de sa largeur (2,3 kilomètres) et de ses crues qui se produisent tous les six mois et qui peuvent faire monter d'une vingtaine de mètres le niveau des eaux. Pour enjamber ce véritable lac, il a fallu jeter un pont d'une quarantaine de piliers, dont la portée centrale est de 77 mètres de long et qui se situe à 15 mètres au-dessus du niveau maximal des eaux. Le reste de l'ouvrage a été mené tambour battant, à raison de 2 kilomètres de rails et de traverses posés quotidiennement.

Le maître d'œuvre est la compagnie Vale Do Rio Doce, société minière qui appartient à l'Etat. Ses dirigeants assurent avoir placé 70 % de la production du minerai de fer auprès de clients étrangers (dont 30 % aux seuls Japonais). Commencée cette année à titre expérimental, l'extraction fournira 15 millions de tonnes l'an prochain et atteindra son plein rythme à partir de 1988, à raison de 35 millions de tonnes par an. Elle pourra durer plus de cinq cents ans.

L'Amazonie et tout ce qui s'y fait portent aux superlatifs. Quand le gouvernement a lancé le projet Carajas en 1980, il a évoqué un investissement global dans la région de plus de 60 milliards de dollars. *« Nous allons créer un Brésil à l'intérieur du Brésil »*, ont dit alors les dirigeants. Grâce aux gisements miniers, à la voie ferrée et au barrage de Tucurui, sur le Tocantins, qui doit produire 4 millions, puis 8 millions de kilowattheures, l'Amazonie orientale allait, disaient-ils, disposer de l'infrastructure suffisante pour créer un million d'emplois et devenir un gigantesque grenier. Quelques années après la Transamazonienne, la forêt ressuscitait donc le mythe de la ruée vers l'Ouest et de l'« homme nouveau » qui en résulterait.

Une telle ambition a suscité une controverse. Sans s'attaquer au cœur du projet — le chemin de fer et l'extraction du minerai, — l'opposition a critiqué la démesure du « Grand Carajas » et mis en cause le caractère technocratique du développement promis à cette partie de l'Amazonie. *« Il ne s'agit pas d'un projet national,* dit M. Herbert de Souza, directeur de l'IBASE (Institut brésilien d'analyses sociales et économiques). *On va au contraire internationaliser l'Amazonie, transformer la région en couloir d'exploitation de minerai et de produits agricoles. »*

Les Japonais sont les premiers acheteurs du fer de Carajas. Ils sont les premiers intéressés par toutes les ramifications du projet. *« C'est à eux, à une agence gouvernementale de Tokyo, la Japan Industrial Corporation Agency, qu'a été confiée l'étude des implantations agricoles,* disent les chercheurs de l'IBASE. *Autrement dit, c'est en fonction de leurs intérêts, non des nôtres, que seront choisies les cultures et les zones à cultiver. »*

Un programme conçu en vase clos, sans débat démocratique, sans souci d'intégration des populations concernées, consommant du capital plus que de la main-d'œuvre : telles sont les autres objections faites au projet gouvernemental. Le grand capital n'a pas attendu le chemin de fer pour abattre une partie de la forêt, y installer ses cantonnements et ses barbelés. Sur les bords de l'Araguaia, Volkswagen a acheté 150 kilomètres carrés pour y faire du pâturage et du bœuf de boucherie. Abus de déboisement, conflits entre grandes compagnies et petits paysans, entre ceux-ci et les Indiens : la chronique brésilienne se nourrit tous les jours de ces faits : *« En vingt ans, le Brésil a perdu 10 % de sa couverture forestière,* affirme-t-on à la direction de la Vale Do Rio Doce. *L'Amazonie s'éveille au monde moderne et c'est une naissance qui fait du bruit. »*

CHARLES VANHECKE.

SELON LE CHEF MILITAIRE DE LA FDN

Les « contras » pourraient installer un gouvernement rebelle au Nicaragua

Washington *(AFP, Reuter)*. — Le colonel Enrique Bermudez, chef de l'état-major militaire de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, la plus puissante organisation armée antisandiniste, basée au Honduras), a déclaré mardi 5 mars à Washington, au cours d'une conférence de presse, qu'il était en mesure de *« contrôler une partie du territoire nicaraguayen »* mais qu'il ne le ferait qu'en échange *« d'une promesse ferme de reconnaissance officielle de Washington et d'une aide des Etats-Unis »*.

Ancien colonel de la garde nationale de Somoza, renversé en 1979 par la révolution sandiniste, Enrique Bermudez est pour la première fois en visite aux Etats-Unis depuis qu'il dirige les forces militaires de la FDN. Il a ajouté, au cours de cette même conférence de presse, qu'il était disposé *« à installer un gouvernement provisoire rebelle à l'intérieur du Nicaragua »* si cette action devait favoriser une décision favorable du Congrès pour le renouvellement de l'assistance officielle des Etats-Unis aux organisations antisandinistes. *« Si les congressistes américains ont besoin de cela,* a-t-il dit, *nous pouvons le faire. »* Mais il n'a pas caché que l'armée populaire sandiniste disposait d'une *« puissance de feu très supérieure à celle de la Contra »*.

Le colonel Bermudez (dont la présence à l'état-major de la FDN est l'une des raisons avancées par d'autres dirigeants antisandinistes, comme Eden Pastora, pour refuser une unité réclamée par Washington) était accompagné de trois « commandants » régionaux de la FDN et affirme contrôler *« quinze mille combattants »* organisés en petits commandos plus ou moins autonomes. Il a encore affirmé que onze seulement de ses cinquante « commandants » régionaux avaient appartenu à la garde de Somoza.

D'autre part, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche a déclaré mardi que l'administration Reagan envisage la possibilité de sanctions économiques et d'une rupture des relations avec Managua ainsi que de la reconnaissance d'un gouvernement nicaraguayen en exil *au cas où le Congrès refuserait* de voter les crédits d'aide aux guérilleros antisandinistes.

DIPLOMATIE

A WASHINGTON

M. Craxi apporte le soutien de l'Italie à l'initiative de défense stratégique de M. Reagan

De notre correspondant

Washington. — A une semaine de l'ouverture de nouvelles négociations avec l'URSS sur le contrôle des armements, un troisième allié européen des Etats-Unis, l'Italie, a apporté mardi 5 mars son soutien au programme américain de défense spatiale. Après Mme Thatcher et M. Kohl, M. Bettino Craxi a, en effet, *« assuré »* M. Reagan, qui le recevait à la Maison Blanche, de *« la pleine compréhension de l'Italie envers les objectifs du programme »* d'initiative de défense stratégique, et les deux hommes sont tombés d'accord, a indiqué le président américain, *« sur les grands bénéfices potentiels que cet effort de recherche peut apporter »*.

« Les objectifs de la politique américaine demeurent la défense et la paix, fondée sur un équilibre des forces. Le président m'a assuré que les mêmes objectifs seront poursuivis avec l'initiative de défense stratégique (...), dont nous tirerons un avantage mutuel », a ajouté de son côté M. Craxi. Ce dernier désire que son pays participe aux recherches américaines, et devait préciser ce mercredi la position italienne dans un discours prononcé devant le Congrès.

Dès mardi, cependant, les responsables américains montraient une évidente satisfaction en constatant que le front atlantique se resserrait à l'approche de l'ouverture des négociations de Genève, le 12 mars. Et aussi que la « guerre des étoiles » était beaucoup moins critiquée par l'Europe, y compris la France, qu'il y a quelques mois encore ; c'est d'ailleurs M. Craxi lui-même qui avait insisté sur la nécessité, pour l'alliance atlantique, de résister aux tentatives soviétiques de la diviser *en jouant sur* les différences de comportement à l'égard de l'initiative de défense stratégique.

Le président du conseil italien a complètement épousé la position de départ des Américains sur les futures négociations, en déclarant au cours d'une conférence de presse qu'il serait *« paradoxal d'abandonner la possibilité d'un accord sur ce qui existe* [les armes nucléaires stratégiques et de moyenne portée] *parce qu'un accord sur ce qui n'existe pas* [les armes spatiales] *serait beaucoup plus complexe »*.

Officiellement, en tout cas, l'Union soviétique estime au contraire qu'aucun accord n'est possible sur les armes offensives s'il n'en est pas trouvé sur les armes défensives. Les deux *« garanties »* que M. Craxi souhaiterait lui voir accorder (le respect du traité ABM et l'engagement américain — au demeurant acquis — de négocier avec elle un éventuel déploiement d'armes de défense spatiale) ne *changeraient rien aujourd'hui* à la position soviétique.

Cette concordance américano-italienne sur le contrôle des armements, ainsi que la volonté commune de fermeté des dirigeants américains et italiens sur les questions du terrorisme, ont conduit M. Reagan à parler d'un niveau de coopération entre les deux pays *« inégalé dans l'histoire »*. — B. G.

En visite à Tunis

M. DUMAS DOIT RENCONTRER M. ARAFAT

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, devait arriver à Tunis ce mercredi 6 mars dans la soirée, pour une visite de vingt-quatre heures au cours de laquelle il rencontrera, jeudi, le président *Bourguiba, le premier ministre,* M. Mohamed Mzali, ainsi que son collègue tunisien, M. Bej Caid Essebji.

Bien que Paris n'ait pas confirmé la nouvelle, on tenait par ailleurs pour acquis, à Tunis, que M. Dumas s'entretiendrait, jeudi matin, avec M. Arafat, président du conseil exécutif de l'OLP. Il devait, en outre, rencontrer M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe.

Sa visite fait suite à celle que le ministre des relations extérieures avait effectuée à Alger le 11 février et à Marrakech le 15, à l'occasion d'une prise générale de contact avec les *pays du Maghreb. Outre* le traditionnel examen des relations bilatérales et de la situation dans le bassin méditerranéen, les entretiens de M. Dumas à Tunis seront pour une part consacrés aux conséquences de l'élargissement prochain de la CEE à l'Espagne et au Portugal pour l'économie tunisienne. Celle-ci dépend notamment, pour son commerce extérieur, de ses exportations d'agrumes, d'huile d'olive, de vin et de textiles vers la Communauté, et ses dirigeants redoutent (comme les responsables marocains) l'effet de l'arrivée massive sur le marché européen des produits espagnols, dont plusieurs seront directement concurrents des leurs.

EUROPE

Belgique

Le Front démocratique francophone bruxellois est menacé de dislocation

De notre correspondant

Bruxelles. — Le Front démocratique des francophones (FDF), qui fut pendant les années 70 le plus grand parti bruxellois, paraît engagé sur la voie du déclin. Il vient en effet d'enregistrer le départ de deux de ses dirigeants « historiques » : le sénateur Serge Moureaux et le député Léon Defosset qui fut l'un des pères fondateurs du parti il y a vingt ans. Les deux hommes vont former, avec une trentaine d'autres « déçus » du FDF, le Rassemblement démocratique des Bruxellois, qui présentera des listes communes avec les socialistes aux prochaines élections.

Cette fois, il ne s'agit pas seulement d'une de ces petites querelles qui agitent périodiquement le monde politique belge : la dislocation désormais possible du FDF serait de nature à provoquer un rééquilibrage des forces, non seulement à Bruxelles mais dans toute la partie francophone du royaume. Elle faciliterait en tout cas les efforts des socialistes wallons qui visent à mettre sur pied un grand *« rassemblement progressiste »* dans le sud du pays.

Le FDF fut fondé en 1964, alors que venaient d'être adoptées les lois imposant le bilinguisme dans les administrations de la capitale. Celle-ci se voyait aussi emprisonnée dans un « carcan » qui lui interdisait toute expansion dans les communes avoisinantes rattachées administrativement à la Flandre, bien que la majorité de leur population fût francophone.

Des citoyens, venus du marxisme comme du libéralisme, se rassemblèrent alors au sein du FDF pour défendre Bruxelles et la francophonie contre l'*« impérialisme flamand »*. C'était la grande époque d'un parti qui avait reçu l'appui de l'ancien ministre des affaires étrangères socialiste, Paul-Henri Spaak, soudainement rallié à la cause du fédéralisme, ainsi que de sa fille Antoinette, qui devait, quelques années plus tard, accéder à la présidence du FDF.

Toutefois, l'audience du FDF a progressivement diminué. Alors qu'en 1978 il faisait encore élire onze députés et neuf sénateurs, il en est réduit à présent à quatre députés et cinq sénateurs. Les élections européennes de l'an dernier lui ont été particulièrement défavorables.

Les raisons de ce déclin sont multiples. En premier lieu, l'action du FDF n'a jamais réussi à modifier la situation de Bruxelles. Alors que la capitale devait devenir la « troisième région » du royaume avec ses institutions propres, Flamands et Wallons se sont, de plus ou moins bon gré, mis d'accord pour geler le problème de Bruxelles. Après plus de dix ans d'attente, les citoyens de la capitale semblent résignés face à une Flandre qui n'entend pas faire la moindre concession. En outre, les partis wallons, qu'il s'agisse des socialistes, des libéraux ou des sociaux-chrétiens, même s'ils brandissent parfois le drapeau fédéraliste, ne sont pas véritablement prêts à partir en guerre pour défendre la capitale.

D'autre part, les préoccupations de tous les Belges ont beaucoup changé depuis l'époque de la prospérité. A ce moment-là, ils pouvaient se payer le « luxe » des affrontements linguistiques. Ces querelles n'ont certes pas disparu, mais le souci essentiel pour chacun est désormais de défendre son niveau de vie et son emploi. Or l'une des faiblesses majeures du FDF, principalement axé sur les questions linguistiques, a toujours été de ne pas tenir sur le plan économique un langage cohérent et convaincant. Selon M. Moureaux, l'un des « rebelles », le FDF ne représente plus qu'*« un vague régional-poujadisme ancré dans le marais indéfinissable du centre où le goût du profit, l'égoïsme et le racisme ajoutent une coloration suspecte... »*.

La direction du FDF, ou ce qu'il en reste, s'efforce de prendre des contacts avec toutes les autres formations politiques en leur proposant une « sainte alliance » afin d'obtenir pour Bruxelles le statut régional dont elle est privée. L'avenir du FDF se présente cependant fort mal.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

La guigne africaine

(Suite de la première page.)

Enfin, les organisations régionales, en sommeil bureaucratique proche de la catalepsie, démontrent à qui mieux mieux leur impuissance. La solidarité continentale ne joue guère. Où a t-on vu, dans l'Afrique épargnée, réduire une dépense somptuaire ou renoncer à un investissement superflu ?

Au terme de dix années de crise, la famine est venue confirmer ce que chacun savait. Le bilan des indépendances est sombre. La plupart des Etats créés il y a un quart de siècle ne sont pas viables. Le sens civique est encore à naître dans beaucoup d'entre eux. Les recours possibles : Zorros justiciers comme le fut le capitaine Rawlings au Ghana, potions magiques marxistes ou socialistes, irruption sur la scène de militaires musclés, n'ont pas modifié sensiblement une situation tenant largement à la structure même de nations improvisées et fragiles. Enfin, les élites n'ont pas toujours rempli leur rôle. On a tant paradé dans les forums internationaux, tant banqueté dans les palais présidentiels, tant voyagé dans la première classe des Boeing, et pour cela tant pressuré le paysan au profit du fonctionnaire que le *« malgoverno »*, comme disent les Italiens, a fait des dommages parfois irréparables.

« La quintessence de la bêtise »

Au sud du Sahara, hormis le géant nigérian et l'Hercule sud-africain, une pléiade de nains fournit aux statistiques trente des quarante pays les plus pauvres de la planète. Comme dans *l'Internationale*, que quelques-uns ont d'ailleurs entonnée, ils avaient tous pris pour devise, avec l'aide obligeante du colonisateur : *« Nous ne sommes rien, soyons tout. »* D'où le démantèlement, qui apparaît aujourd'hui catastrophique, des grands ensembles coloniaux de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, au profit de petites constructions vacillant sur leurs bases à peine posées. *« Cicatrices indélébiles de l'histoire »*, pour M. Houphouët-Boigny, *« frontières intangibles »* désormais, les lignes toutes théoriques qui bornaient les tournées en brousse de Monsieur le gouverneur sont devenues plus sacrées que l'Oder et la Neisse.

Les grenouilles se sont très vite voulues aussi grosses que le bœuf colonial. A chaque « Etat », son université — étudier chez le voisin, quelle horreur ! — sa fonction publique, son armée, sa diplomatie. Quelques-uns, comme la Côte-d'Ivoire — elle-même aujourd'hui en grave difficulté — pouvaient supporter ces charges. Mais, dans les années 70, le premier choc pétrolier et la crise mondiale — suivis en Afrique d'une série de coups d'Etat « induits » — ont dispersé la flottille, et les gréements trop légers ont craqué dès le début de la tempête.

A quoi pouvait s'accrocher cette Afrique fragile et fragmentée ? Ses grands dirigeants « historiques » ont disparu ou sombré dans l'échec de leur gestion. Ce fut le cas de N'Krumah, au Ghana, père et chantre du panafricanisme, qui exaltait les « Etats unis » du continent mais ne savait pas tenir ses comptes. Ou encore du Tanzanien Julius Nyerere, le fameux « Mwalimu » — maître d'école — du « socialisme africain », aujourd'hui à la fois président d'une OUA en banqueroute et d'un pays en déconfiture. D'autres ont perdu tout bon sens en se fiant à des idéologies. Ainsi Sekou Touré, tel que Nixon, pour l'avoir reçu à la Maison Blanche, le présente dans un joli raccourci : *« C'était un homme chaleureux et charmant, mais aussi un marxiste convaincu qui essayait d'appliquer cette recette à la Guinée avec des résultats qui étaient à prévoir. »* (2).

A ces ravages du prêt-à-porter idéologique, il faut ajouter quelques paranoïas sans doute inévitables et des déviances pittoresques lorsqu'on n'a pas à les subir, dont la plus belle à ce jour, reste l'« Empire » centracain. Mais même ceux qui ont choisi le libéralisme économique oublient le plus souvent son volet politique, mettant au service d'un président déifié le parti unique, fausse épine dorsale de cet « Etat mou » dont parle l'économiste Gunnar Myrdal.

Comment l'OUA, rassemblement de souverainetés éclopées, aurait-elle pu remplir son immense mission ? De façon très révélatrice, elle a usé ses forces sur des problèmes accessoires et réussi le prodige de diviser gravement bon nombre d'Etats à peine viables à propos d'un Etat... en pointillé. L'affaire de la République arabe sahraouie — querelle maghrébine sans grand intérêt pour les Noirs — a mené l'Organisation au bord de l'effondrement. Le jeu en valait-il la chandelle ? *« Nous savons,* dit un jour le roi Hassan II, avec son inimitable sincérité rouée, à propos de la rivalité avec l'Algérie, qui est la toile de fond de toute l'affaire, *que tout cela, c'est vraiment la quintessence de la bêtise et doit se terminer au plus tôt pour le bien-être de nos deux peuples »*. En attendant, l'Afrique toute entière s'est ensablée dans cette chamaille.

Seule, dans cet ensemble affaibli, à disposer de la vraie puissance, la République sud-africaine a pu, au cours des dernières années, dicter sa paix à ses conditions. Déjà, en dépit de bien des tartarinades, elle avait avec de nombreux pays des rapports discrets. Forte de ses alliances, et d'abord du soutien américain, elle a démantelé l'an dernier la *« ligne de front »*. L'Angola et le Mozambique, épuisés par la guerre civile, ont mis leur marxisme dans leur poche pour passer les premiers compromis. Le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe sont à la discrétion du régime de l'apartheid.

Du même coup — et ce n'est pas l'aspect le moins douloureux de la guigne africaine — l'évolution interne en Afrique du sud commande largement le destin du continent. Si les cinq millions de blancs partagent enfin le pouvoir qu'ils confisquent, M. Kodjo est fondé à rêver de la relance d'un panafricanisme enfin sorti du verbiage. Mais on voit mal, dans un climat de tension et de guerre larvée, comment des Etats humiliés et appauvris pourraient *« s'organiser pour constituer une puissance avec laquelle le monde devra compter »*. Sans un grand dessein commun, il leur sera, en tout cas, aussi difficile de sortir de leur enfer qu'au riche de l'Evangile d'entrer en paradis.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(2) Richard Nixon, *Leaders*, Plon.

FRANCOPHONIE

A PARIS

Première réunion du Haut Conseil présidé par M. Mitterrand

Un discours du chef de l'Etat, président de droit du Haut Conseil de la francophonie, devait inaugurer, ce mercredi 6 mars après-midi, la première réunion de cet aréopage de vingt-huit personnalités, créé en mars 1984 à l'initiative de la France.

Cet organisme se veut moins une *« assemblée de sages »* ou la *« vitrine internationale de la francophonie »*, qu'un forum de professionnels proposant des *« projets concrets d'intérêt commun »* et surveillant ensuite leur réalisation. La composition (1) du Haut Conseil essaie de traduire cette ambition puisque, au lieu des dignitaires chenus habitués des réunions francophones, on y trouve, souvent nés après 1940, aussi bien une cinéaste antillaise, un chanteur camerounais, un écrivain marocain qu'un prix Nobel belge de chimie, des médecins, des journalistes, des universitaires, etc.

La politique n'est pas exclue pour autant puisque, outre M. Mitterrand, sont membres du Haut Conseil deux anciens présidents (MM. Helou, du Liban, et Senghor, du Sénégal), deux hommes politiques canadiens, un ministre vietnamien et un essayiste gaulliste français (Philippe de Saint-Robert).

« Cette chose un peu confuse »

M. Lévesque, premier ministre québécois, l'a bien compris ainsi, qui a choisi la veille des assises francophones de Paris pour déclarer qu'il fallait *« préciser cette chose un peu confuse qui s'appelle la francophonie »*. Ce sera précisément, dit-on à Paris, l'un des buts de la réunion de travail qu'auront, mercredi et jeudi, les membres du Haut Conseil. Les Français proposeront de mettre l'accent sur les projets de création audiovisuelle et cinématographique, des bibliothèques et de terminologie. A cet égard, le Commissariat général de la langue française vient d'annoncer que sera installé, en septembre 1985, un *« groupement* [mixte] *d'intérêt public de la terminologie et de la traduction »* destiné à prêter assistance aux entreprises désireuses de se doter d'une banque terminologique (2).

Le Haut Conseil se réunira tous les six mois pour faire le point des réalisations. Du côté français, une cinquantaine de hauts fonctionnaires de différents ministères seront chargés d'assurer le suivi de projets qui seront inscrits au budget dès 1986. A l'Elysée, on assure que les Français sont vraiment décidés, cette fois, *« à mettre le nez dans leurs retards »* en matière de coopération interfrancophone.

J.-P. P.-H.

(1) A la liste des membres du Haut Conseil publiée dans *le Monde* du 18 janvier, il convient d'ajouter notre confrère Jean-Louis Roy, directeur du quotidien montréalais *le Devoir*. D'autre part, c'est à la suite d'une confusion que nous avions annoncé que M. André Delehedde, député socialiste et secrétaire général de l'Association internationale des parlementaires de langue française, faisait partie du Haut Conseil.

(2) Tous renseignements à propos de ce GIP peuvent être obtenus auprès de M. Gérard Poirot, tél. (1) 544-41-30.

Une « loi 101 » à la française ?

Une ambassade de France dans une capitale francophone d'Afrique a reçu de la correspondance en anglais de la Compagnie d'assurance du commerce extérieur (COFACE). Des banques françaises correspondent entre elles en anglais ou répondent dans cette langue à des clients étrangers leur ayant écrit en français ; les télécommunications ont annoncé, par voie d'affiche, un *« graduate training programme »* organisé en français pour des titulaires de diplômes français ; un adolescent s'est tué en manipulant une arme de chasse d'un genre nouveau vendu avec un seul mode d'emploi en anglais ; un électricien a équipé tout un magasin en néon *cool white*, expression qu'il avait traduite par « rose pâle ».

On pourrait multiplier les exemples tragiques ou comiques. Certains pensent que la solution est la généralisation de l'enseignement bilingue franco-anglais. Certains autres estiment que si les jeunes Français doivent mettre les bouchées doubles dans l'apprentissage des idiomes étrangers en général, les Français — et les autres francophones — sont en droit d'attendre de la France qu'elle sauvegarde le rôle national et international d'une langue aujourd'hui utilisée de manière privilégiée par plus de quarante nations des cinq continents et dont le nombre de locuteurs réels, France comprise, est passé en un quart de siècle de moins de quatre-vingts millions à environ cent trente-cinq millions.

Le 31 décembre 1975, le Parlement avait adopté à l'unanimité une loi sur l'usage de la langue française proposée par deux élus de la majorité de l'époque, MM. Pierre Bas et Marc Lauriol. Mais une circulaire du 14 mars 1977, signée par M. Raymond Barre, alors premier ministre, avait limité le champ d'application d'un texte qui ne fut finalement guère respecté; d'où les utilisations abusives de l'anglais citées plus haut. M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, vient donc de présenter, au nom de son groupe parlementaire, *« une proposition de loi relative à l'emploi de la langue française »* qui sera discutée au printemps par l'Assemblée nationale.

Il ne s'agit point, comme d'aucuns l'ont craint, d'empêcher les Français d'utiliser les mots anglo-américains du type *look*, *cool* ou *clean* qui vont et viennent avec les modes, mais de permettre en France à tout Français (ou francophone) d'être servi, informé, distrait ou employé dans sa langue, surtout si c'est la seule qu'il connaît. Bref, il s'agit de *« donner à la France une loi 101 adaptée à ses besoins »*. Au Québec, la Charte de la langue française, ou loi 101, en dépit de quelques imperfections, a permis aux Canadiens français, depuis 1977, de refranciser dans une bonne mesure le visage linguistique de leur province.

La proposition de M. Sarre, qui rejoint d'ailleurs un projet de loi gouvernemental actuellement à l'étude au Commissariat général de la langue française, a reçu un accueil chaleureux d'intellectuels francophones de divers pays résidant en France, qui ont constaté que, *« pour la première fois, les Français ne craignent plus de prendre exemple à l'extérieur à propos de leur langue »*. Ce qui est plus inattendu, c'est que des intellectuels parisiens ont apporté clairement leur soutien à M. Sarre, tels les écrivains Frédéric Grendel ou Frédéricla Tristan (prix Goncourt 1983) ou encore Silvia Monfort. La comédienne, qui a avoué s'être intéressée pour la première fois de sa vie à une loi, a vivement souhaité que, comme la loi 101, le nouveau texte encourage *« la création de mots nouveaux, véritables signes de la vitalité d'une langue »*. A ceux qui se méfient des néologismes, elle a rappelé que Paul Claudel s'étant vu rayer par un correcteur un mot de son cru avec la mention : *« ce terme n'existe pas »*, l'avait réécrit en indiquant : *« Il existera. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

VINGT ANS APRÈS LA SIGNATURE DE LA PREMIÈRE ENTENTE

Succès et malentendus de la coopération culturelle franco-québécoise

De notre correspondant

Montréal. — Quelques mois avant l'Exposition universelle de Montréal en 1967, les Québécois avaient pu mesurer l'abîme d'ignorance — et d'indifférence — qui séparait la France de leur pays. La télévision avait diffusé un reportage dans lequel on demandait à des Français pris au hasard dans la rue ce qu'ils savaient du Québec. Pas un seul n'avait su dire où se trouvait ce pays au nom étrange que certains n'hésitèrent pas à placer quelque part en Amérique du Sud !

Depuis le 27 février 1965, date de la signature d'une « entente » entre la France et le Québec sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation, existait pourtant l'instrument d'une meilleure connaissance entre les deux peuples. Ce document, que l'on n'avait pas baptisé « accord » pour éviter des frictions avec Ottawa, visait à financer les échanges de chercheurs, de professeurs d'université et d'étudiants, en organisant des consultations sur les programmes scolaires et en multipliant les stages d'enseignants dans différentes disciplines. Le budget annuel total de cette opération s'élevait, à l'époque, à environ 2 millions de dollars (14 millions de francs d'aujourd'hui). Vingt ans plus tard, les ressources affectées à la coopération ont été multipliées par huit.

Passer à des choses concrètes

Un ancien haut fonctionnaire québécois, M. Jean-Paul L'Allier, rappelait récemment que Français et Québécois avaient, au départ, une vision assez différente de la coopération. M. L'Allier, qui participait à la deuxième réunion de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, le 2 juin 1966, se souvient d'avoir vu les hauts fonctionnaires français « *ouvrir leurs valises et nous proposer, comme ils le faisaient déjà au Cameroun, en Côte-d'Ivoire ou au Tchad, des projets de coopération qui n'étaient en fait rien d'autre que des projets d'assistance technique* ». Ce n'était pas exactement ce que souhaitaient et attendaient les Québécois.

Vingt ans plus tard, on fait ici un bilan plutôt positif d'une coopération qui a permis à plus de cinq mille universitaires des deux côtés de l'Atlantique de travailler ensemble et à plus de cinquante mille jeunes de dix-huit à trente-cinq ans d'effectuer des stages grâce à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) créé en 1968. Certains Québécois estiment cependant que « *le temps des retrouvailles est terminé* » et qu'il faut maintenant passer à des choses plus concrètes.

Pour M. Daniel Latouche, professeur de sciences politiques à l'université McGill de Montréal et ancien conseiller du premier ministre du Québec, M. Lévesque, « *il est grand temps de revoir un peu cette chasse gardée des missions et des échanges entre nos deux communautés universitaires. Un tel tourisme, si sympathique soit-il, est condamné à la marginalité* ». M. Latouche estime qu'il faut ouvrir cette coopération à beaucoup plus de monde pour créer « *au plus vite un réseau, des revues, des centres d'études, de la compétition* » pour permettre aux sciences sociales francophones de sortir de « *l'état pitoyable dans lequel elles se trouvent* ». La publication, en mai dernier, d'un magnifique ouvrage réalisé par des historiens français et québécois, *le Monde de Jacques Cartier*, ainsi que le lancement de la revue *Science et Médecine* sont des premiers pas dans cette direction.

Dans le dernier bilan sur la coopération bilatérale, le gouvernement québécois constate que « *les échanges de masse* (bourses d'étudiants, échange d'enseignants, etc.) *ont été presque totalement abandonnés* » au cours des dernières années. Paris et Québec souhaitent « *donner une nouvelle impulsion* » à ces échanges, compte tenu de leurs nouvelles priorités, en particulier le développement de la recherche dans les secteurs de l'informatique, de la microélectronique, de la biotechnologie, de la robotique, de l'environnement, etc.

Les deux gouvernements voudraient également donner un contenu économique aux échanges. *La France, par exemple*, souhaite vendre ses ordinateurs scolaires au Québec qui, « *en échange* », lui vendrait ses techniques en matière de distribution par câble.

Des préjugés tenaces

C'est là que les difficultés commencent. La vente, l'année dernière, *de 9 000 micro-ordinateurs scolaires* Max-20-E, conçus par Matra et fabriqués par une société québécoise, a donné lieu à une étonnante campagne de presse et à quelques péripéties rocambolesques. La technologie française était au centre du débat. Certains ont reproché au gouvernement québécois d'avoir choisi l'ordinateur pour des raisons sentimentales, sans se préoccuper de sa qualité, tandis que d'autres déploraient le préjugé tenace contre la technique française.

Le directeur du quotidien *la Presse*, M. Michel Roy, constate que ce préjugé a déjà empêché la France de vendre au Canada la Caravelle et l'Airbus. « *On en arrive aujourd'hui*, dit-il, *à l'aberration suivante : les Québécois acceptent d'acheter le modèle Alliance de Renault parce qu'il est fabriqué aux Etats-Unis !* »

A ce préjugé contre la technologie française correspond chez les Français un autre préjugé qui gêne considérablement la vente des produits culturels québécois en France. Si la chanson québécoise passe bien en France, ce n'est pas le cas du livre et du cinéma, qui, selon l'écrivain Michel Tremblay, sont victimes du « *paternalisme* » des Français à l'égard du Québec. « *Les Français*, dit-il, *veulent du folklore. Ils n'ont pas envie de connaître la culture québécoise. N'importe quel écrivain français est distribué dans nos librairies, alors que nos livres ne vont même pas jusqu'en France.* » Et ce n'est pas faute d'avoir essayé !

La situation est identique dans le domaine de la télévision et du doublage. Le Québec achète chaque année deux mille cinq cents heures d'émissions françaises, qui sont intégralement diffusées sur une chaîne spéciale TVFQ-99. Les trois autres chaînes francophones du Québec diffusent également des émissions produites en France. En contrepartie, la France achète en tout et pour tout une centaine d'heures d'émissions québécoises, qui ne sont même pas toutes diffusées.

« *Mes interlocuteurs français m'ont dit que l'accent québécois passait mal en France*, affirme M. Gilles Vinet, vice-président de la chaîne privée Télé-Métropole. *C'est sans doute vrai à Paris, mais pas nécessairement en province. Nous devons chercher des complicités en dehors de Paris, comme nous l'avons fait en Bretagne, en diffusant sur FR-3, en mai dernier, notre journal télévisé quotidien.* »

Le Syndicat des acteurs français évoque également le « *problème de l'accent* » pour monopoliser à son profit le doublage des films et des feuilletons américains. M. Vinet trouve « *anormal qu'aucune production américaine ne puisse être doublée à Montréal avant d'être envoyée en France, d'autant plus que nous avons des comédiens capables de faire du doublage en français international* ».

Michel Tremblay, qui vient d'obtenir le prix Québec-Paris pour ses deux derniers romans (*Des nouvelles d'Edouard*, et *la Duchesse et le Roturier* aux éditions Grasset), prend les choses avec philosophie. « *Quand on vient d'une petite culture*, dit-il, *c'est difficile d'imposer ses produits à une grande culture. C'est à nous de mettre le holà à cette situation, même si c'est difficile.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

PUY-DE-DOME

M. Giscard d'Estaing : l'Auvergne en attendant la France

De notre envoyée spéciale

Clermont-Ferrand. – M. Giscard d'Estaing ne semble jamais aussi sérieux que lorsqu'il s'amuse... à choisir, sur le petit marché de la Glacière à Clermont-Ferrand, un saint-nectaire, à déguster le verre de chanturgue que lui offre un garagiste très fier de la production de ses quelques pieds de vigne, à troubler une jeune femme en la complimentant sur la qualité de son discours de bienvenue. Il prend plaisir à ces rencontres avec les électeurs du « cœur » de la France. Il s'amuse, mais n'en mène pas moins avec détermination son combat dans une Auvergne à laquelle il se veut attaché, et dont il aime faire découvrir les secrets, conter l'histoire, de Vercingétorix à la reine Margot.

Depuis trois ans, les Auvergnats se sont habitués à revoir sur leurs routes l'ancien président de la République : en campagne au mois de février et mars 1982 pour conquérir le siège de conseiller général du nouveau canton de Chamalières, en campagne au moins de septembre 1984 pour retrouver son siège de député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, en campagne encore pour renouveler son mandat de conseiller général.

M. Giscard d'Estaing est assuré *d'une réélection « confortable »*. S'il s'intéresse plus particulièrement à son canton cette semaine, il a consacré, auparavant, son temps et ses efforts aux autres candidats de l'union de l'opposition qu'il est allé soutenir aux quatre coins du département. Car l'enjeu est là : enlever sept cantons à la gauche pour mettre fin à la *« domination socialiste »* sur le Puy-de-Dôme qui, comme il le souligne, dans son journal, dure depuis la Libération avec une *« brève »* interruption de 1973 à 1976. Aussi et surtout, inverser le rapport des forces au sein du conseil régional, exercer la présidence, pour *« redresser la situation de l'Auvergne en attendant de pouvoir redresser la situation de la France »*.



L'heure de la traite

Cet après-midi-là, c'est Cunlhat qui l'accueille. Cunlhat où se présente, face au conseiller général socialiste sortant, M. Jean Fargette. En coup de vent, l'ancien président de la République passe à son secrétariat de la rue Blatin, à Clermond-Ferrand. Des bureaux modernes, encore un peu vides, ont été aménagés dans son ancienne permanence de candidat à la députation. Une moquette verte ; verte comme les monts d'Auvergne, verte comme le costume de tweed que porte « l'élu » du Puy-de-Dôme ; des murs beiges et deux grandes photos : M. Giscard d'Estaing, en habit, s'inclinant devant Georges Pompidou sous le regard attentif du général de Gaulle ; M. Giscard d'Estaing discutant, décontracté, avec John Kennedy. Mais aussi, tache de couleur plus vive, une affiche « rétro » sur laquelle une jeune femme en tenue légère vante les mérites du pneu Michelin, *« le seul s'adaptant à la roue de la fortune »*.

Il n'attend pas son chauffeur, qui le suit ou le précède plus souvent qu'il ne le conduit et prend la route, en refusant, une fois de plus, d'obtempérer à la voix enregistrée qui lui conseille de boucler sa ceinture de sécurité. A Cunlhat, le candidat l'accueille chez lui et présente toute sa petite famille : sa femme qui s'affaire et prépare les jus de fruits et quatre de ses cinq enfants. M. Giscard d'Estaing s'inquiète : à cette réunion électorale prévue en fin d'après-midi, à l'heure de la traite, y aura-t-il du monde ? Quelques instants plus tard, il est rassuré. Dans la petite salle des fêtes, se pressent plus de trois cents personnes. Les vaches attendront. Sur la scène, les élus prennent place devant l'affiche de la campagne présidentielle de 1974 : « Giscard » avec sa fille cadette, celle-là, justement, qui a choisi la carrière de vétérinaire, comme le candidat, M. Fargette. Chacun y va de son discours. L'ancien chef de l'Etat dénonce l'augmentation des impôts et du chômage dont les *« dirigeants ne parlent pas assez »*, évoque les difficultés de l'artisanat et des petites entreprises et ces *« faillites qui se font sans bruit »* mais *« entraînent le retrait de la vie dans nos campagnes »*. Il parle de la relance nécessaire du batiment, du *« péril »* dans lequel de trouve l'agriculture. Il n'oublie jamais de dire *« un mot sur la France »* qui *« a voté socialiste – c'était son droit – mais voit aujourd'hui les résultats. Les deux tiers des Français, toutes catégories confondues, se disent insatisfaits. Et que fait-on quand on n'est pas satisfait d'une situation ? On la change. Commençons par faire le travail dans le Puy-de-Dôme »*, recommande M. Giscard d'Estaing, qui, cette fois encore, plaide pour *« l'union »*. *« Les malheurs de la France viennent tous de la même cause : la désunion, un mal national mais qui se guérit »*, dit-il. Bientôt, chacun joue des coudes pour se rapprocher du *« président »* et « trinquer » avec lui. Il fait déjà nuit quand M. Giscard d'Estaing reprend la route après les ultimes conseils au candidat.

Le lendemain, sur la place du marché de la Glacière, il accompagne M. René Paput. Sur les murs voisinent les affiches de M. Paput, candidat de l'opposition – *« Aujourd'hui le Puy-de-Dôme, demain la France »*, – de son challenger, M. Roger Quilliot – *« l'expérience, la compétence, la présence »* – et d'un Jean-Marie Le Pen bâillonné parce qu'il *« dit la vérité »*. M. Giscard d'Estaing se penche sur la partie d'échecs qu'ont engagée les deux jeunes vendeurs de bonbons, écoute les plaintes du boucher qui, faute d'arrivée d'électricité, a bien des soucis, en été, avec ses accumulateurs. Le marchand de tissu, lui, a perdu sa « place » au marché de Chamalières. Est-ce que *« Monsieur Giscard »* ne pourrait pas l'aider à la retrouver ? Avant de s'engouffrer dans le café que tiennent la nièce et le neveu de René Paput, encore un petit salut au facteur et quelques mots en aparté avec ce vieux Clermontois qui trouve que, décidément, il y bien trop d'immigrés en France.

Derrière le comptoir au milieu des bouteilles trône la photo du « père Johannet », ce personnage de paysan auvergnat que René Paput a inventé il y a plus de trente ans sur les ondes de Radio-Auvergne. Aujourd'hui, il est à la retraite, mais il continue d'animer les fêtes des clubs de troisième âge. Il n'est pas peu fier de ses talents de *« conteur d'histoires »*. Un dernier verre, une dernière petite fille à embrasser et *« Monsieur Giscard »* repart. Ce soir, il sera l'invité du Rotary-Club pour un dîner « habillé ». Peut-être profitera-t-il de quelques instants de liberté pour relire la préface de l'édition de poche de *Deux Français sur trois*, qui devrait sortir au printemps prochain. Au centre de cette préface, un plaidoyer en faveur de l'union, cette union qui ne doit pas être conçue comme une *« tactique pour gagner »* mais comme la seule *« attitude »* possible pour réduire le *« risque d'ingouvernabilité »* de la France. Mais c'est là, déjà, une autre histoire qui dépasse les frontières de l'Auvergne.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Quilliot : effacer une défaite

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – M. Valéry Giscard d'Estaing, pour l'opposition, et M. Roger Quilliot pour la majorité, sont les figures de proue des élections cantonales dans le Puy-de-Dôme. L'ancien président de la République entend renouveler le mandat acquis sur le canton de Chamalières le 14 mars 1982, dès le premier tour, avec 72 % des voix. Il effectuait alors sans aucune difficulté son retour au sein de l'assemblée départementale, qu'il avait déjà fréquentée de 1958 à 1974, au titre de conseiller général du canton de Rochefort-Montagne.

La présence de M. Roger Quilliot dans la bataille a été, elle, annoncée plus tardivement. Après réflexion, le sénateur et maire de Clermont-Ferrand, ancien ministre de l'urbanisme et du logement dans le gouvernement Mauroy, a décidé de partir à la conquête du canton de Clermont-Nord-Ouest, détenu par un fidèle de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. René Paput. Il s'agit pour M. Roger Quilliot d'effacer une défaite dont il avait conçu une forte amertume. Le 25 mars 1979, en effet, l'adversaire qu'il va retrouver sur un canton remodelé depuis pour créer celui de Chamalières l'avait battu de 540 voix au deuxième tour. M. Quilliot avait attribué son échec à des défaillances dans le report des voix communistes.

Au-delà de la volonté de l'ancien ministre de tirer un trait sur l'une des seules déconvenues de sa carrière politique en Auvergne – la nouvelle physionomie du territoire électoral visé lui est favorable puisque Chamalières a « disparu », – cette candidature a donné un coup de fouet aux militants socialistes réellement « secoués » par le net succès de M. Giscard d'Estaing lors de l'élection législative partielle du 23 septembre 1984. Cette phase de pessimisme a duré plusieurs semaines. Elle s'est traduite dans les rangs du PS par des pronostics alarmistes sur les prochaines cantonales. Ces inquiétudes semblent quelque peu dissipées. Une militante indique : *« La candidature de Roger Quilliot nous redonne le moral. »*

La perspective d'un changement politique au conseil général est un scénario qui n'est donc plus envisagé – et encore sans affirmations péremptoires – que par les membres de l'Union républicaine d'opposition (fortement dominée par l'UDF) qui détiennent 24 sièges, contre 34 au Parti socialiste et 3 au Parti communiste. Trente cantons sont renouvelables, dix-huit appartiennent au PS, un au PC, 11 à l'URO. Le calcul est simple : l'opposition doit prendre sept cantons à la gauche pour enlever la direction de l'assemblée départementale à M. Arsène Boulay (PS), président depuis 1976 après l'avoir été de 1970 à 1973.

Dans le département, l'opposition « s'offre » deux primaires : dans le canton de Thiers, où, face à M. Maurice Adevah-Poeuf, député, maire (PS), on trouve M. Jean-Pierre Billard pour l'UDF et M. Bernard Barbazange pour le RPR, et dans celui de Riom-Est, où le RPR présente M. Noël Bellet et l'UDF M. Claude Liebermann (UDF-CDS). Plus insolite, la campagne voyante d'un jeune membre du Parti radical, M. Gilles-Jean Portejoie, « candidat pirate » à Clermont-Ferrand - Sud-Ouest, exclu du même coup de l'UDF pour oser prétendre : *« La vraie opposition, c'est moi. »*

Etant donné l'équilibre des forces au conseil général, il faudrait une sérieuse avancée des amis de M. Giscard d'Estaing pour provoquer un renversement de tendance dont les effets se feraient sentir sur l'ensemble de la vie politique régionale. Le conseil général du Puy-de-Dôme est le seul de la région à être dominé par la majorité présidentielle, celui de l'Allier ayant rejoint ceux du Cantal et de la Haute-Loire dans le camp de l'opposition à la faveur de la cantonale partielle de Hérisson le 7 octobre 1984. (A dire vrai, l'opposition en avait déjà pris le contrôle, mais au bénéfice de l'âge seulement.) Mais, malgré cette situation, le conseil régional « appartient » depuis 1977 à la gauche.

Comme dans beaucoup d'autres départements, la grande interrogation concerne la mobilisation de l'électorat de gauche. Lors de la législative partielle favorable à M. Giscard d'Estaing, la candidate socialiste en avait pâti. Pour l'heure, la fédération du PCF – marquée par le poids des rénovateurs à sa tête – s'en tient à la position nationale qui consiste à privilégier exclusivement le premier tour.

LLIBERT TARRAGO.

VAR

Entre l'opposition et l'extrême droite la porte des négociations est grande ouverte

De notre correspondant régional

Toulon. – *« Le plus vieux département socialiste de France, c'est le nôtre. Le premier département libéral, demain, ce sera le Var. »* A l'exemple de M. François Léotard, le député (PR) et maire de Fréjus, l'opposition considère comme un fait – presque – acquis la victoire sur la gauche dans le Var. Le sénateur socialiste et ancien maire de Draguignan, M. Edouard Soldani, qui préside le conseil général depuis près de trente ans, avait lui-même pressenti l'éventualité d'un changement de majorité. *« Si je tombe* – avait-il déclaré en février 1984, à la veille des élections municipales partielles dans son fief dracenois, – *le maire de Toulon pourrait demain s'emparer du conseil général... »* M. Soldani est tombé et le maire (PR) de Toulon, M. Maurice Arreckx, soixante-sept ans, se tient prêt en effet à lui succéder à la tête de l'assemblée départementale (1). L'opposition contrôle vingt-quatre des trente-sept communes de plus de 3 500 habitants. Au sein du conseil général sortant, elle dispose de 17 sièges contre 24 à la gauche (18 PS et apparentés, 6 PC).

A droite, la possibilité d'une victoire a suscité un foisonnement de candidatures. Les responsables des partis de l'opposition ont dû finalement se résoudre à l'organisation de onze primaires. Le Front national en profitera-t-il ? Sur l'ensemble du département, le parti de M. Le Pen a recueilli aux dernières élections européennes 19,96 % des suffrages exprimés contre 40,28 % à la liste UDF-RPR. Mais il a largement dépassé cette moyenne à Toulon et dans la plupart des grandes villes du littoral détenues par l'opposition (27,78 % dans le canton de Toulon V ; 25,43 % à Saint-Raphaël ; 24,29 % à Fréjus, ou encore 22,06 % à Hyères). Ces résultats l'ont conduit à se proclamer sans complexe sur ses affiches *« le premier parti du Var »*.

L'extrême droite n'a pas seulement détourné une importante fraction des électeurs habituels de l'opposition. Elle lui a pris aussi des militants, comme par exemple dans le deuxième canton de Toulon, au détriment du RPR. Les maires de Saint-Tropez et de La Seyne-sur-Mer sont d'autre part concurrencés par deux de leurs colistiers passés chez M. Le Pen, et auxquels ils ont en vain retiré leurs délégations d'adjoints. Parmi les candidats du Front national figurent également d'autres transfuges récents des formations de l'opposition comme M. Jean Canavaggia, ancien directeur de cabinet du maire de Toulon, ex-UDF, candidat dans le canton de La Valette, MM. Bernard Carlès (Le Luc), Jean-Claude Maître (Six-Fours) et Mme Chantal Cicoletta (Hyères), tous trois anciens adhérents du RPR.

Un ami de trente-cinq ans

Le secrétaire départemental du Front national, M. Bernard Mamy, espère remporter *« au moins quatre cantons »*. *« Ami de trente-cinq ans »* de M. Le Pen, cet ancien conseiller général activiste d'Alger s'est lui-même réservé le canton le plus favorable à l'extrême droite. Il est en effet candidat à Toulon-V qui comprend les quartiers à forte population maghrébine de la basse ville, où, affirme-t-il, *« on est en train de créer un second Beyrouth »*. Ses chances paraissent sérieuses d'inquiéter le conseiller général sortant (CDS) et candidat unique de l'opposition, M. Marcel Massi, connu pour sa modération à l'égard du problème de l'immigration.

Le Front national s'estime par ailleurs bien placé dans les cantons de Toulon-II, d'Ollioules et de La Valette. S'ils n'ont conclu avec lui aucun accord avant le premier tour, les responsables de l'opposition ont du moins laissé grande ouverte la porte des négociations entre les deux tours. M. Arreckx, pour sa part, n'a pas vu malice à recevoir dans son cabinet M. Le Pen lors du passage de celui-ci à Toulon le 21 février. Là où d'autres évoquent prudemment l'éventualité d'un « retrait » des candidats de l'opposition en faveur de ceux du Front national arrivés en tête, le maire de Toulon, lui, n'hésite pas à parler de *« désistement »*. *« Si dans un canton,* répond en écho le maire RPR de Saint-Raphaël, M. René-Georges Laurin, *il faut choisir entre un candidat de gauche et un autre du Front national, nous appellerons probablement à voter pour le Front national. »*

GUY PORTE.

(1) Le groupe UDF est le plus important au sein de l'opposition. La première vice-présidence reviendrait au maire RPR de Saint-Raphaël, M. René-Georges Laurin.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

A LYON

M. Marchais dénonce «ceux qui comptent tirer profit du repoussoir de l'extrême droite»

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Georges Marchais a pris la parole mardi 5 mars à Lyon, devant un millier de personnes, au cours d'une réunion publique organisée à la Bourse du travail pour soutenir les candidats du PCF aux élections cantonales. Le secrétaire général du PCF a fait connaître la position de son parti à propos d'un éventuel référendum sur les questions européennes.

«Élargir le Marché commun à l'Espagne et au Portugal, a dit M. Marchais, *serait porter un coup sévère et, dans plusieurs secteurs, fatal à notre industrie et à notre agriculture.»* Quant à l'hypothèse d'un développement de la monnaie européenne, l'ECU, M. Marchais considère que cette monnaie *«sert à exporter plus de capitaux, à importer plus de marchandises, notamment en provenance de RFA, à préserver les privilèges du dollar»*.

A propos de la substitution de la règle de la majorité à celle de l'unanimité, M. Marchais a indiqué : *«Ce serait décider d'abandonner délibérément la souveraineté politique, économique, militaire de la France, d'en faire une nation vassale au sein d'un ensemble européen intégré, dominé par les forces réactionnaires étroitement alliées aux Etats-Unis.»* Pour le secrétaire général du PCF, *«l'élection d'un président de cette Europe supranationale au suffrage universel s'intégrerait pleinement dans un tel projet»*.

M. Marchais a été très applaudi lorsqu'il a confirmé son refus de participer à un débat télévisé avec, notamment, M. Jean-Marie Le Pen, dimanche prochain sur Antenne 2. L'évocation de l'extrême droite a paru mobiliser les militants présents à Lyon. L'analyse du dirigeant communiste n'épargne pas les socialistes. *«Tout le monde sait bien, en effet*, a-t-il dit, *que certains comptent tirer profit, à des fins électoralistes, du repoussoir que constitue l'extrême droite. Tout le monde sait bien, également, que d'autres voient cette percée de Le Pen d'un bon œil, parce qu'ils espèrent, demain, rassembler les voix qui se sont portées sur lui. Toutes ces combinaisons sont sordides, et elles sont dangereuses.»*

Selon M. Marchais, *«quand le Parti communiste s'affaiblit, ce sont toutes les valeurs démocratiques et progressistes qui reculent dans la société»*. *«Voyez*, a-t-il dit, *comment le racisme relève la tête. Voyez comment les thèmes colonialistes refleurissent à propos de la Nouvelle-Calédonie. Et ce Le Pen se fixe, maintenant, pour objectif de réunir plus de suffrages autour de son groupe fascisant que le PCF ! Allons-nous, allez-vous, laisser faire ? C'est une pente dangereuse. Il ne faut surtout pas y glisser.»*

C. R.

Propos et débats

M. Jospin : sans vergogne

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé, affirmé, mardi 5 mars à Châtellerault, qu'à droite, «ça bouge, non seulement ça glisse, mais, je vous le dit, ça crochète». «La droite, *a-t-il souligné,* espérait qu'il suffisait d'entretenir, charger puis chevaucher le mouvement de mécontentement pour gagner tranquillement (...) en additionnant simplement, sans vergogne, la droite classique et l'extrême-droite renaissante.» *A propos de l'insécurité, M. Jospin a noté :* «L'exploitation par la droite a alimenté la boutique du voisin qui vendait les mêmes produits, mais avec plus de clinquant.»

M. Bérégovoy : rude épreuve

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, mardi 5 mars, au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) : «Les élections locales, *c'est une tradition de la Vᵉ République,* sont toujours une rude épreuve pour le pouvoir en place. Raison de plus pour serrer les coudes, mobiliser les volontés, et bien faire comprendre ce qui sépare une politique de gauche d'une politique de droite.»

A propos des questions économiques, il a affirmé : «Quand je vois des responsables qui se prétendent experts, s'opposer à la croissance, je me dis que le bon sens n'est pas de leur côté. On mesure aujourd'hui les conséquences d'une faible croissance supérieure pourtant à la croissance zéro, tant vantée hier par ceux qui n'ont jamais souffert du chômage.»

M. Toubon : un acompte

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a estimé, mardi 5 mars à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), que les élections cantonales représenteront «un acompte sur la victoire de l'opposition pour le printemps de 1986». *A ce propos, il a jugé que* «pour la victoire décisive de l'opposition *[il faut]* conclure rapidement un accord entre le RPR et l'UDF qui fixe les règles du futur combat électoral, quel que soit le mode de scrutin».

M. Toubon a encore estimé que «la gauche avait écorné, entamé et fait reculer les acquis sociaux de la Vᵉ République, doublé le chômage et entraîné l'économie dans une période de stagnation». *Pour l'après 1986, il a déclaré :* «il ne faudra pas mettre à Matignon un catalogue de la Redoute et obtenir en quarante-huit heures les articles commandés».

M. Bariani : en aucun cas

M. Didier Bariani, membre du bureau politique de l'UDF, ancien président du Parti radical, nous a déclaré, mardi 5 mars : «Les responsables de l'UDF et du RPR devraient se concerter d'ici la fin de la première semaine, afin de définir une attitude et une expression commune au soir (...) du premier tour (...). Il faut que l'opposition républicaine convienne de n'appeler en aucun cas, ni sur le plan local ni sur le plan national, à voter pour un candidat d'extrême-droite, et lorsque qu'il y a primaire en son sein, de maintenir son candidat le mieux placé en engageant une campagne d'union déterminée pour le second tour. C'est en faisant face à l'extrême-droite que nous serons crédibles.»

M. Barrot : tendance marxiste

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a déclaré, mardi 5 mars à Lille, que les élections cantonales «qui seront brillantes dès dimanche, seront le troisième coup de semonce, avant le lever de rideau» *des élections législatives de 1986.* «Le socialisme, *a ajouté M. Barrot,* restera imprégné de tendance marxiste tant qu'il n'aura pas subi de défaite complète.»

M. Stasi : la civilisation

M. Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne, a estimé, mardi 5 mars, lors d'un déjeuner-débat, que l'arrivée de la gauche au pouvoir aura marqué la fin des idéologies arrogantes et ambitieuses qui voulaient changer le monde sans prendre la peine de la comprendre». *Pour M. Stasi :* «L'effondrement de l'idéologie socialiste *«représente»* un pas important de la démocratie française vers une plus grande maturité.» «Nous sortons du Moyen Age politique, *a-t-il souligné,* pour entrer, dans les années qui viennent, vers une civilisation du débat politique, qui ne sera plus jamais un affrontement entre idéologies, à condition que nous ne remplacions pas l'idéologie socialiste par l'idéologie libérale.»

LE FRONT NATIONAL EST DÉSORMAIS ENRACINÉ PRESQUE PARTOUT

La troisième victoire de M. Le Pen

Gouverner avec Le Pen ? Que les états-majors du RPR et de l'UDF soient amenés à se poser la question confirme à quel point la progression du Front national constitue le phénomène politique le plus important depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Après son spectaculaire succès aux élections européennes, M. Jean-Marie Le Pen avait déjà remporté une deuxième victoire en obligeant la droite parlementaire à se déterminer par rapport à lui et, de surenchères en surenchères, à déplacer vers l'extrême droite son centre de gravité. Avant même les élections cantonales, le président du Front national peut se prévaloir d'une troisième victoire : même si sa formation n'est pas représentée dans chacun des cantons à pourvoir, comme il l'avait souhaité en novembre, elle l'est assez largement pour que son enracinement dans le terreau national ne puisse plus faire aucun doute.

Par la diversité de leurs origines, politiques, sociales, culturelles, professionnelles, les mille quatre cent cinquante-six candidats du Front national illustrent ce syncrétisme idéologique dont M. Le Pen est devenu le catalyseur en ralliant à lui, pêle-mêle, monarchistes et nationalistes révolutionnaires, catholiques intégristes et néo-poujadistes, anciens de l'OAS et nostalgiques du pétainisme, déçus du socialisme ou du communisme et transfuges du RPR ou de l'UDF, sans parler, tout bonnement, des citoyens convaincus par le simplisme de ses thèses sur l'immigration et l'insécurité.

Le caractère hétéroclite de ce fourre-tout idéologique apparaîtra peut-être un jour difficile à gérer, dans le fonctionnement du mouvement, mais, pour le moment, la dynamique est telle que le Front national aspire à conquérir le pouvoir pour son propre compte et non plus à servir de force d'appoint aux formations de l'opposition parlementaire. Dans l'entourage de M. Le Pen on affirme, au demeurant, que l'ostracisme manifesté depuis peu par l'état-major du RPR n'est pas suivi par les candidats du mouvement chiraquien sur le terrain.

Plusieurs prises de position accréditent ce point de vue. Dans une interview publiée mercredi 6 mars par *le Matin de Paris*, le délégué national du RPR à la formation, M. Gérard Ecorcheville, candidat à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), se désolidarise implicitement de son secrétaire général, M. Jacques Toubon, qui affirmait, la semaine dernière, qu'à choisir, au second tour, entre un candidat socialiste et un candidat du Front national il préférerait, à tout prendre, faire élire le premier — en maintenant le candidat RPR — pour faire barrage à l'extrême droite. Ce proche de M. Charles Pasqua déclare, en effet : *«Le Front national fait partie de l'opposition. Jusqu'à présent il y avait à gauche un accord de désistement automatique que les socialistes et les communistes appelaient* «disciplisne républicaine». *Je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas de* «discipline nationale et républicaine» *à droite.»*

Les considérations locales risquent de prendre le pas sur les consignes des états-majors, tant à l'UDF qu'au RPR. C'est ainsi que dans le Var, notamment, le maire de Toulon, M. Maurice Arreckx, député (UDF-PR), retient ouvertement l'éventualité de désistements en faveur du Front national, tout comme le maire RPR de Saint-Raphaël fait savoir qu'à choisir entre un candidat de gauche et un représentant de M. Le Pen il appellerait sans doute à voter pour ce dernier (*lire le reportage de notre correspondant régional*).

Le parti *«national, social, populaire»* de M. Le Pen qui revendique aujourd'hui 50 000 adhérents — soit 20 000 de plus qu'au printemps 1984 — s'apprête donc à engranger les bénéfices du travail d'implantation accompli par ses militants, très actifs en province, et d'une campagne électorale commencée bien avant les autres partis, au lendemain même du scrutin européen. Dans leur enthousiasme les dirigeants du Front national comparent l'écho rencontré par leur chef de file à la vague électorale provoquée par le retour du général de Gaulle en 1958. Les résultats du premier tour des élections cantonales permettront de mesurer exactement, pour la première fois, l'ampleur locale de cet élan.

La «remise en ordre de la France»

Jusqu'à présent, M. Le Pen lui-même s'est borné à entretenir le courant qui le porte, mais une nouvelle phase d'action est en cours de préparation dans la perspective des élections législatives de 1986. Le Front national veut affirmer et enrichir son programme. Quatorze commissions ont été installées (agriculture, industrie agro-alimentaire, commerce et artisanat, commerce extérieur et redéploiement industriel, défense et protection civile, problèmes économiques et sociaux, enseignement, institutions, immigration, sécurité et justice, jeunesse et sports, santé, affaires étrangères, affaires culturelles).

Leurs travaux sont coordonnés par un professeur de japonais, M. Bruno Gollnisch, doyen de la faculté des langues de Lyon. Il s'agit de peaufiner et, au besoin, de limer un peu, afin de le rendre moins agressif, le projet de société esquissé par M. Le Pen depuis la création du Front national, en 1972, et dont l'objectif est clair : *«la remise en ordre de la France»*. La dénonciation de l'immigration et l'exploitation de la psychose sécuritaire, qui ont assuré l'émergence électorale du Front national, ne représentent, en effet, que la surface d'un profond dessein analogue au projet de «Révolution nationale» caressé par Philippe Pétain en 1940. Et c'est justement à la teneur de ce dessein que commencent à se référer les principaux porte-parole nationaux du RPR, après plusieurs dirigeants de l'UDF, pour se démarquer des orientations idéologiques qui l'inspirent.

Le débat ne fait que débuter parce que, jusqu'à présent, la participation du Front national aux affaires publiques n'appartenait pas au domaine du possible. Dès lors que cette perspective devient plausible chacun se préoccupe de mieux connaître M. Le Pen. Et que découvre-t-on, derrière les slogans démagogiques ? Un vrai projet de société dont l'exposé, tel qu'il a été présenté par le chef de file de l'extrême droite dans son propre ouvrage *les Français d'abord*, paru il y a un an, fournit mille arguments à ceux de ses adversaires qui soutiennent que l'ordre français selon Le Pen, ce serait une démocratie parlementaire formelle conduite par un président-guide ; une République très élitiste, régentée suivant les règles de la morale catholique intégriste ; une société discriminatoire à l'encontre des étrangers ; une société capitaliste libérale pour les principaux agents économiques... sauf pour les syndiqués dont la liberté de revendication serait soumise à la tutelle d'une justice épurée ; un régime autoritaire, militariste, volontiers belliciste vis-à-vis des «Barbares», etc.

La seule façon pour l'opposition libérale de se démarquer vraiment des fondements idéologiques de la démarche opportuniste du chef de l'extrême droite consisterait sans doute à déplacer le débat sur ce terrain et à lui opposer un autre projet de société. A supposer que les états-majors du RPR et de l'UDF veuillent réellement pousser jusque-là leur entreprise de clarification, se battre sur deux fronts à la fois, et qu'ils parviennent à imposer cette ligne à leur base, toute la question serait de savoir s'ils auraient les moyens de procéder eux-mêmes, avant l'échéance législative, à un *aggiornamento* assez convaincant pour capter à leur profit un besoin irrationnel de renouveau politique dont bénéficie M. Le Pen.

ALAIN ROLLAT.

M. Romain Marie et le Bon Samaritain

M. Romain Marie, président des comités Chrétienté-solidarité et de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF), élu sur la liste de M. Le Pen à l'Assemblée européenne, justifie en ces termes, dans le *numéro 29* de l'organe du Front national, les positions de l'extrême droite à l'encontre des immigrés : *«Que se serait-il passé si le Bon Samaritain avait eu à se pencher le long de la route sur plusieurs centaines de laissés-pour-compte par les voleurs ? Très rapidement il n'aurait plus eu ni huile ni vin à verser sur les plaies. Or, c'est un peu à cette image que nous fait penser l'actuel processus qui affecte le phénomène de l'immigration. Pendant des siècles la France a accueilli, digéré, absorbé, sans xénophobie, des minorités étrangères. Aujourd'hui, il risque d'en être comme du Bon Samaritain sur une route parsemée de miséreux. Même si nous recevions chez nous deux, cinq, dix ou cinquante fois plus de ressortissants des pays du tiers-monde, cela ne réglerait fondamentalement rien pour ce dernier. En revanche, ce qui ne manquerait pas de se produire, c'est la tiers-mondisation de la France ? (...) La charité chrétienne, c'est de dire avec Jean-Marie Le Pen* «La France et les Français d'abord» *et de permettre à ceux-ci de redonner aux peuples qui souffrent l'amitié et la protection dont ils ont besoin face à la subversion et à la corruption.»*

TOUS LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Les candidats présentés aux élections cantonales par le Front national se répartissent, professionnellement, de la façon suivante, selon les indications fournies par ce parti :

	en %
Professions libérales	14
Commerçants artisans	11
Chefs d'entreprise	10,5
Cadres supérieurs	8
Employés	8
Cadres moyens	7
Retraités	7
Fonctionnaires	6
VRP. Agents commerciaux	6
Ouvriers	5
Militaires à la retraite	5
Agriculteurs	4,5
Enseignants	3,5
Professions paramédicales	2
Journalistes	1
Etudiants	0,5
Mères de famille	1

Dans l'Ouest

Mgr HONORÉ ET PLUSIEURS COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DEMANDENT A LA POPULATION DE SE MOBILISER CONTRE LE RACISME

(De notre correspondant)

Tours. — A l'initiative de l'Union des travailleurs immigrés du Centre-Ouest, plusieurs communautés religieuses de l'Ouest ont pris nettement position avant le premier tour des élections cantonales.

Sans citer le Front national, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire ; le président de la région Ouest de l'Église réformée de France ; le rabbin de la communauté israélite de Tours et du Centre-Ouest, et la Fraternité orthodoxe de l'Ouest indiquent dans un communiqué :

«Nous demandons aux Tourangelles et aux Tourangeaux de ne pas se laisser prendre au piège de l'idéologie élitiste, contraire aux lois de la Bible, et par ceux qui vont jusqu'à laisser entendre, comme d'autres l'ont fait dans le passé en France, qu'il y a des êtres supérieurs et des êtres inférieurs et des races de valeurs inégales. Nous invitons la population à rejeter les arguments démagogiques inexacts et responsables de la haine et de la persécution. Nous exprimons le souhait que les hommes et les femmes fassent preuve d'humanité et se mobilisent contre toute forme de xénophobie et de racisme, contre ceux qui mettent en parallèle le chômage et la présence d'immigrés sur notre territoire.»

D'un département à l'autre

● COTES-DU-NORD : *grogne au RPR.* — Dans le canton d'Etables-sur-Mer, une trentaine de militants RPR, dont le secrétaire cantonal, ont retourné leur carte au secrétariat national pour protester contre l'absence de primaires dans ce canton. Ils reprochent notamment au conseiller général sortant, M. Marcel Ollitrault (UDF) de *«ratisser»* un peu trop large et, en particulier, à une partielle de 1977, de s'être maintenu au second tour contre la candidat de la majorité d'alors pourtant arrivé en tête au premier tour. Ces militants ont annoncé qu'ils ne voteront pas pour le sortant le 10 mars et qu'ils s'abstiendront au second tour. Ils pourraient reporter leurs voix sur le candidat du Front national. M. Le Pen avait fait, dans ce canton, un bon score aux élections européennes. — *(Corresp.)*.

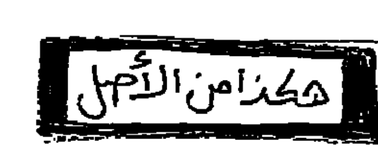
● BAS-RHIN : *mise en garde de M. Joxe.* — Le tribunal administratif de Strasbourg a confirmé, mardi 5 mars, que la candidature de M. René Woerly, militant néo-nazi du groupuscule d'extrême droite les Loups noirs, devait être enregistrée dès lors qu'elle avait été déposée régulièrement. De son côté, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a mis en garde les maires du canton de Villé (*le Monde* du 2 mars) qui avaient décidé de ne pas organiser le scrutin. M. Joxe rappelle qu'il *«aurait pour devoir de les requérir et, s'ils n'obtempéraient pas de prendre toutes dispositions propres à assurer le déroulement normal du scrutin»*. Il annonce que seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire les propositions de loi *«visant à permettre sous contrôle de la juridiction administrative, le non-enregistrement des candidatures de citoyens inéligibles, ce qui est le cas,* précise-t-il, *de M. Woerly, privé de sa capacité électorale par décision judiciaire»*.

JUDAISME ET LIBERTÉ : battre les candidats marxistes et ceux du Front national.

Judaïsme et liberté, association dirigée par MM. Claude-Gérard Marcus, député et maire (RPR) du dixième arrondissement de Paris, et Lucien Finel, conseiller (UDF-PR) de Paris, appelle les électeurs, dans son bulletin de mars, à voter, aux élections cantonales, pour les candidats de l'*«opposition républicaine»* et à *«tout mettre en œuvre pour battre les candidats marxistes et ceux du Front national»*. Judaïsme et liberté insiste particulièrement sur le cas de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, départements dirigés par le PCF et où il existe d'importantes communautés juives. *«Il faut faire payer au Parti communiste français le prix de son soutien inconditionnel à Moscou, tout comme son alliance avec l'OLP»*, indique le bulletin de l'association.

Pour ce qui est de l'extrême droite, Judaïsme et liberté affirme : *«Que les socialistes ne nous rebattent plus les oreilles avec Le Pen ; c'est à eux qu'il doit sa force et c'est d'eux dont dépend son avenir. S'ils veulent lui barrer la route il leur suffit de renoncer à toute forme de proportionnelle.»*

● *Campagne «sereine» en Gironde.* — La fédération de la Gironde du Parti socialiste a lancé, lundi 4 mars, un *«appel à la sérénité et au calme»*. Selon les socialistes, des agressions ont été commises contre des militants du PS dans quatre cantons depuis le début de la campagne. Trois plaintes ont été déposées auprès du procureur de la République à la suite de ces attaques commises par *«des commandos, accompagnés de chiens-loups, armés de matraques, et dans certains cas de barres de fer»*.



société

LES FRÈRES WILLOT DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Les larmes d'Antoine

Ah ! ce mercredi 24 juin 1981, date à laquelle fut déposé le bilan de Boussac-Saint Frères ! Dans la vie d'Antoine Willot, il restera le *jour le plus noir. Un dépôt de* bilan lorsqu'on est un Willot ! Non, vraiment, il ne comprend pas encore comment il a pu ce matin-là, à 11 heures, prendre le chemin du tribunal de commerce de Lille. Quelle bêtise et quelle honte à la fois ! Rien que d'avoir à en parler devant ses juges, mardi 5 mars, il en avait la gorge serrée, et à la fin il a pleuré comme un enfant.

Non, il ne comprend pas, ou plutôt rétrospectivement il ne comprend que trop. Car rien de tel ne serait arrivé, selon lui, s'il n'y avait pas eu, le 22 juin, cette lettre traîtresse par laquelle Jean-Maxime Lévêque, alors président du Crédit commercial de France (CCF), annonçait que la banque refuserait, désormais, tous les chèques du groupe. Ce lâchage, pour Antoine, ce fut *« l'acte dégueulasse, monsieur le président, et je n'ai pas l'habitude d'employer ce langage »*. Il en fut abasourdi, désarçonné.

« J'étais rentré chez moi la veille sans inquiétude. Je ne pensais vraiment pas qu'un jour je pourrais déposer un bilan, même celui d'une filiale embêtante. On a toujours voulu chez nous l'unité du groupe et des quatre frères. »

Ce qui s'est passé ? Il le subodore : *« C'est après les élections législatives que le CCF a pris sa décision. Pourtant ils avaient tous les éléments, tous nos papiers. Comme le gouvernement d'ailleurs. Jusque- là, les rapports et la discussion avaient été normaux. On nous avait demandé de ne pas licencier avant les élections. On avait même eu, entre les deux tours, une réunion à Lille avec le directeur de la succursale du CCF. Il nous avait demandé : « Vous êtes bien avec Mauroy ? »*

Ma foi, lui Antoine n'avait pas de raison de penser que non. Les joueurs du club de football de Lille ne portaient-ils pas sur leur maillot la marque « Peaudouce », ces couches fabriquées précisément par le groupe Willot ? « Le premier ministre ne pouvait oublier qu'il était le maire de Lille. »

Là-dessus, on avait discuté. C'était entendu, on ne réduirait pas les effectifs de Boussac-Saint-Frères. Mais alors ? *« Eh bien,* leur avait-on dit, *ne payez pas vos charges sociales. »*

Les banquiers et les socialistes

Jean-Pierre, de son côté, le 20 juin avait vu M. Delebarre, alors chef du cabinet du maire de Lille. Et M. Delebarre avait dit : *« Je donnerai des instructions aux banques. »*

— Eh bien, vous savez ce qu'ont dit les banques ? Elles ont dit : « Les socialistes n'ont rien à foutre dans nos affaires. » Là-dessus, voilà qu'un article du *Monde* pose brutalement la question : *« Boussac-Saint-Frères va-t-il déposer son bilan ? »* Et le 22, c'était la lettre de M. Lévêque.

Antoine raconte : *« On était abasourdi. On est allé consulter nos avocats. Ils ont dit : « Eh bien, il n'y a plus qu'à déposer le bilan ! »*

Alors le pauvre Antoine, comme un somnambule, le mercredi 24 juin, est allé *« au bout du calvaire »*. *« Le lendemain, Jean-Maxime Lévêque me téléphonait pour savoir si c'était rattrapable. Je lui ai dit : « Non, j'ai fait cette folie. »*

Folie ou raison ? Car, avant d'en arriver à ce récit qui ne manquait pas de pathétique, les Willot ont eu à écouter toute une chronologie de laquelle il ressort que les banques du groupe, CCF en tête, s'inquiétaient depuis janvier 1980 d'une situation qui leur paraissait peu orthodoxe.

9 janvier 1980 : un directeur du CCF, après un entretien avec Antoine Willot, se déclare soucieux des roulements de trésorerie. Il voudrait une consolidation du bilan par la vente des immeubles de Dior et un nantissement des titres Conforama. Déjà, on s'inquiétait d'un découvert de 350 millions, en indiquant qu'il ne devait, en aucun cas, être dépassé.

Jean-Pierre balaie cela d'une phrase : *« Pour un groupe comme le nôtre, un découvert de 350 millions c'est assurément beaucoup d'argent, mais ce n'est rien, tout au plus quinze jours de chiffre d'affaires.*

— Les banques trouvaient, elles, que c'était beaucoup, remarque le président Culié.

Antoine et Jean-Pierre en chœur : *« Ça fait trente ans qu'elles disent toutes cela »*.

Juin 1980 : nouvel émoi des banques, qui écrivent : *« Jean-Pierre et Antoine Willot semblent vouloir se cantonner dans des explications trop générales. Il va falloir qu'ils répondent rapidement à des questions précises »*.

Jean-Pierre : *« Je n'ai jamais été au courant de cela »*, puis, tourné vers son frère : *« Et toi, Antoine, ils t'ont averti ? »* Non, Antoine ne fut pas davantage informé.

« La plus grande rigolade du siècle »

Juillet 1980 : le CCF de Lille exige 500 millions de francs par la réalisation des actifs de Dior. En août, les banques respirent : les Willot sont d'accord pour signer un protocole. Tout s'est passé dans la plus grande amabilité : *« On ne résiste pas au charme des Willot »*, notent les émissaires banquiers.

Le protocole consent un découvert de 450 millions, moyennant une impérative cession d'actifs, au moins 500 millions de francs. Mais ces actifs ne viennent pas. C'est qu'à New-York on liquide le groupe Korvettes acheté quelques années plus tôt, mais dont la déconfiture est devenue totale.

« Justement, dit Antoine, *c'est Korvettes qui a fait peur aux banques.*

— Parce que vous ne leur disiez pas tout.

— Oh si, tout était parfaitement clair.

— C'était quand même un tour de vis qu'elles vous donnaient.

— Ça oui. Mais on avait quand même encore de l'air pour respirer.

— Vous avez paru, d'après elles exaspérés par leurs exigences.

— Il y avait de quoi. »

Le 7 avril 1981, un accord intervient pour que les Willot vendent, cette fois, le château de Millevoisin, qui avait été la propriété personnelle de Marcel Boussac.

« Vous auriez pu le vendre plus tôt. Qu'en faisiez-vous ?

— Rien. Je n'y ai mis les pieds qu'une seule fois, dit Jean-Pierre. *Quand le CCF nous a demandé de vendre, j'ai dit tout de suite OK. »*

Antoine et Jean-Pierre soupirent encore : *« Vous voyez, avec les 300 millions de francs de Dior, les 70 millions du château, il aurait suffi de quelques millions de plus et de quelques mois de répit pour qu'on soit tiré d'affaire.*

— Oui, mais à condition de vendre.

— On vendait tous les jours.

— L'immeuble de la Belle Jardinière, vous l'avez vendu, en effet, mais le produit n'est pas allé aux banques. Il est allé à Korvettes. Alors, les banques on eu l'impression que vous étiez en train de les rouler. »

Jean-Pierre Willot s'en étrangle, et quand on lui dit, de surcroît, que le bilan de situation du groupe au 31 décembre 1980, faisant apparaître 16700000 francs de solde créditeur, dissimule en réalité 765 millions de francs de pertes, il secoue ses larges épaules et s'écrie : *« Çà, c'est la plus grande rigolade du siècle ! »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les infractions à la sûreté de l'Etat

(Suite de la première page.)

Les projets du ministère de la justice tiennent compte, bien entendu, de l'espionnage classique, mais, sans être dépassés, de tels agissements vont aujourd'hui de pair avec des transferts de technologie irréprochables en apparence. Tel est le cas lorsqu'une entreprise fabriquant du matériel sensible est française juridiquement, mais multinationale de fait. Il est alors facile à la maison mère étrangère de s'approprier ses secrets de fabrication.

La DST (Direction de la surveillance du territoire), très soucieuse d'endiguer ce genre de fuites, a convaincu l'une des sous-commissions de révision du code pénal d'y consacrer un article. Cet article prévoit que, *« lorsqu'une entreprise, société ou organisation de droit française en sa forme, est multinationale par ses dirigeants ou ses capitaux, elle est réputée entreprise, société ou organisation étrangère »* pour ce qui est de la sûreté de l'Etat. Cet article vaut également pour les filiales de droit français des entreprises liées à une multinationale.

La DST a rencontré un écho moins favorable à la chancellerie à propos de cette autre forme de guerre moderne qu'est la « désinformation ». Les victoires d'aujourd'hui se mesurent moins en objectifs militaires atteints qu'en décisions erronées prises par des dirigeants induits en erreur par des renseignements élaborés ailleurs dans cette intention. Elles valent moins par la puissance de feu de l'adversaire que par le doute qu'il parvient à semer dans l'esprit d'une opinion sur l'utilité d'un programme militaire ou la nécessité d'un accord de défense par exemple.

On est là à la frontière de la manipulation et de la bataille des idées, frontière difficile à tracer et que la DST aurait voulu fixer précisément en menaçant en particulier de sanction *« tout Français agissant à l'instigation d'une puissance ou d'une entreprise étrangère (...) pour induire en erreur l'opinion publique par la fourniture d'informations fausses ou altérées »*.

La commission chargée de réviser le code pénal n'a finalement pas suivi les responsables du contre-espionnage. Il lui est apparu dangereux de faire tomber sous le coup de la loi un comportement aussi basardeux à définir que la manipulation de l'opinion publique. Le droit au débat, même à travers les frontières, la libre circulation des idées, ne sont-ils pas une garantie de la démocratie ?

Ce n'est pas nier le travail de sape que peut provoquer une entreprise délibérée de désinformation. C'est vouloir limiter les poursuites aux agissements les plus dangereux pour la sûreté de l'Etat. Ainsi le texte retenu provisoirement par la commission définit-il la désinformation comme *« le fait pour tout Français, en vue de provoquer ou de soutenir les agissements d'une puissance étrangère, d'induire en erreur les organes dirigeants de la France en leur fournissant des informations fausses ou en dissumulant des informations indispensables à la sauvegarde des intérêts essentiels de la nation »*. En ne visant que les *« organes dirigeants de la France »*, évidemment moins influençables que l'opinion, cette version, aux yeux de la commission, évite les risques de dérapage.

La chancellerie s'est également essayée à une définition de cette autre facette de la guerre non déclarée qu'est le terrorisme. Cette définition a fait l'objet de versions successives et laborieuses, dont celle-ci, qui tient compte du degré de violence commise et de l'intention « déstabilisatrice ». Le mot terrorisme n'y figure pas, mais il recouvre, selon cette définition, *« les actes de violence contre les personnes ou les biens qui constituent soit des crimes, soit des délits* [graves] *et ont pour but ou pour effet de déstabiliser l'Etat de droit »*.

Cette définition sera cependant très probablement écartée du texte soumis au Parlement, car M. Robert Badinter, garde des sceaux, est opposé à la création d'une telle infraction. Pour lui, le terrorisme relève du droit commun. Il y a suffisamment d'articles dans le code pénal qui permettent de poursuivre et de condamner les auteurs de tels actes, pour ne pas en ajouter d'autres.

Ce raisonnement de juriste est-il acceptable politiquement ? On est là dans un domaine très sensible. Pour se rassurer contre une guerre aux adversaires sans visage, l'opinion et le Parlement ne réclameront-ils pas, au moins, une définition ?

BERTRAND LE GENDRE.

SOCIÉTÉ

EN BREF

La Commission informatique et libertés s'inquiète de l'usage abusif des fichiers fiscaux

Réunie à Paris le mardi 5 mars, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a décidé de *« poursuivre ses investigations »* à propos de l'utilisation de fichiers fiscaux à des fins électorales à Uzès, au profit du PS, et à Nîmes, au profit de l'opposition (*le Monde* du 2 mars). Sans mentionner ces deux affaires, le communiqué de la Commission rappelle qu'*« elle avait attiré en temps utile, le 12 février 1985, l'attention du ministre de l'intérieur, des partis politiques et des associations de maires sur les risques d'usage abusif de fichiers d'informations nominatives à des fins de propagande électorale. Elle citait comme exemple les fichiers de gestion. Elle se doit d'ajouter aujourd'hui avec fermeté, les risques d'usage abusif de l'utilisation des fichiers fiscaux. Elle se propose d'entreprendre l'étude d'une recommandation sur les conditions de communication et d'utilisation des fichiers fiscaux communicables au public et notamment des fichiers de la taxe d'habitation. »*

● *Manifestation à Bayonne.* — Vingt-quatre heures après l'attentat au cours duquel deux réfugiés basques, Gotzon Zabaleta et Iosu Amantes, ont été grièvement blessés, trois cents à quatre cents personnes ont manifesté, mardi soir 5 mars, dans les rues du Vieux Bayonne aux cris de *« Gonzalez assassin, Mitterrand complice »*. D'importantes forces de police ont bouclé le quartier.

Dans l'après-midi, les deux blessés, dont l'état ne suscite plus d'inquiétude, ont été transférés dans un établissement hospitalier de Bordeaux. — *(Corresp.)*

Les internes de CHU menacent de se mettre en grève

Les internes des centres hospitalo-universitaires (CHU) menacent de relancer un mouvement de grève de grande ampleur, comme en 1983. *« Si nous n'avons pas été reçus par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, avant la fin de la semaine, et si de cet entretien il ne ressort aucune mesure concrète, nous déposerons un préavis de grève pour les 14 et 15 mars »* menace le docteur Denis Pariente, vice-président du syndicat des internes de Paris. Une réunion des représentants des internes de tous les CHU de France est prévue pour le 12 mars.

Deux raisons principales expliquent ce mécontentement. D'une part, les internes qui veulent devenir spécialistes refusent de voir leur salaire amputé de 40 %. Actuellement, un interne gagne 4000 F par mois les deux premières années, alors que les internes de CHU en poste avant la mise en place de la réforme gagnaient 7000 F. D'autre part, les internes réclament certaines mesures leur garantissant le maintien du nombre des postes de chef de clinique que, le gouvernement envisage selon eux de réduire.

Nominations de professeurs d'université

Sont nommés professeurs des universités en sciences de gestion, par décret publié au *Journal officiel* du 3 mars :

MM. Bernard Martory (Angers), Jean-Claude Usunier (Grenoble-II), Michel Carle (Grenoble-II), Jean-Louis Olivaux (Lille-II), Jean-Claude Scheid (Limoges), André Jacquemont (Lyon-II), José Allouche (Nancy-II), Francis Salerno (Nancy-II), Raymond Leban (Orléans), Gérard Hirigoyen (Pau), Patrick Navatte (Rennes-I), Jean-François Malecot (Rennes-I), Jacques Thpbot (Strasbourg-I), Dwight Merunka (Toulouse-I), François Blanc (Toulouse-III), Michel Kalika (Tours).

DÉFENSE

LES FILS DES « SOIXANTE-HUITARDS »

Une soif de discipline et d'absolu

De la rigueur, voire de la discipline. Un cadre professionnel qui ose s'avouer tel qu'il est en lui-même, avec ses contraintes, son goût de l'ordre, sa hiérarchie, mais aussi avec sa convivialité qu'on appelle l'esprit de camaraderie.

Voilà comment de jeunes recrues du contingent souhaiteraient que l'armée française se présente à eux en 1985. Sans fard. Sans cocorico. Sans fausse pudeur qui lui ferait dissimuler ou enjoliver — sous prétexte de plaire à la jeunesse — la réalité de la vie dans les casernes ou dans les camps.

Cette franchise, ce sont de jeunes Français, en âge d'être recensés dans les mairies, qui la réclament de l'armée.

Le ministère de la défense les a interrogés, avec l'aide d'un conseil en communication extérieur. Pour rédiger sa brochure — *le Service national et vous, tout ce qu'il faut savoir dès le recensement* — qui doit être un guide pratique remis par les mairies à des jeunes de dix-sept ans, le ministère de la défense a éprouvé le besoin de connaître les états d'âme de ces adolescents qui seront ses prochains clients lorsqu'ils seront appelés sous l'uniforme à dix-huit ans.

L'ordre

On trouve dans leurs réponses les antiennes ou les clichés de leurs aînés. Des réactions *a priori*, comme celles qui assimilent le service militaire à *« une corvée »*, à *« une perte de temps »* où l'ennui naît après la période, relativement active, des « classes », ces deux ou quatre premiers mois d'armée où l'on fait l'apprentissage de la vie militaire et qui précèdent les dix ou huit mois suivants de service opérationnel. *« C'est une rupture obligée d'avec la famille, d'avec la vie professionnelle, à l'issue de laquelle on est déphasé. »*

Mais le service militaire est aussi perçu, par ces jeunes qui ne l'ont pas encore fait et qui s'en remettent aux souvenirs — souvent arrangés — de leurs prédécesseurs, comme *« un affrontement de l'inconnu »* plus ou moins angoissant.

Entre les deux extrêmes : le *« phile »* ou le fanatique, décrit comme un garçon qui a besoin d'être pris en charge, et le *« phobe »*, le réfractaire, dépeint comme un adolescent « paumé » et qui ne sait pas ce qu'il veut, il y a l'énorme marais des *« ni pour ni contre »*, qui disent s'être fait une raison et pour qui le service militaire est un fait acquis.

Ce marais se différencie, toutefois, des aînés qui l'ont précédé sous les drapeaux parce qu'il fait porter l'essentiel de ses reproches sur la déliquescence de la rigueur censée, à son avis, symboliser la nature intrinsèque du service militaire. Le service de demain est imaginé *« souple, avec de l'ordre »*, *« très varié, spécialisé, avec plus de formation »*.

En 1985, cette appréciation du gros de la troupe des futures recrues étonnerait-elle ? Serait-ce le monde à l'envers ou faut-il, désormais, s'habituer à cette exigence d'un service militaire vécu comme l'*« apprentissage de l'obéissance »*, la *« préparation à la vie professionnelle »*, la *« solidarité »*, l'*« ordre »* puisque *« c'est le seul endroit où l'on trouve ça »* ?

Dessin de PESSIN.

Pour ces adolescents, avant même de revêtir l'uniforme, le service militaire devient ce cadre structuré et protecteur où l'on évacue l'angoisse et l'ennui. Il y faut des points de repère, l'absence de rigidité bornée, la possibilité de découverte, d'initiative et d'épanouissement. Il y faut, aussi, des certitudes qui rassurent. La discipline et l'obéissance sont valorisées. Comme le sont les notions d'encadrement et de prise en charge individuelle, qui sécurisent.

« On est tous dans la même galère », expliquent-ils avant de condamner le *« laxisme »*, les *« exagérations »*, l'*« inégalité »*.

De ce constat, les militaires tirent la conclusion que la France s'est éloignée de la société dite permissive d'antan pour redécouvrir des valeurs d'ordre et de rigueur. Les sociologues associés à l'enquête pour le compte du ministère de la défense préfèrent expliquer que des individus, mal préparés à affronter les temps difficiles, sont en attente de discours structurants, d'affirmation des convictions, de vérités clairement dites et de messages simples réducteurs d'angoisse, qui sont pour eux autant de points de repère.

Ceux qui recevront la brochure : *le Service national et vous, tout ce qu'il faut savoir dès le recensement* ont dix-sept ans et, quelquefois, légèrement plus. Ce sont les fils des parents de la génération « libérée » de mai 1968 et, probablement, en réaction contre leurs familles, il réclament des certitudes, un ordre protecteur, un cadre d'activité qui ne soit ni Byzance, ni une partie de plaisir, ni une course d'obstacles artificiels. Encore moins le Club Méditerranée, pour reprendre la formule du général Bigeard, qui a ainsi condamné les améliorations apportées au service depuis mai 1981.

Si cette analyse est correcte, l'arrivée de ces jeunes Français dans les casernes peut provoquer quelques surprises. En effet, lorsqu'on réunit de tels adolescents avec les jeunes officiers fraîchement issus des écoles militaires, qui, eux aussi, par nature, puis par formation, ont soif d'absolu et sont intransigeants, le mélange se fait sans peine. Dans les unités pures et dures.

De nombreux colonels, à la tête de leur régiment, ne l'ignorent pas : les nouveaux officiers sont souvent pétris d'idéalisme, de certitude morale, de prétention intellectuelle qui pourraient les rapprocher de leurs jeunes subordonnés, épris de rigueur et d'une chaude camaraderie conviviale.

Il y a là convergence que ces mêmes colonels seront tentés d'encourager, trop soucieux qu'ils sont de favoriser le corporatisme et l'esprit de « bande » dans leurs unités.

JACQUES ISNARD.

UNE BROCHURE « TRICOLORE » POUR CHAQUE FRANÇAIS RECENSÉ

En quatre-vingt-dix-huit pages illustrées de nombreuses photographies et de dessins humoristiques, la brochure : *« Le service national et vous, tout ce qu'il faut savoir dès le recensement »* présente les différentes phases (recensement, sélection et incorporation) qui aboutissent à l'affectation de l'appelé dans l'armée (terre, air, mer) et dans la gendarmerie, selon les besoins.

Cette brochure se présente sous la forme d'un guide pratique où les filières du service national (service militaire, coopération et assistance technique, objection de conscience) sont décrites, ainsi que les procédures de dispense ou d'exemption, les avantages du service volontaire « long » et les préparations militaires. Elle précise, d'autre part, les conditions dans lesquelles les trois armées et la gendarmerie organisent le service de chacune des recrues.

Dans un premier temps, ces brochures seront remises à chaque Français en âge d'être recensé (dix-sept ans, en moyenne) par les bureaux dits des affaires militaires dans les mairies responsables des opérations de recensement. Ultérieurement, d'autres exemplaires seront mis à la disposition de certains établissements de l'enseignement secondaire et dans des brigades de gendarmerie pour les appelés en milieu rural.

Commenceront donc à en bénéficier les jeunes Français qui devront être recensés en mairie à partir d'avril 1985.

SCIENCES

POINT DE VUE

Une recherche pour l'an 2000

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, devait présenter, ce mercredi 6 mars, au conseil des ministres une communication sur la future loi de programmation de la recherche, qui prendra la suite de la loi d'orientation et de programmation votée en juin 1982 pour trois ans.

Cette loi fixait d'ambitieux objectifs, le principal étant de faire passer la dépense nationale de recherche-développement à 2,5 % du PIB en 1985, alors que le rapport était de 1,85 % en 1980. Cet objectif ne sera pas tout à fait atteint : le chiffre réel devrait être de 2,25 %. Pour préparer la prochaine loi, une commission d'une trentaine de membres réunira représentants de l'administration, des syndicats ouvriers et patronaux, et personnalités scientifiques. Elle pourra proposer des mesures pour remédier aux faiblesses bien connues : manque de mobilité des chercheurs publics, insuffisance de la recherche industrielle (qui a pourtant progressé au rythme de 5 % l'an) et sous-équipement de nombreux laboratoires, spécialement en moyens de calcul.

par HUBERT CURIEN (*)

EN 1982, le Parlement a voté une loi d'orientation et de programmation de la recherche pour trois ans. Le texte de cette loi était issu d'une consultation de très grande ampleur : *« les assises de la recherche »*. Au terme de cette période triennale, nous dressons aujourd'hui un bilan ; il est incontestablement positif. Les réformes structurelles souhaitées ont été accomplies. L'effort global national de recherche qui était en 1980 de 1,85 % du produit national brut dépasse maintenant 2,2 % et nous nous rapprochons significativement du niveau des nations championnes telles que les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne fédérale. La recherche et le développement technologique sont affichés en tête des priorités nationales. En un temps de rigueur financière, plus de mille emplois nouveaux ont été inscrits au bénéfice de la recherche dans le budget de l'Etat pour 1985. Dans les entreprises, la croissance de la recherche, bien que trop modeste encore, est aussi clairement indiquée.

Une mobilisation

Une nouvelle programmation de la recherche et du développement est maintenant mise en chantier, avec des ambitions légitimes et aussi, à la lumière des résultats obtenus, quelques changements de perspectives, en particulier une plus forte implication de la recherche effectuée en milieu industriel.

Les batailles pacifiques de la fin du siècle requièrent une mobilisation sur les divers fronts. Nous disposons d'atouts sérieux. D'abord la recherche est mieux comprise, mieux ressentie chez nos concitoyens qu'elle ne l'était par le passé ; même les sondages le disent. A nous d'amplifier la campagne d'information scientifique et technique et de mettre en place de nouveaux moyens et de nouvelles méthodes, concrètes et vivantes, de formation. L'éducation doit donner de l'appétit pour la modernité.

Mesurons le chemin parcouru depuis quelques années dans l'attitude des chercheurs français à l'égard des applications. Les discussions sur l'aliénation de la recherche par l'aval sont décidément derrière nous. La liberté de la démarche intellectuelle du scientifique est moins que jamais en cause, mais la conscience d'un devoir est maintenant acceptée et même souvent professée par les chercheurs : le devoir de faire en sorte que les découvertes soient valorisées, le plus vite possible et le plus complètement. Tous les organismes publics de recherche se sont dotés d'instances de valorisation dont les effets sont déjà sensibles. Il faut faire plus encore pour accélérer l'osmose. Il faut que ce qui pouvait être autrefois un handicap devienne vraiment, et pas seulement dans les textes mais aussi dans les faits, un bonus : la mobilité pour un chercheur, le passage par la recherche pour un ingénieur ou un administrateur...

Quelles peuvent être les lignes de force de notre politique de recherche et de développement scientifique et technique pour les années qui viennent ? D'abord continuer à renforcer nos dispositifs de base. L'emploi scientifique doit être planifié à long terme, pour éviter dans l'embauche les coups d'accordéon, aussi néfastes pour la gestion des laboratoires que dissuasifs pour les candidats aux métiers de la recherche. Mais à quoi serviraient des chercheurs médiocrement équipés ? Garderions-nous, attirerions-nous les meilleurs s'ils ne trouvaient chez nous des facilités comparables à celles dont bénéficient les laboratoires étrangers les mieux pourvus ?

Accélérer l'élan

Et puis, et peut-être surtout, nous devons accélérer l'élan de la recherche industrielle. Là, les comparaisons internationales quantitatives ne nous ont pas été dans le passé et ne nous sont pas encore favorables. Certes, le déclin de l'Europe au regard de l'Amérique ou du Japon n'est pas inscrit dans l'histoire, mais nous devons réagir. Nous proposerons pour les prochains budgets des mesures nouvelles d'incitation en faveur des activités de recherche en milieu industriel et d'orientation de l'épargne vers les opérations innovantes. Nous devons aider nos concitoyens à spéculer utilement sur l'avenir.

Un avenir porteur dans bien des domaines de la technologie : l'informatique et ses applications dont tout le monde parle à juste titre ; mais aussi les industries agro-alimentaires et, plus généralement, l'exploitation des processus biologiques dans leur étonnante diversité. Les matériaux nouveaux n'ont pas fini, eux aussi, de transformer nos instruments les plus familiers et donc notre vie quotidienne.

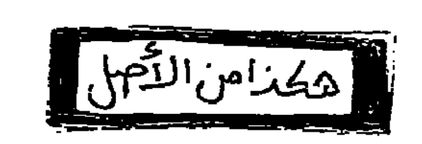
J'aurai bien garde de ne pas oublier l'air, l'espace et l'océan, où la technologie française s'est déjà taillé une remarquable réputation. L'énergie aussi nous promet bien des nouveautés. La plupart de ces grandes aventures sont menées à l'échelle de l'Europe. La science n'est-elle pas l'un des meilleurs ciments pour la cohésion européenne encore fragile mais indispensable ?

Parlons aussi de la médecine, où nous faisons très bonne figure. Dans les communications, qui constituent un intéressant thermomètre de la modernité, notre technologie est appréciée, dans une concurrence très sévère : n'avons-nous pas, le mois dernier, mis à poste avec Ariane un bien beau satellite de télécommunications fabriqué sous maîtrise d'œuvre française pour un client étranger ?

Il est indispensable d'investir dans tous ces domaines, en visant le progrès des connaissances et l'efficacité des pratiques industrielles, mais rien ne réussira pleinement si la société ne prend pas vraiment en charge son avenir scientifique et technique. Les sciences humaines et sociales sont, plus que jamais, à l'ordre du jour : l'intelligence du passé, l'adaptation au présent, la préparation à l'avenir forment une triade solidaire de sujets de recherche, fondamentaux et appliqués.

(*) Ministre de la recherche et de la technologie.





DÉFENSE

DANS LES CASERNES

Braves soldats du XIIe

Musique en tête et drapeau déployé, les hommes du 76e régiment d'infanterie défilent devant la mairie. C'était il y a quelques jours dans le XIIe arrondissement de Paris. Les passants n'en croient pas leurs yeux. Présentation du drapeau aux nouvelles recrues du régiment, remise de décorations, dépôt d'une gerbe au monument aux morts, allocution du colonel, *on n'avait pas vu* une telle cérémonie dans le quartier depuis un demi-siècle.

Les fantassins qui paradaient ce jour-là tiennent garnison au Fort neuf de Vincennes, dans les limite mêmes de l'arrondissement. Le tiers d'entre eux sont des Parisiens qui rentrent chez eux chaque après-midi dès 17 h 30, *leur service* accompli. L'unité, forte de sept cent cinquante hommes, doit défendre Paris contre des commandos infiltrés ou parachutés. Elle possède pour cela un petit arsenal de mortiers lourds et de missiles antichars. Dans quelques semaines, elle recevra des véhicules blindés et des automitrailleuses.

En s'affichant pour ce qu'elle est – l'instrument de défense des citoyens, – l'armée tente d'établir des relations normales avec les civils. A Paris – une ville décidément pas comme les autres, – elle n'osait plus se montrer.

Un mariage

On compte pourtant à l'intérieur du périphérique cinq casernes, un hôpital, des quartiers généraux, plusieurs services, des écoles, un laboratoire et des dépôts. Sans compter les officiers du ministère de la défense, cinq mille hommes en uniforme vivent et travailleent dans les arrondissements. On les voit à peine. Il est vrai que, depuis longtemps, les gradés se changent avant de rentrer à leur domicile. Ils craignent les remarques désobligeantes, les lazzis et même les agressions.

C'est cela qui a incité le colonel Hugues de Hédouville, quarante-cinq ans, le « patron » du 76e, à sortir de la réserve habituelle où se tenait son unité. Tout bonnement, comme il l'aurait fait dans une garnison provinciale, il est allé trouver M. Paul Pernin, le maire RPR de *« son arrondissement »*, le XIIe. Et il lui a proposé de faire sur l'avenue Daumesnil, devant la mairie, la présentation du drapeau aux nouveaux arrivés, comme cela se pratique six fois par an derrière les remparts du Fort *neuf*.

Après le défilé, M. Pernin a offert aux officiers, aux anciens combattants et aux nouveaux décorés un « pot » dans la salle des mariages. *« En effet, c'est un peu le mariage du 76e avec son arrondissement »* a remarqué le colonel.

Le temps du dégel

Mais, au-delà de cette formule, il y a tout de même du nouveau. Les lourdes portes de fer du fort de Vincennes vont s'entrouvrir. D'abord, aux familles des appelés, qui, au moment de l'incorporation, peuvent *jeter un coup d'œil sur les chambrées* de leurs petits. En avril, Hugues de Hédouville et ses garçons feront les honneurs de leur casernement aux élus et aux représentants des associations du XIIe. Plus tard, peut-être des journées portes ouvertes seront organisées, cette fois pour tout le monde.

Les Parisiens découvriront alors que, même centenaire, le Fort neuf justifie son nom. Derrière les vieux bâtiments, on est en train d'achever la construction d'un casernement en brique, métal et béton qui sera l'un des plus modernes de France. Chambrées de six, restaurant libre service, parkings souterrains pour les 300 véhicules, multiples terrains de sport, salles de cours vidéo, simulateurs électroniques pour l'apprentissage du tir...

Au mois de juin, sans doute, une nouvelle présentation du drapeau aura lieu dans un autre coin de Paris. Entre l'armée et les Parisiens, voici venu le temps du dégel.

MARC AMBROISE-RENDU.

MÉDECINE

Un trafic d'embryons humains fait scandale en Autriche

Vienne. – Révélée par un hebdomadaire viennois, la vente illégale d'embryons, de méninges et d'hypophyses humains par des employés *d'hôpital à des firmes pharmaceutiques* pour la fabrication de produits de beauté a fait scandale en Autriche. Une enquête ouverte par les autorités de santé de la municipalité a partiellement confirmé ces révélations. Deux employés de la « Poliklinik » hôpital municipal de Vienne, impliqués dans l'affaire, ont été licenciés.

Le magazine *Ikarus* s'est procuré ses informations par un de ses rédacteurs, qui, se présentant comme représentant d'une firme française de produits de beauté intéressée à s'implanter en Autriche, avait contacté différents hôpitaux et laboratoires. Deux employés de la Poliklinik de Vienne étaient prêts à vendre des *embryons* à 300 schillings (130 F) la pièce et des méninges et hypophyses à 100 schillings (45 F). L'offre portait également sur des testicules humains pour la production de

De notre correspondante

substances de croissance. Ce commerce fontionnait, selon *Ikarus*, depuis *plus de quatorze ans* avec des firmes pharmaceutiques en RFA et en Autriche.

Le magazine cite plusieurs exemples qui prouvent que ce genre de commerce est assez répandu dans le monde. En mars 1981, la douane française aurait saisi une cargaison d'embryons en provenance de Roumanie destinée à un producteur français de produits de beauté. En février 1982, la police californienne aurait découvert plus de cinq cents embryons conservés dans de la formaldehyde destinés à une clinique spécialisée dans la chirurgie esthétique.

Entre en novembre 1975 et juillet 1976, la firme américaine Flow Laboratories Inc. de Rockville, aurait reçu par voie aérienne 433 boîtes avec des reins congelés d'embryons humains, en provenance de la Corée du Sud. Flow Laboratories Inc est représentée à Vienne. Son catalogue de vente, cité par *Ikarus*, offre sur toute une page, des organes humains à l'état embryonnaire scrupuleusement numérotés et étiquetés. Enfin, toujours selon *Ikarus*, *le Quotidien de Paris* du 9 mai 1984 aurait fait de la publicité pour une substance extraite d'embryons humains (voir encadré ci-dessus).

M. Alois Stacher, conseiller municipal de Vienne responsable de la santé, avait demandé, en 1980, que tous les embryons humains disponibles dans les hôpitaux à la suite d'avortements soient *« enterrés dans des petits cercueils »*. Les différents chefs de clinique interrogés se montraient cependant parfaitement au courant du commerce illicite avec les embryons, mais étaient unanimes à dire que *« cette affaire regarde uniquement les employés de la morgue qui travaillent pour leur propre poche »*.

WALTRAUD BARYLI.

Cordons de beauté

Utilise-t-on en France des tissus fœtaux humains à des fins cosmétologiques ? Le 9 mai 1984, *le Quotidien de Paris* publiait en rubrique « Mode » un curieux petit écho concernant les produits de la marque Collin. On y vantait alors les mérites du bronzage, avant de parler des *« ampoules de la même marque aux embryons humains »*.

Cette annonce devait faire quelque bruit dans les milieux de la cosmétologie française, avant, il y a peu, d'être citée dans l'affaire qui éclate aujourd'hui en Autriche.

La marque en question, docteur G. M. Collin propose une ligne de produits de beauté classiques commercialisés par l'Expansion biologique française, filiale du groupe public SANOFI (Elf-Aquitaine). Installée galerie Vivienne à Paris (deuxième arrondissement), l'Expansion biologique française vend ses produits dans une cinquantaine de pays, parmi lesquels l'Afrique du Sud, les États-Unis, la Suède, le Brésil et la Hollande.

« Commercialisez-vous des produits fabriqués à partir de tissus fœtaux humains ? » La question ne surprend pas Mme de Carcaradec, PDG de cette société depuis 1980. *« Il s'agit*, nous a-t-elle déclaré, *d'un malentendu, d'une mauvaise interprétation, dont nous sommes peut-être responsables. Les produits en cause sont des hydramucines. Il s'agit d'extraits aqueux tirés de cordons ombilicaux, mais en aucune manière de tissus de fœtus ou d'embryons humains. »* De nombreux produits à visée médicale sont en effet obtenus à partir du sang que contient le placenta. En revanche, on ne parle guère de la récupération et de l'utilisation de cordons ombilicaux humains à des fins cosmétologiques. Le plus souvent d'ailleurs, les fabricants de produits de beauté se contentent de vanter les mérites des substances biologiques qu'ils utilisent, sans indiquer leur provenance. C'est surtout le cas des tissus animaux d'embryons ou de fœtus qui font l'objet d'un véritable mythe, car on leur prête des vertus « rajeunissantes » (1).

D'où proviennent les substances utilisées par l'Expansion biologique française ? Mme de Carcaradec ne le sait pas précisément. *« Il s'agit pour nous que de matière première que nous achetons à la SOREDIS, société spécialisée de Monte-Carlo. Je crois savoir que cette société les achète à une firme de la région lyonnaise. »* Y a-t-il là matière à scandale ? Quoi qu'il en soit, l'Expansion biologique française a préféré depuis cette affaire gommer dans ses messages à la presse toute référence aux embryons.

J.-Y. N.

(1) Les tissus fœtaux animaux sont utilisés par injection dans plusieurs cliniques privées suisses, qui proposent ainsi des « cures de jouvence » *(le Monde aujourd'hui* daté des 29 et 30 janvier 1984).

ÉDUCATION

LE MINISTÈRE ENVISAGE UNE DIMINUTION DES HORAIRES POUR LES ÉLÈVES DES LYCÉES

La rentrée 1985 s'annonçait difficile dans les lycées. D'un côté, le ministre de l'éducation nationale a souhaité accueillir des dizaines de milliers de jeunes en plus des effectifs normaux, déjà en progression. De l'autre, le budget de 1985 n'a prévu qu'un petit nombre de nominations d'enseignants. Pour répondre à cette double exigence il ne restait que peu de solutions : soit on élevait le nombre d'élèves par classe – mais ils atteignent déjà trente-cinq, voire quarante dans certains cas – soit on décidait de diminuer les horaires ce qui permettait, en gagnant quelques heures dans chaque discipline, d'ouvrir de nouvelles classes sans créer de nouveaux postes.

Il semble que M. Jean-Pierre Chevènement ait choisi cette dernière solution. Des projets d'arrêtés, actuellement en préparation au ministère de l'éducation nationale, et soumis à la concertation avec les syndicats, proposent une réduction des horaires des classes de seconde et de première des lycées. Depuis la rentrée, de 1983, l'horaire hebdomadaire de ces classes est défini en fonction d'un minimum et d'un maximum. La différence de quelques heures entre les deux est mise à la disposition des enseignants pour des projets interdisciplinaires ou des aides personnalisées aux élèves.

Dans les textes préparés par le ministère il n'est question que d'horaire minimum. Ainsi en seconde, les mathématiques ne seraient plus enseignées que trois heures hebdomadaires au lieu de quatre ; le français, quatre heures au lieu de cinq ; l'histoire-géographie et l'instruction civique, trois heures au lieu de quatre... Ces réductions seraient à peu près les mêmes pour toutes les options des classes de première.

S. B.

APPEL

PROPOSÉ A LA SIGNATURE DES ÉLUS ET DES CANDIDATS RÉPUBLICAINS

LA CIMADE, Service œcuménique d'entraide
(176, rue de Grenelle, 75007 PARIS).
LE MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON VIOLENTE
(20, rue du Dévidet, 45200 MONTARGIS).
LA MISSION DE FRANCE
(BP 124, 94121 FONTENAY-SOUS-BOIS).
... AVEC LES PERSONNALITÉS SUIVANTES,
premières signataires de cette initiative :

PERSONNALITÉS SIGNATAIRES DE L'INITIATIVE « APPEL AUX ÉLUS »

Sara ALEXANDER, *chanteuse ;* **Colette AUDRY**, *écrivain, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite ;* **Madeleine BAROT**, *ancienne résistante, ancienne secrétaire générale de la Cimade ;* **Tahar BEN JELLOUN**, *écrivain ;* **général Jacques de BOLLARDIÈRE**, *compagnon de la Libération ;* **Aimé BONIFAS**, *pasteur, ancien déporté ;* **Pierre BRUNON**, *préfet honoraire, ancien résistant et ancien déporté, commandeur de la Légion d'honneur ;* **Marc BRUNSCHWEILER**, *secrétaire général de la Cimade ;* **Henri CAILLAVET**, *ancien ministre, membre honoraire du Parlement, ancien combattant de la Résistance ;* **Jean CARDONNEL**, *dominicain ;* **Georges CASALIS**, *pasteur, théologien ;* **René CHAR**, *écrivain ;* **Edmonde CHARLES-ROUX**, *écrivain ;* **Marie-Dominique CHENU**, *dominicain, théologien ;* **Marie-José CHOMBART-de-LAUWE**, *chercheur au CNRS, ancienne déportée ;* **Michel COLUCCI (Coluche)**, *artiste ;* **Constantin COSTA-GAVRAS**, *cinéaste ;* **Claude DEMOULIN**, *maire de Sedan ;* **Job DURUPT**, *député de Meurthe-et-Moselle ;* **Philippe FARINE**, *conseiller de Paris ;* **Jean-Jacques de FELICE**, *avocat ;* **Brigitte FOSSEY**, *comédienne ;* **Jacques GALTIER**, *pasteur ;* **Félix GUATTARI**, *psychiatre ;* **Roger HANIN**, *comédien, cinéaste ;* **Georges HOURDIN**, *journaliste ;* **Félix LACAMBRE**, *journaliste ;* **Bernard LANGLOIS**, *journaliste ;* **Bernard-Henri LÉVY**, *écrivain ;* **Stanislas MANGIN**, *conseiller d'Etat honoraire ;* **Gabriel MARC ; Gilbert MARTAL**, *agrégé de l'Université ;* **Claude MAURIAC**, *écrivain ;* **Albert MEMMI**, *professeur d'Université, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer ;* **Théodore MONOD**, *membre de l'Institut ;* **Georges MONTARON**, *directeur de « Témoignage chrétien » ;* **Jean-Marie MULLER**, *écrivain, animateur du M.A.N. ;* **René NODOT**, *croix du combattant volontaire de la Résistance, titulaire de la médaille des Justes ;* **Jacques PELLETIER**, *prêtre, secrétaire général de la Mission de France ;* **Pierre PICARD**, *chevalier de l'Ordre national du Mérite ;* **Frédéric POTTECHER**, *journaliste et écrivain ;* **Jean REMOND**, *évêque auxiliaire de la Mission de France ;* **Catherine RIBEIRO**, *chanteuse ;* **Pierre RONDOT**, *spécialiste du Proche-Orient et du Maghreb ;* **Alain RUELLAN**, *président de la Cimade ;* **Bernard STASI**, *ancien ministre, député, président du conseil régional de Champagne-Ardennes ;* **Olivier STIRN**, *ancien ministre, député du Calvados, maire de Vire ;* **Anne SYLVESTRE**, *chanteuse ;* **Pierre-André TAGUIEFF**, *chercheur au CNRS ;* **Bertrand TAVERNIER**, *cinéaste ;* **Pierre VIDAL-NAQUET**, *historien ;* **Paul VIRILIO**, *urbaniste ;* **Roger WINTERHALTER**, *maire de Lutterbach, président de la Fédération des élus autogestionnaires ;* **Claude OLIVENSTEIN**, *médecin-chef du centre médical Marmottan ;* **Francis PERRIN**, *membre de l'Institut.*

LANCENT UN APPEL AUX ÉLUS DE FRANCE ET AUX CANDIDATS RÉPUBLICAINS !

Face à la résurgence de l'extrême droite, et en particulier aux succès électoraux du Front national, *beaucoup de Français sont inquiets,* au-delà de leurs horizons ou clivages politiques. Ils se rendent compte, en effet, que ce sont les valeurs fondatrices de la République, celles qui constituent notre héritage humaniste ou biblique, les principes des Droits de l'homme, qui sont menacés, sinon bafoués par cette formation politique.

C'est pourquoi nous avons pris l'initiative de lancer *un appel, à vous, élus,* maires, conseillers généraux et régionaux, députés et sénateurs de toutes obédiences, ainsi qu'à vous, candidats républicains au suffrage universel, *pour que vous vous engagiez à ne pas faire alliance avec le Front national* tant qu'il reste porteur de son idéologie actuelle. Notre propos n'est pas d'exclure qui que ce soit mais de rappeler fortement que la vie démocratique, l'un de nos biens communs les plus précieux, passe par le respect par tous de la dignité de chaque individu et de chaque communauté.

Notre appel est précisément lancé à la veille des élections cantonales; où pour la première fois le Front national peut espérer avoir plusieurs élus qui participeraient à la gestion du pays de manière durable. Il survient au moment où, heureusement, la plupart des organisations politiques commencent à convenir que le Front national constitue un péril. *En le signant largement et le plus rapidement possible,* vous manifesterez réellement aux Français inquiets et aux communautés issues de l'immigration qui sont en France, que la grande majorité des élus et des hommes politiques de notre pays refuse les glissements fascisants et racistes.

Nous avons confiance en votre réponse et vous remercions de votre soutien. Avec vous, nous maintiendrons ainsi vivants les idéaux de liberté, de fraternité et d'égalité qui sont la force et l'honneur de notre nation.

« CE QUE NOUS N'ACCEPTONS PAS FACE AU DÉVELOPPEMENT DU FRONT NATIONAL »

Depuis quelque temps apparaissent en France les signes d'un phénomène inquiétant : la banalisation de thèmes et d'idées qui viennent contester les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont le ciment de notre nation dans sa diversité. Pour la première fois dans notre histoire depuis la Libération, un parti, créé, en 1972, avec des hommes venus des groupuscules activistes Occident et Ordre nouveau, ou encore de l'OAS et même de la collaboration, a réussi à émerger fortement sur la scène politique française en obtenant la légitimation des urnes. Le Front national est parvenu à obtenir droit de cité dans nos institutions démocratiques ; une nouvelle forme de fascisme idéologique menace notre pays, imprégnant les mentalités et les comportements d'une partie de plus en plus importante de nos concitoyens.

Du fait de cette organisation, des habitants de France, Français ou immigrés, sont désignés comme des ennemis qui porteraient atteinte à la pureté de notre nation. Par son fait toujours, la Déclaration universelle des droits de l'homme comme le message biblique de fraternité universelle et d'amour du prochain sont tournés en dérision ou travestis. Par son fait encore, nos valeurs démocratiques se trouvent dévaluées.

Nous n'acceptons pas que les idées autoritaires, inégalitaires, répressives et xénophobes du Front national contaminent aussi facilement les mentalités et les comportements de nos concitoyens, et finissent même par être reprises à l'intérieur d'autres formations politiques.

Nous n'acceptons pas le développement de cette désinformation politique qui veut faire croire, par une argumentation simpliste, à l'existence de complots contre la nation, lesquels nécessiteraient l'intervention soi-disant salvatrice du Front national.

Nous n'acceptons pas que des habitants de France : immigrés de toutes origines, jeunes de milieux défavorisés, syndicalistes, militants des droits de l'homme, etc., puissent être désignés comme des ennemis, des envahisseurs ou des traîtres contre lesquels les « vrais Français » se trouveraient en état de légitime défense.

Nous n'acceptons pas que Mme Simone Veil comme M. Badinter, par exemple, puissent être régulièrement attaqués en des termes qui prouvent un antisémitisme virulent.

Nous nous engageons à ne pas reconnaître le Front national comme une formation politique comme une autre tant qu'il sera porteur de l'idéologie qui est aujourd'hui la sienne, et à mettre en garde nos concitoyens contre l'idéologie qu'elle représente.

Nous nous engageons également à nous opposer à toute complaisance et à tout accord électoral avec le Front national quelles que soient les justifications avancées.

BULLETIN (à découper ou à recopier) à nous renvoyer de toute urgence

Je soussigné (Prénom et Nom) ....

Élu ou candidat : ....

adhère à l'Appel « Ce que nous n'acceptons pas face au développement du Front national »
et m'engage ainsi à refuser toute alliance avec cette formation politique.

A renvoyer à « Appel 85 », C/O CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris

Les frais de publication de cet appel sont supportés par les signataires. Nous vous demandons de bien vouloir nous aider *et nous vous en remercions par avance :*
CIMADE, CCP N° 408887 Y PARIS *(mention «Appel 85 aux élus»).*

ARTS ET SPECTACLES

Bergman à Paris

Violence et pouvoir, domination et tendresse, désirs. Vieillesse. Entre les meurtres sanglants autour d'une couronne et la mort par abandon sur une scène désertée, il y a la sensualité de la vie. Théâtre (le Roi Lear). *Cinéma* (Après la répétition). *Ingmar Bergman est parmi nous, triomphalement accueilli.*

LE rouge et le noir... Ils enserrent l'action et les personnages de cette tragédie sanglante et forcenée du début à la fin, dans un univers où la blancheur n'a pas sa place. Ingmar Bergman et sa décoratrice ont insisté sur la symbolique de la couleur qu'ils utilisent comme une palette dans ce *Roi Lear* dépouillé et surchargé

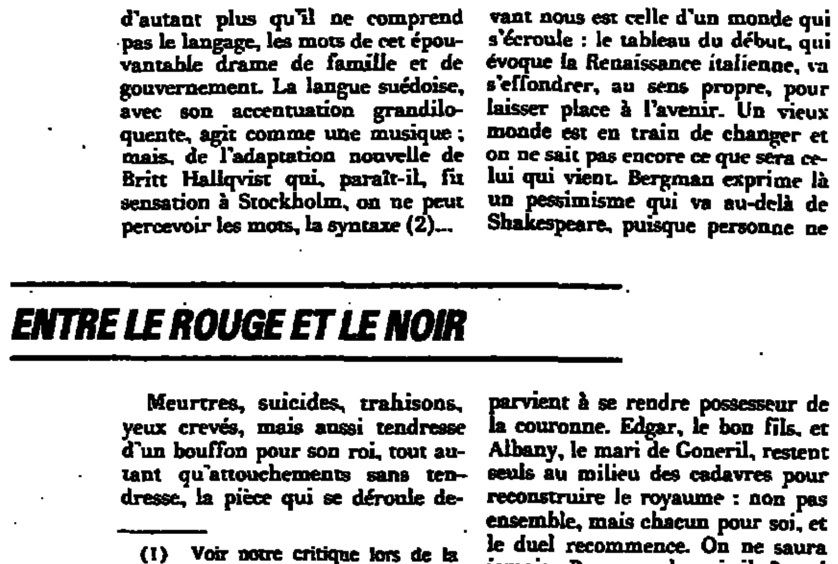
A L'ODÉON, « LE ROI LEAR »

tout à la fois : rouge du sang et de la violence, dans un univers élégant en apparence, clos, étouffant, qui retient à *l'intérieur* de ses entrailles une humanité ballottée et étripée au gré des luttes pour le pouvoir (1).

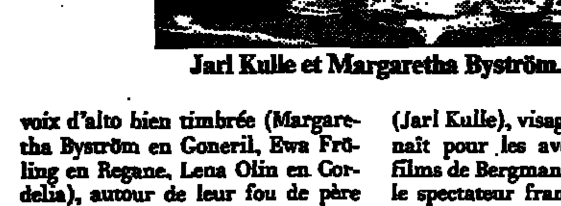
Mais quel pouvoir ? On imagine mal que le monde a pu, un jour, reposer sur ce vieillard hirsute et naïf, vêtu d'une couleur miel – du sang sans hémoglobine... – qui a encore pour peu de temps, quand le spectacle commence, la lourde couronne sur sa tête. L'homme vieillissant cède le pouvoir, dépose la couronne à l'avant du plateau et, jusqu'à la fin, les hommes - aussi bien que les femmes - vont s'écharper pour tenter de la ramasser et mettre leur tête sous ce symbole.

Mais quel début ? Quelle fin ? Quand le public entre dans la salle, les acteurs sont déjà tous sur la scène, rendant hommage mécaniquement à ce vieux roi, pâle silhouette jaunie, pauvre fou prêt à laisser tomber sa couronne, et qui se croit encore roi parce que tout le monde, autour de lui, a l'air de se plier aux règles passées et danse, interminablement, sur un cérémonial décadent.

Pas de décor, pas de meubles, pas d'accessoires, pas d'entrées ni de sorties, pas d'issue... Tout repose sur les acteurs et les figurants, plus d'une cinquantaine qui jonglent, qui dansent, qui souffrent, qui se transforment en monument, en catafalque, en siège ou en table basse... Comédiennes surtout, à la voix d'alto bien timbrée (Margaretha Byström en Goneril, Ewa Fröling en Regane, Lena Olin en Cordelia), autour de leur fou de père (Jarl Kulle), visages que l'on reconnaît pour les avoir vus dans des films de Bergman. Visages auxquels le spectateur français se raccroche d'autant plus qu'il ne comprend pas le langage, les mots de cet épouvantable drame de famille et de gouvernement. La langue suédoise, avec son accentuation grandiloquente, agit comme une musique ; mais, de l'adaptation nouvelle de Britt Hallqvist qui, paraît-il, fit sensation à Stockholm, on ne peut percevoir les mots, la syntaxe (2)...



Jarl Kulle et Margaretha Byström.



ENTRE LE ROUGE ET LE NOIR

Meurtres, suicides, trahisons, yeux crevés, mais aussi tendresse d'un bouffon pour son roi, tout autant qu'attouchements sans tendresse, la pièce qui se déroule devant nous est celle d'un monde qui s'écroule : le tableau du début, qui évoque la Renaissance italienne, va s'effondrer, au sens propre, pour laisser place à l'avenir. Un vieux monde est en train de changer et on ne sait pas encore ce que sera celui qui vient. Bergman exprime là un pessimisme qui va au-delà de Shakespeare, puisque personne ne parvient à se rendre possesseur de la couronne. Edgar, le bon fils, et Albany, le mari de Goneril, restent seuls au milieu des cadavres pour reconstruire le royaume : non pas ensemble, mais chacun pour soi, et le duel recommence. On ne saura jamais, Bergman le sait-il ? qui sera le vainqueur. Toute la force de ce splendide spectacle réside dans cette interrogation.

N. Z.

★ Odéon Théâtre de l'Europe. Jusqu'au 10 mars.

(1) Voir notre critique lors de la création à Stockholm dans *le Monde* du 18 mai 1984.

(2) Pourquoi le Théâtre de l'Europe - qui joue Strindberg en italien, Dostoïevski en anglais, Shakespeare en suédois - ne donne-t-il pas la possibilité de serrer le texte de plus près grâce à une traduction simultanée ? Même lorsqu'on connaît bien la trame d'une pièce, le mot et sa complexité font défaut terriblement.

Erland Josephson et Lena Olin.

INGMAR BERGMAN ne fera plus jamais de films. *Fanny et Alexandre*, disait-il, serait le dernier. Et si *Après la répétition* le contredit – puisque voilà un beau film de Bergman – c'est aussi pour mieux nous convaincre de sa décision. *Après la répétition*, réalisé pour la télévision, est une leçon de cinématographe sur l'attachement définitif d'un metteur en scène au théâtre.

« Ecoute le silence sur ce plateau. Tant d'énergie intellectuelle, tant de sentiments, vrais ou faux (...). Tout reste enfermé ici, éternellement, tout continue à vivre en secret. » Son sujet, Bergman le *décrit, le dialogue*, sur la scène d'un théâtre désert. Henrik Vogler, maître des lieux, double éventuel de l'auteur, affronte Anna, la jeune actrice qu'il a choisie pour le rôle principal du *Songe*.

La scène, comme au théâtre, devient alors un autre espace, mental. *« A mon âge, quand on se penche, il arrive qu'on bascule dans une autre réalité. Les morts ne sont pas morts... »* Le passé fait irruption : la mère de la jeune femme. Ils ont été amants, elle a été une grande comédienne, elle est folle, alcoolique. Aujourd'hui elle est morte, et c'est le metteur en scène qui sent la mort le gagner. La jeune fille qui est venue troubler sa solitude d'après les répétitions a vaincu l'angoisse de haïr sa mère. Elle pourrait finir comme elle.

Les désirs se croisent. Si Henrik avait dix ans de moins, moins de lassitude, plus d'innocence, il s'emparerait de la disponibilité d'Anna. Il le lui dit, il lui prend le bras, il lui explique. Scène d'un cinéaste qui connaît tous les ressorts et les ressources du cœur.

« APRÈS LA RÉPÉTITION »

En trois actes et soixante-dix minutes, *Après la répétition* enchevêtre les liens qui arriment le travail d'un metteur en scène à son actrice, et régissent toute leur vie. Ils s'observent, détectent les faux-semblants. Chacun s'expose et se protège, chacun est la victime de l'autre. Mais le jeu est connu, on peut aussi le déjouer, et Bergman, hors champ, esquisse un sourire désabusé.

Ingrid Thulin et Erland Josephson, acteur de Bergman depuis 1946 pour l'un, et 1957 pour l'autre, interprètent la vieille comédie de ceux qui croient se connaître par cœur. La jeune Lena Olin essaie ses premières armes dans le sacerdoce théâtral. Et puis deux enfants du même âge, douze ans, sont à deux reprises tapis dans l'image. Un petit garçon, soir après soir, découvre « la magie des acteurs ». Une petite fille subit les envolées dramatiques de sa mère. Ils sont, pour toujours, envoûtés par le miracle de la représentation.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux. Le texte intégral du film est publié dans le numéro 5 de la revue *Théâtre en Europe*.

LA mise en scène du *Roi Lear* au Théâtre royal de Stockholm au printemps dernier marquait, en quelque sorte, le retour de l'enfant prodigue, Ingmar Bergman, adulé tout autant, dans son pays, pour ses réalisations au théâtre qu'au cinéma.

Unanimement élogieuse, la critique ne manqua pas d'associer dans le succès la discrète scénographe, Gunila Palmstierna-Weiss, et le prestigieux metteur en scène.

Gunila Palmstierna-Weiss, qui est la veuve de l'écrivain suédois de langue allemande – auteur de *Marat-Sade* – Peter Weiss (mort en 1982), a réalisé une dizaine de scénographies avec Ingmar Bergman, tant en Suède qu'en Allemagne ou en Autriche.

Née à Lausanne en 1928 de parents judéo-russo-helvéto-suédois, psychanalystes qui s'étaient rencontrés à Vienne auprès du docteur Freud, elle a été élevée en Suisse, en Autriche, en Hollande, à Berlin.

Elle se fixe en Suède après des études d'arts décoratifs, de céramique, de sculpture et de scénographie à Stockholm, à Amsterdam et à Paris. Elle a deux enfants : un fils de trente-cinq ans et une fille de douze ans, Nadja *(« à cause d'André Breton »)*, qui a trouvé son premier rôle dans *Après la répétition*.

Il y a chez cette femme, petite, au grand front bombé et aux yeux bleus, une volonté et un pouvoir de persuasion qui s'expriment dans le travail poursuivi depuis des années avec Ingmar Bergman. Elle nous a expliqué comment passait, entre eux, le dialogue.

ENTRETIEN AVEC LA SCÉNOGRAPHE GUNILA PALMSTIERNA-WEISS

« INGMAR BERGMAN et moi, nous travaillons ensemble depuis exactement vingt ans. Jamais pour le cinéma parce que c'est une tout autre chose et que, dans un film, vous n'avez que peu de liberté de nos jours, puisqu'on ne construit plus de décors. Si je travaillais pour le cinéma, ce serait pour réaliser un film moi-même...

» Au théâtre, nous sommes comme un vieux couple. Mon premier travail avec Ingmar a été sur une pièce de mon mari, Peter Weiss, l'Instruction... »

Peter Weiss avait reçu, on s'en souvient, une consécration mondiale, au début des années 60, avec une pièce qui fit date, l'extraordinaire *Marat-Sade*, titre raccourci de *la Persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat représentés par le Groupe théâtral de l'hospice de Charenton sous la direction de Monsieur de Sade !*. Et Gunila Palmstierna-Weiss avait été la scénographe du spectacle à Berlin, à Stockholm, ainsi qu'à Londres et à New-York avec Peter Brook (elle était aussi responsable des costumes). Puis, en 1965, elle avait commencé à collaborer avec Ingmar Bergman, alors directeur du Théâtre royal de Stockholm.

« Comme dans tous les couples, reprend-elle, *il y a parfois entre nous des désaccords. Mais il y a des disputes qui sont enrichissantes ; sur le plan esthétique ou politique, il est arrivé que nous ayons des différends, mais ce que nous avons en commun, c'est la simplicité. Et je pense que notre collaboration sera durable parce que nous avons le même point de vue sur le théâtre : faire le maximum avec un minimum. Parvenir à la simplicité ».*

» Le travail avec lui en Allemagne a été très important. On sait qu'il avait dû quitter la Suède à cause de ses démêlés avec le fisc. A Munich, nous avons monté Gombrowicz, Ibsen, Strindberg, puis Dom Juan à Salzbourg. Je parle couramment l'allemand, non pas à cause de Peter, mais à cause de mon passé familial. Cela nous donnait une sorte de sécurité de connaître à nous deux la langue allemande, la culture suédoise et le théâtre. »

Pour *le Roi Lear*, qui marqua le retour d'Ingmar Bergman sur la scène suédoise, le rôle de Gunila Weiss, scénographe-décoratrice-costumière, est indissociable de la mise en scène et semble même avoir partie égale dans le spectacle.

« Nous nous étions donné comme point de départ, dit-elle, *d'essayer de simplifier au maximum la mise en scène afin de mettre en évidence à la fois le texte et les corps. Que ce soit si simple que vous n'ayez pas le sentiment que c'est une scénographie ! Ingmar répétait qu'il ne devait y avoir que les acteurs, ce qui m'irritait beaucoup naturellement, car pour la scénographe le décor doit se répéter chaque soir, identique.*

» Donc nous nous étions donné comme règle, au départ, la simplicité [elle énumère]. *Les acteurs ne devaient pas quitter la scène pendant toute la pièce ; le lieu devait représenter à la fois le monde ancien et celui d'aujourd'hui ; il devait être clos ; il fallait une symbolique des couleurs.*

– C'est le rouge et le noir qui prédominent...

– Le rouge, vous pouvez lui donner deux significations : le sang et la vie, mais associé au noir, il évoque aussi le fascisme nazi. Pour moi, le Roi Lear *est une pièce sur le pouvoir et sur l'oppression.*

» Je pense que personne, dans cette pièce, n'est sympathique, même pas – comme on a tendance à le croire – Cordelia. Je ne l'aime pas comme femme. Et je ne pense pas non plus que Gloucester soit quelqu'un de bien, même si on lui a crevé les yeux... Tous appartiennent à une société très cruelle qu'ils ne peuvent quitter, et le noir et le rouge sont comme leur sein maternel.

» Ils apparaissent dans une ronde où il n'y a ni début ni fin. Et quand la pièce devrait être finie, quand le pouvoir est arraché au tyran, les deux vainqueurs recommencent à se battre. Sans fin.

– Ce n'est pas dans Shakespeare. Pourquoi cet ajout ?

– D'un point de vue politique, qu'Ingmar ne partage pas toujours, nous avons vu au cours des décennies précédentes que chaque fois que des gens arrivent au pouvoir, même s'ils sont respectables, ils ne parviennent pas à travailler ensemble ; et la lutte pour le pouvoir recommence.

» Pour Ingmar, il s'agissait davantage de montrer le passage de l'esprit collectif du Moyen Age à l'individualisme de la Renaissance. C'est à partir de ce point de vue que j'ai pensé les costumes... Mon idée était d'utiliser les acteurs comme décor et comme accessoires : ce n'est pas seulement pour l'effet, ce n'est pas un gag. Si vous utilisez des hommes à la place de sièges, vous serez étonnés de constater que, au bout de quelques secondes, vous vous habituez à voir des hommes assis sur d'autres hommes... Pour moi, c'est effrayant et, en même temps, c'est la démonstration de la facilité avec laquelle on accepte d'abandonner ses droits devant un pouvoir fort... Les hommes peuvent aussi se transformer en catafalque pour emporter le roi mort.

» Nous avons souvent discuté aussi sur le rôle du bouffon, qui est constamment présent au début de la pièce, puis qui disparaît, qui meurt, comme si c'était alors le roi Lear qui prenait son rôle à sa place. Cela était une chose très importante pour Ingmar... J'aime cette façon de travailler qui nous amène, après des discussions, à choisir ensemble le parti à prendre. Pour Lear, *nous étions d'accord au départ ; nous avons eu de longues répétitions – trois mois, – et, chaque après-midi, après le travail, nous avions tous ensemble une discussion sur les problèmes du jour.*

» Je suis curieuse de savoir comment les Français vont réagir. Je regrette seulement qu'il n'y ait pas de traduction simultanée à l'Odéon. La pièce est si complexe...

– Que préparez-vous maintenant ?

– Je travaille avec Ingmar Bergman à une mise en scène qui sera présentée à Munich : Jean Gabriel Borkman, *la dernière pièce d'Ibsen. C'est encore l'histoire d'un homme qui n'est plus jeune et qui a tout fait pour posséder le pouvoir.*

» Et puis j'ai encore beaucoup de travail pour éditer l'œuvre complète de Peter, préparer un catalogue. Son Journal *va paraître chez Suhrkamp, puis ses textes de jeunesse écrits entre 1946 et 1948 en suédois. Ensuite, nous allons monter à Stockholm* Mademoiselle Julie *à la fin de cette année, puis* le Songe d'une nuit d'été *en 1986...*

Propos recueillis par
NICOLE ZAND

LUIGI Nono

COMPOSER AVEC SON TEMPS

En guise de prélude à l'exposition « Les Immatériaux » qui, à partir du 28 mars prochain, s'ouvrira au Centre Georges-Pompidou, deux œuvres du compositeur italien Luigi Nono, né en 1924, sont données en création française dans l'espace de projection de l'IRCAM.

LUIGI NONO le Vénitien déboula sur la scène internationale à Darmstad où furent créées, en 1950 et avec scandale, ses *Variations canoniques sur une série de Schoenberg*. Il devint immédiatement fameux à l'égal des Stockhausen, Boulez et autres Bério – pour ne citer que quelques figures. Il avait vingt-cinq ans, il était très beau, et de son écriture transparente, délicate on disait déjà qu'elle contenait des *« sons doux et brefs comme des signaux, des constellations dans la nuit »*.

Martine Cadieu, celle qui a fait connaître son travail en France, raconte ainsi : *« Il épuisait toutes les possibilités sonores et les métamorphoses d'un son. Il partait du silence pur et le peuplait d'étoiles qui mouraient aussitôt nées. Les points sonores – dans une vulnérable architecture – étaient comme une peinture pointilliste. »* On alla jusqu'à parler d'école ponctuelle. Puis, dès

SONS POUR UNE TRAJECTOIRE

1952, tourné vers ce qui se passait en Espagne, Nono met en musique des textes de Lorca, de Neruda, de Machado. S'inspire d'Eluard, de Pavese, d'Ungaretti. En 1955, c'est le *Canto sospeso* (chant suspendu) d'après des lettres d'adieu de résistants condamnés à mort.

Dès lors on lui accole l'étiquette de « compositeur engagé ». On l'assimile à un militant : ce qu'il est dans ses œuvres-cris intitulées par exemples *Intolérance* (1960), *Pont d'Hiroshima, l'Usine illuminée* (1964), *Ne consommons pas Marx* (1968), sans parler d'autres dédiées aux guérilleros angolais, au Front national de libération du Vietnam, à Che Guevara, à Angela Davis.

En 1975, Lioubimov met en scène *Au grand soleil d'Amour chargé, Action scénique en deux temps*, où Nono fait apparaître Louise Michel, les femmes de la Commune. Cette œuvre a attendu 1982 pour être donnée en France. Il y a ainsi des décalages. Car si, encore récemment, il a repris son *Journal polonais*, Nono, depuis 1981, travaille à un *Prométhée*, tiré d'Eschyle et d'Euripide, traversé par Virgile et Hölderlin et Nietszche. Une première version de cette entreprise a été créée l'an passé à *Venise*. Comme Boulez remettant *sur le métier* ses *Répons*, Nono présentera à nouveau une mouture, en principe définitive celle-là, le 25 septembre prochain à la Scala puis en 1986 en Allemagne.

On s'éloigne des circonstances internationales. On quitte les opprimés directement reconnaissables pour des mythes antiques. La tragédie change de champ (de chant ?), et *« l'intellectuel faisant partie de la classe ouvrière »* redécouvre la beauté de l'extase, se laisse aller à la méditation *« non dans le sens de la consolation mais plutôt comme l'explosion d'une urgence intérieure »*. Luigi Nono, ce boulimique de lecture, œuvre désormais en liaison directe avec le jeune philosophe italien, député et enfant terrible du PCI, Massimo Cacciari. Ensemble, ils concoctent des montages de textes fragmentaires, s'appuyant sur Schopenhauer, Nietzsche ou Wittgenstein dans un souci *« d'expérimenter l'instant »*, d'ouvrir des chemins, *« tous les chemins, même s'il n'y a pas de sortie »*. *« Apprendre à vivre avec la pluralité des temps, dans la multiplicité des différences, quitter les notions linéaires de durée et de causalité. A la lumière de la physique quantique, s'arc-bouter au savoir scientifique contemporain si l'on ne veut pas réduire la pensée à des slogans »*, écrit Cacciari. – M.L.B.

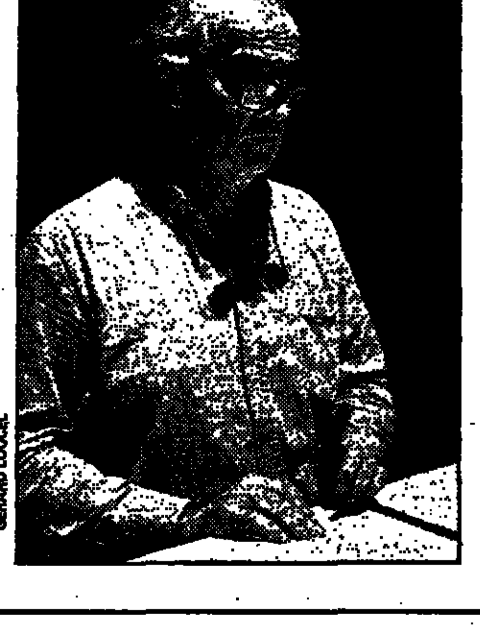
NOUS l'avons rencontré dans un studio de l'IRCAM. Un homme grand, dont le visage s'est épaissi par rapport aux photographies de jeunesse, mais dont le regard tour à tour joyeux et inquiet n'a pas dû bouger. Nono, chaleureux avec tous ses amis musiciens italiens et techniciens allemands réunis pour la répétition, a parlé avant tout d'informatique, de transformation du son : sa passion et sa préoccupation, depuis des années qu'il va travailler dans les studios de Stanford ou dans ceux de la Sudwestfunk à Fribourg. Son seul souci désormais : cette recherche-là.

Il tenait à ce que soit près de lui, comme une sorte d'*alter ego* mi-confident, mi-conseiller, Alvise Vidolin, l'ingénieur de Padoue qui assure la régie de ce concert où chaque note émise est traitée par le biais de l'électronique et d'un dispositif de haut-parleurs. Vidolin, son *« professeur en informatique »* d'à peine quarante ans, avec son sourire malin italianissime, parfait dans son rôle de cadet complice, le même rôle *mutatis mutandis* qu'assume, auprès de Boulez, Andrew Gerzso traduisant pour l'ordinateur les idées du maître.

Nono, comme Boulez, ne fait pas partie de la génération née avec les machines : ont-ils besoin de ces intercesseurs plus techniciens qu'eux ? Probable.

« Les musiciens, désormais, fonctionnent comme les physiciens. C'est toute une équipe qui fabrique une œuvre, dit Luigi Nono. *Nous ne sommes plus au temps des moines dans leur cellule écrivant seuls l'histoire. On met en route une complexité d'intelligences ; cela correspond à aujourd'hui, l'individu est situé par rapport à une masse et le potentiel de chacun doit avoir la possibilité de s'exprimer. On vit ensemble dans la diversité des âmes, des sentiments, des chairs... »* A ce point, Alvise complète : *« Celui qui travaille tous les jours avec ordinateur n'a besoin, pour parler à sa machine, que d'un langage très pauvre, très simple. Il lui faut donc, pour survivre, être plus ouvert au reste qu'au temps des technologies précédentes. L'ordinateur n'est qu'un moyen. »*

Moyen de s'amuser, instrument de jubilation à les écouter raconter leurs séances préliminaires à Fribourg avec les musiciens : *« L'exécutant,* dit Nono, *doit non seulement jouer avec son instrument mais l'entendre transformé. Cela nous a amenés à des recherches très concrètes sur le souffle. Giancarlo Schiaffini, par exemple, a tiré de son tuba des sono-*


GÉRARD LOUCEL

LA TECHNOLOGIE D'UN OPTIMISTE

rités qui n'avaient jamais existé. On en est arrivé, à des compétitions avec la clarinette de Ciro Scarponi, à jouer avec les différences de dynamiques. Ou bien on analyse au sonoscope les composantes partielles d'un pianissimo se reflétant sur un micro. Ensuite j'écris. L'écriture est une définition, mais cela modifie la composition de penser ainsi : selon une conception nouvelle de la virtuosité non plus liée à la quantité de notes, mais à la qualité des sons.

» Et chaque fois que l'espace change, la musique est modifiée. Il y a re-naissance. L'espace de projection à cet égard est une salle modèle : non seulement cet espace est idéalement réverbérant mais la direction du son y est très bonne, ce qui est rare. On peut y jouer de micro-différenciations, rendre le son mobile au maximum. Chaque soir, la musique pourrait être différente. Sans que l'auditeur reconnaisse les sources. Il y a confusion possible, non pas au sens négatif mais au sens de l'art combinatoire des Egyptiens ou des Babyloniens. »

L'écoute, ce cheval de bataille de Nono : *« La tragédie de l'écoute à notre époque,* dit-il. *On vient avec soi-même, prêt au confort, à la répétition des mêmes choses, avec ces petites différences qui permettent de démontrer son intelligence. Constipation et crampes mentales. On arrive dans une forêt avec une auto, sans ouvrir l'oreille au bruit de la forêt. On vient voir des mythes, comme Karajan, les écoute-t-on? Mais cela va changer. Le public se modifie à cause des jeunes qui écoutent avec le casque. C'est fantastique, un casque. C'est l'espace. »* Il recroqueville ses mains en conques sur ses oreilles. *« Ils écoutent des choses simples de groupes anglais ou américains qui savent se servir des synthétiseurs. Ils arrivent en demandant d'autres informations. »*

Tout en parlant, Luigi Nono, distraitement, trace des petits points sur une page blanche de son cahier, des nuages de points qu'il entoure ensuite de cercles. Infimes sensations ou pensées fugitives qu'il semble ainsi machinalement rassembler, juxtaposer. Sa pensée va de même, cheminant en désordre apparent, d'un nuage l'autre, comme ses opéras *« archipels de sons »*. De temps à autre, il se tait, comme s'absentant soudain. *« Ces moments,* dit-il, *où l'on n'a rien dans la tête, ce n'est pas le vide au sens des bouddhistes. Juste une question de solitude. L'intérieur-l'extérieur. »*

Puis, comme s'il se ressaisissait, revenait à nous : *« Extérioriser le maximum d'intériorisation. L'essentiel si l'on veut réveiller l'oreille, les yeux des gens. »* Nouveau silence bref. Nouveau nuage de petits points bleus sur le papier. Il reprend. *« La technologie donne des possibilités fantastiques : ne pas la laisser seulement aux mains des militaires américains ou soviétiques, mais modifier par exemple l'acoustique urbaine, composer pour des espaces ouverts. Le changement de société passe par le changement de diffusion. Il faut aller au-delà de l'inquiétude, de l'anxiété face à l'aventure technologique. Si j'ai espoir? »* Il hausse les paupières. *« L'espoir, c'est lié à une pensée eschatologique. Pour les communistes, l'espoir c'est un monde meilleur, pour les catholiques un au-delà, pour les juifs le messie. Pour les autres des cages meilleures. »* Sourire énigmatique, vaguement ironique.

Même sourire quand on l'interroge sur son communisme. *« Demandez aux autres, on m'a collé une étiquette, par facilonerie* (mot plus pervers et plus parlant que facilité). *En utilisant des schémas, on casse la vie; sans connaître, on range par catégories absolues. Cet homme, communiste, on n'imagine pas qu'il change. Je suis violemment contre : c'est la même chose pour ma musique. On l'a déterminée par des textes, on l'a réduite à des titres sans vraiment analyser les propositions de composition. Qu'est-ce que ça veut dire, je suis dans le parti? Tu es un chrétien, un juif. La réponse : oui, je suis dans le Parti communiste, n'est rien. C'est une affaire d'inquiétude, d'anxiété, une passion : être. Dieu est, peut-être.*

» Lisez le journal de Simone Weil ; beaucoup de pensées interrompues. Qui se suivent. Des explosions de violence. Sans début ni fin. »

Il se tait encore une fois. Passe à la *Carte postale*, de Derrida. Digression encore, et l'on suit, captivé. Il en arrive à la naturelle violence humaine qui se trouve même, dit-il, dans l'inquiétude et la sérénité de Boulez. A ce point, longuement, Nono s'avoue fasciné par les *« différents autres »* qu'il y a dans l'unité Boulez, le chef d'orchestre dirigeant le Ring de Wagner dans une intuition nietszcheenne et le Boulez démontrant à l'Europe que la musique peut être étudiée avec la science et la technologie, et pas seulement au conservatoire ou comme un artisanat. Et il accole au nom du directeur de l'IRCAM celui de Giuseppe de Giunio qui, à l'IRCAM justement, a mis au point la machine 4X, ordinateur à transformer les sons en temps réel. Nono, comme un enfant ébloui par la *« génialité »* de son compatriote, ne va tarder à rêver pour la 4X...

MATHILDE LA BARDONNIE.

TRANSMUTATION DE VENISE A L'IRCAM

LA musique de Luigi Nono aujourd'hui ressemble à un paysage irréel sur l'horizon lointain, un univers de vibrations si pures qu'on ne sait plus si elles sont poésie, musique ou peinture, à ce point où les arts se rejoignent et s'évanouissent dans la pensée, se contemplent dans leur essence. Transmutation de Venise – on l'avait vu avec *Prométhée* à la Biennale (*le Monde* du 11 octobre).

Le programme des « Immatériaux » (une dénomination qui lui convient à merveille !) consacré à Nono par l'IRCAM appartient à ce domaine de lumière quasi mystique. *Sofferte onde serene* pour piano et bande magnétique (1976), que l'on traduit par un barbarisme poétique (*Sereines ondes souffertes*, plus musical que le serait « sereines ondes colorées de souffrances ») fait référence aux cloches que le compositeur entend continuellement dans l'île de la Giudecca, *« signes de vie, invitations au travail, à la méditation, avertissements »*. La bande magnétique renvoie au pianiste sur scène des fragments d'enregistrements de Maurizio Pollini, *« avant tout ses attaques de sons, sa manière extrêmement articulée de percuter les touches, divers champs d'intervalles »*.

On s'embarque sur des roulements de houle, des tintements de cloches, une matière liquide qui suscite les résonances et les échos intérieurs. De brefs motifs, des éclats, des appels, parfois transparents, concentrés, incisifs comme du Debussy. Sur la bande, des séquences analogues, des vibrations de coups de pédales, des ectoplasmes, des souvenirs d'un monde d'ailleurs.

Aux beaux accents du piano sur scène, dans l'acoustique généreuse et libre de l'Espace de projection, répondent les sons plus feutrés, enfermés, fixés, de l'enregistrement, cathédrale engloutie, harpe frémissante. Ces résonances, ces trémolos, ces signaux répercutés par les ondes, ces chocs de sonorités admirables, ces silences, nous atteignent au plus profond, constellations allumées dans nos cœurs par un pianiste de rêve et de poésie, Bernhard Wambach.

Comme *Prométhée*, *Guai ai gelidi mostri* (1983) flotte autour d'un texte de Massimo Cacciari : *« Malheur aux monstres froids »* et *« le plus froid de tous, l'Etat »*, dont *« le Droit est le premier mot, mais le second Violence »*. Mais ces mots se sont comme évanouis dans les profondeurs obscures sur lesquelles plane la musique, pendant trente minutes d'extase ou d'éternité « inintelligible ».

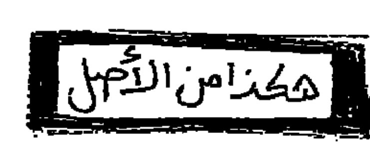
Alto, violoncelle, contrebasse, toutes les flûtes, clarinette contrebasse, deux contraltos, sous la direction de Roberto Cecconi, et une installation de « live electronic » (production électronique en direct et en temps réel) du Südwestfunk de Baden-Baden, tel est le dispositif utilisé par Nono, sans aucune référence à l'écriture traditionnelle.

La musique effleure à peine le silence : légers raclements ou trémolos des cordes, minuscules touches de piccolo, de tuba ou de flûte grave. Les cantatrices commencent doucement un murmure sur deux notes, chantent *« Ah ! »* en une sorte de lent soupir, esquissent une phrase en intonation grégorienne ou synagogale, reprise par l'électronique. Les sons semblent arriver et partir au gré du vent, portant et modifiant les couleurs. Quelques sifflements, terribles par moments, introduisent des ruptures épisodiques, sans interrompre vraiment le cours de cette nuée contemplative, de cette musique de Venise au loin, de ce silence à peine tremblant.

Œuvre étrange et fascinante, qui entrouve de nouveaux domaines et demande (à l'auditeur comme au compositeur), selon Nono, *« une disponibilité infinie au surprenant, à l'inhabituel, à la mise en question, avec, en outre, un maximum d'incertitude, un maximum d'inquiétude désespérée (quiétude dans l'inquiétude désespérée) ; chercher est infiniment plus important que trouver. Ecouter ! Comment écouter les pierres rouges et blanches de Venise au lever du soleil ? Comment écouter au couchant l'arc infini des couleurs sur la lagune de Venise ? »* Jamais une ville – certes, la plus exceptionnelle – n'a ainsi été « exprimée » en musique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert répété, à l'Espace de projection de l'IRCAM, les 6, 7, 8 et 9 mars (20 h 30). Les deux œuvres durent ensemble quarante-cinq minutes.



ERICH VON

Stroheim

« FOLIES DE FEMMES » RETROUVÉ

LE rôle du *commandant* allemand von Rauffenstein dans *la Grande Illusion*, de Jean Renoir, a immortalisé Erich von Stroheim comme vedette du cinéma français des années 30. Des nombreux films où il tourna alors, certains, tel *l'Alibi*, de Pierre Chenal, repassent, de temps en temps, à la télévision. Et puis, il y eut l'invasion, Stroheim, antinazi participant à l'effort de guerre, aux Etats-Unis, comme acteur toujours. Ensuite, un retour en France et, en 1949, à Hollywood, le célèbre *Sunset Boulevard*, de Billy Wilder. Stroheim en majordome d'une star du muet déchue qu'il entretenait dans ses illusions de gloire. C'était Gloria Swanson. Il l'avait dirigée, en 1928, dans *Queen Kelly*, film inachevé, les producteurs et la star ayant arrêté les frais.

L'histoire du cinéma a de curieux jeux de hasard. Une reprise commerciale de *Folies de femmes* pourrait bien faire découvrir ce que connaissent seuls les habitués des cinémathèques : Stroheim metteur en scène, créateur d'un univers extravagant et génial qui secoua les studios d'Hollywood, dans les années 20.

Quelques détails sur l'homme. Né à Vienne, le 22 septembre 1885, il arrive aux Etats-Unis vers 1909, s'introduit à Hollywood en 1914 comme cascadeur, figurant, puis acteur. Déjà. Conseiller historique et assistant du grand réalisateur David Wark Griffith, il se fait une tête de boche cruel et barbare pour la propagande contre l'Allemagne belligérante en Europe. Il installe sa légende. Il dit être Erich Oswald Hans Carl Maria Stroheim von Nordenwall, fils d'un commandant du 6e régiment de dragons, et de Johanna Bondy, sœur d'un conseiller impérial ou – les versions varient – dame de compagnie d'Elisabeth d'Autriche. Il parle de son enfance noble, de sa jeunesse d'officier de cavalerie. On le croit. Près d'un semi-siècle plus tard, des recherches effectuées sur des registres d'état civil par le critique et historien Denis Marion indiqueront que Stroheim sans particule *est fils de commerçants* israélites, mariés à Prague, établis à Vienne.

C'est loin de la légende mais ce n'est pas de l'imposture. En se faisant aristocrate autrichien, Stroheim a porté sa personnalité d'emprunt comme sa vraie nature, débusqué les tares, les vices, la décadence de l'Empire austro-hongrois dans certains de ses films aux intrigues cruelles et aux fastes rococo.

L'histoire du cinéma, on la refait tous les jours, quand de nouveaux spectateurs découvrent un film.* Folies de femmes *épouvantait l'Amérique des années 20. Erich von Stroheim ressuscite, avec une version plus longue, plus fidèle.

Il débute dans la *mise en scène*, en 1919, avec *Maris aveugles*, après avoir fait accepter à Carl Laemmle, patron de l'Universal, un scénario écrit par lui. Il y joue un lieutenant en uniforme blanc, cynique et séducteur. Il tourne, ensuite, *les Passe-Partout du diable*. Le 12 juillet 1920, Stroheim commence *Folies de femmes*. Laemmle veut une superproduction, le réalisateur un film où il pourra donner libre cours à son inspiration. Prévu pour trois semaines, le tournage dure... jusqu'au 18 juin 1921.

L'histoire est située à Monte-Carlo. De gigantesques décors sont construits, à l'échelle exacte, sur les terrains de l'Universal. L'argent file. Laemmle en tire un argument publicitaire. Sur une façade de New-York, un panneau lumineux annonce les chiffres (le seul film qui coûtera 1 million de dollars) et le S de Stroheim, barré d'un trait, devient le sigle du dollar. Le tournage terminé, Stroheim monte une version de huit heures, inexploitable selon les critères de l'époque. Après un compromis, on aboutit à un montage de trois heures et demie, mais les copies en circulation vont être encore amputées. Les conceptions du cinéaste seront, par la suite, toujours battues en brèche et ses films mutilés (*Chevaux de bois* dont on lui retira le tournage, *les Rapaces*, *la Symphonie nuptiale*, *Mariage de prince* et, même, *la Veuve joyeuse*, version un peu trop naturaliste de l'opérette de Franz Lehar).

Dans *Folies de femmes*, Stroheim, qui affectionne l'uniforme, revêt, cette fois, celui d'un officier russe, le comte Serge Karamzin, aventurier et amant de deux *fausses princesses émigrées*. Le trio mène une vie fastueuse, mange du caviar, écume Monte-Carlo où sévit la fièvre des années folles. Karamzin entreprend de séduire Hélène Hughes, épouse insatisfaite d'un diplomate américain, promet le mariage à une servante enceinte de lui et à laquelle il « *emprunte* » ses économies, convoite une adolescente demeurée, fille d'un faux-monnayeur. Ce film coûta une fortune, causa le scandale, et remporta un grand succès. Même dans la version la plus courte, on y voyait bien comment les idées et les fantasmes de Stroheim faisaient éclater les carcans moraux de l'époque, les productions romanesques avec ingénues façon Mary Pickford ou Lillian Gish.

La durée de *Folies de femmes* gênait pour l'exploitation, certes, mais plus encore le réalisme cru d'une société frelatée (l'horreur de la guerre mondiale y passe, âprement, avec le personnage de l'officier à pèlerine) et l'instinct sexuel présenté comme une force vitale irrésistible. Dandy débauché, escroc paré des prestiges de l'uniforme, Karamzin hume l'« odeur de femme », ne met aucun frein à ses désirs, assiège, prend d'assaut (scène de la cabane sordide où la pluie l'oblige à se réfugier avec Mme Hughes, entre une vieille aux allures de sorcière et une chèvre), va jusqu'au mensonge, à la lâcheté, au viol. Sa lubricité, son fétichisme, ses manœuvres d'obsédé avaient de quoi surprendre ou faire chavirer la puritaine Amérique.

Metteur en scène prodigue de l'argent des producteurs, Stroheim était trop visionnaire, trop génial pour s'accommoder de budgets raisonnables et d'inspiration contrôlée. On peut voir mieux encore tout ce qu'il a inventé avec la version reconstituée d'une *heure cinquante, présentée par les* Acacias-Cinéaudience. Cette version est le résultat de travaux entrepris par le professeur Arthur Lenning de l'Université de New-York à Albany, à partir de deux copies en 16 mm de montages faits sur des négatifs différents, l'une pouvant compléter les coupes de l'autre.

Dix scènes ont été, ainsi, ajoutées ou étoffées par rapport aux versions de cinémathèques. Le *rythme narratif et la position des* intertitres correspondent maintenant plus exactement à ce que fut le film en 1922. Bien entendu, ce n'est tout de même qu'un condensé du projet de Stroheim, mais le plus long qui existe. La copie présentée à la presse était un contretype de 16 mm, où le noir et blanc superbe des images originelles tournait au grisâtre, au brouillard, avec de fortes différences de grain sur la pellicule. Document d'archives d'une énorme importance, certes, mais, parfois, bouillie visuelle de film muet. On a remédié à cet état de choses, et le public verra donc mieux les « Folies Stroheim », le *naturalisme sans pitié et le romantisme* baudelairien d'un univers de frivolité, de décadence, d'érotisme et de mort.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les grandes reprises.



L'ALBUM

COMME il l'avait déjà fait pour Orson Welles et Charlie Chaplin, Maurice Bessy a consacré à Stroheim un ouvrage où les souvenirs de *l'amitié tracent un beau portrait* du cinéaste.

La *vie et l'œuvre se trouvent* illustrées par un fleuve de photographies, pour la plupart inédites, venues des propres albums de Stroheim retrouvés dans un entrepôt de New-York par Denise Vernac, sa dernière compagne depuis 1940. Denise Vernac, restée dans l'ombre après la mort de Stroheim dans son domaine de Maurepas, près de Paris, en 1957, s'est éteinte, discrètement, à la fin de l'année dernière. On la voit, actrice, dans *On ne meurt pas comme ça* et, surtout, *la Danse de mort*, d'après Strindberg (deux pages formidables).

Les images des films que Stroheim mit en scène brillent d'un éclat fulgurant sur plus de *la moitié du recueil. Chacune* témoigne de la légende, d'une *personnalité hors du commun*, d'une création artistique comme il y en eut peu dans le cinéma mondial.

J. S.

★ Erich von Stroheim, par Maurice Bessy. Editions Pygmalion, Gérard Watelet. 208 p., 400 ill., 238 F.

FRANK

Capra

SEPT FILMS DE BONHEUR

Frank Capra, c'est l'avant-guerre. Il tendait son miroir à une Amérique satisfaite le rêve est parti. Aujourd'hui, le miroir ment mais il ne s'est pas cassé. On a fêté de nouveau le vieux monsieur à Paris. On l'attendait pour le décorer, il n'est pas venu tant pis, ses films étaient là.

ON l'attendait avec impatience ce dernier week-end. Le vendredi 1er mars, il devait, en même temps que Gina Lollobrigida, recevoir des mains de M. Jack Lang, ministre de la culture, les insignes de commandeur des arts et des lettres. Le samedi soir 2 mars, un césar spécial lui serait décerné pour l'ensemble de son œuvre. La Cinémathèque française, au même moment, l'honorait à Chaillot, du vendredi 1er au dimanche 3 mars, avec un choix de sept films.

Quatre qu'il avait lui-même désignés et qui lui tiennent particulièrement à cœur, qui résument un peu sa philosophie du cinéma et de la vie, *les Horizons perdus* (1937), *Mr. Smith au Sénat* (1939), *l'Homme de la rue* (1941), et *La vie est belle* (1946). Trois, plus anciens et qui, pour les connaisseurs, marquent une étape dans sa carrière, *Sa première culotte* (1926) avec Harry Langdon, *Rain or Shine* (1930), jamais sorti en France, et *The Miracle Woman* (1931) avec Barbara Stanwyck, qui deviendra une de ses comédiennes favorites.

Les films ont été projetés, Frank Capra n'est pas venu. Agé de quatre-vingt-sept ans, il a téléphoné à Costa-Gavras, président de la Cinémathèque, pour s'excuser une fois de plus de ne pouvoir être à Paris. Il avait déjà fait faux bond l'automne dernier, lors d'une rétrospective complète de son œuvre qui marqua une date dans l'histoire de la Cinémathèque française : la publication de l'autobiographie de Capra, un peu plus tôt, sous le titre *Hollywood, Hollywood* (le titre anglais original reflétait mieux l'esprit du livre : *The Name above the Title* – le nom au-dessus du titre, – c'est la reconnaissance de la suprématie du metteur en scène dans la création d'un film), avait préparé le terrain. Le livre, écrit en une langue familière, inégal, bourré d'anecdotes et de détails précis, nourri de la double mythologie Amérique-Hollywood, le rêve hollywoodien redoublant, exaltant inconditionnellement le rêve américain, n'avait pas peu contribué à éveiller la curiosité à l'égard du cinéaste parmi les jeunes.

Plus que King Vidor, encore mal connu, bien plus que Frank Borzage, lui presque totalement inconnu de la jeune génération, Frank Capra s'est vu tout d'un coup remis au premier plan comme le peintre de la vie américaine. Ni tout à fait visionnaire comme le King Vidor de la grande époque (*la Grande Parade*, *la Foule*), ni sentimental de manière débridée comme le Borzage de *l'Heure suprême* et de *Ceux de la zone*, Américain moyen par excellence.

Harry Langdon, à la personnalité très forte, au pessimisme affirmé, ne rentre pas, malgré sa candeur, dans le moule du héros futur à la Capra. Déjà le directeur du cirque de *Rain or Shine*, éternel bavard, débrouillard sans pareil, acrobate de talent qu'on voit exercer son métier sous nos yeux, en plan continu, sans tricher sur la performance physique, possède l'entêtement imbattable qui lui permet de triompher *in extremis*. Le feu a beau détruire presque l'héroïne et son sauveteur, le ciel *donnera le coup* de pouce indispensable à toute fable de Capra.

Avec l'apparition de Barbara Stanwyck dans *The Miracle Woman*, le héros à la Capra entre véritablement en scène, et c'est une femme ! Incarnant une célèbre évangéliste américaine qui escroquait les bigots, Aimée Semple Macpherson (devenue Florence Fallon), Barbara Stanwyck ouvre le film avec une des scènes les plus époustouflantes de l'histoire du cinéma : s'adressant du haut



Tournage de Meet John Doe (*l'Homme de la rue*) 1941

de la chaire aux fidèles qui ont provoqué la mort de son père, portée par une frénésie vengeresse, elle attaque l'hypocrisie d'une société de bien-pensants qui ne vivent pas en harmonie avec leurs convictions bruyamment proclamées. Elle se lance alors dans une carrière de super-star de la religion pour venger son père, mobilise des dizaines de milliers de fidèles en même temps qu'elle est grugée par un manager affairiste et malhonnête. Mais Florence reste l'ange pur. Frank Capra a dénoncé lui-même, dans son livre, son incapacité à dire la vérité sur le personnage, à aller au-delà de ses prémices : Florence Fallon est en fait un Elmer Gantry en jupons, calquée sur l'inoubliable hypocrite du roman du même nom de Sinclair Lewis. Le cinéaste, de son propre aveu, a trahi son sujet.

Mr. Smith (James Stewart), John Doe (Gary Cooper) et le George Bailey de *La vie est belle* (à nouveau James Stewart) sont devenus les archétypes de la société américaine des années 30-40, l'Amérique du *New Deal* et de la crise, puis de la lutte contre le fascisme. Sans sermon, avec une passion et une force inégalées, Frank Capra parle pour une conception du monde inséparable d'une époque et d'un pays. Toujours en équilibre instable entre l'idéologie, la volonté de prouver à tout prix la justesse de sa cause, et une identification quasi viscérale au rêve américain, il est le *miroir* d'un pays qui s'est un temps flatté de créer une forme de paradis sur terre.

Les Horizons perdus, et son Shangri-La, Tibet mythique qui aurait enfin trouvé le secret du bonheur, ce film utopique qui lui a tant tenu à cœur, révèle la faille mais aussi la générosité de l'artiste : l'utopie existe, même si les hommes ont de la peine à l'accepter. Frank Capra résume le combat furieux de toute une vie. Après 1945, Hiroshima et le reste, l'espoir n'a plus de raison d'être. La chute sera brutale, le cœur n'y est pas. *Aujourd'hui le monde de* Capra, dans ses temps forts, n'est plus qu'un mensonge, déconnecté de la réalité qui lui avait donné naissance.

LOUIS MARCORELLES.

SÉLECTION

CINÉMA

« Une heure près de toi » d'Ernst Lubitsch

La malice et le charme, l'élégante drôlerie d'un amoureux de l'anecdote, aujourd'hui sans héritier. Avec Maurice Chevalier et Jeanette Mac Donald, pour les démêlés d'un Parisien joli cœur.

– ET AUSSI : *Hollywood Graffiti*, de Ron Blackman et Bruce Goldstein (les stars comme on ne les avait jamais vues). *La Part des choses :* de Bernard Dartigues (prix Sadoul 1983 ; vivre à la campagne, en France, aujourd'hui). *Les Saisons du cœur*, de Robert Benton (vivre au Texas, dans les années 30). *Brazil*, de Terry Gilliam (les bombes et les rires).

THÉÂTRE

« La Fausse Suivante » à Nanterre

Un spectacle de Patrice Chéreau, l'assurance de la beauté et de l'intelligence sensible. Avec Jane Birkin, Laurence Bourdil, Michel Piccoli, Didier Sandre, Bernard Ballet, décors de Richard Peduzzi, costumes de Jacques Schmidt. Au Théâtre des Amandiers, à partir du 12 mars.

– ET AUSSI : *Kung Lear* au Théâtre de l'Europe (Shakespeare-Bergman en suédois). *Hernani* à Chaillot (Hugo-Vitez).

MUSIQUE

« Tamerlan » et « Hercule » de Haendel

L'année Haendel est bien venue, qui nous fait découvrir un des chefs-d'œuvre les plus dramatiques du compositeur ; *Tamerlan*, de la même année que *Jules César*, dirigé par J.E. Gardiner à l'Opéra de Lyon (11, 13, 15, 17 et 18 mars) et *le Choix d'Hercule*, superbe oratorio de la fin de sa vie, sur un texte ridicule, monté à la Sorbonne par Jacques Grimbert avec *Hercule au carrefour, dramma per musica* d'un autre célèbre tricentenaire, Jean-Sébastien Bach (grand amphithéâtre, les 7 et 12).

A noter d'intéressants spectacles dans les théâtres lyriques de province : *Donna Mobile* de Prey et *Persée et Andromède* d'Ibert (Tours, les 8 et 10), *Attila* de Verdi (Marseille, les 8, 10, 14 et 16), *Mithridate* de Mozart, dans la belle mise en scène du Festival d'Aix (Nice, les 8, 10 et 12), et *Ariane à Naxos* de Strauss, dirigé par Th. Guschlbauer (Strasbourg, les 9 et 12).

Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris présentent à Pleyel les programmes de leur prochaine tournée en Amérique : Debussy, Scriabine (les 6 et 7), Ravel (le 8), et surtout la *8e Symphonie* de Bruckner (le 12).

Le quatrième Festival des instruments anciens continue à offrir les programmes et ensembles les plus remarquables : Musique espagnole, par Hesperion XX et Jordi Savall (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 7) ; Chant de solistes des Gaules du quatrième au neuvième siècle et Musique italienne, par Lous Landes Consort (Saint-Julien-le-Pauvre, le 9, à 18 h et à 21 h) ; Schütz, par les Saqueboutiers de Toulouse (Conciergerie, le 10 à 16 h 30) ; les sonates de Bach, par S. Kuijken et G. Leonhardt (Saint-Thomas-d'Aquin, le 12). On pourra encore voir au Petit Théâtre Essaïon *le Combat de Tancrède et Clorinde*, de Monteverdi, par la Compagnie Houdart-Heuclin (jusqu'au 6 avril, à 19 h et à 21 h, sauf dimanche et lundi).

DANSE

A l'Opéra de Paris

La troupe ne chôme pas. A peine terminées les représentations de *l'Hommage à Tudor* à la salle Favart, elle enchaîne avec *Before Night Fall* (musique de Martinu), une création de Nils Christe, ancien danseur du Nederlands Dans Theater. Au même programme, deux reprises exceptionnelles, deux ballets de Balanchine : *Agon* (musique de Stravinsky) et *le Palais de cristal* composé en juillet 1947 sur *la Symphonie en ut* de Bizet, à l'intention du corps de ballet du palais Garnier.

– ET AUSSI : Isabelle Calleau, avec le mumien Serge Aubry, à Déjazet. La Compagnie Arcor au Centre Pompidou (chorégraphie de Daniel Dobbels). Semaine de danse au Centre culturel de Yerres (compagnies de Bagouet, Witzman-Anaya, Trouillas, Montet-Diverres, Hallet, à partir du 9 mars).

JAZZ

Les Freeman à Grenoble

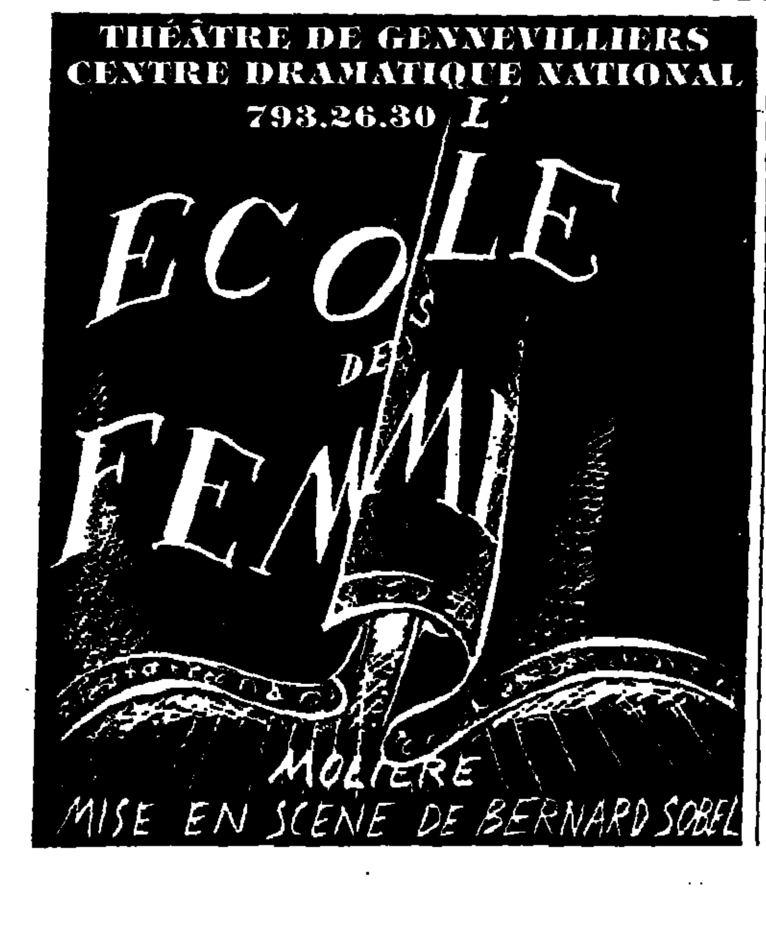
Depuis plusieurs générations, la vie des Freeman n'est qu'une longue affaire de musique. Si Von, le père, né en 1922, n'a guère bougé de Chicago où il est une légende vivante, c'est par esprit de famille et de quartier. De toute façon, les musiciens, eux, le connaissaient et se déplaçaient pour le rencontrer. Avec sa nonchalante âpreté, il a inventé un son, un phrasé que la notoriété de son fils Chico (né en 1949) a permis de redécouvrir. Jazz-Musiques, jusqu'au 14 mars, trente concerts en dix jours, démarre sur les chapeaux de roue à la Maison de la culture de Grenoble.

EXPOSITIONS

Villes d'eau

Toutes les manières de prendre les eaux, à l'Ecole des beaux-arts et à l'IFA. Deux belles expositions qui échappent à l'austérité et qui donnent de l'architecture la vision la moins plate, le goût le plus pétillant.

– ET AUSSI : *L'impressionnisme et le paysage français*, au Grand Palais (saturé). *Hans Holbein le jeune*, au Louvre (savant). *Mahler*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (musical). *Le métier d'orfèvre*, au Musée des arts décoratifs (prolongé). *Pignon*, au Grand Palais (coloré).



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

L'INSTRUMENTATION DE KLAUS RINKE. Forum. Jusqu'au 15 avril.

COULISSEN. Photographies de Van Edwin Brys. Jusqu'au 18 mars.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

LES GRANDS PRIX AUTOMOBILES. Photographies de R. Bakalian. Jusqu'au 8 avril.

HENRIETTE BICHONNIER ET SES ILLUSTRATEURS. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 25 mars.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F (gratuit le 18 mars), jusqu'au 22 avril.

EDOUARD PIGNON. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 6 mai.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 mars.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - NIELE TORONI. Arc au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 15 avril.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du Musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle. – Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 17 mars.

CHARLOTTE PERRIAND, « UN ART DE VIVRE ». Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 1er avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la Seita, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 15 avril.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 mars.

SALON DE LA MARINE 85. Musée de la marine (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er avril.

SILLAGES POLYNÉSIENS. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

GÉNÉRATION POLAROID. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mars.

Centres culturels

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

LES PREMIERS ÉLÈVES DE PERRET. VITTEL 1854-1936, CRÉATION D'UNE VILLE THERMALE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mars.

L'ARCHITECTURE EN REPRÉSENTATION. Cndp, Hôtel de Vigny, 10, rue du Parc Royal (271-22-02). Sauf dim. et lundi, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

ULF TROTZIG. – LEIF TJERNED. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Du 8 mars au 14 avril.

GRANDES OPTIONS DE L'ART VÉNÉZUÉLIEN : Géométrie et cinétisme. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 10 h à 14 h. Du 8 au 28 mars.

LAMSWEERDE, sculptures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 mars.

LE CHAMAN-ARTISTE. L'art contemporain des indiens Huicholes du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

LES ENFANTS SOUS LE TROISIÈME REICH, 1933-1945. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 mars.

PHOTOGRAPHIE - PATIENCE ET ENNUI : Aspects de la photographie professionnelle. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 28 mars.

DÉCOUVERTE DU MONDE. Cartographes et cosmographes. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

VASQUEZ DE SOLA. Casa de España, 7, rue Quentin-Bauchard (723-94-31). De 16 h à 20 h 30. Jusqu'au 17 mars.

REGARDS DUR L'ARGENTINE D'AUJOURD'HUI. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (354-33-38). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

FRANÇOISE CARRASCO : les vales calins. Hall de la salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Sauf sam. et dim., de 18 h à 23 h. Jusqu'au 28 mars.

SALON INTERNATIONAL D'ART NAIF. Mairie, 78, rue Bonaparte. T.l.j., de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

COULEURS DU NORD. Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann. Sauf dim., de 9 h à 19 h ; sam., de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

LE SYMBOLISME CONTEMPORAIN DANS LES ARTS DU FEU. Grand Orient de France, 16, rue de Cadet (523-20-92). Sauf dim., de 14 h à 18 h 30.

ALDIR MENDES DE SOUZA. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 29 mars.

JACQUES AUDIBERTI. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

CHOUCHAN. Gouaches. Association audiovisuelle arménienne, 9, rue des Petits-Hôtels (523-51-50). Sauf. dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

LA GÉOMÉTRISATION DE L'HOMME. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 16 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. *Le Louvre des antiquaires*, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

LA FACTURE INSTRUMENTALE. Images d'un atelier de lutherie. Centre d'information du Festival du marais, 68, rue François-Miron (887-74-31). Sauf dim., de 14 h à 18 h ; sam., de 15 h à 18 h. Entrée libre. jusqu'au 6 avril.

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

PARIS – LA DÉFENSE. Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 56e étage. Tlj de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 31 mars.

Galeries

LOUISE BOURGEOIS, Rétrospective 1947-1984 ; GUNTER BRUS, Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 23 mars.

LES ANNÉES 60. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 30 mars.

PAYSAGES : Abboud, Aftam, Assadour, Antoniu, Haddad, Hemein, Madlener. Galerie Faris, 50, rue l'Université (544-29-48). Jusqu'au 30 mars.

BURATONI & FOUQUE. Parc : les fontaines. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 4 mai.

POUL ANKER BECH. Peintures récentes. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 30 mars.

ALAIN BATIFOULIER. Envers et décors de théâtre. Galerie Archétype, 17, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 16 mars.

ALEXANDRA BOULAT. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois (633-13-30). Jusqu'au 16 mars.

PETER BRIGGS. Sculptures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 28 mars.

P.-M. BRISSON. Œuvres récentes. Galerie Pasnic, 6, rue Marcel (770-39-59). Jusqu'au 16 mars.

BERNARD BUFFET, l'automobile. Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 30 mars.

BURRI. Combustioni Cretti Cellotex 1964-1984. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 30 avril.

LUCIANO CASTELLI. Works on paper. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 16 mars.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

CLAYETTE. Les grandes répliques du théâtre de V. Hugo. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 30 mars.

ANNE DELFIEU. Cartons-reliefs. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 12 avril.

ROGER DERIEUX. Collages peintures. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 30 mars.

JIRI GEORG DOKOUPIL. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 26 mars.

DORNY. Topomorphoses. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 30 mars.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

FANTI. Peintures. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 23 mars.

GUY FEINSTEIN. Peintures et pastels. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 6 avril.

ALBERT FERAUD. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 6 avril.

PIERRE FICHET. Peintures. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Jusqu'au 23 mars.

ALBERT FLOCON. Nature et méthode. Galerie J. Barbier, 19, rue Guénégaud (633-92-98). Jusqu'au 23 mars.

JOCHEN GERZ, travaux photographiques 1984. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 mars.

ALFRED HRDLICKA. Pasolini. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 16 mars.

PHILIPPE JUDLIN. Œuvres récentes. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). jusqu'au 6 avril.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 6 avril.

JEAN-LUC LE FLOCH. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 23 mars.

G. ET C. LEPAPE. Peintures, dessins. Galerie Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 avril.

MALVAL. Papiers croisés. Galerie, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 16 mars.

ROBERT MAPPLETHORPE. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mars.

CARLO MARIA MARIANI. Galerie Bolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 29 mars.

JONIER MARIN. Dessins 1999-1985. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 mars.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

MINAUX. Pastels. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOIS MORELLET. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 12 mars.

MALCOLM MORLEY. Peintures. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 25 mars.

HENRIK NEUGEBOREN, dit Henri Nouveau. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 10 avril.

PARELL. Galerie Georges Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 13 avril.

CHRISTIAN PERRAIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 30 mars.

LUC PEIRE. Œuvre gravé 1964-1985. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 18 avril.

JEAN PEYRISSAC. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 mars.

SIMONE PICCIOTTO. Peintures et reliefs. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 29 mars.

ÉDOUARD PIGNON. Hommage à Picasso. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 22 mars.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie D. Manière, 11, Pastourelle (277-04-26). Jusqu'au 11 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mars.

RAUL RUSSO. Période parisienne 1912-1984. Galerie Fr.-Roosevelt, 12, avenue Franklin-Roosevelt (256-37-89). Jusqu'au 30 mars.

DAVID SALLE. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mars.

SHANON. Collages 1970-1984. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 30 mars.

TIROUFLET. Crayons de couleur. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 mars.

TONGIANI. Le Déluge. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 mars.

VIOLANTE. Galerie Nouveaux artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (240-24-93). Jusqu'au 19 mars.

EUGEN WILLI. Aquarelles. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 23 mars.

En région parisienne

ARGENTEUIL. Expressions textiles. CC, 3, rue des Gobelins (961-25-29). Sauf dim., de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Mille et Une Nuits. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (684-77-95). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 mars.

CERGY-PONTOISE. Charles Semser, sculptures polychromes. Centre culturel André-Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Ethnologies de l'imaginaire : Chacallis, Houdouin, Pourtaud, Ramon, Robelin. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

CRÉTEIL. Vera Szekely. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

LA DÉFENSE. Expression Terra. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Joël Kermarrec. Peintures et dessins. Galerie F. Léger, 93, avenue G. Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Du 9 mars au 13 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LE VÉSINET. Année Victor Hugo. Hommage à J.-L. Barrault. CAL, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

L'HAY-LES-ROSES. Henri Landier. 30 ans de gravure. CCC, 34, rue Jean-Jaurès (663-31-40). Sauf lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

MALAKOFF. Basile Vignes. Peintures. Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

MEAUX. Paul Nicholson, 1879-1958. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Jusqu'au 5 mai.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

ANGERS. Félix Lorioux. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 8 avril. – La maison paysanne chinoise. Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 21 avril.

AMIENS. Fac Picardie : Travaux de Ben, Checo, Lagneau, Hughes, Daquin. Jusqu'au 24 mars. – Le mirage du réel : photographies de F. Fontana. Jusqu'au 31 mars. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36).

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai.

BARBENTANE. André Valensi. Mas de l'enfant, route des Carrières (95-60-21). Jusqu'au 31 mars.

BORDEAUX. Art minimal no 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CAMBRAI. Le Frac Nord-Pas-de-Calais. Base de loisirs (78-33-20). Jusqu'au 13 avril.

CHATEAUROUX. Affinité de principe : Aubard, Combey, Perrain, Plou, etc. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 30 mars. – Les années 50. Espace des Cordeliers.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

FLAINE. Le Frac Rhône-Alpes à Flaine. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 15 avril.

GRENOBLE. Pontoreau, sculptures. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 mars.

LA ROCHE-SUR-YON. Imi Knoebel, Eingentum Himmelreich. Musée d'art et d'archéologie, rue Jean-Jaurès (05-31-40). Jusqu'au 16 mars.

LYON. Collection 1984 : Aubanel, Anselmo, Barry, Boltanski, Burkhardt, Flavin, Fontana, Kranz, Merz, etc. Musée Saint-Pierre (828-07-66). Jusqu'au 15 avril. – Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai. – Lumières avant Lumière. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 24 mars.

METZ. L'architecture religieuse en Russie. Musée, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 31 mars.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 avril. – Michel Seuphor. Dessins à lacunes. Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (20-11-48). Jusqu'au 21 mars.

NICE. Gérard Titus-Carmel. Nuits. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Du 9 mars au 28 avril. – Christian Vialard. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 24 mars.

POITIERS. Sculptures du Frac Rhône-Alpes. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 9 avril. – Marges d'une utopie : le travail et les hommes dans les planches de l'Encyclopédie. Hôtel de Rochefort (88-12-69). Jusqu'au 29 mars.

RENNES. Sur/Exposition. Regards sur l'exposition d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 12 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-DIÉ. Trésors des Mérovingiens en Champagne. Musée municipal, Place Georges Trimouille (55-21-56). Jusqu'au 31 mars.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fonds régional d'art contemporain. Fondation Maeght. Jusqu'au 17 mars.

TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai. – Sélection d'art contemporain dans les collections du musée de Toulon. Musée Naval.

TOULOUSE : les Ruines de l'esprit : Pro memoria, in memoriam (Sarkis, Vostel, etc.), Bibliothèque universitaire de Toulouse-Le Mirail (41-11-05). Jusqu'au 19 mars ; Gérard Georges Lemaire. Atelier Bellini, 12, rue des Blanchers (21-05-69). Jusqu'au 26 mars ; Gaston Chaissac. Ecole nationale de l'aviation civile, 7, avenue E.-Belin (55-79-99). Jusqu'au 31 mars ; 1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires. Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Jusqu'au 30 mai.

VALENCE. Autour d'Hubert Robert. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 mars.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLEURBANNE. Art vidéo. Le Nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 avril. – Edouardo Arroyo. Galerie de l'Hôtel de Ville (868-81-11). Jusqu'au 13 avril.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VOLPONE : Théâtre de la Ville (274-22-77) 20 h 30 (6).

MIROIRS : Cithea (357-99-26) 19 h (6).

LA SERRE : Vinaigriers (245-45-54) 20 h 30 (6).

LA PETITE PHYSIQUE : Essaïon (278-46-42) 12 h 30 (6).

LE COMBAT DE TANCRÈDE : Essaïon (278-46-42) 19 h et 21 h (6).

LA BULLE : Vincennes, Tour du Village (365-63-63) 21 h (7).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES : Vincennes, Sorano (374-81-16) 21 h (7).

GRAND-PÈRE SCHLOMO : Clamart, CC (645-11-87) 20 h 30 (7).

BIG BANG : *Epicerie* (724-14-16) 20 h 30 (8).

ONCLE VANIA : Théâtre de la Villa (542-80-72) 20 h 40 (8).

HAUT COMME LA TABLE : Tourtour (887-82-48) 20 h 30 (8).

L'OMBRE ASSASSINÉE : Rutebeuf (270-96-76) 21 h (8).

RUY BLAS : Salle Valhubert (584-30-60) 20 h 30 (8).

LA DONNA, OLYMPE DORT : Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30 (12).

TCHEKOV TCHEKOVA : Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h (12).

HORS PARIS

NANCY : *Jeff*, d'Yves Heurté, par Maryse Degontin et Antoine Liebayle avec la Comédie de Lorraine (8) 327-06-83. Du 6 au 28 mars.

MONTPELLIER : *Sakountala*, (autour de Camille Claudel) par l'Atelier des Garrigues, en coproduction avec le centre culturel du Languedoc (67) 66-37-67. Du 8 au 30 mars.

RENNES : *Maître Puntilla et son valet Matti*, de Brecht, par Dominique Quehec, avec la Comédie de Rennes, à la Parcheminerie (99) 79-47-63. Du 12 mars au 31 mai.

FEYZIN/LYON : *Liliom*, de Molnar, adapté et mis en scène par Bruno Boeglin, avec le Novo Théâtre (7) 860-37-70, au centre culturel Léonard de Vinci, Feyzin, et du 27 mars au 3 avril à Strasbourg.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). Ballet : les 6, 8, 11 à 19 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (musique de Stravinsky) ; et Palais de cristal (musique : G. Bizet) ; les 7 et 9 : Docteur Faustus.

SALLE FAVART (296-06-11) : *Relâche* jusqu'au 16.

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), jeu., sam., dim., lun. à 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; mar., mer. à 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; ven. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Félicité.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15). Grand Foyer le 9 à 15 h : le Violon violet (spectacle pour enfants) ; poésie : le 6 à 18 h 30 : Cueco lit Victor Hugo ; Grand Théâtre (dim. soir, lun.) : 20 h, dim. 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier (dim. soir, lun.) : 20 h 30, dim. 15 h : l'Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (dim. soir, lun., mar.) : 20 h : dim. 15 h : Kung Lear, de Shakespeare ; mise en scène d'Ingmar Bergman (en langue suédoise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) le 12 à 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort, de Constance Delaunay.

☞ **TEP** (364-80-80) Théâtre (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h : les Trois Chaleurs ; Cinéma : le 9 à 14 h 30 ; le 10 à 20 h : Terre sans pain, de L. Bunuel ; Ana, d'A. Reis et M. Cordeiro (v.o.).

BEAUBOURG (277-12-33). Débats-Rencontres : le 6 à 18 h : Rencontres internationales de Lure ; 18 h 30 : Priorité à l'éthique ? La pensée d'Emmanuel Lévinas ; 18 h 30 : La mode en architecture ; 21 h : Les voies actuelles de la critique littéraire ; le 7 à 18 h 30 : le Kunstmuseum de Berne ; 19 h : Traverses 33/34 ; Concerts/animations : IRCAM (278-79-95) /Espace de projection : les 5, 6, 7, 8, 9 à 20 h 30 : Luigi Nono, prélude à l'exposition Les immatériaux (Sofferte onde serene ; *Guai ai gelidi mostri*) ; Cinéma-Vidéo : les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 à 13 h : Architecture : Bofill, de P. A. Boutang ; 16 h, Les appeaux de Carpentras, de J. Arland et T. Guiffrey ; 19 h, La sagesse de la terre, de M. Sibra ; Le Mois du livre, à la BPI. Ecrits en image : les 6, 7, 8, 9, 10, 11 à 13 h, N. Sarraute, écrivain des mouvements intérieurs, de I. de Vigan ; à 16 h, les Lieux de V. Woolf, de M. Porte ; à 19 h, S. de Beauvoir, de J. Dayan et M. Ribowska ; le 7 à 17 h : M. Tournier, de G. Blain ; 18 h, Hommage à Apostrophes : V. Nabokov ; 19 h 30 : W. Burrough, de H. Brookner ; le 6 à 14 h 30 : Ecran des enfants ; le 9 à 15 h, Hommage à Apostrophes : J.-M. G. Le Clézio/J. L. Borges ; 16 h 30 : Cycle P. Sollers : Sollers au pied du mur, de J. P. Fargier ; les 9, 10, 11 de 14 h à 20 h 30 : Cinéma du réel. Septième Festival de films ethnographiques et sociologiques. (Téléphoner au Centre pour connaître les programmes) ; Cinéma chinois : le 6 à 14 h 30 : Vive ma femme, de S. Hu ; 17 h 30 : la Fille de Z. Shilin ; 20 h 30 : Par monts et par vaux, de C. Fan ; le 7 à 14 h 30 : La terre brûlée reverdit, de O. Yuqian ; 17 h 30 : La véritable histoire, d'A. Q., de C. Fan ; 20 h 30 : Deux frères, de Y. Qizhou ; le 8 à 14 h 30 : le Milieu de l'âge, de W. Qimin ; 17 h 30 : le Fleuve sans balise, de W. Tianming ; 20 h 30 : Film de clôture.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Lyrique : les 6, 7, 9 12 à 20 h 30 ; le 10 à 14 h 30 : la Traviata ; les 7 et 9 à 18 h 30 : le Médium ; Concerts : le 8 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Vienne/Lorin Maazel (Haydn, Strauss, Beethoven) ; le 11 à 18 h 30 : J.-P. Collard ; N. Bodtnar (Vitali, Fauré, Kreisler) ; 20 h 30 : Margarita Castro-Alberty (Orchestre national de Lyon-Maurizio Arena (Verdi).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; (dim., lun.) : les 6, 7, 8, 9 à 18 h 30 : Marie-Paule Belle ; le 12 à 18 h 30 : Paolo Conte.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ **A. DEJAZET** (887-97-34) (D. soir, lun.), 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (D., L.) 20 h 30 : le Terrier.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23), mer., ven., 21 h, sam., dim. 15 h et 21 h : Asmodée ; mer. 15 h : Moi ; jeu. 21 h : Au pays de Papouasie ; mar. 15 h et 21 h : Dom Juan ; ven. 18 h 30 : Une heure avec Vildrac.

ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, mer., mar. 19 h, jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, mer., mar., 18 h 30, jeu., ven., sam. 20 h 30 : Impasse privée.

BARAQUE (707-14-93), J. V. S. 21 h, D. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ **BASTILLE** (357-42-14) 19 h 30, 21 h : Still Life (dern. le 9).

BATACLAN (700-30-12), le 11 à 20 h 30 : *Ligue d'improvisation française.*

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ **CARTOUCHERIE**, Epée de Bois (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) I (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves. II. V., S. à 21 h ; dim. à 15 h 30 : Premier Amour ; Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, lun.), 20 h 30 : dim. 16 h : les Incurables.

☞ **CINQ DIAMANTS** (D., L.) 20 h 30 : les Femmes fatales.

CC XVII (227-68-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Charivari.

☞ **CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar. soir) 20 h 30, sam., mar. 14 h : Mille francs de récompense ; La Resserre, (D., L.) 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie (D., L.) 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ **CITHEA** (357-99-26), D., L., Mar., à 19 h : Miroirs.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : *Messieurs les ronds-de-cuir.*

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D.), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

☞ **DIX-HEURES** (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) *20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim.* 15 h 30 : Chapitre II.

☞ **EPICERIE** (724-14-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callistro (à partir du 8).

☞ **ESCALIER D'OR** (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. et dim. 17 h : le Misanthrope.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05), (D.), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (*373-50-25*) *(D. L.)*, 20 h 30 : la Parenthèse de sang (mer., D.) 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ **ESSAION** (278-46-42) (D., L.), I. 12 h 30 : La Petite Physique des quatre éléments ; 17 h 45 : le Chant profond du Yddishland ; 20 h 30, sauf ven., sam. 17 h : *Un habit d'homme. II. 19 h* et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde ; mer. 17 h, ven. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), (D., L., Mar.), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ **FONTAINE** (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

FORUM (297-53-47), le 8 à 21 h : Les Trois Jeanne.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), le 6 à 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. *15 h* : *Guérison américaine.*

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.). I. 18 h (à partir du 11 à 21 h 45) : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. — II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : *Orgasme adulte échappé au zoo* ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M. (dern. le 9).

☞ **LYS-MONTPARNASSE** (327-88-61) (D., L.), 21 h : Lou Andréas Salomé.

☞ **MADELEINE** (265-07-09) (D.), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80) sam., mar. 20 h 30, mer., jeu., ven. 22 h : *Savage Love* ; sam., *mar.* 22 h, *mer.*, jeu., ven. 20 h 30 : la Porte, la Crise ; (D., L.) 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 21 h 30 : la Berline.

☞ **MATHURINS** (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle (D. soir, J.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 : sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.), 21 h. dim. 16 h : Tchekov Tchekova (à partir du 12).

☞ **NOUVEAU TH. MOUFFETARD** (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ **PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres le 11 à 20 h 30, le 12 à 14 h 30 : Education et savoir-vivre.

☞ **PLAISANCE** (320-00-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; (D.) 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir) 20 h 30, Dim. 16 h : Témoignage *irrecevable.*

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.) 20 h 45, sam. 18 h : Double foyer.

RANELAGH (288-64-44) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) *(D. soir, L.)*, 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ **TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos : jeu., ven., sam. 22 h 15, dim. 17 h, lun. 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 20 h 45, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.

☞ **THÉATRE 14** (545-49-77) (D.), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

☞ **THÉATRE DE PARIS** (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Games.

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la *Madeleine Proust en forme.*

☞ **THÉATRE DU TEMPS** (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.). I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. — II. (D. soir, L.) 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). *Grande salle (D. soir, L.)*, 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉATRE DE L'UNION** (246-20-83), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), les 8, 9, 12 à 20 h 40, le 10 à 16 h 30 : Oncle Vania.

☞ **TOURTOUR** (887-82-48) (D.) 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table (à partir du 8) ; (D.) 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 18 h, dim. 15 h : Forum Nohain.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h : la Serre.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.), 20 h 30 : les Incertitudes d'un tortionnaire discret.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 + sam. 19 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'ailes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = *MC2* ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.). 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), mer., jeu., à 20 h 30 : G. Pothier ; mer., sam., à 21 h 30 : l'Ivresse des mots ; ven., sam., à 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO *(278-36-50) (D.) 21 h* : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : des Gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; (D., L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), sam. à 16 h : la Timbale ; (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : La voix humaine.









● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Élysées	359-20-41 Tous les jours	19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. Spécialités DANOISES ET SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON. CANARD SALÉ. MIGNON DE RENNE.

DINERS

RIVE DROITE

L'ÉPI D'OR 25, rue J.-J. Rousseau, 1er,	236-38-12 F. dim.	Le vrai bistrot parisien qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. PMR : 120 F.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 8e, et 56, rue P.-Charron, 8e	256-23-96 et 563-52-76	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fbg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ts l. jrs	Déjeuners, dîners, soupers. De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Sal. de 20 à 80 couv. BANC D'HUITRES.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance sympathique. Brasserie, menus 52,90 et 83 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. : POISSONS, choucroute, FOIE GRAS frais maison.
LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 10e	208-56-56	Déjeuners, Dîners, SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Salons. Parking privé assuré par voiturier. OUVERT LE DIMANCHE.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta P.M.R. : 130 F Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	F. dim. 325-46-56/00-46	MENU 170 F (vin, café, s.c.) au déjeuner ; le pignon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle Ste-Blaise, les celliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 15 à 100 pers. Park. Lagrange.
RAFFATIN ET HONORINE 16, bd Saint-Germain, 5e	354-22-21 F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 88 F « d'un excellent rapport qualité-prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 F. lundi	J. 23 h 30. Carrefour MONTPARNASSE/RASPAIL/BRÉA, venez déguster les spécialités de TANDOOR. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. F. lundi. Spéc. BIRIANI.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F. dim., lundi 548-07-22	J. 0 h 15, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. PASTILLA, COUSCOUS-beurre, TAGINES, Pâtisseries Maison. Réserv. à partir 17 h. C. bleue.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	705-49-03 F. dim. soir et lundi	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais MAISON. Menu à 95 F s.n.c. Parking privé assuré face au no 2, rue Faber.
TAN DINH 63, rue de Verneuil, 7e	F. dimanche 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 grands crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.

SOUPERS APRES MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 326-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e. Salons, CHOUCROUTES, Grillades, POISSONS, dégustation d'HUITRES et COQUILLAGES.

DESSIRIER T.l.j. - 227-82-14
9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS, SPÉCIALITÉS, GRILLADES.

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille - 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons
BANC D'HUITRES.

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 874-49-64.
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

OUVERT JOUR ET NUIT

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 236-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ
4, bd des Capucines - 742-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons. Magnifique banc d'huîtres. Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Élysées - 359-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 6

Renaissance, 18 h 30 : ensemble de musique de chambre (Reicha, Jolivet, Ligeti).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Ravel).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Heidsieck (Bach, Beethoven, Liszt).

Musée Carnavalet, 20 h 30 : Ch. Wells, P. Bouyer (Haydn).

☞ Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h : F. Killian, J. Ferry (Wagner, Weil, Rachmaninoff).

JEUDI 7

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 6.

Lucernaire, 20 h : Ch. Tsitsaros (Chopin).

Musée Carnavalet, 20 h 30 : P. Bouyer (Boely, de Montgeroult, Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. et N. Kolandjia (Tartini, Bach, Isaye...).

Eglise Saint-Roch, 19 h : E. De Villele.

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale, B. Verlet (Bach).

☞ Sorbonne, grand amphithéâtre, le 7 à 20 h 45 : Chœur national, chœur et orchestre Paris-Sorbonne (Bach, Haendel).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, chœur F. Poulenc (Mozart).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Chœurs et orchestre Pro Musica de Paris, dir. : T. Popesco (Mozart).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : M. Leclerc (Bach).

☞ Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble Hesperion XX.

Th. de la Bastille, 19 h 30 : M. Walker (Brahms)

VENDREDI 8

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Richepin (Schumann, Chopin).

☞ Lucernaire, 20 h : voir le 7.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Ravel).

Renaissance, 18 h 30 : Ensemble de musique de chambre (Purcell, Bach, Damase...).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : V. Ashkenazy (Scriabine, Rachmaninoff).

☞ Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : Musique de Chine, d'Iran et du Vietnam.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : F. Killian, E. Herbin, G. Fallour, Th. Dussaut, A. Raes (Bach).

☞ Centre A. Malraux, 18 h : F. Noël (flûte traditionnelle japonaise).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble vocal contrepoint (Schutz).

SAMEDI 9

☞ Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h : I. Reznikoff ; 21 h: Lous Landes Consort.

Centre A.-Malraux, 18 h : Atsuko (concert de koto et shakuhachi).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinot (Beethoven, Schumann, Chopin).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : E. Bergel (Mendelssohn, Schumann, Haydn)

Eglise Saint-Merry, 21 h : Ch. Robyn (Chopin, Liszt).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : E. Moussier-Michel, M. Marnat-d'Hubert (Mozart, Lutoslawski, Schuman).

Salle Cortot, 20 h 30 : ensemble musique oblique (Debussy, Schoenberg, Webern).

Th. de la Bastille : voir le 7.

Eglise suédoise, 18 h : J. Cares, F. Michel (Bach, Vivaldi).

DIMANCHE 10

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux dir. : M. Queval (Glinka, Smetana, Rachmaninoff).

Eglise Saint-Merri, 16 h : F. Killion, P. Bernold (Haydn, Schumann, Schubert).

☞ Conciergerie, 20 h 45 : Les Saquebouters de Toulouse (Schutz)

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup.

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal Contrepoint (Ingegneri, Bouzignac).

☞ Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Emerson (Beethoven, Tchaïkovski).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : A. Hyrailles (Bach)

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Vierne) ; 17 h : Y. Chiffoleau, J.-L. Falique (Bach).

Institut néerlandais, 18 h : H.-J. Stegenga, R. Jansen (Beethoven, Andriessen, Fauré).

Institut autrichien, 14 h 30 : H. Lamy, S. et M.-M. Vallancien, K. Risch (Brahms, Schumann, Schubert).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Chœurs de l'institut orthodoxe Saint-Georges, Ph. Lescat.

LUNDI 11

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : A. Allemandi (Chopin, Mahler).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Trio Eyseric (Haydn, Beethoven, Schubert).

☞ Th. du musée Grévin, 20 h 30 : Trio Tchaïkovsky (Beethoven, Brahms, Chostakovitch).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : L. Fowster (Copland, Machover, Monnet...).

MARDI 12

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.

☞ Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h : G. Leonardt, S. Kuijken (Bach).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, chœur F. Poulenc (Mozart).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : M.-P. Soma, F. Aguessy, J.-G. Ferlan, J.-P. et J. Carrière, C. Joly, G. Gahnassia (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Bruckner).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : voir le 7.

Salle Rossini, 20 h 30 : J. Dussol, I. Lochen, Cl. Macaux, P. Mari (Arrieu, Bernaud, Challine...).

Institut autrichien, 20 h 30 : D. Evesque, A. Huber (Mozart, Schubert, Fuchs...).

Théâtre du musée Grévin, 19 h 30 : J. Feldman, M. King, D. Moroney, J. Martin, J. Gottlieb, Ch. Cola (Bach, Scarlatti, Haëndel...).

Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : F. Sayeb (oud).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : G. Harle (Bach).

Eglise St-Eustache, 20 h 45 : Quintette de cuivres Ars Nova, Chanteurs de St-Eustache, dir. : R.P. Martin (Lully, Purcell, Bach...).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble vocal A Piacere, dir. : M.-C. Cottin (Janequin, Farnaby, Monteverdi...).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Radulescu).

Centre Rachi, 20 h 30 : A. Kremski (Scriabine, Gurdjeff, Satie...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : J. Oriema ; 22 h 30 : Kaba ; jeu., 20 h 30 : Barbes Jazz Workshop ; 22 h 30 : Cheap Vanity ; ven., 20 h 30 : Trio Jazz ; 22 h 30 : Pela ; sam., 20 h 30 : Corcovado Band ; 22 h 30 : Filidie Diodhiou.

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 6 à 20 h : Jésus et M. Chain.

BERCY Palais omnisports (341-72-04), le 6 à 20 h 30 : Ph. Collins.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 6, 7 : Royal Tencopators ; les 8, 9 : Fox Troc de Montpellier ; les 11, 12 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h 30 : The Last Poets (dern. le 9) ; 22 h 30 : D. Ponce (dern. le 9).

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 8, 9, 10 : N. Letheule ; le 11 : Nuit blanche.

ELDORADO (208-23-50), les 8, 9 à 20 h 30 : G. La Viny.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., jeu., ven. : J. et F. Constantin ; sam. : A. Gulbay ; dim. : A. Lévy ; lun. : Tao et Matthew ; mar. : Y. Cholala ; à 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : P. Knowles ; ven. : C. Greenshaw ; sam. : Worthy Funks ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), le 6 à 22 h : M. Ducret, Ph. Macé, Ch. Schneider ; les 7, 8, 9 : M. Valois, J.-F. Jenny-Clark, T. Rabeson ; le 12 : G. Curbillon.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 6 : W. Shaw, J. Farrell ; les 7, 8, 9 : H. Pascoal ; les 11, 12 : V. et Ch. Freeman.

OLYMPIA (742-25-49), le 11 à 20 h 30 : N. Kershaw.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Ch. Canavese, G. Dersy ; ven. : Metropolitan Jazz Band ; sam. : Caldonia ; lun. : Blue Doctors ; mar. : Aparecida + Ch. Timoteo.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Hampton, H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 6, 7 : Claude Luter ; les 8, 9 : J. Lacroix ; le 12 : Stardust.

THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30, le 6 : Bonga ; le 7 : J. Mass ; le 8 : Guem ; le 9 : Kalao ; le 10 : Gwa Roule ; le 12 : Filidie Diodhiou.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 6 : Jazz pour la Pologne.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50) les 7, 8, 9 à 21 h : Grands ballets d'Afrique noire.

A DEJAZET (271-44-10) les 9, 10, 12 à 18 h 30 : le pont de Grese.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) le 9 à 17 h : le Ramayana ; le 10 à 18 h : Bharata Natyam ; le 12 à 20 h 30 : K. Koko.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (V., D.) 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86) le 11 à 20 h 30 : Lundi de la danse.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : el Teatro del Arte Flamenco.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : G. Demartean, Cie Laumariec, Cie R. Descartes (dern. le 9) ; à partir du 12 : Cie TMA, Cie R. Descartes.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15) ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20) le 11 à 21 h : Super Swing machine.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97) 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04) mer. 15 h, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h : Emilie Jolie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.) 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.

DÉCHARGEURS (236-00-02) 19 h : J.-L. Caillat (dern. le 9).

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.) 20 h 30 : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.) 21 h : Mannick (à partir du 12).

GYMNASE (246-79-79) (D., L.) 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 21 h 30 : A. Aurenche.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-41-42), le 6 à 20 h 30 : Maqom-s d'Azerbaidjan ; les 7, 8, 9 à 20 h 30 : Shashmaqom d'Ouzbekistan.

☞ MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49) (L.) 20 h 30, dim. 17 h : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90) mer. 15 h ; ven. et mar. 20 h 30 ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

RÉSIDENCE DAREAU (580-48-98) le 6 à 20 h 30 : Soirée latino-américaine.

TROU NOIR (570-84-29) 21 h 30, le 7 : M. Saftnic, les 8, 9, 10 : G. Delahaye ; le 11 : E. Bossa Nova ; le 12 : N. Sauvagnac, B. Mangnil.

ZÉNITH (200-22-24) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Sheila.

En région parisienne

ARGENTEUIL, CCM (961-25-29), le 8 à 20 h 45 : S. Grapelli, M. Fosset, J. Sewing.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 6 à 20 h 30, le 9 à 23 h, le 10 à 17 h : la Place Royale ; le 8 à 20 h 30, le 9 à 20 h : la Galerie, le 7 à 20 h 30, le 9 à 17 h : Mélite.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), jeu., ven., sam., 20 h 30, dim. 15 h : Carnaval, Masques des saisons.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), les 7, 9, à 21 h, le 10 à 17 h : Conversations.

BOBIGNY, MC, (831-11-45), le 8 à 20 h 30 : Barreaux-Stochl-Flammer.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB, (603-60-44) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Mouette (dern. le 10) ; Auditorium du CC (604-73-93), le 7 à 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, M. Levinas.

BOURG-LA-REINE, Eglise St-Gilles, le 8 à 20 h 30 : J.-M. Colin (Ligeti, Choquet, Messiaen...).

CERGY, Théâtre des arts (030-33-33) (D., L.), 21 h : la Double Mort d'un criminel ordinaire.

CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne (880-96-28), le 9 à 21 h le 10 15 h : Brecht Opéra.

CHATILLON, Théâtre (657-22-11) (D., L.), 21 h : Paradis Graffiti.

CHELLES, théâtre (421-20-36), les 8, 9 à 20 h 45, le 10 à 16 h : Mangeront-ils ?

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), les 7, 8, 9, 11 à 20 h 30, le 10 à 15 h : Grand-père Schlomo ; le 12 à 20 h 30 : B. Wooton.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (270-96-76), le 8 à 21 h : R. Petite. ARC (270-03-18), 21 h : L'ombre assassine ou l'après-Carmen (à partir du 8).

COLOMBES, MJC (782-42-70), le 8 à 20 h 30 : Claire ou les présences impudiques ; le 12 à 19 h 15 : Hugo t'es fou.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), le 9 à 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 7 à 20 h 30 : A. Gorog (Debussy).

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), Petite salle (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : La double inconstance.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 9 à 21 h, le 10 à 16 h : Ensemble FA 7.

GENNEVILLIERS, théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : l'Ecole des femmes.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Amour de don Perlimplin avec Bélise dans son jardin.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), le 9 à 21 h : le Don d'Adèle.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 8 à 20 h 45 : Six heures plus tard.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), les 7, 8, 9 à 20 h 30 : Cinéma-Concert.

MARLY, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 9 à 21 h : D. Annegarn.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Fausse Suivante.

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 7 à 20 h 30 : F. Clidat (Liszt).

PONTOISE, Th. des Bastilles (032-62-11), les 8, 9 à 21 h ; le 10 à 16 h : Marie Tudor.

RIS-ORANGIS, CC R. Desnos (906-72-72), le 9 à 20 h 45 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Lassus, Poulenc, Debussy...).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I, les 6, 7, 8 à 20 h 30 : Max Gericke. II, les 6, 7, 8, 9 à 20 h 30 : Oncle Vania.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 12 à 21 h : Vie et mort d'Arlequin.

SARTROUVILLE, théâtre (914-23-77), les 8, 9 à 21 h : l'Ami retrouvé.

SENLIS, Fondation Cziffra, le 9 à 20 h 45 : R. Jacobs, Ensemble baroque concerto instrumentale (Bach, Telemann, Graun).

SURESNES, Théâtre J. Vilar (772-38-80), le 9 à 21 h : Conservatoire de Suresnes (Haydn, Ravel, Schumann).

TRAPPES, Grenier à sel (062-84-38), le 12 à 20 h 30 : Rufus.

LES ULIS, MJC (907-48-04), le 9 à 20 h 30 : Art Blakey et les Jazz Messengers.

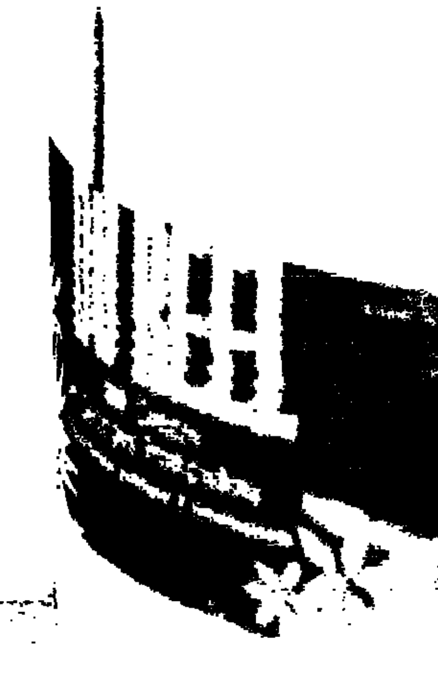
VERSAILLES, Chapelle Royale, le 9 à 20 h 30 : Ensemble orchestral harmonia nova, dir. D. Bouture, chœur F. Poulenc, dir. C. Chauvet (Mozart). Th. Montansier (950-71-18), les 8, 9 à 21 h : le Journal d'Anne Franck.

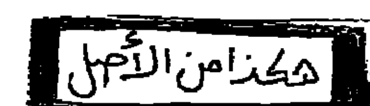
LE VÉSINET, CLA (976-32-75), le 8 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Beethoven, Schumann).

VILLIERS-LE-BEL, Eglise St-Didier, le 8 à 21 h : Orchestre des jeunes du Val-d'Oise (Bach).

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16) (S., D. soir, Mar.), 21 h, Dim. 18 h : Arsenic et vieilles dentelles ; Tour du village, (365-63-63), jeu., ven., sam. 21 h : la Bulle ; le 9 à 16 h : Star Child.

YERRES, CEC (948-14-83), le 8 à 20 h : R. Louis et Zouker's.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 MARS

16 h : Ademai au Moyen Age, de J. Marguenat ; 19 h : Festival de Pesaro : les Poings dans les poches, de M. Bellocchio ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : la Danseuse d'Izu, de H. Gosho.

JEUDI 7 MARS

16 h : Alerte en Méditerranée, de L. Joannon ; 19 h : Festival de Pesaro : Avant la révolution, de B. Bertolucci ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : l'Intendant Sansho, de K. Mizoguchi.

VENDREDI 8 MARS

16 h : Amor, de F. Ozep ; 19 h : Festival de Pesaro : Brigitte et Brigitte, de L. Moullet ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : la Dame de Musashino, de K. Mizoguchi.

SAMEDI 9 MARS

15 h : l'Aventurier, de M. L'Herbier ; Festival de Pesaro : 17 h : les Diamant de la nuit, de J. Nemec ; 19 h : Soshun Kochiyama, de S. Yamanaka ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : les Sœurs Munekata, de Y. Ozu.

DIMANCHE 10 MARS

15 h : Adrienne Lecouvreur, de M. L'Herbier ; Festival de Pesaro : 17 h : Paris vu par..., J.D. Pollet, J. Rouch, J. Douchet, E. Rohmer, J.-L. Godard et Cl. Chabrol ; 19 h : le Père Noël a les yeux bleus, de J. Eustache ; Non réconciliés, ou Seule la violence aide ou la violence règne, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : Fleur d'équinoxe, de Y. Ozu.

LUNDI 11 MARS

20 h 30 : The River, de M. Rydell (en avant-première).

MARDI 12 MARS

16 h : les Amants terribles, de M. Allégret ; 19 h : Festival de Pesaro : l'Homme au crâne rasé, de A. Delvaux ; 21 h : Prix G. Sadoul 84 : Louise l'insoumise, de Ch. Silvera.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 6 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : le Dernier des hommes, de F.-W. Murnau ; 17 h : 70 ans d'Universal : les Prairies de l'honneur, de A.V. McLaglen ; 19 h : Cinéma albanais : Opération « Feu », de M. Fejzo.

JEUDI 7 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 17 h : 70 ans d'Universal : Tuer n'est pas jouer, de W. Castle ; 19 h 15 : Cinéma albanais : les Chemins blancs, de V. Gjika.

VENDREDI 8 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : Variétés, de E.-A. Dupont : 17 h : 70 ans d'Universal : Graine sauvage, de B.G. Hutton ; 19 h : Cinéma albanais : Beni marche tout seul, de X. Keko.

SAMEDI 9 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : la Rue sans joie, de G.W. Pabst ; Cinéma albanais : 17 h : les Coquelicots sur les murs, de D. Anagnosti ; 19 h : le Général Gramophone, de V. Gjika ; 21 h : 70 ans d'Universal : l'Homme de la sierra, de S.J. Furie.

DIMANCHE 10 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : Faust, de F.W. Murnau ; Cinéma albanais : 17 h : l'Ecole albanaise, de M. Fejzo ; 19 h : Face à face, de K. Cashku et P. Milkani ; 21 h : 70 ans d'Universal : le Diable à trois, de C. Harrington.

LUNDI 11 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen ; 17 h : 70 ans d'Universal : Violence à Jéricho, de A. Laven ; 19 h : Cinéma albanais : la Liberté ou la mort, de I. Mucaj et K. Mitro.

MARDI 12 MARS

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (552-47-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY *MEETS GIRL* (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Miramar, 14e (320-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e* (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., vo.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Pagode, 7e (702-12-15); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nations, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marigan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); Fauvette, 13e (331-60-74); Miramar, 14e (320-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)*; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine,

LES FILMS NOUVEAUX

APRÈS LA RÉPÉTITION, film suédois d'Ingmar Bergman, *v.o.* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES GRIFFES DE LA NUIT, film américain de Wess Craven, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG, film français de Claude Zidi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, *13e (331-56-86) : Paramount Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLDIER'S STORY, film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE THÉ A LA MENTHE, film français d'Abdelkrim Bahloul : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CINÉMAS DE L'ASIE CENTRALE

CHAKHSENEM ET GARIB, film turc de Takhir Sabirov.

L'ÉTOILE D'OULOUG-BEK, film d'Ouzbekistan de Latif Faiziev.

TEMPÊTE SUR L'ASIE, film d'Ouzbekistan de Komil Iarmatov.

LE PREMIER MAITRE, film kirghize de Mikhalkov-Kontchalovski.

TENDRESSE, film d'Ouzbekistan de Elier Ichmoukhamedov.

LE CIEL DE NOTRE ENFANCE, film kirghize de Tolomouch Okeev.

DJAMILA, film kirghize d'Irina Poplavskaia.

ROUSTAM ET SOUKHRAB, film tadjik de Boris Kimiagarov.

LA BRU, film turc de Khodjakouli Narliev.

LA FÉROCE, film du Kazakhstan de Tolomouch Okeev.

LE BATEAU BLANC, film kirghize de Bolotbek Chamchiev.

LA TRAGÉDIE DE KOUGUITAN, film turc de Kakov Orazsakhatov.

TRIPTYQUE, film Ouzbek d'Ali Khamraev.

L'ARBRE DE DJAMAL, film turc de *Khodjakouli Narliev*.

L'INSOUMISE, film ouzbek d'Anatoli Kaboulov.

La JEUNESSE D'UN GÉNIE, film ouzbek-tadjik d'Elier Imouckhamedov. V.O. Cosmos 6e (544-28-80), Olympic : Marilyn 14e (544-43-14).



CINÉMA

6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

OUT OF ORDER (All., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROUGE GORGE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) ; Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-20-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

L'ADDITION (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE BAL (It.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BONNY AND CLYDE (A.) (*) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. Templiers, 3e (272-94-56).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA STRADA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Logos I, 5e (354-42-34) ; Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

STROMBOLI (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; To be or not to be (Lubitsch). – V.o. : André Bazin, 13e (337-74-39).

UNDERFIRE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNE HEURE PRES DE TOI (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

AUJOURD'HUI

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97)

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NEIGE (Fr.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RAGING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SACCO ET VANZETTI (It., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LE SALAIRE DE LA PEUR (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : mer. : l'Attente des femmes ; jeu. : Une leçon d'amour ; ven. : Toutes ces femmes ; sam. : Jeux d'été ; dim. : Rêves de femmes ; lun. : A travers le miroir ; mar. : le 7e Sceau. - Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : mer., ven., dim., lun. 14 h, jeu. 18 h : le 7e : Sceau.

CINÉMA DE L'ASIE CENTRALE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : mer., sam., dim. 14 h : la Période (v.f.) ; en alternance : Tempête sur l'Asie, Chakhsemen et Garib, la Bru, le Ciel de notre enfance, la Jeunesse d'un génie, Djamilia, Triptyque. - Olympic, 14e (544-43-14) : mer. : Roustan et Soukhrab, le Bateau blanc ; jeu. : Tendresse ; ven. : l'Arbre de Djamal ; sam. : le Premier Maître ; dim. : la Tragédie de Kouguitan ; lun. : l'Etoile d'Ouloug Bek ; mar. : l'Insoumise.

J. COCTEAU, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) : dim. 11 h 40 : le Sang d'un poète ; dim. 12 h 40 : le Testament d'Orphée ; dim. 14 h 05 : les Parents terribles. - Denfert, 14e (321-41-01) : dim. 10 h du mat. : les Enfants terribles.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : lun. 12 h : Aurélia Steiner ; sam. 12 h : le Camion.

CLINT EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : mer., jeu : Honky Tonkman ; ven., jeu. : Jose Wales hors la loi ; dim., lun., mar. : l'Inspecteur Harry.

C. GRANT (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : l'Impossible M. Bébé ; jeu. : Allez coucher ailleurs ; ven. : Lady Lou ; sam. : Sylvia Scarlett ; dim. : Honey Moon ; lun. : Mon épouse favorite ; mar. : Soupçons.

A. HITCHCOCK (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; mer., sam., dim. : la Loi du silence ; jeu., dim. : le Faux Coupable ; ven., lun. : l'Inconnu du Nord-Express.

E. KAZAN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), jeu., sam., mar. 14 h ; ven. 18 h ; lun. 16 h : la Fièvre dans le sang : jeu. 22 h, sam., mar. 16 h : Baby Doll.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68) : mer. 18 h 30, ven., lun. 17 h : Dersou Ouzala ; dim. 18 h 30 : Dode's Cadden ; sam. 18 h 30 : Barberousse.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Maria's Lovers ; jeu. : J'ai le droit de vivre ; ven. : Partenaires ; sam. : SOS Fantôme ; dim., mar. : Paroles et Musique.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) : mer., dim. : les 400 Coups ; jeu., sam., mar. : Jules et Jim ; ven., lun. : Tirez sur le pianiste.

TEX AVERY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. ZULAWSKI, Studio 43, 9e (770-63-40) : mer., ven., dim. 18 h, 22 h, jeu., sam. 20 h : L'important, c'est d'aimer ; mer., ven., dim. 20 h, jeu. 18 h, 22 h, sam. 18 h, 20 h, lun. 18 h : Possession.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim., 21 h.

AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 17 h 15, ven., sam., 24 h 30.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 18 h 20.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h, jeu., ven., 13 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30, Templiers, 3e (272-94-56), ven., sam., 22 h, dim., 15 h 45.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mar., 12 h.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e. (271-52-36), mar., 11 h 30.

DIVA (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), jeu., sam., lun., 22 h.

EL (Esp. ; v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., ven., 19 h 30, sam., lun., 21 h 15.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 16 h 15.

ELEPHANT MAN (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

JEREMIAH JOHNSON (A. ; v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., dim., mar., 21 h, lun., 19 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 12 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h + sam., 23 h 50.

LE PONT DU NORD (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), mer., ven., dim., mar. 18 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, + ven., 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 23 h 45.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

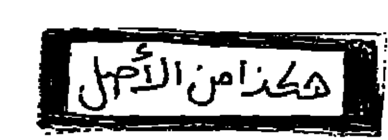
LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e, (783-64-66), merc., ven., dim., lun., 14 h, jeu., 18 h.

SUDDEN IMPACT (*) (A. ; v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam. 17 h 45.

TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h.





COMMUNICATION

Mercredi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Dallas.
Angoisse ! Ellie n'est jamais arrivée au défilé de mode auquel elle devait se rendre.

21 h 30 Championnat du monde de patinage artistique.
Libres couples à Tokyo.

22 h 30 Réxital jean Guidoni.
Des extraits du spectacle que le chanteur avait donné en novembre 1983 à l'Olympia, filmé par Miklos Jancso.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Femme du Kentucky.
De W. Doniger, avec C. Ladd, N. Beatty.
Une jeune femme prend la décision de descendre au fond de la mine à la place de son père. Cette nouvelle situation va déclencher de la part de son entourage des réactions imprévisibles... Maggie connaîtra la souffrance noire mais aussi l'amour avec Deke son contremaître. La vie en rose ou en noir ?

22 h 10 Magazine : Cinéma-cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : un entretien avec Henry Hathaway, l'un des derniers « dinosaures » d'Hollywood, disparu le 12 février dernier ; Arthur Penn et « Bonnie and Clyde » ; un portrait d'Elizabeth Taylor ; deux entretiens avec Richard Bohringer et Alain Delon.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Autour d'Annie Cordy, l'éternelle gigotante : Elton John, Alain Bashung.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Téléfilm : le Marionnettiste.
De Raphaël Delpard, avec S. Rebbot, P. Lesieur, M. Debran...
Maurice, marionnettiste en tournée dans les écoles, aimerait donner un nouveau sens à sa vie et faire la connaissance de son fils de six ans. A sa naissance, ce père ingrat ne l'a pas reconnu, le reconnaîtra-t-il enfin ?

23 h 20 Urba.
Magazine sur la ville conçu par Dominique Bailland. Avec Agnès Varda.
Nouveau magazine qui invite les citadins pressés à mieux appréhender leur ville. Agnès Varda inaugure cette série, vivante, étayée de nombreux petits reportages. Dommage que la programmation soit un peu tardive.

23 h 55 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 18 : l'entretien de la voie.

0 h Prélude à la nuit.
Quatre lieder de Robert Schumann, interprétés par Magali Damonte, mezzo-soprano, Jacques Chalmeau, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 55, Mon ami Guignol ; 18 h 10, Son et couleur ; 18 h 20, Les secrets de la mer Rouge ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 25, Football : Coupe d'Europe (Bordeaux, Dniepropetrovsk) ; 22 h 20, Hill Street Blues ; 23 h 5, Androïde, film d'A. Lipstadt ; 0 h 30, *Une langouste au petit déjeuner*, film de G. Capitani ; 1 h 55, Robin des bois.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : des Françaises d'Algérie entre l'écriture et le souvenir.

21 h 30 Musique : Pulsations. Rue de Lappe au temps des images.

22 h 30 Nuits magnétiques : Mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Centre Pompidou, le 18 avril 1984) : *Fluid*, de Gehlhaar ; *Monodias e interludios*, de Maiguashca ; *Blanche-Neige*, de E. Kusnir ; *Grimaces*, de Schwartz, par l'Ensemble 2E 2M, dir. M. Decoust, sol. ; J.-R. Viard, récitant.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30 : Anthologie Hans Rosbaud.

Jeudi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 25, Quarté à Enghien ; 15 h 55, Images d'histoire : le vent vient de la mer ; 16 h 30, Reprise : Tintam'art (diff. le 5 mars) ; *17 h 30, La chance aux chansons.*

18 h Une famille ours.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 25 Minijournal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Quatrième épisode : Martin Gray arrive à Zambrow, faubourg polonais. Les Allemands ont isolé la population. Commence la lutte trop inégale entre les nazis et ceux du ghetto. Après quelques semaines de résistance acharnée, le ghetto succombe.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
Nigéria : le choc du pétrole ; le carnaval de Binche ; le problème de l'agriculture aux États-Unis ; être Cambodgien en France.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
L'Enfant de la haute mer, *court métrage de Patrick Deniau.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.

8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.

14 h 50 Patinage artistique : championnats du monde.

16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La guitare.

17 h 45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le Théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Western sicilien.
D'après L. Sciascia, réal. P. Passalacqua, avec D. Modugno, R. Pellegrin, G. Saitta...
Deuxième épisode. Une mystérieuse jeune fille trouble visiblement le docteur Nuava. Elle est la fille de la femme que le pharmacien avait aimée vingt années plus tôt. Seul moment de poésie de ce feuilleton joliment mis en images mais sans consistance. Dommage, la nouvelle de L. Sciascia qui lui tient lieu de scénario est si belle.

21 h 35 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Une enquête autour des refugiés italiens clandestins, de B. Bloch et A. Mandagran. Extrader les militants d'extrême gauche italiens ?

22 h 55 Numéro 10.
Spécial Coupe d'Europe de football.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : Un aventurier nommé Godin.
D'O. Vacher, P.L. Martin, J.L. Pinol, Ch. Watton, avec J.F. Garreaud, C. Vassort, C. Magnet...
L'histoire du créateur du fameux poêle qui avait rêvé d'associer le capital, le travail et le talent. Une fresque romancée des grandes idées qui ont agité le dix-neuvième siècle, à travers un homme, dont on ne sent pas assez, hélas, le poids.

22 h 5 Journal.

22 h 35 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 19 : les cités cheminotes.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Quatuor à cordes n° 2 Lettres intimes, *de Janacek, interprété par le Quatuor Enesco, avec Constantin Bogdanas, violon, Florin Szigetti, violon, Livia Stanese, alto, Dorel Fodoreanu, violoncelle.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Courage... fuyons, film d'Y. Robert ; 11 h, Othello, film d'O. Welles ; 12 h 25, Cabou Cadin (un bateau pour l'aventure) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Le cercle des passions, film de C. D'Anna ; 15 h 45, Un amour de Swann, film de V. Schlöndorff ; 17 h 30, Cabou Cadin (Pataclop Pénélope) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 30, Le jeune marié, film de B. Stora ; 22 h, Le mariage de Maria Braun, film de R.W. Fassbinder ; 0 h 15, Slam ; 0 h 50, Le Trompette, film de J. Rosca ; 2 h 10, Documentaire : les coulisses du Ritz.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10 h 50 : les eaux dormantes) ; 9 h 5, Les Matinées : une vie, une œuvre : Tarjei Vesaas, ou la voix d'amour de la terre et du ciel ; 10 h 30, Musique : Miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : la vidéo ; 11 h 30, Feuilleton : La neige et la laine, ou les brebis du Seigneur ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Antoine Revay ; 14 h., Un livre, des voix : « Une femme de si près tenue », de Serge Koster ; 14 h 30, La Radio belge présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions » ; 15 h, Deux approches de la langue verte ; 15 h 30, Musicomania : pour en finir avec les idées reçues sur la musicothérapie ; 17 h, Le pays d'ici, en direct de Toulouse ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris ; 20 h, Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.

20 h 30 « On a sonné », de Serge Martel. Avec *J.-P. Cassel, G. Chapelier, L. Patrick...*

21 h 30 Vocalyse, libre parcours voix (cycle de musique russe).

22 h 30 Nuits magnétiques : plastique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon, émission pour enfants ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Wagner, Schumann, Ravel, Bruckner ; 12 h 5, Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers : Paul Gonsalves ; 12 h 30, Concert : œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Krebs, Clementi, Pleyel, par Y. Legaillard, P. Dubreuil, P. Allain-Dupré ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Luigi Boccherini : Aux hasards de la destinée, œuvres de F.-J. Gossec, Mozart, Haydn, Boccherini, Arriaga ; 18 h, Concert : musiques à danser et chansons courtoises, œuvres du Moyen Age, du quatorzième et du quinzième siècle, de la Renaissance, par l'ensemble « La Maurache » ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare, œuvres de Williams, Castelnuovo-Tedesco ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert (saison lyrique, donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, le 1er mars) : *Falstaff*, de G. Verdi, par l'Orchestre national de France et chœurs de Radio-France, dir. Garcia-Navarro, chef des chœurs A. Boulfroy, I. Wixell ; B. Weikl, P. Crook...

23 h Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; 0 h 30 Anthologie Hans Rosbaud.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 6 MARS

– *MM. Michel Noir*, député RPR du Rhône, et *André Laignel*, député socialiste de l'Indre, participent au journal d'Europe 1 à 19 h 30.

JEUDI 7 MARS

– *Mme Simone Veil*, ancien ministre, ancienne présidente du Parlement européen, est l'invitée de l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1 à 8 h 15.

LES DIFFICULTÉS DE CANAL PLUS

M. André Rousselet s'explique

En présentant la nouvelle grille de programmes de sa chaîne, M. Pierre Lescure, directeur des programmes, a confirmé les orientations stratégiques de Canal Plus. Pour les abonnés, plus de films et d'événements sportifs. Pour tous les autres, la télévision du matin sans codage et un début de soirée où se succèdent des jeux et une émission sur les spectacles animée par Michel Denizot. La publicité sera introduite entre 18 h 30 et 20 h 30 à partir du 15 avril, et les tarifs seront connus d'ici à une dizaine de jours.

Après la publication par l'hebdomadaire *le Point* d'une lettre adressée par M. André Rousselet au ministre de l'économie des finances et du budget, le président de Canal Plus et d'Havas s'explique dans l'entretien ci-dessous sur les difficultés de la chaîne payante.

« La lettre que vous avez envoyée à M. Pierre Bérégovoy ne brosse pas un tableau très optimiste de la situation financière de Canal Plus...

– Cette lettre, datée du 1er février et publiée partiellement par la presse, a donné lieu à une véritable campagne de désinformation. Il est faux d'écrire que Canal Plus a perdu 795 millions depuis novembre. Il est mensonger d'affirmer que je demande 500 millions de francs aux pouvoirs publics. On est loin de la situation apocalyptique d'une chaîne au bord du gouffre.

» Comme toutes les entreprises à leur début, Canal Plus affiche un déficit. Nous l'avions évalué à 445 millions de francs pour la fin de cette année. L'annonce par le président de la République de la création éventuelle de télévisions privées a provoqué un choc psychologique sur notre clientèle et a fortement ralenti notre dynamique commerciale. Nous pouvions craindre un déficit supplémentaire, mais nous avons rapidement réagi en cherchant des économies sur le coût des programmes et de la diffusion, en trouvant des ressources nouvelles avec la publicité.

» Grâce à ces mesures correctives, notre déficit en 1985 ne devrait pas dépasser 545 millions de francs. Pour le financer, nous utiliserons notre capital social initial, un nouvel apport de nos actionnaires et des prêts bancaires gagés sur les équipements et le portefeuille de programme de Canal Plus. Reste une centaine de millions pour lesquels nous nous tournons vers les pouvoirs publics.

– Que vous a répondu M. Bérégovoy ?

– Nous sommes toujours en négociation. Mes actionnaires et moi-même demandons que soit reconnu le principe d'un préjudice. Canal Plus devait se développer face au câble et au satellite, qui proposaient des programmes à accès payant et dont la montée en charge se faisait lentement. Avec les télévisions privées, c'est tout le paysage audiovisuel qui change. Alors le concessionnaire est en droit de se retourner contre le concédant et d'exiger une compensation financière, comme le prévoit l'article 15 de notre accord avec l'Etat.

» En attendant que soit évalué le préjudice, nous demandons seulement une facilité de trésorerie, sous forme de prêt participatif par exemple.

– On vous prête l'intention de renoncer bientôt au codage et de faire de Canal Plus une chaîne privée traditionnelle...

– Canal Plus n'abandonnera jamais son statut de télévision payante. Ce serait la fin de ses relations privilégiées avec le cinéma ou avec les fédérations sportives. Ce serait sacrifier l'identité d'une chaîne qui satisfait ses abonnés. Et cela pour quel résultat ? Disputer le marché aux chaînes publiques, qui disposent de bons programmes et cumulent la redevance et un accès facile aux ressources publicitaires, serait suicidaire. Je laisse cela à Europe 1, Publicis, Hachette et Hersant : à eux tous, ils ne seront pas de trop pour faire face à la concurrence des télévisions publiques. Canal Plus me semble une aventure bien moins risquée.

– Mais, pour le téléspectateur, les chaînes publicitaires paraissent plus séduisantes, parce que gratuites.

– Nous devons lui expliquer qu'il ne s'agit pas du même produit. C'est le sens de notre nouvelle grille de programmes et de l'accord avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC). La profession du cinéma, unanime, a compris que Canal Plus n'était pas la chaîne qui vide les salles, mais la salle de tous ceux qui ne vont pas au cinéma. Ce changement d'attitude nous permet d'offrir des films lorsque les chaînes publiques ne peuvent pas en faire autant. Chaque soir, il y aura deux ou trois longs métrages sur Canal Plus, et le cinéma représentera 50 % de notre programmation. Il faut y ajouter les événements sportifs exceptionnels, car les fédérations ont compris que Canal Plus ne vidait pas les stades. Tout cela, aucune autre télévision ne peut le proposer.

– Vous allez émettre chaque jour de 18 h 30 à 20 h 30 sans codage. Vos abonnés ne risquent-ils pas d'en prendre ombrage ?

Il n'y aura, dans ces tranches horaires, ni films ni matches. Il s'agit pour nous de toucher un vaste public pour vendre de l'espace publicitaire. Ces recettes supplémentaires serviront à améliorer les programmes de la partie codée et à maintenir l'abonnement à 140 F par mois. Nos abonnés ne peuvent donc que s'en féliciter. Cela dit, les émissions et les jeux que l'équipe de Pierre Lescure a préparés pour cette partie du programme ne manquent pas d'intérêt.

– Ils seront en concurrence directe avec les programmes des chaînes publiques...

– Ce n'est pas moi qui ai déclaré la guerre. Pourquoi les télévisions publiques nous disputent-elles les droits d'achat des films ? Pourquoi nous dénient-elles le droit de négocier avec la Fédération française de football ou de signer un contrat avec les Girondins de Bordeaux ? (1). Pourquoi refusent-elles de passer nos spots publicitaires ? Pourquoi ce mépris pour Canal Plus ?

» Pour ma part, j'ai toujours défendu la complémentarité entre la télévision payante et la télévision traditionnelle. Nous ne faisons pas le même produit et nous aurions toutes les raisons de collaborer au lieu de nous affronter. Il se trouve que, en Suède, en Suisse ou en Belgique, les télévisions publiques sont aujourd'hui les actionnaires des chaînes payantes en voie de création. Pourquoi n'est-ce pas envisageable en France ?

– Vous semblez attribuer tous vos ennuis à l'hostilité qui vous entoure. N'avez-vous pas, vous-même, commis quelques erreurs, surévalué le marché, surinvesti dans l'équipement de la chaîne ?

– Canal Plus a sans doute un studio de trop et un auditorium inutile. Nous aurions pu peut-être économiser 7 % ou 8 % sur la tête de réseau, pas plus. L'erreur la plus importante concerne les décodeurs. Ils pèsent très lourd sur l'équilibre de l'entreprise, et nous n'avions aucune raison d'en assumer la propriété puisqu'il font partie de l'infrastructure technique, au même titre que les émetteurs de Télédiffusion de France.

» Quant au marché, je crois qu'il existe et que nous avons visé juste. L'ouverture limitée à la publicité a permis de descendre le seuil d'équilibre de la chaîne de 800000 à 670000 abonnés. J'ai aujourd'hui 275000 abonnés et mon réseau ne couvre qu'une partie de la France. Canal Plus commencera à émettre sur l'Ouest le 16 mars, et en septembre sur le reste du territoire. Dans ces conditions, l'objectifs de 637000 abonnés pour la fin de l'année ne me semble pas irréaliste.

– Malgré les télévisions privées ?

– Malgré le bruit fait autour des télévisions privées, malgré la campagne déclenchée contre Canal Plus, il y a encore aujourd'hui 2500 à 3000 nouveaux abonnés par *semaine. Ceux-là sont venus en* sachant ce qu'ils achetaient. Les abonnements de trois mois, venus à échéance en janvier, ont été renouvelés à 90 %. Ceux-là sont restés parce qu'ils étaient satisfaits. Si nous continuons à les satisfaire, je pense que Canal Plus franchira le cap difficile des dix prochains mois et pourra afficher fin 1986 un bénéfice de 27 millions de francs.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Canal Plus retransmet ce mercredi 6 mars à 20 h 25, sans codage, le match de football Bordeaux-Dniepropetrovsk.

LES CHIFFRES

Il n'est pas aisé de démêler les comptes de Canal Plus et M. Rousselet reconnaît que la lettre adressée à M. Bérégovoy contenait « une erreur de date » *qui rendait son interprétation difficile.* Voilà donc, selon son président, le dernier état financier de la chaîne :

Premier déficit prévisionnel : 445 millions de francs. Pertes supplémentaires envisagées : 140 millions de francs pour 1985, 210 millions de francs pour 1986. Revenu attendu de la publicité 150 à 200 millions de francs. Nouveau déficit prévisionnel après mesures correctives : 545 millions de francs. Capital social initial : 150 millions de francs. Nouvel apport des actionnaires : 150 millions de francs. Prêt bancaire : 150 millions de francs.

Reconnaissons au passage que la lettre adressée au ministre des finances prévoit des ressources publicitaires *« de 420 millions en deux ans »* et ne parle pas de 500 millions par an (*le Monde* du 10 février).

CARNET DU Monde

Réceptions

— Le docteur Ben Abbès, ambassadeur du Maroc, a donné, mardi 5 mars, une réception à l'occasion de la fête nationale.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice BÉRARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 4 mars 1985 à Paris, dans sa quatre-vingt-quartorzième année.

De la part de :
Mme Philippe Boulart, sa fille,
Du comte et de la comtesse Alain du Vivier et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Boulart et leurs enfants,
M. Roger Bérard et ses enfants,
Mlle Yvette Saubanère.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, le jeudi 7 mars, à 10 h 30.

« Il y aura un seul troupeau et un seul Pasteur. »
(Jean X-16.)

[Né à Paris en 1891, Maurice Bérard fut directeur général puis président de la Banque de Syrie et du Liban, administrateur des principales sociétés établies au Proche-Orient.

Pendant la durée du mandat français, entre les deux guerres, il a participé au développement économique de la Syrie et du Liban. Dans le domaine artistique et culturel, il a pu animer et développer avec succès différentes associations : président de la société des Amis du Musée national d'art moderne ; vice-président des Amis du Louvre et membre des comités du musée Carnavalet, de la Société d'histoire du protestantisme. Croix de guerre 1914-1918, il était aussi titulaire de la médaille d'or de l'Aéro-Club de France, de l'Aéro-Club des Etats-Unis (1914-1918).

Maurice Bérard était officier de la Légion d'honneur.]

— M. Jacques de Chalonge,
M. et Mme Hugues de Chalonge,
M. et Mme Christian de Chalonge,
Mme Anne de Chalonge,
M. et Mme Michel Huvey,
font part du décès de

Mme Jacques de CHALONGE,
née Béatrice Lambert de Frondeville,

survenu le 28 février 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

25, Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

— Les membres de l'Association,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel,
Les étudiants,
Les anciennes-élèves,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Yvonne de CUVERVILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Santé publique,
officier de l'ordre du Mérite,

ancienne directrice
de l'école d'infirmières
et d'assistantes sociales
du Comité national de défense
contre la tuberculose,

ancienne présidente
du Comité d'entente des écoles françaises
de service social,

survenu le 4 mars 1985, en son domicile.

Les obsèques religieuses, célébrées le vendredi 8 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Passy, rue de l'Annonciation, seront suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Centre de formation et de recherche en travail social,
250, boulevard Raspail,
75014 Paris.

— Anne-Marie
Et leurs amis,
Aide médicale internationale,
L'Institut kurde de Paris,
Médecins du monde,
SOS Enfants du Cambodge,
Et RTL Télévision (unité documentaire),

ont la douleur de faire part du décès de leur ami

Pierre DUPUY.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 mars 1985, à 16 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e.

— La Fédération internationale des droits de l'homme
a la tristesse de faire part du décès, à l'âge de trente-cinq ans, de

Pierre DUPUY,
secrétaire à l'information.

Les obsèques auront lieu jeudi 7 mars 1985, à 16 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, à Paris-17e.

[Né le 9 juin 1949 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Pierre Dupuy est mort des suites d'un cancer. Pilote d'avion privé, journaliste, puis attaché de presse, Pierre Dupuy militait au sein de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) depuis deux ans. Il y avait notamment créé le bulletin hebdomadaire de la fédération, *La lettre de la FIDH*. Le dernier congrès de la fédération, réuni au siège de l'UNESCO, en 1984, l'avait élu secrétaire à l'information.]

— Lucile et Gilbert Mallet,
ses parents,
Éric, Mathieu, Julien,
ses frères,
Marguerite Mallet,
sa grand-mère,
Ainsi que tous ses proches,
ont la douleur de faire part de la mort brutale de

Bruno MALLET,

survenue à Saou, le 23 février 1985, à l'âge de vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Saou (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Saoû, 26400 Crest.

— Sa famille
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André MÉLIÈS,
artiste lyrique.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Montreuil (93), 2, rue de Romainville.

Mme M. H. Méliès,
7, rue de Montholon,
75009 Paris.

[Fils du cinéaste créateur du spectacle cinématographique Georges Méliès, André Méliès a tourné, sous la direction de son père, dans de nombreux films des rôles de bébé, puis d'enfant entre 1901 et 1912. Il avait fait ses débuts à six mois dans un film publicitaire pour une firme de farine pour les bébés.

Il fit ensuite une carrière d'artiste d'opérette qui dura soixante-deux ans (1917-1979), notamment aux Théâtres du Châtelet et de la Gaîté-Lyrique et dans tous les grands théâtres de province et des pays d'expression française. A partir de 1962 vint s'ajouter à cette activité celle de conférencier dans les centres et instituts culturels français de l'étranger pour le compte du ministère des affaires étrangères, en présentant des films de Georges Méliès appartenant à la collection de l'association Les amis de Georges Méliès.

Sa représentation d'adieux eut lieu en 1980 au casino d'Enghien dans *le Pays du sourire*.

Il est décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.]

— Mme Pierre Mengin,
Mme Jeanne Dresh-Mengin,
M. et Mme Jean-Pierre Mengin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Bruno Mengin,
M. et Mme François Bonnot,
M. et Mme Paul Chaucherot,
M. et Mme Francis Jeannot,
Le docteur et Mme Pierre Motillon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Pierre MENGIN,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1940,
croix du combattant volontaire,
croix des TOE,
officier d'académie,
médaille coloniale,
chevalier du Ouissam Alouite,

rappelé à Dieu le 2 mars 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Casablanca.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (45), dans la caveau de famille.

Communications diverses

— La Société numismatique de Paris et sa région organise sa trentième rencontre numismatique, le samedi 9 mars 1985, de 9 heures à 18 heures, dans les salons de l'hôtel Novotel-Paris-Bagnolet (périphérique porte de Bagnolet, Paris Est, métro Galliéni.)

— Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak, Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, Paris-9e. Tél. : 246-48-37, le matin, demander Mme S. Daban ou M. J. Charbit, documentation spéciale *Legs* sur demande.

— Le jeune pianiste français,

Marc LAFORET,

a remporté à l'unanimité le Young Concert Artists International Auditions devant trois cents candidats.

Il affectuera, au printemps 1986, sa première tournée aux États-Unis, notamment à New-York et à Washington.

— NANE STERN
invite à venir voir les récentes peintures de

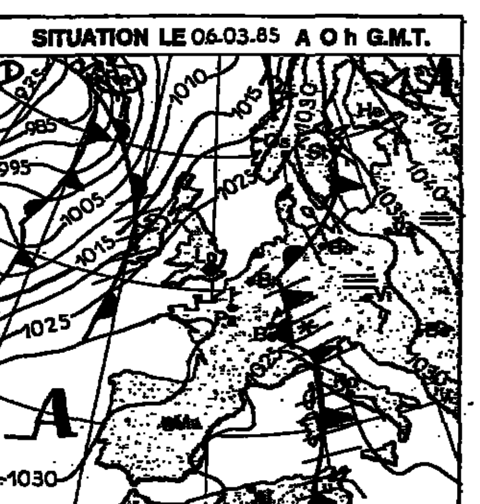
JAPPÉ,
du 5 au 30 mars 1985

du mardi au vendredi : 15 h-20 h, le samedi : 10 h-12 h et 15 h-20 h.
25, avenue de Tourville, 75007 Paris.
Tél. : 705-08-46.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 06.03.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 07.03.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région...

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 6 mars à 0 heure et le jeudi 7 mars à 24 heures.

La hausse du champ de pression sur la France nous protégera des perturbations du proche-Atlantique qui ne pénétreront que très peu.

Jeudi, sur les régions du Nord et du Nord-Est au Centre et à l'Aquitaine, les brouillards seront fréquents et parfois givrants du fait de températures matinales de l'ordre de – 1 degré à – 4 degrés. Au cours de la journée, ces brouillards céderont la place peu à peu à un ciel parsemé d'éclaircies qui, se développant, donneront dans l'après-midi un temps assez ensoleillé sur ces régions, et les températures avoisineront alors 9 à 12 degrés.

De la Haute-Normandie aux Charentes-Maritimes, le ciel sera très nuageux à couvert dès le matin, avec quelques petites pluies ou bruines le long des côtes de la Manche. Ce temps se maintiendra pour la journée en s'étendant à l'extrême Sud-Ouest où quelques averses sont possibles. Les températures de l'ordre de 2 à 4 degrés le matin évolueront jusque vers 12 degrés.

Enfin, les régions du Sud-Est à la Corse garderont un temps perturbé, avec un ciel couvert et de la pluie et neige en montagne à partir de 600 à 800 mètres, sous forme d'averses orageuses, particulièrement en Corse.

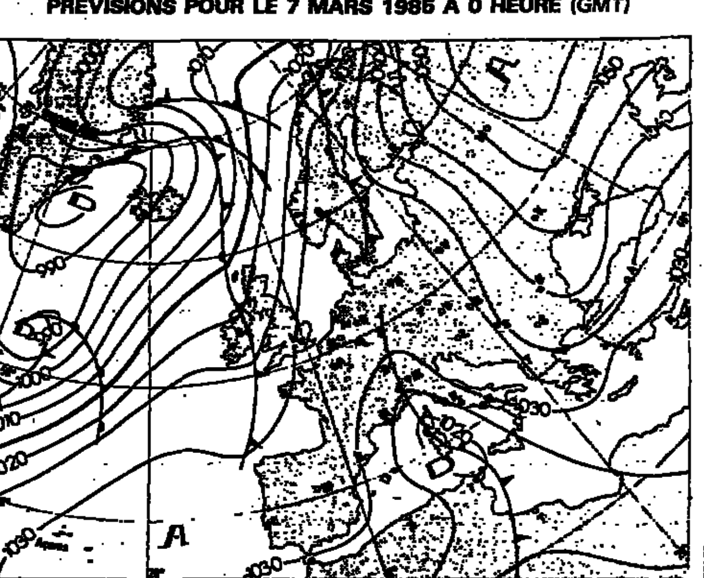
Le vent d'est soufflera modéré à assez fort. Les températures, voisines de 0 à 4 degrés le matin, atteindront 12 à 14 degrés dans l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le mardi 6 mars à 7 heures, de 1 030,4 millibars, soit 772,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mars ; le second, le minimum de la nuit du 5 mars au 6 mars) : Ajaccio, 16 et 8 degrés; Biarritz, 9 et 2; Bordeaux, 11 et – 1; Bourges, 10 et 0; Brest, 11 et 3; Caen, 9 et 0; Cherbourg, 8 et 0; Clermont-Ferrand, 7 et 2; Dijon, 8 et 4; Grenoble-St-M.-H., 2 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 2 et 2; Lille, 10 et – 3; Lyon, 5 et 4; Marseille-Marignane, 8 et 3; Nancy, 9 et 4; Nantes, 12 et – 1; Nice-Côte d'Azur, 14 et 8; Paris-Montsouris, 10 et 4; Paris-Orly, 10 et 0; Pau, 11 et 2; Perpignan, 13 et 7; Rennes, 11 et –2; Strasbourg, 7 et 5; Tours, 10 et –1; Toulouse, 10 et 2; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6; Amsterdam, 10 et –2; Athènes, 15 et 5; Berlin, 9 et 3; Bonn, 11 et 4; Bruxelles, 11 et 1; Le Caire, 20 et 12; Iles Canaries, 20 et 15; Copenhague, 3 et 0; Dakar, 23 et 18; Djerba, 19 et 13; Genève, 2 et –1; Istanbul, 12 et 1; Jérusalem, 12 et 4; Lisbonne, 15 et 7; Londres, 11 et –2; Luxembourg, 8 et 3; Madrid, 11 et –2; Montréal, –4 et –12; Moscou, –8 et –16; Nairobi, 27 et 14; New-York, 7 et 2; Palma-de-Majorque, 14 et 5; Rio-de-Janeiro, 28 et 23; Rome, 15 et 8; Stockholm, –1 et –2; Tozeur, 23 et 11; Tunis, 18 et 13.

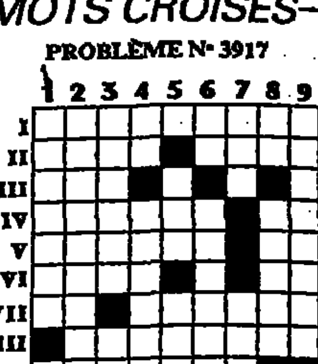
PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3917



HORIZONTALEMENT

I. Finalement cassées après avoir été long-fendues. – II. Objet de réflexion pour un Ebroïcien. La soucoupe après la timbale. – III. Début de richesse ou semi-exactitude des paiements. – IV. Capitale d'un Etat euro-asiatique. Personnel. – V. La belle de qualité. Neuf, il ne manque pas de fraîcheur. – VI. A peut-être perdu le nord. Espace céleste. – VII. Possessif. Général dans les grandes lignes. – VIII. Tel un plat vraiment plat. – IX. A permis à un Aigle ses plus belles envolées. – X. Mis au régime lacté après avoir fait longtemps « ballon ». Vise trop haut, peut-être. – XI. S'occupait du ménage, tandis que son mari entretenait le feu. Contracté.

VERTICALEMENT

1. Parmi elles, il en est une dont les vers sont tirés du nez. Large ceinture ou long ruban. – 2. Tous mènent dans la Ville éternelle. – 3. Ses cordes instrumentales ne sont pas plus harmonieuses que ses cordes vocales. Peintre ou prophète. – 4. Préposition. Certains prennent des gants pour ne pas les contrarier. – 5. Ceux qu'ils décorent ont un côté brillant. Pour le plaisir des dieux ou du palais. – 6. Privatif. Le champ du départ. – 7. Auteur de romans d'expression romande. Fondation d'une religion. – 8. Copulative. Voile de forme carrée des nefs hébraïques. Possessif. – 9 Neil Armstrong le fut effectivement pendant un temps. Participe passé.

Solution du problème n° 3916

Horizontalement

I. Tamiserie. – II. Ruine. En. – III. Etanche. – IV. Pose. Adné. – V. Admission. – VI. Nies. Atre. – VII. Ad. Marées. – VIII. Tape. – IX. Ici. Péage. – X. Ote. Ruban. – XI. Ne. Vexant.

Verticalement

1. Trépanation. – 2. Autodidacte. – 3. Miasme. Pie. – 4. Innéisme. – 5. Sec. Pré. – 6. Hasardeux. – 7. Réédité. Aba. – 8. In. Nore. Gan. – 9. Sénescent.

GUY BROUTY.

SPORTS

● BASKET-BALL : *Coupe de la Fédération.* – Les matches aller des quarts de finale de la coupe de la Fédération, qui ont eu lieu mardi 5 mars, ont donné les résultats suivants : *Saint-Etienne b. Orthez, 80-78 : Stade Français b. *Le Mans, 103-86 ; *Limoges b. Villeurbanne, 105-84 ; *Avignon b. Vichy, 96-81.

● CYCLISME : *Paris-Nice.* – Le Néerlandais Bert Oosterbosch a pris la tête de la course Paris-Nice au terme de la deuxième étape Dôle-Saint-Trivier-sur-Moignans, gagnée par le Français Marc Madiot.

● FOOTBALL : *championnat de France.* – La vingt-septième journée du championnat de France de première division, qui a eu lieu mardi 5 mars, a donné les résultats suivants : Nantes b. *Paris-SG, 3-2 ; *Auxerre b. Toulouse, 2-0 ; *Metz et Monaco, 1-1 ; *Marseille b. Brest, 3-2 ; *Lens b. Laval, 3-0 ; *Bastia b. Lille, 2-1 ; *Sochaux b. Strasbourg, 3-1 ; Nancy b. *Tours, 3-1 ; *Rouen et R-C Paris, 1-1.

Classement. – 1. Bordeaux, 45 ; 2. Nantes, 40 ; 3. Auxerre, 34 ; 4. Toulon, 33 ; 5. Monaco, 31 ; 6. Brest et Metz, 30 ; 8. Lens, 29 : 9. Paris S-G, 26 ; 10. Bastia, 25 ; 11. Sochaux et Nancy, 24 ; 13. Marseille et Laval, 23 ; 15. Lille et Toulouse, 22 ; 17. Rouen, 19 ; 18. Strasbourg et Tours, 17 ; 20. R-C Paris, 16.

● PATINAGE ARTISTIQUE : *championnats du monde.* – Le Soviétique Alexander Fadeev est en tête des championnats du monde, qui ont lieu à Tokyo, au terme des figures imposées et du programme court. Le Français Fernand Fédronic a rétrogradé de la troisième à la huitième place.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 6 mars 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 5 mars 1985 modifiant le décret du 5 janvier 1967 fixant le tarif des huissiers de justice en matière civile et commerciale.

● Du 5 mars 1985 portant création d'une compensation financière destinée à favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi.

DES ARRÊTÉS

● Du 22 février 1985 relatif à l'organisation et aux attributions des services de statistique agricole du ministère de l'agriculture.

● Du 27 février 1985 portant création d'une commission de terminologie de l'ingénierie nucléaire.

● Du 27 février 1985 portant nomination à la commission de terminologie de l'ingénierie nucléaire.

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 MARS

« L'église russe », 15 h 15, 12, rue Daru (Academia).

« Les surprenantes tombes de Montmartre », 14 h 30, 20, rue Rachel-Banassat.

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

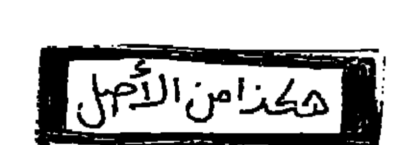
« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 h 30 : 62, rue Madame, « Iconographie médiévale : Apocalypse et Jugement dernier ».

19 h 30 : 5, rue Largillière, D. Carrie : « De l'Atlantide à l'ère du Verseau ».

18 heures : 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Cercle de l'union interalliée, H. de Ganay : « En Auvergne, d'un château à l'autre ».



Les grandes écoles d'ingénieurs

Former plus

Les petites annonces le proclament à longueur de colonne, les entreprises françaises recherchent des jeunes ingénieurs. Ils sont déjà près de 300 000, munis du précieux diplôme, à exercer des responsabilités dans la recherche et la production de biens et de services. Mais il en faudrait plus pour moderniser et dynamiser l'économie. Le premier ministre répondait à cette demande en annonçant à l'automne l'intention du gouvernement d'augmenter de 15 % le nombre de places dans les filières de formation d'ingénieurs.

Actuellement, quelque cent cinquante établissements délivrent 12 300 diplômes d'ingénieur par an. Un nombre de diplôme qui a doublé en vingt ans. Mais qui ne progresse que modestement de 1,5 à 2 % chaque année. L'enjeu est d'importance. Le pari du gouvernement nécessite donc un effort exceptionnel.

Comme le souligne M. Pierre Laffitte, président de la conférence des grandes écoles, il impose des moyens financiers supplémentaires pour agrandir les locaux et embaucher de nouveaux enseignants.

Le problème du recrutement est aussi posé. Les concours qui permettent aux élèves des classes préparatoires scientifiques – les taupins – d'intégrer les écoles d'ingénieurs doivent-ils être moins sélectifs ? Ou bien faut-il augmenter le nombre des prépas ? Beaucoup de questions encore sans réponse. En attendant, les futurs ingénieurs que nous avons rencontrés à Paris ou à Nancy se préparent à être les « généralistes » des entreprises de demain.

● A NANCY

En Lorraine pour entreprendre

A COTÉ des deux universités, il existe à Nancy un établissement d'enseignement supérieur d'un type bien particulier : l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL). Dépendant du ministère de l'éducation nationale, cet institut forme des ingénieurs dans différents secteurs industriels. *« L'originalité de notre établissement,* explique M. Michel Lucius, président de l'INPL, *est d'unir à la fois les avantages des universités et ceux des grandes écoles ».* Dans les laboratoires et les salles de cours de l'INPL cohabitent ainsi près de deux cents enseignants chercheurs, des professionnels venus des entreprises et aussi quatre-vingt-huit chercheurs du CNRS ou d'autres organismes pour former des élèves, en majorité issus de classes préparatoires, sélectionnés à partir de concours.

L'institut est donc une grande école qui, comme ses consœurs de Paris ou de province, accueille des jeunes lycéens rompus aux subtilités des mathématiques ou de la physique... En trois ans, elle tente d'en faire des ingénieurs dans des domaines aussi variés que la prospection minière ou les industries alimentaires. Car l'institut de Nancy n'est pas une école unique mais une fédération de cinq établissements nés pour la plupart au début du siècle.

Elèves responsables

Le développement industriel de la ville et de sa région a connu un essor important après la guerre de 1870 et l'occupation d'une partie du territoire. Brasserie, laiterie, électricité et mécanique, industries chimiques, métallurgie et mines, toutes ces orientations industrielles soutenues par des entreprises prospères ont facilité la création d'écoles. En 1887, l'Institut chimique de Nancy voyait le jour, après c'était l'institut électrotechnique. En 1905, c'était au tour de l'école de laiterie, puis trois ans plus tard, de l'institut de géologie appliquée, enfin, après la première guerre, de l'école des mines. D'abord instituts de la faculté des sciences de Nancy, puis en 1947, écoles nationales supérieures d'ingénieurs, ces établissements ont connu une certaine renommée. *« Le fait que ces diverses écoles aient été intimement liées à l'Université est important »* précise M. Lucius, *« car elles sont demeurées des établissements d'enseignement et de recherche. »* Les universitaires qui y dispensaient des cours aux futurs ingénieurs continuaient à faire vivre et souvent prospérer leurs laboratoires tout en développant leur liaison avec les entreprises.

L'Institut national polytechnique de Lorraine est né en 1971. Dans l'esprit du législateur de 1968 et des fondateurs, il s'agissait de *« réunir en un même établissement les unités d'enseignement et de recherche poursuivant les mêmes objectifs pédagogiques, procédant du même recrutement sur concours et sur titres, et développant des actions de recherche et de formation continue vers les grands secteurs industriels de notre économie ».* Aujourd'hui, en différents endroits de Nancy ou sur le plateau de Brabois, les cinq écoles poursuivent cette mission.

Mais entre Nathalie, élève de deuxième année des Mines, et Thierry, étudiant en agronomie, il existe bien des différences. Certes tous deux sont issus de classes préparatoires, l'une d'Amiens, l'autre du Sud-Ouest. Ils ont vécu la dure angoisse des taupins; et si tous les deux souhaitaient intégrer une grande école, ils ne visaient pas les mêmes carrières.

Nathalie, fille d'ingénieur, a toujours *« aimé démonter les petits objets ».* Elle voulait allier la science et la pratique *« les deux bases du métier de l'ingénieur ».* Entre plusieurs écoles elle a choisi Nancy, elle l'avoue, *« parce que la ville lui plaisait ».* Ou du moins lui plaisait *« plus »* que Saint-Etienne, autre ville où elle aurait pu passer trois années de sa vie. Après une formation scientifique et générale, agrémentée de travaux expérimentaux et de cours techniques, en première année, elle a choisi ensuite des *« axes d'approfondissement ». « Ce qui m'a plu dès mon arrivée à l'école,* dit-elle, *c'est que l'on est responsable. Cela change vraiment des classes de prépa. »* Elle apprécie les séminaires et les enseignements bloqués, la possibilité de rechercher soi-même des stages ou d'apprendre *« à s'exprimer devant une caméra ».* Nathalie ne s'attendait pas à ce type d'enseignement après ses *« longues années de lycée ».*

Laboratoires, animalerie et serres

« Nous ambitionnons de former des ingénieurs généralistes », explique M. Michel Gantois, le directeur de l'école. Pour que ses élèves s'adaptent aux entreprises de demain, il souhaite qu'ils acquièrent, à côté de connaissances scientifiques et techniques, les dimensions sociales, humaines et économiques des établissements où ils seront appelés à travailler. Les laboratoires de langues mais aussi des séminaires communs aux élèves et à des cadres déjà en activité, portant sur des problèmes financiers ou de gestion, doivent permettre aux étudiants de se familiariser avec leurs futures activités.

Dans les grands bâtiments en V du parc de Saurupt, Nathalie et ses camarades de promotion s'initient à l'informatique et à la transformation des matériaux. Les laboratoires, souvent associés au CNRS, leur facilitent les contacts avec la recherche, leur permettent de découvrir l'importance des études fondamentales et parfois d'y participer. Nathalie, elle, sait déjà qu'elle ne *« fera pas dix ans dans la production ».* Elle a envie de *« bouger »* et si dans son premier emploi, auquel elle pense déjà, on ne lui offre pas cette possibilité, elle *« créera sa propre entreprise de conseils ».*

Thierry, le futur agronome, n'a pas vraiment les mêmes ambitions. Attiré par la vie outre-mer, il souhaite acquérir les compétences nécessaires pour gérer un grand domaine agricole. Actuellement, il emménage avec tous ses camarades de l'ENSAIA dans les nouveaux locaux de l'école situés sur le plateau Brabois. Des bâtiments modernes de brique rouge, première étape de la reconstrution de l'INPL sur les hauteurs de Nancy, juste derrière l'université. Les halls de technologie laitière et de génie industriel alimentaire, l'animalerie et les serres vont rapidement devenir des lieux familiers à Thierry.

Les stages en exploitation – sept semaines en trois périodes : automne, printemps, été, – les contacts fréquents avec les professionnels et les cours théoriques ou pratiques ont confirmé sa vocation première. Le jeune élève rêve déjà de rendement à l'hectare, de sélection de produit mais aussi d'automatisation de la production. Futur ingénieur lui aussi, il sait que ses connaissances doivent être scientifiques mais aussi humaines et économiques.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 26.)

● A PARIS

Des filles au chromosome X

« POURQUOI nous avons choisi l'Ecole polytechnique féminine de Sceaux [EPF] *? Mais c'est parce qu'elle correspond le mieux à ce que nous voulons faire ! »* s'exclament en chœur Caroline, Anne et Emma. *« Certainement pas parce que c'est une école pour filles ! »* ajoutent-elles aussitôt avec la même unanimité.

Au contraire de leurs aînées, elles verraient même d'un œil favorable l'arrivée de garçons dans l'école. *« Je ne crois pas que ce soit souhaitable dans l'immédiat,* explique cependant la directrice, Mme Colette Kreder. *Il y a encore trop peu de femmes ingénieurs, et l'EPF contribue justement à changer les proportions ! »* En 1983, sur les six cents filles diplômées, cent cinquante venaient de l'Ecole polytechnique féminine.

Mais Caroline, Anne et Emma ne se sentent pas particulièrement mobilisées sur ce thème. Les deux premières voient venir la fin de leurs études et terminent une quatrième année, l'une en option *« informatique »*, l'autre en *« aérospatiale ».* Emma, la petite dernière, vient d'entrer à l'école. Pétulante et revendicative, elle parle d'emblée des craintes de sa promotion d' *« essuyer les plâtres de la dernière réforme de l'école ». « Nous venons en effet de recevoir l'accord pour répartir notre enseignement sur cinq ans »,* explique la directrice. *« Depuis mon arrivée à l'EPF, je m'emploie à moderniser l'école, à l'adapter aux réalités, or nous nous sommes rendu compte qu'il était impossible de faire tenir un enseignement cohérent sur quatre ans. Nous avons demandé de l'allonger d'une année, ce que nous venons d'obtenir. »*

Trois cycles

A présent, la scolarité se découpe ainsi :

– Un cycle préparatoire de deux années calqué sur les « prépas » avec d'une part un enseignement classique des *« outils »* de l'ingénieur par des cours magistraux et des travaux dirigés, et d'autre part un enseignement des *« sciences de l'ingénieur »* comme l'électronique, l'informatique, la mathématique appliquée... *« Nous gardons à tout moment à l'esprit que nous voulons former des ingénieurs. Ainsi, dans l'approche de la mathématique, la belle mathématique, la recherche, n'est pas de notre ressort, ce qui nous intéresse, c'est la mathématique appliquée »,* souligne Mme Kreder.

– Un cycle commun d'un an et demi de formation générale développe les techniques de l'ingénieur.

– Enfin un cycle d'approfondissement, également d'un an et demi, prépare plus spécialement à un premier emploi avec des options (aéronautique et espace, construction et bâtiment, électronique, énergie et informatique).

Même si deux options sont les plus recherchées (électronique et informatique) à cause du plus grand nombre de débouchés, la répartition se fait sans grincement de dents... *« Nous avons une structure suffisamment simple pour cela »,* dit-on à la direction.

L'étude de deux langues est obligatoire... et on y tient à l'EPF. Il y a des cours d'anglais, et pour le moment le choix de la deuxième langue se fait entre l'allemand, l'espagnol et le russe, mais la direction pense introduire rapidement le chinois, le japonais et le portugais.

Les élèves passent souvent le concours d'entrée après un bac C. Mais des concours sur titre sont prévus en deuxième année pour les titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle (DEUG), d'un DUT ou d'un BTS et pour les élèves issus de Math Spéciales.

Anne, qui a passé un bac D puis un bac C, n'a jamais eu de doute sur ce qu'elle désirait faire. Elle voulait être ingénieur dans l'aéronautique. Son père est peut-être pour quelque chose dans cette vocation précoce *puisqu'il est lui-même ingénieur* aéronautique à l'Aérospatiale. En revanche, cette forme d'atavisme n'a pas fonctionné pour Emma, qui, avec beaucoup d'humour, reconnaît que si elle a préparé après son bac C une grande école de biologie-agronomie, c'était peut-être pour suivre les traces d'un père biologiste.

Les parents de Caroline, des commerçants, ne sont pas directement intervenus dans son choix : *« J'ai passé un bac C et comme j'aimais les maths et la physique j'ai cherché quelle école me donnerait la meilleure formation. J'ai choisi l'EPF. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire la suite page 27.)





● A NANCY

En Lorraine pour entreprendre

(Suite de la page 25.)

Préoccupation semblable chez les élèves de l'Ecole de géologie et de prospection minière. Les étudiants de *« géol »* — c'est ainsi qu'ils nomment entre eux leur école — se déclarent *« tournés vers le monde industriel »*. Didier, attiré par la géologie depuis la classe de seconde — *« j'adorais collectionner les cailloux »*, — avoue avoir découvert beaucoup d'autres domaines à l'école. *« Nos étudiants reçoivent un enseignement en sciences et techniques en tout point comparable à ceux des autres écoles de l'INPL*, précise le directeur, M. Jean Desseux. *Mais nous les complétons par des cours dans le domaine géologique, où l'observation, l'intuition et l'imagination sont indispensables avant toute modélisation physique. »*

Comme l'explique Didier, *« on a un regard naturaliste sur les choses »*. Mais il ajoute que la formation permet d'aborder tous les problèmes de la recherche à l'extraction des matières premières minérales. Les études en laboratoires ou dans la petite « usine » de traitement de Vandœuvre permettent aux élèves de se familiariser avec les fonctions qu'ils seront amenés à assumer. Ingénieurs d'abord et pour certains, peut-être futurs responsables d'entreprises, les élèves de *« géol »* ne dédaignent pas de se confronter aux questions économiques et financières.

Bourses d'échange et Salon informatique

Quelques étudiants ont même créé un « club investissement » pour s'initier aux opérations boursières. Le principe est simple, chaque mois les seize participants du club versent 100 francs. Avec l'aide d'un banquier de Nancy, ils achètent quelques actions et calculent la valeur de leur portefeuille le mois suivant. Les aléas boursiers sont suivis avec attention ; à chaque réunion les membres font le bilan de leurs opérations et n'hésitent pas à se dessaisir de valeurs en baisse : *« On ne spécule pas*, s'empresse de noter le responsable du club, *on s'instruit et puis... nous rentrons, presque, dans nos fonds. »*

A l'Ecole supérieure d'électricité et de mécanique, c'est un club différent que des élèves ont créé. Passionnés d'informatique, François et Philippe multiplient les initiatives dans ce domaine. Après avoir organisé une bourse d'échange de matériels informatiques, ils préparent pour le week-end prochain un petit Salon baptisé « Micro-ensem 85 ». Objectif : présenter des nouveautés mais aussi familiariser un public, qu'ils souhaitent très large, avec les micro-ordinateurs. *« L'école favorise ces initiatives »*, explique le directeur, M. Maurice Martin. Selon lui, les futurs ingénieurs doivent posséder le goût d'entreprendre, de réaliser des actions concrètes. L'école apporte une *« solide formation en électromécanique pendant les deux premières années, et une orientation en troisième année vers des techniques de pointe »*, mais les futurs cadres supérieurs de l'industrie ont aussi besoin, d'après M. Martin, de posséder des qualités sociales et humaines.

Climat agréable

Légèrement à l'étroit dans cet ancien établissement du centre-ville, l'ENSEM attend avec impatience son installation sur le plateau de Brabois. Un déménagement prévu dans quelques années, qui permettra aux cent cinq chercheurs appartenant aux quatre équipes de recherche associées au CNRS de travailler dans des conditions plus agréables. Un déménagement attendu aussi par une école mitoyenne, l'ENSIC (l'école des industries chimiques), qui elle aussi juge ses locaux inadaptés et petits.

Le directeur de cet établissement, M. Jean-Claude Charpentier, estime que son école se distingue des écoles de chimie traditionnelles par *« la très grande place accordée aux sciences de base (mathématiques, thermodynamisme et informatique) et le large éventail d'options en troisième année. Nous préparons les élèves aux grands problèmes actuels : génie chimique appliqué à la biochimie, à l'environnement, aux économies d'énergie, automatisation des grands systèmes industriels »*.

Les quelque mille cent cinquante élèves — dont deux cent vingt-trois filles — qui fréquentent l'INPL ne se connaissent pas tous, même si les épreuves sportives leur permettent de se rencontrer. En attendant le regroupement de toutes les écoles sur le même campus, ils vivent un peu isolés les uns des autres. Mais peu semblent regretter leur choix de fin de classe préparatoire. Ils ont trouvé à Nancy un *« climat agréable »*, comme l'explique avec humour un futur géologue. Isabelle, la passionnée de ski, le pense aussi, même si elle avoue éprouver quelques difficultés à organiser *« souvent »* des slaloms parallèles. Pour les apprentis ingénieurs, le programme des études est quand même assez strict, conclut le directeur de l'ENSEM.

SERGE BOLLOCH.

Les cinq écoles regroupées dans l'INPL sont :

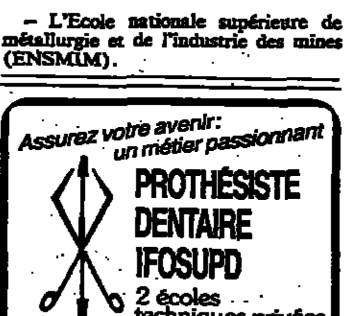
— L'Ecole supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA).

— L'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM).

— L'Ecole nationale supérieure de géologie et de prospection minière (ENSG).

— L'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC).

— L'Ecole nationale supérieure de métallurgie et de l'industrie des mines (ENSMIM).



Un nouveau diplôme pour un « supplément d'âme économique »

DEPUIS la rentrée dernière, l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) est habilité à délivrer un diplôme national d'ingénieur en *« génie des systèmes industriels »*. Une étiquette beaucoup moins banale qu'il n'y paraît, puisqu'elle illustre parfaitement l'évolution du métier d'ingénieur. *« Ce diplôme en « génie industriel » est en quelque sorte destiné à donner un supplément d'âme économique aux jeunes ingénieurs déjà titulaires d'un diplôme en leur spécialité »*, résume M. Michel Lucius, président de l'INPL. Obtenu à l'issue d'une année post-diplôme, le titre d'ingénieur en *« génie des systèmes industriels »* est l'aboutissement d'une réflexion menée au sein des écoles d'ingénieurs de Nancy depuis quelques années.

Un constat global effectué dans les années 75-76 montrait que, trop souvent en France, d'importants projets industriels sont confiés à des cabinets d'ingénieurs experts américains. La qualité technologique des ingénieurs français n'était nullement en cause, mais il apparaissait que les cabinets d'experts étrangers arrivaient à coordonner de front des techniques sophistiquées et les problèmes économiques. Ce manque d'ingénieurs en génie industriel capables de suivre tous azimuts et de bout en bout un grand projet avait ainsi amené l'INP de Lorraine à ébaucher une formation grâce à des « cours de management et d'ingénierie des systèmes industriels », dirigés par M. Maurice Castagne. Cet enseignant lorrain, également chargé de cours à l'ENA et à Sciences Po, défriche ce domaine *« technico-économico-ingénieurisé »* avec l'aide d'une équipe dynamique. Dans un contexte de compétition économique internationale, il ne s'agit plus de faire exclusivement le meilleur produit mais d'arriver au meilleur seuil qualité-prix.

Un dépassement donne désormais la suprématie commerciale à un concurrent plus avisé. Aussi l'ingénieur doit-il être, bien sûr, de plus en plus au courant des avancées technologiques mais également des mécanismes économiques, telles les études de marché ou les études de valeur d'un produit à concevoir.

En 1980, l'initiative de l'INPL se concrétisait par la création d'un DEA « en gestion industrielle » mais également par la création de l'association PROMOTECH. Bien avant la banalisation du concept, l'association PROMOTECH se donnait pour but le *« maternage »* d'entreprises nouvelles et d'activités de diversification. Créé en aval direct des cinq écoles d'ingénieurs de l'INP de Lorraine, avec le concours des étudiants et des laboratoires de recherche, PROMOTECH veut fournir une *« évaluation technico-économique »* et une *« stratégie industrielle cohérente »* aux futurs innovateurs désirant créer leur entreprise.

« Notre maternage d'entreprise consiste à créer un groupe de travail de quatre à cinq personnes concernées, d'horizons professionnels et d'expériences différents, toutes motivées par l'innovation en cours de développement », commente M. Castagne. Une stratégie concrète qui a abouti depuis 1980 à dix-neuf créations de PMI, avec cent vingt emplois nouveaux et à onze diversifications d'entreprises. *« Nous étudions environ trente à quarante dossiers par an avant de sélectionner les plus cohérents »*, explique M. Jackie Chef, le directeur de PROMOTECH.

L'un des chefs d'entreprise ainsi aidé, Claudine Guidat, jeune diplômée de l'INPL, est désormais à la tête d'une entreprise vosgienne innovante dans la filière bois : AGRESTA. Elle vient également de soutenir, l'an dernier, son doctorat de troisième cycle en « génie industriel » sur la formalisation d'un nouveau métier : « l'ingénierie de l'innovation technologique ». La boucle est bouclée puisque cette jeune ingénieur-patron est l'un des enseignants du diplôme « en génie des systèmes industriels » qui débute cette année à l'INP.

« Dans un monde en compétition économique, nous ne pouvons plus nous contenter d'une sélection naturelle des projets. Il nous est absolument impératif de trouver des méthodologies de conduite ou de management des projets industriels, résume Mme Claudine Guidat. *L'ensemble des méthodes développées dans le diplôme pourra constituer une sorte de « boîte à outils » dans laquelle les utilisateurs sont invités à puiser selon leurs propres besoins. »* Bien sûr, le diplôme ne prétend pas éliminer complètement les obstacles à l'innovation.

« Nous avons seulement souhaité apporter un éclairage, en terme de sciences de l'ingénieur, des chemins de l'innovation technologique en proposant une méthodologie de traitement des multiples flux informationnels pour mieux les franchir ou les contourner. » Avant même la moindre publicité, ce nouveau diplôme a déjà attiré une vingtaine d'ingénieurs. Une preuve du besoin actuel de jeunes ingénieurs qui pressentent les mutations professionnelles en cours.

JEAN-LOUIS BEMER.

Voyage au centre d'une « taupe »

LES vingt garçons et les quelques filles réunis dans la salle des Actes du lycée Corneille à Rouen sont semblables à tous les jeunes de dix-huit-vingt ans des années 80. L'atmosphère légèrement solennelle du lieu, les portraits de l'ancêtre aux murs, la vaste table parfaitement cirée ne les impressionnent pas outre mesure. Blousons de cuir, blousons de ski et imperméables *« branchés NAP »* voisinent sur les vénérables fauteuils peu confortables. Les vingt-quatre élèves de classes préparatoires scientifiques d'un lycée renommé de province, rassemblés lors de l'intercours de midi, évoquent leurs choix, leurs rêves, leurs ambitions.

A les écouter, ils ne savent pas eux-mêmes comment ils ont réussi à se retrouver dans ces classes prestigieuses. *« On travaille bien en première puis en terminale C et automatiquement on va en mathématiques supérieures »*, résume Anne. Ensuite, *« si vous avez de bons résultats, vous passez en « taupe » (mathématiques spéciales) »*. Beaucoup acquiescent, quelques-uns ajoutent qu'ils ne se sont jamais posé la question de savoir ce qu'ils feraient plus tard. *« Cela marchait bien avant le bac »*, explique un jeune Dieppois, alors *« logiquement »* il est venu à Rouen. Un punk à la superbe crête bleue évoque vaguement son attirance pour l'informatique, mais se reprend très vite, il n'ose pas encore en parler, *« en sup c'est prématuré »*.

Et Anne souhaite-t-elle vraiment être ingénieur ? Elle répond qu'il est encore trop tôt pour le dire. Oui, elle connaît le métier, mais elle ne sait pas encore si elle travaillera toute sa vie. Et puis, pressée de questions, Anne reconnaît enfin que *« papa est ingénieur »* et qu'il est pour beaucoup dans l'orientation de sa fille.

Charles, lui, avait envie de faire de la géologie. En première, il pensait même avoir « une vocation ». Mais, deux ans après, sa passion a disparu. Il est là, en hypotaupe, et il travaille les maths et la physique pour passer en *« Spé »*. Les concours, il les affrontera, mais sans choix précis. *« Si on a 8 toute l'année aux colles et autres exercices, il est sûr que l'on n'aura pas 15 au concours »*, dit-il. Réaliste, froid, il attend de connaître ses résultats pour s'inscrire à des concours de son niveau. Le nom de l'école ne les préoccupe pas trop, puisque, au bout du compte, il y a logiquement le diplôme d'ingénieur.

« On est là, on fait de la physique et des maths, et on s'interroge assez peu sur l'avenir », explique Marianne. Elle aime ces deux disciplines et ne semble pas trop accablée par les horaires chargés et le programme qu'elle doit posséder. Son objectif, cette année, *« passer en Maths Spé, car il ne faut pas oublier qu'une dizaine d'élèves sur trente-cinq ne franchissent pas la barrière qui sépare hypotaupe et taupe »*. Pour l'école, même pour le métier, elle *« verra plus tard »*. Pour l'instant, elle souhaite *« vivre encore et avoir le temps de s'adonner à la musique »* dans les rares *« creux »* que lui laisse son emploi du temps. Ses parents ne lui imposent pas de cursus... son père est ingénieur.

Il existe quand même quelques élèves qui expriment des choix d'écoles, des perspectives de carrières. Trois demi ou cinq demi (1), ils sentent les concours approcher. Déjà admissible à Polytechnique l'an dernier, un Dieppois affirme qu'il ne vise *« que la catégorie du dessus du panier »*. Plus tard, il sera chef d'entreprise. Il n'emploie pas le terme d'ingénieur. Il recherche un poste de responsabilité, il travaille pour cela, même si les maths ne lui plaisent *« pas tellement »*.

Un certain prestige

Son voisin, au contraire, les aime, les mathématiques. Il avoue même faire de la physique pendant ses vacances, ce qui étonne ses camarades. Lui pense à Normale supérieure, *« pas forcément pour l'enseignement, plutôt pour la recherche »*. Et puis il souhaite continuer à étudier ses deux disciplines préférées le plus longtemps possible, *« or ce n'est pas dans une école d'ingénieurs que cela sera possible »*.

Timide, modeste, Marc n'élève pas trop la voix. Lui qui a déjà *« fait du planeur »* nourrit pourtant un vieux rêve : entrer dans une école aéronautique. Mais le mot est à peine prononcé car l'objectif semble très difficile à atteindre. Cinq demi, Marc met *« les bouchées doubles »* pour tenter d'être à la hauteur des concours Sup'aéro ou Ecole nationale d'aviation civile. *« J'y arriverai »*, dit-il, tentant par la persuasion de vaincre des épreuves qu'il prévoit ardues.

Deux années *« sans souffler »* apportent *« une certaine logique, une aisance en informatique »*, constatent les taupins. *« C'est aride. C'est au cours de ces deux années que l'on apprend le plus »*, résume Michel. Le bachotage ne lui semble pas inutile et s'il connaît les critiques de certains de ses camarades, il ne les partage pas totalement. Et puis, quelques élèves n'hésitent pas à laisser s'exprimer leur fierté. Oui, avoir suivi Maths Sup et Maths Spé accorde un *« certain prestige »*.

Cette élite, qui a franchi sans vraiment s'en rendre compte toutes les sélections mises en place depuis l'école primaire, découvre au sommet de son cursus lycéen qu'elle peut accéder aux postes de responsabilités. *« La hiérarchie des emplois à pourvoir s'établit d'après l'école fréquentée »*, remarque un élève. *« Alors c'est maintenant, au moment des concours, qu'il faut fournir l'effort maximum si l'on veut intégrer une grande. »*

L'angoisse des taupins avant l'épreuve existe toujours.

S. B.

(1) Trois demi : élève qui effectue sa première année de mathématiques spéciales. Cinq demi : élèves doublant son année de Maths Spé.

Une bonne « prépa » ?

DIFFICILE de donner une réponse tranchée à cette question. Pour réussir un concours, il faut choisir une classe préparatoire autant en fonction de son niveau et de ses objectifs personnels que de la seule réputation des lycées. Telles sont les conclusions de l'enquête que *le Monde de l'éducation* consacre, comme chaque année, au palmarès 1984 de classes préparatoires, dans son numéro de mars.

Comme le montre le palmarès 1984 des classes préparatoires, il existe, à côté des étoiles parisiennes, une dizaine de « pôles » régionaux qui bénéficient d'un recrutement de qualité et qui obtiennent des résultats confirmés depuis plusieurs années : Toulouse pour les écoles de commerce, Montpellier pour l'agro, Lyon et Tours pour Polytechnique, etc.

Certains grands lycées parisiens, Louis-le-Grand, Henri-IV, Condorcet, Saint-Louis, ont cette année encore d'excellents résultats. Sans doute parce qu'ils attirent les meilleurs éléments des lycées de province et de la capitale... Mais les conditions de travail y sont rudes : rythme effréné, compétition acharnée, classes surchargées (entre trente-cinq et quarante-cinq élèves). *S'exiler à Paris quand on* est provincial, ou choisir une prépa d'excellence pour l'entrée à Polytechnique quand on vise l'entrée dans une école de chimie, ne sont pas forcément de bons choix...

Le Monde de l'éducation publie les résultats des classes préparatoires aux concours des grandes écoles d'ingénieurs, des écoles nationales supérieures lettres, des écoles vétérinaires, de l'agro et des écoles de commerce.

Des filles au chromosome X

(Suite de la page 25.)

Enthousiastes sur leur école et convaincues de leur bon choix, elles expliquent toutes trois que c'est cette formation générale avec une *spécialisation seulement en fin* d'études qui les a séduites. *« Et puis,* ajoute Emma, *il n'y a pas de concours après les années préparatoires. Le cycle est intégré ! »* Cette forme de travail demande un effort régulier sur l'ensemble des années.

« Les filles de l'EPF sont très travailleuses », souligne, admiratif, le directeur adjoint aux études. *« La salle des ordinateurs est occupée en permanence ! »* En fait pour obliger les jeunes filles à s'ouvrir à des activités parascolaires, la direction a institué un système de points, qu'elle donne à toutes celles qui prennent des responsabilités : bureau des élèves, responsable d'année, etc.

Est-ce que cet acharnement au travail est dû à la spécificité féminine de l'école ? On en a le sentiment à la direction, où de toute façon on est conscient d'avoir plus d'exigences pour ces jeunes filles qui devront lutter dans un monde d'hommes. Tout le long de leur scolarité, on apprend aux élèves comment elles devront se présenter pour mettre tous les atouts de leur côté. On ne cache pas les difficultés que chacune rencontrera sur le marché du travail, parce qu'elles sont femmes, parce qu'elles viennent d'une école moins prestigieuse que d'autres.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PARISIENNE

Filiale d'un groupe important recherche

EXPLOITANT H/F

DYNAMIQUE ET DE BON NIVEAU.

Diplômé de l'enseignement supérieur ayant une très bonne connaissance de l'exploitation.

Agé d'au moins 35 ans, le candidat retenu devra faire preuve de qualités d'organisation, aura le goût du travail en équipe. Une adaptation aux activités relatives aux métiers de l'immobilier serait un plus pour guider les critères du choix.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo ss réf. 5800 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.



services
vous assiste dans le recrutement bancaire

CONTESSE

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL D'INDRE-ET-LOIRE

recrute

SON DIRECTEUR

Expérience gestion et animation d'associations, connaissance du milieu rural vivement souhaitée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions au Directeur Général - U.N.A.D.M.R., 12, rue Jacquemont, 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ DE GESTION

recherche

SPÉCIALISTE OBLIGATAIRE

Pour la gestion de fonds communs de trésorerie.

Une expérience de quelques années et des connaissances informatiques sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo) sous nº 302.560 M à : RÉGIE PRESSE - 7, rue Montessuy, 75007 PARIS. DISCRÉTION ASSURÉE.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE

Créateur et fabricant de mobilier destiné à l'habitat et à l'environnement de bureau.

CERGY-PONTOISE

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

RATTACHÉ A LA DIRECTION EUROPÉENNE

- Participera à l'étude et au développement industriel des nouveaux produits en contact étroit avec les meilleurs designers.
- Ingénieur diplômé, 30 ans environ, bonne pratique de la langue anglaise indispensable.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite C.V. photo et prétentions à B. MOREAU-KNOLL INTERNATIONAL FRANCE B.P. 746 – 95004 CERGY

IMPORTANTE ENTREPRISE

installations électriques

RECHERCHE

SON CHEF DE SERVICE

INSTALLATION INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE

Le profil du poste nécessite dynamisme et autonomie dans la compétence commerciale et technique dans la gestion et dans l'animation d'une équipe actuelle de 5 ingénieurs d'affaires aux fins de développement de cette cellule opérationnelle.

POSTE A POURVOIR A PARIS

Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous nº 302-566 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Importante société de négoce international Quartier Etoile recherche

JEUNE JURISTE

BILINGUE (anglais courant)

1 à 2 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet. Il aura pour principale tâche le traitement et la rédaction de contrats internationaux.

Une formation en droit français et une année d'études en droit anglo-saxon aux USA, au Canada ou en Grande-Bretagne seraient souhaitable.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la réf. 8.084 sur l'enveloppe à Média-System, 104, rue Réaumur, 75081 PARIS Cedex 02.

Recherche Informaticien Bull GCOS64. Débutant accepté. Env. C.V. à : DRET, 26, bd Victor, 75015 PARIS.

POSTES IMMÉDIATS pour 2 INGÉNIEURS

ÉLECTRONICIENS

chez constructeur informatique. Tél. pour R.-V. : 784-74-52.

Constructeur informatique recherche URGENT

INGÉNIEURS LOGICIEL

pour activité bureautique. Tél. pour R.-V. : 784-74-52.

URGENT ENSEIGNANTS

ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE

Temps plein et vacation. Tél. pour R.-V : 530-08-30.

emplois régionaux

HAUTE-LOIRE

Le Conseil Général de la HAUTE-LOIRE recherche pour LE PUY-EN-VELAY

RESPONSABLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES

Il sera chargé :
— de collaborer à la constitution du Schéma Directeur Informatique et Télématique du Département ;
— d'apporter son assistance à la politique départementale ;
— de mettre en œuvre les moyens informatiques et télématiques du Département.

Il a :
— un diplôme de l'Enseignement Supérieur ou diplôme d'ingénieur ou niveau Maîtrise ou justification d'un niveau de formation ou d'expérience équivalent ;
— de fortes capacités de travail et d'animation, l'esprit de synthèse, une expérience confirmée dans la conduite de projets et l'exploitation d'un centre informatique performant.

Il aura la possibilité d'assurer des responsabilités réelles au sein d'une équipe motivée.

Une connaissance de l'Administration Territoriale serait aussi très appréciée.

ADRESSER C.V., RÉFÉRENCES ET PRÉTENTIONS à :
Monsieur le Président du CONSEIL GÉNÉRAL de la HAUTE-LOIRE
Service du Personnel
Hôtel du Département
4, avenue du Général-de-Gaulle
B.P. 310
43012 LE PUY Cedex.

capitaux propositions commerciales

A VENDRE

Affaire exceptionnelle, excellente rentabilité garantie par contrat sur 2 à 5 millions de francs : ensemble foncier occupé par complexe de loisirs aquaparc, parcs animaliers, parc d'attract. Écr. nº 11.359 AGENCE HAVAS 03007 MOULINS.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRE (C16) B.P. 402-09 - PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon - 75428 PARIS CEDEX 09

DEMANDES D'EMPLOIS

Couple, F. 46 ans, H. 56 ans, cherche gardiennage. Tél. : 543-58-52.

Secrétaire, parfaitement bilingue (français, anglais), espagnol courant, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Tél. : 336-51-04.

Secrétaire, sténodactylo, niveau secrétariat de direction, connaissances comptables, niveau CAP/BEP, fin de stage pratique comptabilité informatique, saisie des écritures sur écran, notions traitement de texte, cherche emploi stable avec responsabilités, méthodique, disponible. 506-54-50 mat. 8 h 30-13 h.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Grande expérience des négociations internationales, gestion, allemand, anglais courant, des relations dans le monde entier. Ecr. s/nº 2 049 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H 38 ans, célibataire, très bonne culture générale, en particulier socio-psycho, culturel (autodidacte), formation école Boule, mais expérience diverses dont plusieurs années Japon, Extrême-Orient. Etudierait toutes propositions en vue poste longue durée, pays ci-décrits. Ecrire sous le nº T 079.575 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Femme, 20 ans expér., rech. poste à responsabilité dans parfumerie ou prêt-à-porter haut de gamme, anglais courant. Tél. : 579-74-69.

ART ET COMMUNICATION Cherche personnes pour organiser un colloque sur ce thème. T. 524-23-71 ou 520-37-35.

F. Attachée direction, 43 ans, expér. assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat. Relations publiques. Ecr. s/nº 6.711 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur société 40 a., exp. 15 a. Afrique direction Sté biens éq., automobile, aéronautique, pilote prof. avion, ch. situation en rapport. G. Fau, 15, rue Duban, 75016 PARIS.

JOURNALISTE

39 ans, rédaction, rewriting, spécialisé questions internationales et sociales (12 ans de collaboration avec UNESCO), recherche poste ou piges. Ecrire sous le nº 14.331 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

travail à domicile

J. F. recherche travaux de dactylo. Toutes frappes, étudie toutes propositions. Tél le soir : 263-18-21.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Bel imm. XVIIIe, 6 p., 120 m², excel. état, double exposition, calme, soleil, 1 260 000 F.

RÉPUBLIQUE immeuble pierre de taille, 3 pièces à rénover, 84 m². Prix : 540 000 F. MATIMO 272-33-25.

4e arrdt

ÉGLISE SAINT-MERRI
Imm. pierre de t., XVIIe classé, 90 m² EXCEPTIONNEL, vaste séjour sur jardin. GARBI - 567-22-88.

LE MARAIS

Rue des Francs-Bourgeois ds imm. pierre de t., asc., gd studio tt confort. 634-13-18.

PLAISANCE

Ds petit pavillon studio tt cft. ref. nf. Tél. : 634-13-18.

CŒUR MARAIS

Dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. 236-63-62.

5e arrdt

PANTHÉON, 3 pièces, 98 m², récent, 4e ét., asc., soleil, 1.820 000 F. 633-78-87.

CLAUDE BERNARD Pierre de t., stud. tt cft, balc. 280.000 F. 325-87-16.

6e arrdt

16, PLACE DAUPHINE
plein sud, 5e étage, asc., living, chambre tout confort 55 m². Visible ce jour de 13 h à 16 h.

SEINE BEAUX-ARTS

Cour pavée 200 m², 703-32-44.

9e arrdt

9e, 10 min. gare Nord, bus, métro très cent. part. vd 3 p. exc. ét. s.d.b. w.-c.,cave, chf. ind. gaz, moq., tent. mur., rgts, poss. vis. sam. 450.000 après 19 h. - Tél. 280-48-76.

12e arrdt

RUE DE PICPUS
3 p. cft, terrasse, 570 000 F. Imm. Marcadet 252-01-82.

PRÈS MAIRIE
Très bel imm. pierre de t., asc., libre - 2 pièces, 41 m² rénovée occupé loi 48, possibilité de libération. 2 pièces de 36 m² à 50 m². Téléphone : 359-66-37.

13e arrdt

Part. à part. 3 pièces, soleil, Butte-aux-Cailles, 900 000 F Tél. : 588-54-99 le soir.

LOFT

Téléphone : 329-58-65.

RARE. GOBELINS. ADORABLE

MAISON 65 m²

+ jardin 30 m². RÉNOVÉE. CALME - 544-53-90.

14e arrdt

MAISON STYLE ATELIER 165 m² + garage + terrain, 2.500.000 F. Tél. 326-73-14.

15e arrdt

CAMBRONNE

150 m², GRAND STANDINC double réception, 3 chambres, 2 bains, 8e ét. imm. récent, park. — GARBI — 567-22-88.

CAMBRONNE
BEAU LOFT EN DUPLEIX, 100 m² A RÉNOVER GARBI — 567-22-88.

17e arrdt

Avenue de Saint-Ouen, imm. pierre de t., à rénover, 2 p., entrée, cuis., w.-c., débarras, ét. élevé sans asc., 199 000 F. Imm. Marcadet 252-01-82.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf, standing (habitable de suite)

STUDIOS, 2 P. av. PARK.

poss. PRÊTS CONVENTION. S/place : mer., jeu., samedi (14-19 h), 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-95 ou CECOGI SA. (1) 575-62-78.

CHATEAU-ROUGE
3 p. 270.000 F, 5 p. 700.000 F. Tél. : 359-70-05.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU - 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surf. rénovées ou semi-rénovées, finitions au choix : STUDIOS et 2 PIÈCES direct pptaire, 14 h 30 à 17 h. 328-58-65.

78-Yvelines

VERSAILLES R.D. gd séj. 4 chambres, belles prestations. Urgent à saisir 970.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend appt 3 pces tout confort, à MEUDON-LA-FORÊT Téléphone : 951-34-13.

94 Val-de-Marne

Mº Charenton-Ecoles, proche bois, 70 m², liv. + 2, soleil, 670 000 F. T. 546-26-25.

VINCENNES MAIRIE

(près) imm. en cours de ravalement intér./ extér.

4 pièces en DUPLEX

Tout confort, avec ou sans travaux de finitions Le propriétaire - 265-11-67.

Province

38 - ALPE D'HUEZ
Propriétaire vend dans ravissant chalet rénové SUD AU PIED DES PISTES STUDIOS tout cft à partir de 175.000 F. Téléphone : (1) 828-92-99 ou bureau de ventes (76) 80-61-20.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.

IMMO MARCADET

88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.

TÉL. : 252-01-82.

Recherche 1 à 2 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67 même le soir.

ACHÈTE

du studio au 2 pièces (15 m² à 60 m²). À RÉNOVER même avec gros travaux. Paris, banlieue. Faire offre, tél. : 491-31-93.

Gérant de société recherche 3/4 pièces 140 m², 5e 6e 7e 8e 16e et Neuilly. Tél. 359-82-81.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE

entre particuliers Paris-banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard Paris-5e. Métro CENSIER.

A LOUER

près de 80 Appts et villas de qualité chaque semaine. Paris, banlieue. 504-20-00.

locations non meublées demandes

Paris

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS IMPORT. STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. Appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris, banlieue. Libre suite ou 2 à 3 mois. 504-48-21, Référ. J.M.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

G.F.F. LOUE

PRÈS PONT DE NEUILLY APPTS NEUFS avec parkings à partir de : 3 p. 3.270 F, 4 p. 4.150 F, 5 p. 4.875 F hors charges. Mercredi, jeudi, vendredi de 13 à 18 h 30, r. de la République - Puteaux.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, PARIS-8e APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.

TÉL. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

A VENDRE
95-Villiers-le-Bel.
6 pièces, 108 m², bains + douche, débarras, séchoir, cave. Entièrement refait à neuf (plomberie, électricité, sanitaire), cuisine rustique aménagée + appareils. 400.000 F (gros crédit foncier). Tél. : 419-40-24.

20' PARIS EST TORCY. Vieux village pav. indép. 1970, 7 p., cuis., cft, salle de jeux, 260 m² hab., jard. 825.000 F. MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

propriétés

TROUVILLE/MER

Belle maison.
Réception 6 chambres.
Nombreux sanitaires + 2 petites maisons séparées, arborisée sur 3.300 m². Campagne 2,5 km mer et Deauville.
Possibilité diviser.
Patrick CAMPION,
14360 TROUVILLE.
TÉL. : (31) 88-08-14.

PROX. LE HAVRE, 15 mn. centre-ville. A vendre belle maison 3 niveaux s s.-s (280 m²). Terrain 3 000 m², garage. Située dans petit bourg calme, aménagement confortable, chff, économ., pompe chaleur, isolat. therm., réfect. poss. tennis, accès facile entreprises estuaire. Prix 950.000 F. T. ap. 20 h. (35) 20-14-80 : 8 h à 20 h (35) 48-64-29.

villas

BANLIEUE RÉSIDENTIELLE

EST MARSEILLE (13) LES 3 LUCS

Dans 8.000 m² terr. arboré. Construct. neuve, tr. gd stand., prest. raffinées. 260 m² hab. + dép. piscine, vue panoram. Px et renseignements sur refs. Cab. BERDAH, 16 (91) 54-02-40.

(34) Urgt vends villa en const. 130 m² au sol, terr. 7 000 m², rég. Lamalou-les-Bains. 39 U. (67) 23-01-04.

viagers

MONTROUGE
Mº CHATILLON-MONTROUGE occupé une tête 72 ans, immeuble 1950, 5e étage avec ascenseur, 2 pièces confort, bouquet 132.500 F, rente mensuelle 700 F.

NOTAIRE 501-54-30

LE MATIN.

Gd 3 p. tt cft, 3e ét., imm. réc., Boulogne. 220.000 + 3.000 occupé fme 80 a. 266-19-00.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54 av. La-Motte-Piquet, 15e, 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR, banlieue SUD Paris, même av. petite maison. 938-87-27.

Immobilier d'entreprise et commercial

VILLEJUIF : LA ZONE D'ACTIVITES DE

L'ÉPI D'OR, ÇA MARCHE

SEMASEP
6778150

bureaux

Locations

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution Stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. T. 280-91-63.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé BUSINESS Buro. Tél. : (1) 346-00-55.

GARE DE LYON ds imm. indépendant petits bx meublés, entièr. installés et décorés. Direct. pptaire 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.

TÉL. : 355-17-50.

HAUSSMANN/SAINT-LAZARE Immeuble indép. 1.325 m² BUREAUX 55-20-00.

locaux commerciaux

Locations

Profession libérale recherche 3 ou 4 pièces à louer bail mixte. R.-de-C. ou 1 ét., quart. Mac-Mahon ou rues adjacentes. Répondeur téléphonique : (3) 915-25-25.

fonds de commerce

Ventes

COURCHEVEL 1850
Plein centre station BOUTIQUE 40 m² + réserve. Murs et pas-de-porte. 1.200.000 F. Tél. h.b. : (54) 47-85-38.

PROX. VERSAILLES
Pour placement MURS de magasin occupés. 300.000 F hors frais, rapport annuel 11,70 %. VIMO - 951-32-70.

Vd HOTEL-RESTAUR. **NN, murs et fonds neufs (4 ans), pleine station Hte-Savoie (20 km Genève), 15 ch., s. de bains, appt privé, parking, 7.500 m² terrain boisé. Convient comités entreprises, collectivités ou studios. 2.500.000 F à débattre. M. RIFF, (16) 50-43-86-23.

boutiques

Ventes

12e. Murs de boutiques libres, vente ou loc., 100 m² + 35 m² ss-sol, fac. 9 m. 307-51-92.

PR. PL. DAUMESNIL

Ds imm. récent murs de bout. libres. Excellent placement. Tél. : 634-13-18.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Très belles boiseries anciennes feuilles d'or, style XVIIIe siècle, double face, en forme de portail. Pour décoration de boutique ou d'appartement. Téléphoner 251-05-38 après 19 heures ou week-end.

Bijoux

ACHAT OR

BIJOUX ANCIENS

MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO, Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes – Occasion – Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

COURS DE CHANT
technique vocale moderne. Tél. : 789-42-97 sur R.-VS.

Si vous êtes passionné(e) de sculpture, si votre motivation n'est pas l'argent, si vous rêvez de devenir sculpteur, je pourrais accepter de vous former. T. 583-42-13.

Anglais par prof. angl. 30 H. 10 sem. pts gr. Mº Luxembourg. Ts niv. 1.400 F. T. 354-16-77.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires. MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 %

pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F le m². Tél. : 658-81-12.

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX D'ENTREPOT 100 000 m² laine-synthétique. Toutes qualités – Créations

BINEAU MOKET'S

3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS. Tél. : 757-19-19.

Photo

CHERCHONS PHOTOS INÉDITES ENFANTS TIERS-MONDE. Tél. : 770-40-65 après 19 h.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA

TGV 3 HEURES DE PARIS
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée. 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limite à 12 pers., calme, repos, formule tt compris (pension, accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir, du 24 mars au 13 avril 1 850 F par semaine et par personne.
LE CRÊT-L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT.
Téléph. : 16 (81) 38-12-51.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension, 55 livres par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

Deauville (14) à louer ds imm. standing 2 p., balcon tt cft, 35 m². Du 30-3 au 14-4, 2.800 F charges comprises. Tél. soir ap. 20 h : 368-29-40.

Pour les jeunes

PAQUES. Grandes vac., dans l'YONNE, poney, tennis, poterie, 4 à 13 ans, ambiance fam., 1 h Paris (16-86) 66-05-52.

Troisième âge

RÉSIDENCES LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Métro LOUIS-ARAGON. (1) 726-89-63. (1) 638-34-14.

Stages

BASE NAUTIQUE DE L'ILE-GRANDE
Une école de voile, affiliée à la Fédération française de voile et agréée par la direction départementale de la jeunesse et des sports, ouverte toute l'année dans un site magnifique en Bretagne.
Un très grand choix de stages s/Hobie-Cat, 420, Caravelles, Optimists, planches, par des moniteurs diplômés. Un plan d'eau abrité, mais le large dès la sortie de la baie.
Cette base nautique est aussi ouverte aux groupes, comités d'entreprise et classes de mer, dans un hébergement confortable, les pieds dans l'eau.
Pour tous renseignements, demander Marc au : (16) 96/23-92-10 ou écrire à : Base nautique de l'Ile-Grande, 22560 PLEUMEUR-BODOU.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
Renault 18 turbo, rouge — 33 000 km — Prix 42.000 F. Tél. : 996-19-21.

de 12 à 16 C.V.

BMW 635 CSi 81

Gris métal., cuir B5, jantes alu. Tél. 084-42-98.

604 1979

ttes options - Tél. 084-18-55.

MERCEDES 280 S 83

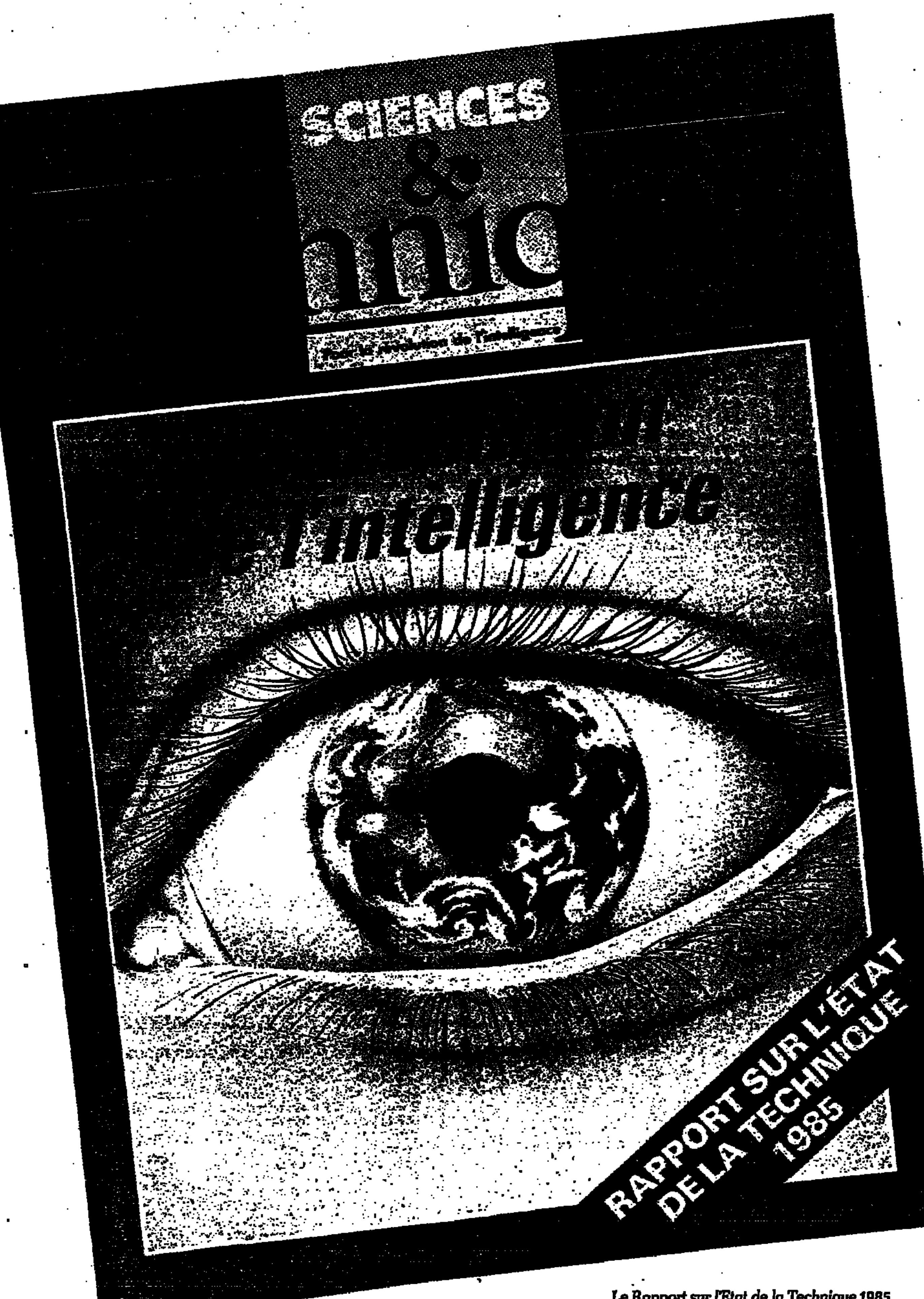
vert métal, boîte mécanique. 32.000 kms. Tél.: 084-42-98.

OLDSMOBILE 1979

12 CV Diesel, vert métal., parfait état. Tél. 084-18-55.

Crise, chômage ou opportunité ?
Le défi des mutations techniques passe par

La révolution de l'intelligence



Rapport sur l'Etat de la Technique Edition 1985

- *Les principales lignes de force des mutations techniques.*
- *Leur impact sur l'économie, la société, l'homme...*
- *Les nouvelles clefs de la compétitivité.*

- *L'ouvrage de référence de tous ceux qui prennent des décisions professionnelles concernant la technologie ou l'industrie.*

Mais aussi :
- *Le passionnant roman du progrès technique rédigé sans jargon, compréhensible par tous.*
- *Tout ce que doit connaître l'ingénieur, l'industriel, l'enseignant, l'"honnête homme" des années 1990.*

Une synthèse étayée par plusieurs années d'enquêtes internationales et les opinions de 1500 experts.
18 chapitres décrivant, dans une optique prospective, l'essentiel des progrès techniques (matériaux, énergie, biotechnologie, électronique, informatique, télécommunications, télématique), les principales méthodes clef (qualité, analyse de la valeur, gestion de production, design, créativité), les conséquences pour l'avenir : télé-activité, place de l'homme, avènement de la société de création. Pourquoi le pouvoir doit se mettre au service du talent !
208 pages largement illustrées, 350 adresses utiles,

En vente dans tous les kiosques

ou par correspondance à : Sciences & Techniques 19, rue Blanche, 75009 Paris, Tél. (1) 285.47.90.

48 francs
(+ 22 francs de frais d'envoi).

Le CPE, Centre de prospective et d'évaluation est un service commun au Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur et au Ministère de la Recherche et de la Technologie. Il est chargé de surveiller les progrès techniques au niveau international, d'animer des travaux de prospective et d'évaluation.
CPE, 5 rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05, Tél. (1) 634.33.33.

Les ISF, Société des Ingénieurs et Scientifiques de France, sont la principale association scientifique et technique française. Leur but est de promouvoir le progrès scientifique et technique par des conférences, des rencontres, des publications. Les ISF publient le mensuel Sciences & Techniques et la Lettre des Sciences & Techniques.
ISF, 19 rue Blanche, 75009 Paris, Tél. (1) 874.83.56.

Le Rapport sur l'Etat de la Technique 1985 a été rédigé, sous la direction de Thierry Gaudin, chef du Centre de Prospective et d'Evaluation, assisté de Catherine Distler (CPE), par André-Yves Portnoff, rédacteur en chef de Sciences & Techniques (ISF), avec le concours de Victor Scardigli (CNRS), Claude Vincent (ISF), Claude Gelé (ISF), Hervé le Tellier (ISF), Jean Malsot (Bipe), Philippe Mustar (CPE), Arlette Portnoff (ISF) et Monique Sebire (CNRS).
Le Rapport sur l'Etat de la Technique est co-édité sous la forme d'un numéro spécial de Sciences & Techniques par le CPE et les ISF.

économie

REPÈRES

Dollar : la reprise se poursuit à 10,53 F

Amorcée au début de la semaine et particulièrement forte mardi 5 mars, la reprise du dollar s'est poursuivie, mercredi 6 mars, sur les marchés des changes. A Francfort, le cours du « billet vert » est passé de 3,43 DM à près de 3,45 DM et, à Paris, venant de 10,46, il a franchi, à nouveau, le seuil des 10,50 F pour coter environ 10,53 F, à moins de 10 centimes de son record historique de 10,616, établi le mardi 26 février 1985. La demande de dollar est toujours forte, et, dans l'immédiat, on ne voit pas ce qui pourrait en réduire la vigueur.

Travaux publics : dix-sept mille ouvriers en moins fin 1984

Selon la dernière note de conjoncture de la Fédération nationale des travaux publics, la profession employait, à la fin décembre 1984, un peu plus de 189 000 ouvriers, contre 206 000 fin 1983, soit une baisse de 8,25 % des effectifs. Le nombre d'heures travaillées (299 millions d'heures en 1984, contre 357 millions en 1983) était en baisse de 16,25 %. Les travaux réalisés au cours de l'année 1984 représentent un chiffre d'affaires de 81 milliards de francs, contre 83 milliards en 1983 (– 2,4 %). Pour le seul mois de décembre, la baisse est de 8,8 % (6,2 milliards de francs, contre 6,8 milliards en décembre 1983). Quant aux carnets de commandes, les marchés conclus en 1984, d'un montant de 63,6 milliards de francs, ils sont en baisse de 3,5 % sur 1983 (65,5 milliards).

Tourisme international : nette reprise en 1984

L'année 1984 aura été la première, depuis le début de la décennie, à refléter une nette reprise du tourisme international, estime l'OCDE. Les recettes touristiques des vingt-cinq pays membres de cet organisme se sont globalement accrues de 5 % en termes réels, après une progression de 2 % en 1983. Quant à cette année, l'OCDE fait état de son optimisme, compte tenu de l'expansion continue des voyages effectués par les Nord-Américains à destination de l'étranger (Autriche, France, Suisse, Yougoslavie, Australie et Nouvelle-Zélande, notamment), de l'amélioration de la situation dans les pays d'Europe occidentale, des modifications intervenues dans les tarifs aériens et de nouvelles approches en termes de prix et de qualité du service constatées dans les pays placés en situation de concurrence. En France, les recettes touristiques, exprimées en monnaie nationale (hors incidences de l'inflation et variations des taux de change par rapport au dollar), ont progressé de 23,7 % en 1984, après une hausse de 9,8 % l'année précédente, cette augmentation étant ramenée à 13,8 % et 9,4 % en termes réels, pour l'une et l'autre année.

ÉTRANGER

1 200 chômeurs de plus chaque jour en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — 21,6 % de la population active au chômage à la fin de 1984, soit 2870000 personnes! Si les socialistes espagnols peuvent faire état, dans plusieurs domaines, des succès de leur politique économique (*le Monde* du 26 février), l'Espagne détient aujourd'hui un triste record : le pourcentage de chômeurs le plus lourd du monde occidental.

Certes, le gouvernement actuel peut arguer que l'héritage en la matière était bien lourd. En accédant au pouvoir en décembre 1982, les socialistes recevaient déjà en legs un taux de personnes sans emploi atteignant 17 % de la population active. Depuis, toutefois, la situation n'a fait qu'empirer : en deux ans, le nombre de chômeurs a augmenté de 648000. Le gouvernement espérait que le rythme de croissance du produit national brut (PNB) et les bénéfices retrouvés des entreprises se traduiraient par une relance de l'investissement privé et de l'emploi. Las! Les chiffres globaux pour 1984 qui viennent d'être rendus publics obligent à déchanter.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 436 000 l'an dernier, soit près de 1 200 par jour (1) ! La perte nette est de 370 000 emplois, le reste étant dû à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. Cette tendance affecte tous les secteurs, y compris le tertiaire, qui avait pourtant enregistré les années antérieures une légère hausse : – 2,8 % pour l'emploi dans l'agriculture ; – 2,6 % dans l'industrie, – 5,3 % dans la construction ; – 1,1 % dans les services.

Les jeunes figurent parmi les plus affectés : la moitié des chômeurs ont maintenant moins de vingt-cinq ans, et 22 % moins de vingt ans. Au sein de cette dernière tranche d'âge, le taux de sans-emploi atteint le niveau dramatique de 55 % des actifs. Ces chiffres sont d'autant plus préoccupants qu'ils se rapportent à un pourcentage de population active plus faible que la moyenne européenne : un tiers environ de la population totale...

Question de compétitivité

Comment l'Espagne en est-elle arrivée là ? La crise mondiale, la reconversion industrielle, est-on tenté de répondre. Mais pourquoi ces phénomènes qui ont affecté peu ou prou toutes les économies occidentales ont-ils causé davantage de ravages au sud des Pyrénées ? C'est que l'Espagne a dû les affronter dans des circonstances historiques différentes, répond-on à Madrid. Jusqu'en 1975, le protectionnisme propre au régime franquiste avait permis à l'économie nationale d'évoluer largement à l'abri de la concurrence étrangère. Les problèmes de compétitivité ne semblaient pas préoccuper beaucoup les dirigeants : tandis que l'austérité devenait à l'ordre du jour dans les pays voisins, le système franquiste alors à l'agonie tentait de s'assurer la paix sociale moyennant de fortes augmentations salariales.

« *Après la mort de Franco, tout a brusquement changé*, explique M. Alvaro Espina, secrétaire général technique du ministère du travail. *L'économie espagnole s'est ouverte rapidement à l'extérieur, et l'appareil productif a dû s'adapter sans délai à cette concurrence nouvelle. Les entreprises ont commencé à raisonner en termes de compétitivité, et à accorder la priorité à l'augmentation de la productivité.* »

« *Etant donné la crise mondiale, nous avons dû réaliser ainsi en quelques années une mutation que la plupart des pays européens ont accomplie en plusieurs décennies* », poursuit M. Espina.

Entre 1975 et 1979, la productivité a effectivement augmenté en Espagne de 3,85 % par an, davantage qu'au Japon. Face à une demande qui commençait à stagner et à une production par travailleur employé qui augmentait, les entreprises ne pouvaient que licencier. En une quinzaine d'années, rattrapant le retard accumulé à l'époque de Franco, c'est un formidable réajustement de son appareil productif que l'Espagne a ainsi réalisé. Entre 1977 et 1984, quelque 750 000 emplois ont été perdus dans l'industrie, 630 000 dans l'agriculture, 430 000 (soit 36 % du total initial) dans la construction, soit, en sept ans, une perte nette de 1,8 million d'emplois!

Le retour des émigrés

Cette opération d'assainissement a, par ailleurs, coïncidé avec le retour des travailleurs espagnols établis à l'étranger. Ces dernières années, ils ont commencé à rentrer au pays : 300 000 à 400 000 d'entre eux sont déjà venus grossir le chiffre de la population active.

L'Espagne se trouve-t-elle dans ces conditions au bord de l'explosion sociale ? On pourrait le craindre lorsqu'on sait que près des trois quarts des chômeurs ne perçoivent aucun type d'allocation. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi, qui n'ont jamais cotisé à la Sécurité sociale, n'ont en effet droit à aucune prestation sociale. Par ailleurs, la plupart des chômeurs tardent davantage à retrouver un emploi (un tiers d'entre eux se trouvent dans cette situation depuis deux ans au moins), et ils sont de plus en plus nombreux à parvenir à la fin de la période maximum d'allocation. Le gouvernement s'est vu obligé, en août dernier, de prolonger cette dernière, ce qui a permis de faire passer en quatre mois de 25 % à 29 % du total le nombre de chômeurs indemnisés. Ce pourcentage reste toutefois très inférieur à la moyenne européenne.

Le gouvernement, qui avait promis la création de 800 000 emplois nouveaux durant l'actuelle législature, affirme que sa promesse commence à se réaliser... mais grâce à l'essor du travail au noir, qui échappe évidemment aux statistiques officielles. Plusieurs indices, comme la consommation d'électricité, indiquent certes que dans certaines régions la relance industrielle et donc l'embauche se montrent plus dynamiques que ne le laissent penser les déclarations au fisc! Mais ce palliatif n'empêche certainement pas que le problème du chômage constitue aujourd'hui le plus sérieux défi qu'affrontent les socialistes espagnols.

THIERRY MALINIAK.

(1) Une récente modification technique du mode de recensement des chômeurs agricoles a eu toutefois pour effet de «gonfler» un peu ce chiffre.

FINANCES

Varsovie subordonnerait la signature de l'accord de rééchelonnement de sa dette à l'octroi de nouveaux crédits

Les contacts officieux entre, d'une part, le gouvernement polonais, et, de l'autre, les représentants du Club de Paris (qui réunit les hauts fonctionnaires du Trésor des pays occidentaux créanciers, dont la France) se poursuivent au sujet de la signature de l'accord de rééchelonnement de la dette extérieure de Varsovie (*le Monde* du 18 janvier).

La question qui se pose est de savoir si, comme le voudraient les pays créanciers, cet accord qui prévoit de longs délais de paiement (jusqu'en 1995) pour le remboursement de 9 à 10 milliards de dettes, échues entre les années 1982 et 1984, sera signé indépendamment de l'octroi de nouveaux crédits commerciaux à la Pologne ou bien si, comme le voudrait ce pays, les deux questions seront liées.

Selon notre confrère le *Financial Times*, les Polonais demanderaient au total 1,7 milliard de dollars de crédits nouveaux avec différents pays créanciers, surtout européens. Ils n'auraient présenté aucune demande aux Américains. Ce chiffre est nettement supérieur à celui auquel, jusqu'à maintenant, s'attendaient les pays du Club de Paris.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,5360	10,5400	+ 145	+ 155	+ 230	+ 255	+ 220	+ 320
$ can.	7,5043	7,5125	– 52	– 29	– 124	– 91	– 759	– 637
Yen (100)	4,0275	4,0321	+ 140	+ 151	+ 282	+ 300	+ 866	+ 914
DM	3,0513	3,0577	+ 115	+ 127	+ 224	+ 237	+ 609	+ 650
Florin	2,7019	2,7036	+ 77	+ 82	+ 145	+ 155	+ 419	+ 452
F.B. (100)	15,0730	15,1003	+ 8	+ 44	+ 6	+ 84	– 224	+ 4
F.S.	3,5873	3,5911	+ 150	+ 161	+ 288	+ 304	+ 831	+ 890
L (1 000)	4,9027	4,9092	– 177	– 156	– 329	– 296	–1 113	–1 037
£	11,0786	11,0933	– 365	– 333	– 624	– 566	–1 426	–1 270

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 3/8	9	9 1/8	9 1/4	9 3/8	10 1/4	10 3/8
DM	6	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 9/16	6 11/16
Florin	6 3/4	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 3/8	7 1/2
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16	11 1/16	11 5/16
F.S.	3 1/4	3 3/4	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
L (1 000)	13 1/2	14	14 1/4	14 5/8	14 3/8	14 3/4	15 1/4	15 1/2
£	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 1/2	14 1/8	14 1/4	13 7/16	13 9/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 13/16	11 1/16	11 5/8	11 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les secrets d'une réussite

(Suite de la première page.)

Parmi les partisans du gouvernement on compte maints conservateurs toujours prêts à saisir une occasion pour justifier les soupçons qu'ils n'ont cessé de nourrir contre Mme Thatcher : « *Je vous l'avais bien dit, cette femme nous conduit à une impasse.* » Il y a dix ans que Maggie a pris la direction du Parti conservateur et cinq ans et neuf mois qu'elle est installée 10 Downing Street (depuis mai 1979).

Un des conseillers du gouvernement, et non des moindres, résume par ces trois points, dont les deux premiers peuvent facilement passer pour des aveux d'échec, la tâche qui incombe au premier ministre et à ses collaborateurs : « *Le premier est de restaurer la confiance des milieux financiers, nationaux et internationaux ; le deuxième est de s'attaquer à la formidable montée des dépenses sociales ; le troisième est de passer outre aux pressions des lobbies pour continuer d'introduire plus de concurrence dans l'économie britannique.* »

Il n'y a donc pas que les gouvernements de gauche qui inspirent des doutes à ceux que M. Harold Wilson, ancien premier ministre travailliste (de 1964 à 1969, puis de 1974 à 1976) appelait les « *gnomes de Zurich* », les financiers qui sont censés faire et défaire les monnaies en menant la sarabande infernale de la spéculation. Aujourd'hui anobli, Harold Wilson est surtout écouté pour les sages avis sur... la réforme de la Bourse (qui va révolutionner la vieille City). Le gouvernement de Mme Thatcher, et plus particulièrement son chancelier de l'Echiquier, l'altier Nigel Lawson, ont fait depuis le mois de juillet dernier l'expérience qu'il ne suffit pas de bonnes paroles pour amadouer les marchés. Il arrive que ceux-ci jugent sur les actes. « *Ce n'est pas*, nous dit un des banquiers les plus réputés de la City, *que nous soyons méfiants, mais il est certain que nous n'accordons plus à ce gouvernement le bénéfice du doute. Ce sera à lui de prouver, notamment à l'occasion du prochain budget*, qui sera présenté le 19 mars), *qu'il est en mesure de redresser durablement la situation.* »

C'est un fait que, même si l'inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation) est tombée de 18 % en 1980 à 4,6 % en 1984, la Banque d'Angleterre a dû laisser monter les taux d'intérêt à 14 % et plus pour empêcher la livre de dégringoler. Qu'est-ce à dire, en termes pratiques, sinon qu'à un niveau de taux inférieur le risque serait grand de voir les détenteurs de créances libellées en livres sterling, et notamment de fonds d'Etat, les vendre massivement. C'est là un signe infaillible de faiblesse, que n'explique que très partiellement la baisse du cours du pétrole.

La façon même dont les plus chauds partisans du gouvernement exposent les indéniables résultats obtenus depuis cinq ans pour comprimer le déficit du secteur public montre que, dans ce domaine au moins, aucune révolution dans la pensée et les méthodes n'a eu lieu. Le gouvernement Thatcher n'a fait qu'emboîter le pas de ses prédécesseurs : c'est en 1976, en collaboration avec les experts du FMI, que le Royaume-Uni, alors gouverné par les travaillistes, a donné un premier coup d'arrêt à la progression des dépenses et augmenté les recettes fiscales.

« *Depuis 1979*, nous dit un des experts de l'actuel cabinet, *notre dette publique a augmenté en moyenne de 6 % par an, d'où une réduction assez sensible de la proportion de l'endettement public par rapport au PIB.* » Est-on vraiment sûr que ces chiffres traduisent une amélioration, ou plutôt qu'ils permettent d'affirmer avec certitude que les bonnes décisions ont été prises au bon moment pour obtenir les résultats qu'on juge désirables ? Les experts de Mme Thatcher, comme ceux de M. Mitterrand et de beaucoup d'autres pays, comparent deux séries de chiffres dont ils ne peuvent pas expliquer de façon convaincante pourquoi ils sont comparables : en vertu de quel principe le déficit à financer doit-il être égal à tel pourcentage du PIB plutôt qu'à tel autre ? Les Britanniques espèrent réduire cette part à 2 % en 1986 (elle était, il y a trois ans, de 4 % et plus).

Outre que, jusqu'à maintenant, les prévisions du Trésor ont toujours péché par optimisme, le niveau élevé des taux d'intérêts tendrait à lui seul à indiquer que, par rapport aux disponibilités de l'épargne, les besoins d'emprunts du secteur public sont encore trop importants. Il reste au thatchérisme, pourtant si doctrinaire quand il s'agit d'exposer à gros traits les objectifs de sa politique — réduire la place de l'Etat dans la société pour laisser s'épanouir les initiatives privées, — à se donner une doctrine de gestion des finances publiques à la hauteur de ses ambitions.

Une faible lueur d'espoir cependant : on commence à se demander s'il ne faudrait pas introduire dans les comptes de l'Etat une distinction qui paraît élémentaire dans la conduite des affaires privées : celle entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. N'y aurait-il pas là un premier moyen de mesurer l'effet du déficit, étant entendu que celui-ci ne devrait en tout cas pas excéder le montant des investissements publics (rentables). Encore faudrait-il pousser plus loin l'analyse et se demander si un Etat qui se veut « libéral » doit fixer inconditionnellement par avance le montant de ses investissements.

Les dépenses sociales

N'en déplaise à tous ceux qui rêvent d'un démantèlement plus ou moins prochain de l'Etat-providence, Mme Thatcher a, dans le programme du Parti conservateur présenté aux électeurs lors des élections de juin 1983, promis de ne pas le remettre en cause. Cependant, elle s'est engagé aussi à abaisser le poids des dépenses publiques. Or, celles-ci ont continué d'augmenter. La raison principale en est que les dépenses de sécurité sociale se sont accrues entre 1979-1980 et 1984-1985 d'un bon quart en termes réels.

Comment surmonter cette contradiction? Telle est une des questions les plus cruciales qui se posent au gouvernement. Dans un avenir relativement proche, Mme Thatcher devra se prononcer sur les propositions que lui fera le secrétaire à la santé et à la sécurité sociale, M. Norman Fowler. D'avance, celui-ci a déclaré qu'elles constitueront le plus grand projet de réforme du système de protection britannique depuis le plan Beveridge de 1945.

L'enjeu est d'autant plus considérable que le gonflement du budget social, qui se confond largement, en Grande-Bretagne, avec le budget de l'Etat, est en grand partie lié à la poussée du chômage, qu'il a été jusqu'à maintenant impossible d'enrayer, bien que la Grande-Bretagne crée depuis deux ans plus d'emplois nouveaux que la RFA et la France. C'est ainsi que le montant des «allocations supplémentaires» versées aux chômeurs de longue durée en fin de droit a triplé depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher. M. Fowler pourra-t-il, dans ces circonstances, remanier aussi profondément qu'il l'a dit le dispositif ? Une des idées mises en avant est d'aider ceux qui en ont véritablement besoin, mais son application se heurte à deux obstacles de taille. L'un est politique : les «classes moyennes» sont-elles prêtes à se laisser déposséder de leurs avantages? Quand le gouvernement a proposé de remplacer les allocations versées aux étudiants par des prêts, ce fut un beau tollé dans les rangs du Parti conservateur. Le deuxième obstacle est encore plus redoutable : en concentrant l'aide sur les plus nécessiteux, ne va-t-on pas, par la force des choses, s'exposer encore un peu plus aux effets de ce que les Anglais appellent l'« *unemployment trap* » (le «piège du chômage») ? Le piège en question tient au fait qu'en diminuant ou en supprimant l'écart de revenus entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas on réduit d'autant l'incitation à chercher un emploi.

Cependant, si Mme Thatcher, au contraire de M. Reagan, n'a pu encore diminuer le chômage, le thatchérisme apparaît toujours comme la réponse la plus plausible à ce fléau. Tel est sans doute la cause du succès de TINA. C'est parce qu'une majorité de Britanniques, y compris d'ouvriers syndiqués, sont convaincus que seul le secteur privé est capable aujourd'hui de créer de nouveaux postes de travail que la politique de réduction du secteur public industriel et commercial est largement portée au crédit de Mme Thatcher. Le programme s'appelle ici «privatisation» — un terme de connotation positive — et non pas «dénationalisation» — un terme de connotation négative. Les intuitions et les instincts de Maggie en la matière ne paraissent-ils pas mieux correspondre aux besoins de l'époque que les appels à la «propriété sociale» de ses adversaires travaillistes?

Où la puissance publique trouverait-elle l'argent nécessaire pour financer de nouvelles activités? Un argument très fort en faveur de la «privatisation», c'est un ancien ministre du Labour qui nous le donne quand il admet : «*Nous avons été jusqu'à exiger d'entreprises nationalisées qu'elles renoncent à des investissements urgents, parce que cela avait automatiquement pour effet de diminuer les besoins d'emprunts du secteur public.* »

C'est cette prise de conscience qui a déterminé un changement de mentalité sans lequel le gouvernement Thatcher n'aurait pu, par exemple, prendre des mesures fiscales systématiquement favorables aux employeurs que dans d'autres temps on aurait appelés des «riches».

PAUL FABRA.

Prochain article :

«LE CORRIDOR DE L'OUEST»

La révolte des mineurs du Kent

De notre correspondant

Londres. — C'est le plus petit bassin houiller de Grande-Bretagne, isolé à l'extrême sud-est du pays, bien loin de tous les autres centres miniers. Il ne compte que trois puits dont on aperçoit les chevalets sur la falaise de Douvres. Mais les deux milles mineurs du Kent (1), qui avaient formé dès le début l'un des bastions les plus solides de la grève, ont une nouvelle fois prouvé leur détermination. D'autant que l'existence de leurs trois derniers puits, largement déficitaires, paraît condamnée à plus ou moins long terme.

Dans la nuit du 4 au 5 mars, par petits groupes, ils ont parcouru des centaines de kilomètres pour tenter de s'opposer à la reprise du travail. Ils ont établi des piquets de grève et, à l'entrée de onze puits du Yorkshire et de deux au Pays de Galles, le cortège « *officiel* » de leurs collègues a du rebrousser chemin. M. Arthur Scargill, qui conduisait l'un des défilés, a obtempéré devant cette résistance, avec une évidente complaisance car, l'an dernier, les « *gars du Kent* » l'avaient beaucoup aidé, en de nombreux endroits, à imposer une grève difficilement admise.

Ainsi, une poignée de militants a réussi à perturber le repli « *en bon ordre* » décidé par l'état-major de l'Union nationale des mineurs (NUM) pour empêcher l'effondrement de la grève et la désintégration du syndicat. Dans le Yorkshire, la moitié des mineurs n'ont pas repris le travail, le 5 mars, et la direction des charbonnages a dû reconnaître qu'à l'échelon national 26 % des effectifs manquaient à l'appel. Toutefois la résistance du dernier carré ne peut être que de courte durée. Déjà la section régionale écossaise qui avait suivi l'exemple de celle du Kent a été contrainte, le 6 mars, de céder.

FRANCIS CORNU.

(1) Ils représentent à peine plus d'un pour cent des effectifs nationaux des houillères.

SOCIAL

APRES LE DRAME DU PUITS SIMON

M. Maire : « *Forbach, c'est le résultat de l'imprévoyance* »

Une semaine après la catastrophe du puits Simon à Forbach, qui a coûté la vie à vingt-deux mineurs, la CFDT accuse. Au cours d'une conférence de presse, le 5 mars à Paris, la centrale syndicale a annoncé qu'elle allait, comme FO, la CGT et la CGC, se porter partie civile, en demandant d'ores et déjà au juge d'instruction de nommer « *des experts proposés par le syndicat* », sans mettre en cause ceux qui ont déjà commencé leur enquête. Mais la CFDT a voulu aller au-delà de la procédure.

Pour M. Edmond Maire, c'est d'abord l'accident du travail dans une société techniquement développée qui est en cause. Il y a, a-t-il rappelé en se fondant sur des statistiques de 1982, mille six cents morts d'accidents du travail par an (1). Or « *la prétendue fatalité s'exerce sélectivement* ». Globalement, la tendance est à la baisse – ce qui peut s'expliquer aussi conjoncturellement par la diminution de l'activité. Mais des secteurs comme le bâtiment et les travaux publics (où une « action pilote » a été annoncée pour 1985), les transports et le textile « dérogent » avec, depuis 1975, une tendance à la hausse. Le coût, a ajouté M. Maire, est « *effroyablement élevé* », puisqu'il est, selon lui, de 100 milliards de francs par an (2).

Pour M. Maire, « *les causes premières des accidents du travail reposent sur les défauts d'organisation. Dans l'ensemble, la fatalité invoquée masque mal l'imprévoyance. Il ne faut pas accepter que l'accident du travail soit une contrepartie inévitable de la production* ». « *Forbach*, a déclaré le secrétaire général de la CFDT, *c'est le résultat de l'imprévoyance.* »

« *Il y a un ras-le-bol de la catastrophe* », a déclaré M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire général adjoint de la Fédération générale des mines et de la métallurgie (FGMM), pour qui il ne faut pas limiter l'enquête « *à la recherche de l'étincelle* » mais l'étendre aux problèmes liés à la détection du grisou et aux insuffisances éventuelles de l'aérage. A la direction des Charbonnages de France, on réplique qu'il ne faut pas aller trop vite dans les conclusions, alors que l'enquête ne fait que commencer. « *Il ne faut pas confondre*, souligne-t-on, *l'ensemble des accidents individuels et les accidents collectifs qui relèvent de mécanismes différents.* »

Juge et partie

La CFDT entend obtenir en fait une révision du règlement général des mines, a indiqué M. Spaeth, pour qu' « *on mette fin à un système qui fait le service des mines juge et partie* ». « *La politique de sécurité est totalement inefficace*, a affirmé un délégué mineur de Merlebach. *L'archaïsme, il faut le chercher dans les têtes des dirigeants de l'entreprise. Ce qui vient du personnel est forcément mauvais. On recherche toujours la faute d'un exécutant. Les syndicats n'ont aucune prise sur le règlement général des mines. Je suis délégué et j'attends toujours la réglementation, au point que pour la connaître j'ai parfois été obligé de voler certains trucs aux Houillères. Au niveau des consignes locales, il y a des disparités dans un même puits. Quand je suis au fond, je ne fais pas appliquer tous les règlements car je me rends compte que certains sont idiots.* »

A la direction des Charbonnages, ont reconnaît que les consignes peuvent être différentes parce que, d'un puits à l'autre, « *ce n'est pas forcément le même gisement* ». On ne se comporte pas de la même manière dans une mine qui est « *grisouteuse* » et dans une mine qui ne l'est pas (3). La CFDT juge la réglementation, selon l'expression de M. Krzyzanski, secrétaire général de son syndicat des mineurs de Lorraine, « *inadaptée par rapport aux nouvelles technologies* ». Elle demande que le contrôle de la sécurité soit confié à un service interministériel. Mais elle veut surtout que les mines ne restent pas à l'écart de la loi du 23 décembre 1982 sur les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), quatrième loi Auroux qui donne la possibilité à tout salarié de quitter son poste de travail s'il a « *un motif raisonnable* » de s'estimer soumis à un « *danger grave et imminent* ».

Absence de formation

Les Charbonnages de France soulignent que cette loi de 1982 « *nécessite un règlement spécial* ». Un protocole, signé par FO, la CFTC et la CGC, permettant la mise en œuvre des CHSCT avant même la sortie d'un décret d'application, est actuellement soumis à l'avis de l'administration. Quant au droit individuel de retrait, on ne s'y déclare pas opposé, mais, précise-t-on, « *il ne peut que s'ajouter à la réglementation collective. Cela risque de ne pas apporter grand-chose* ». Même scepticisme au ministère du travail, où on se demande s'il ne s'agit pas d'un « *faux problème* » - la question étant d'abord d'avoir les moyens techniques de prévoir le coup de grisou. « *A partir du moment, où les mineurs se rendent compte qu'il y a un risque de grisou, ils quittent la mine.* »

Au-delà de ses accusations sur « *les détours pris pour contourner les réglementations* », la CFDT met en cause l' « *état d'esprit* » dans les mines et l'absence de formation individuelle à la sécurité, problème préoccupant lorsqu'on sait qu'un mineur ayant moins de cinq ans d'ancienneté est le plus exposé à un accident individuel. La formation ne peut-elle suppléer au manque d'expérience ? « *Il y a des formations spécifiques (pour les boutefeux par exemple)*, répond-on, à la direction des Charbonnages, *mais au niveau de la formation, c'est dans l'apprentissage des gestes professionnels qu'on intègre la sécurité.* »

L'enquête sur la tragédie du puits Simon ne fait que commencer. la CFDT ne veut pas que se reproduise ce qui s'était passé après la catastrophe de Merlebach, qui en 1976 avait fait seize morts. « *Neuf ans de procédure, et il n'y a pas eu une seule inculpation. Je serais surpris que, pour la première fois, le service des mines conclue à sa propre responsabilité* », a lâché l'avocat de la CFDT, Me Henri Leclerc...

M. N.

(1) Selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, il y a eu 1 359 accidents mortels en 1982, soit 4,49 % de moins qu'en 1981 pour le régime général. Les chiffres cités par M. Maire intègrent les régimes spéciaux et les entreprises à statuts.

(2) M. Maire ajoute à ces 100 milliards les pertes de production et les dégâts matériels. Le ministère du travail fait état d'un coût, de décembre 1983 à novembre 1984, de 33,9 milliards de francs qui correspond seulement au budget accidents du travail de la branche maladie du régime général de la Sécurité sociale (dont 16 milliards de rentes d'incapacité permanente).

(3) Lorsqu'on détecte 1 % de grisou, on coupe l'électricité dans la mine. A 2 % le personnel est évacué, alors que l'explosion se situe entre 6 % et 17 %.

AGRICULTURE

Les éleveurs du Massif Central veulent démontrer la nocivité des quotas laitiers pour les régions de montagne

De notre correspondant

Limoges. – L'aménagement des quotas laitiers décidé par le conseil des ministres de l'agriculture de la CEE le 26 février (*le Monde* du 1er mars) a été généralement bien accueilli en France; généralement, mais pas unanimement. Le 1er mars, un millier d'éleveurs étaient rassemblés à Clermont-Ferrand pour les «assises laitières du Massif Central» organisées par les syndicalistes agricoles (fédération régionale des exploitants agricoles du Massif Central, centre régional des jeunes agriculteurs) et par l'interprofession laitière. Une revendication : la suppression des quotas laitiers pour une région qui demande non seulement le droit de maintenir sa production mais aussi celui de la développer.

La surproduction laitière en Europe ? Le Massif Central plaide non coupable. D'abord parce que cette région ne livre que 5 % de la production française. Ensuite parce que la taille moyenne du troupeau est de treize vaches et la livraison moyenne de lait de 40 000 litres par an et par exploitation. Or, la moyenne française est de 66 000 litres par producteur et la comparaison avec les autres pays de la CEE est bien plus favorable encore au Massif Central.

En outre, la production laitière dans cette région est beaucoup moins coûteuse que celle des « usines à lait » de l'Ouest ou de l'Europe du Nord, très gourmandes en protéines d'importation et en énergie. Elle valorise des surfaces herbagères qui, pour les trois quarts, ne reçoivent même pas d'engrais chimiques. Il y a d'ailleurs là un important retard technique à combler, mais en tout état de cause, a-t-il été dit à Clermond-Ferrand, « *il coûtera beaucoup moins cher à la collectivité d'avoir une agriculture de montagne dynamique et performante que d'assurer l'entretien d'espaces désertifiés* ».

La production laitière du Massif Central ne vient pas grossir les stocks européens. Elle est à 80 % transformée en fromage (72 000 tonnes) ce qui crée ou maintient plusieurs milliers d'emplois. Il s'agit pour l'essentiel de cinq fromages qui bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée (salers, cantal, saint-nectaire, fourme d'Ambert, bleu d'Auvergne) et dont 36 000 tonnes – la moitié de la production donc – sont exportées. Conclusion : « *Alors que les usines à lait coûtent cher en devises pour produire des surplus, la production fromagère du Massif Central ne coûte presque rien aux finances de la CEE et fait rentrer des devises.* »

C'est pourquoi les « assises laitières » ont demandé la suppression des quotas pour la montagne. M. Teyssedou, président du CNJA, a conclu à ce propos que l'ensemble des zones de montagne de la Communauté qui produit moins de 5 % du lait en Europe était concerné. Des contacts vont donc être pris pour établir un « front montagnard » commun face à Bruxelles.

En attendant, le syndicalisme agricole du Massif Central a décidé de traiter sous cette forme d'assises tous les dossiers qui préoccupent ses agriculteurs. Les prochaines, consacrées à la viande, se tiendront à Limoges, le 24 avril.

GEORGES CHATAIN.

L'actualité du Salon

LA COMMISSION DE BRUXELLES PRÉSENTERA EN JUIN UN INVENTAIRE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE VERTE

Visitant le Salon de l'agriculture à Paris, M. Frans Andriessen, commissaire à l'agriculture de la CEE, a annoncé mardi 5 mars, que la Commission de Bruxelles présenterait en juin prochain aux Etats membres un document sur l'avenir de l'agriculture européenne. Celui-ci fera l'inventaire des débouchés nouveaux, des «cultures alternatives» et proposera de nouveaux éléments commerciaux tels que des accords pluriannuels ou des systèmes de crédits pour l'exportation.

A propos de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, M. Andriessen a déclaré que le problème de la pêche était devenu l'élément-clef de l'adhésion et il a estimé que, si les discussions sur cet élargissement n'étaient pas conclues en avril, on pouvait douter de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au 1er janvier 1986.

Un autre commissaire européen, M. Willy De Clercq, chargé des relations extérieures, a invité, le 5 mars, à Bruxelles, les Etats-Unis et la CEE à «*éviter une confrontation sur les marchés mondiaux qui rendra une guerre agricole inéluctable*». Le dialogue, a estimé M. De Clerq, n'exclut pas la fermeté. Il a réfuté les accusations des Etats-Unis visant l'Europe «*à qui l'on fait jouer le rôle de bouc émissaire des difficultés de l'agriculture américaine*», alors que «*la hausse du dollar et la baisse du pouvoir d'achat des pays importateurs ont plus d'effets sur les exportations américaines que la concurrence des autres pays producteurs*».

AFFAIRES

LE PREMIER COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PRESIDÉ PAR M. FABIUS

Contrats de plan, Europe, avions

Le comité interministériel d'aménagement du territoire – le premier depuis que M. Laurent Fabius est à Matignon – s'est réuni le 5 mars et a arrêté plusieurs décisions relatives à la création d'emplois, aux contrats de plan, à l'élargissement de la CEE et aux crédits distribués par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

● **LES CREATIONS D'EMPLOIS**

Faisant le bilan de pôles de conversion créés il y a un an, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a indiqué que onze mille cinq cents emplois avaient pu être localisés dans les quinze pôles. Le gouvernement étudiera les mesures à prendre pour venir en aide aux communes touchées particulièrement par la crise des industries sidérurgique, navale, charbonnière. Deux DEUG (diplômes d'études universitaires générales) vont être créés à Dunkerque, tandis qu'un effort spécifique sera fait sur la formation supérieure à Charleville-Mézières. Dans tous les pôles, particulièrement, l'action des créateurs d'entreprises sera encouragée, notamment pour les diplômés à la sortie des grandes écoles ou des universités.

● **LES CONTRATS DE PLAN ETAT-REGIONS**

En 1985, 8,7 milliards de francs seront réservés aux contrats de plan. Il s'agit pour l'Etat d'engagements fermes, quels que soient les aléas conjoncturels. Seul le contrat de plan de la Corse n'est pas encore signé.

Ces vingt-deux contrats de plan doivent être complétés (ce qui ne clarifie pas nécessairement l'édifice administratif et financier...) par quatre cents contrats particuliers dont les deux tiers sont à ce jour signés.

● **L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE**

Afin de préparer les cinq régions françaises méridionales à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, des avenants aux contrats de plan ont été négociés avec les conseils régionaux, qui devraient se traduire par des engagements financiers supplémentaires de l'Etat : 100 millions de francs pour 1985. Pour les trois années suivantes, ces engagements atteindront 160 millions de francs par an

● **LES CRÉDITS DU FEDER**

Un nouveau règlement communautaire régit le FEDER depuis le 1er janvier 1985. La France peut recevoir 11 % à 14,7 % de l'ensemble des crédits totaux de cet organisme (14,6 milliards de francs en 1984 pour l'ensemble des dix Etats membres). Paris a décidé qu'une part importante des crédits du FEDER qui revient à la France irait en priorité aux collectivités locales où existent des pôles de conversion, à celles qui sont concernées par l'élargissement et aux départements d'outre-mer. Sur un total de 1,9 milliard reçus en 1984 de Bruxelles à ce titre, 300 millions ont été affectés à des projets de développement économique dans ces zones et réservés aux budgets locaux. En 1985, ce chiffre passera à 600 millions. Cinq zones sont d'autre part retenues au titre des « opérations de développement », aidées patr le FEDER : Ariège, est du Tarn et sud de l'Aveyron, bassin minier et sidérurgique du Nord-Pas-de-Calais, pôle sidérurgique du nord de la Lorraine, nord-ouest du Massif Central.

Enfin, le gouvernement a décidé de soutenir financièrement certaines lignes aériennes inévitablement déficitaires. Caen-Le Havre-Lyon, Montluçon-Paris, Albi-Rodez-Paris, et Aurillac-Paris. L'utilité réelle de ces mises de fonds et de ces projets ainsi que d'autres (ouverture de « boutiques de gestion » dans le pôle de conversion, constitutions d'une bourse de programmes sonores pour les radios locales) reste maintenant à démontrer.

F. GR.

Renault dit non à Moskvitch

Renault vient de signifier aux autorités commerciales soviétiques sa décision de ne pas poursuivre les études pour un projet d'usine de moteurs *« en raison des incertitudes qui pèsent sur la réalisation de contrats de fournitures »*. En fait, la Régie tire les conséquences de la coopération qu'elle a menée depuis dix-huit mois avec les Soviétiques.

M. Hanon a signé, en effet, le 25 novembre 1983 à Moscou, un accord d'ingénierie de 300 millions de francs pour l'étude et les essais d'un nouveau véhicule de tourisme de gamme moyenne pour la firme Moskvitch. Or ce contrat comportait aussi un accord cadre pour la fourniture d'équipements d'un montant d'un milliard de francs. Force est de constater, dit aujourd'hui la Régie, qu'à part un petit contrat pour des machines à souder obtenu par la société Siaky, les firmes françaises n'ont pas eu les retombées espérées de ces accords ; pis, les Soviétiques ont semblé privilégier systématiquement la concurrence ouest-allemande. L'arrière-plan politique a donc joué sur ce contrat, comme sur ceux d'autres entreprises françaises, un rôle fondamental. De ce fait, le premier contrat a coûté à Renault, en heures d'ingénieurs, plus d'argent qu'il n'en a rapporté.

Alors que Renault connaît d'importantes difficultés financières, le risque que de tels déboires se reproduisent avec l'usine de moteurs de 1 700 m3, dès lors que les Soviétiques ne veulent pas s'engager formellement sur la commande des équipements, a amené M. Semerena, patron de l'automobile à la Régie, à renoncer à aller plus avant dans les études du projet.

La CGT, qui appuie depuis des semaines ce contrat, a dénoncé le 5 mars *« un scandale de portée nationale »*. Et *l'Humanité* du 6 mars écrit : *« Cette décision, où la responsabilité des pouvoirs publics est forcément engagée au plus haut niveau, est très grave. Elle annonce la mise en œuvre du plan « tout-automobile », qui passe par la liquidation des secteurs biens d'équipements et machine-outil de Renault, dont les emplois sont désormais directement menacés. Du fait de cette décision, Renault et la France perdent un marché de 6 à 7 milliards de francs. »*. C'est dire que le PC part du principe que la fourniture d'équipements serait revenue aux firmes françaises. Compte tenu des relations politiques entre les deux pays, c'est pour le moins incertain.

L'ESSOR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES

Alcatel-Thomson signe un accord avec une compagnie américaine

Alcatel-Thomson, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE), a conclu un accord dans le domaine des télécommunications par satellites avec la société américaine Fairchild Industries (1). Les deux partenaires entendent joindre leurs forces pour s'attaquer au marché de l'ingénierie et de la mise en œuvre des réseaux de télécommunication par satellites, qui, ouvert par la déréglementation aux Etats-Unis, se développe très rapidement.

Quatre filiales communes seront créées (deux en France, deux aux Etats-Unis) dans lesquelles les deux parties auront des participations croisées de 20 % au début, une option de doubler cette part au bout de deux ans étant prévue. Cette opération se fera par échange de titres. Fairchild détiendra ainsi 20 % de Telspace (fabrication de stations terriennes) et d'une nouvelle société, Alcatel Systèmes de communications par satellite (ingénierie), tandis qu'Alcatel-Thomson détiendra 20 % de Fairchild Communications Products (fabrication d'équipements) et de Fairchild Communications Network and Services.

Alcatel-Thomson (cinquante mille emplois) regroupe depuis le début de 1984 les activités de la CGE et de Thomson en télécommunications. Fairchild Industries réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars environ, dont 1 milliard dans le domaine spatial. Ce groupe détient notamment 50 % d'American Satellite, société concurrente d'ATT qui propose des services de communications longue distance aux entreprises américaines, et de Spacecom, qui exploite le satellite TDRS-1 de la NASA.

Cet accord, limité mais important dans le créneau spatial, s'inscrit dans le cadre du développement de la CGE sur le marché américain, cible privilégiée du groupe nationalisé.

(1) Fairchild Industries est distincte de Fairchild Semiconductor, société filiale du groupe Schlumberger.

DIMINUTION DU NOMBRE DES LOGEMENTS MIS EN CHANTIER

On aura mis en chantier environ 293 000 logements en 1984, environ, car on a réintégré dans ce total un retard de 10 000 mille logements non recensés en Provence - Alpes - Côte d'Azur et dans le Nord - Pas-de-Calais.

En fait, Siroco, le système statistique ou la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, n'a enregistré que 283 302 logements mis en chantier contre 334 226 en 1983, soit une baisse de 15,2 %.

En logements « autorisés » (permis de construire accordés), la baisse n'est que de 7,8 % (342 904 logements contre 371 835 en 1983, soit une baisse de 6,8 % en maisons individuelles et de 9,6 % en immeubles collectifs). Le dernier trimestre de 1984, avec 94 590 logements autorisés marque cependant une progression de 2,9 % sur le quatrième trimestre de 1983.

Le lancement de la carte à mémoire

LES BANQUIERS NE VEULENT PAS DÉVELOPPER UN SYSTÈME STRUCTURELLEMENT DÉFICITAIRE

Commentant l'accord sur le lancement de la carte à mémoire dans le domaine bancaire, signé le 28 février dernier (*le Monde* 5 mars 1985), M. Daniel Deguen, président du groupement Carte bancaire, a clairement précisé les objectifs des banques. Ces dernières ne sont nullement disposées à développer un système de paiement structurellement déficitaire, comme l'est actuellement celui du chèque, dont le coût annuel, dépassant 10 milliards de francs, représente 40 % des dépenses des banques (chapitre transferts et règlements). Il a rappelé, en ce domaine, la position exceptionnelle de la France, où 4 milliards de chèques sont émis par an, contre 800 millions pour l'Allemagne. Ce que les banques sont prêtes à faire, en revanche, c'est donner *« à nos clients commerçants »* des garanties sur la dégressivité sur les tarifs dans le futur On sait que le Conseil national du commerce, par la voix de son président Jacques Dermagne, dénonce le *« cartel tarifaire »* constitué par les banques pour la mise en place de la monnaie électronique (*le Monde* du 14 février). Les banquiers répondent que l'emploi des cartes augmente de 35 % par an, et que la pression des usagers sera la plus forte. Ils assurent que les tarifs pratiqués en France sont les plus bas du monde, avec un taux moyen de 50 %, inférieur de moitié à celui pratiqué à l'étranger.

Quant aux modalités pratiques du lancement de la carte à mémoire, il a été précisé que les investissements effectués pour la période 1985-86 (2,5 à 3 millions de cartes) s'élèveront à 200 millions de francs, et à 1 milliard de francs pour la période 1986-1988 (10 à 12 millions de cartes). Sur ces bases, le coût unitaire de la carte pourrait passer de 65 F présérie à 30 F.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Carrefour ne devra plus citer *Que choisir ?* dans sa publicité.** – Le tribunal de commerce de Paris à interdit à la chaîne d'hypermarchés Carrefour d'utiliser dans sa publicité les résultats d'une enquête publiée en février par la revue *Que choisir ?* qu'édite l'Union fédérale des consommateurs (UFC), faute d'accord préalable sur cette utilisation. D'autre part, indique l'UFC, Carrefour avait déformé les résultats en prétendant être au premier rang en France pour la modération de ses prix, alors que ce n'était le cas que dans six départements.

Étranger

RFA

● **Légère baisse du chômage.** – Le chômage ouest-allemand a légèrement baissé en février, après avoir atteint son plus haut niveau depuis la guerre le mois précédent. Selon l'Office fédéral du travail, la RFA comptait – en données brutes – 2 611 300 chômeurs, soit 8 100 de moins qu'en janvier. Le taux de la population active sans travail est ainsi revenu de 10,6 % en janvier à 10,5 % le mois dernier. Il était de 10,2 % en février 1984. *« Le point culminant du chômage hivernal est maintenant passé »*, a déclaré le président de l'Office, M. Franke, qui s'est néanmoins refusé à tout pronostic sur la tendance des prochains mois. – *(AFP.)*

● **Diminution de la production industrielle.** – La production industrielle ouest-allemande a diminué de 2 % en janvier en raison des mauvaises conditions climatiques, selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. Le bâtiment a été le plus touché, enregistrant une baisse de 27 % de son activité en raison à la fois de la météorologie et de la baisse des commandes. Pour sa part, la production manufacturière a diminué de 0,5 % seulement. Calculée sur deux mois – décembre-janvier par rapport à octobre-novembre, – la production industrielle a diminué de 0,5 %. En un an cette production bimestrielle a augmenté de 3 % par rapport à la même période de 1983-1984. – *(AFP.)*

Pêche

● **Des aides pour la construction de trois chalutiers.** – Le secrétariat d'Etat à la mer a décidé de subventionner la construction de trois chalutiers au Guilvinec, à Concarneau et à Dieppe. L'essentiel des crédits (13 millions de francs) ira à l'armement Leveau, à Dieppe, qui va faire construire un chalutier-usine congélateur de 50 mètres pour un prix de 60 millions de francs.

Social

● **La CGT se prononce pour un SMIC à 4 000 F net par mois.** – La CGT a demandé le 4 mars que le SMIC soit porté à 4 000 F net par mois pour cent soixante-neuf heures mensuelles, soit approximativement 4 700 F brut avant déduction des cotisations sociales (contre 4 116 F depuis le 1er novembre). Pour la CGT, 4 000 F net, *« c'est ce qu'il faut de suite, au minimum, pour que ceux et celles qui ont les plus bas salaires aient un peu moins de mal à subvenir à leurs besoins essentiels »*.

● **Force ouvrière demande une revalorisation des indemnités de chômage partiel.** – M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO, a demandé par lettre au CNPF, le 4 mars, d'organiser une réunion sur l'indemnisation du chômage partiel. L'allocation minimale, d'un montant de 20,50 F de l'heure, n'a pas été revalorisée depuis le 1er octobre 1983 et devrait être normalement fixée pour le 1er avril et le 1er octobre 1985. M. Faesch réclame aussi un examen des problèmes posés par le « chômage partiel total ». En septembre dernier, FO et la CFDT avaient déjà entrepris la même démarche, que le CNPF avait laissée sans réponse.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Epargne Industrie

SICAV DU CRÉDIT MUTUEL
88-90 rue Cardinet 75017 Paris
RCS Paris B 313.711.160

Placée à la fois sous le régime de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises et sous le régime de la loi de finances pour 1983 dans le cadre du compte d'épargne en actions, Epargne Industrie a été ouverte au public le 23 novembre 1978.

Au 31 décembre 1984, date de la clôture de l'exercice ; l'actif net de la Société était évalué à 1 479,38 millions de francs ; la valeur liquidative de chacune des 3 467 223 actions en circulation ressortait à 426,68 francs.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice et a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende par action de 21,12 francs auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,13 francs soit un total de 23,25 francs (1).

La répartition de l'actif net en fin d'exercice était la suivante :

- Actions françaises : 54,41 %
- Obligations françaises : 28,44 % (2)
- Obligations étrangères : 2,06 %
- Actions étrangères : 6,06 %
- Liquidités nettes : 9,03 %

(1) Rappel dividence global précédent : 33,01 francs.
(2) Dont obligations CNI CNB : 8,98 %.

DOCKS DE FRANCE

Le groupe Docks de France a porté à plus de 96 % sa participation au capital de Lil'Champ Food Stores, à la suite de l'offre publique d'achat, close le 27 février ; le processus de filialisation à 100 % sera définitivement dénoué à fin mars.

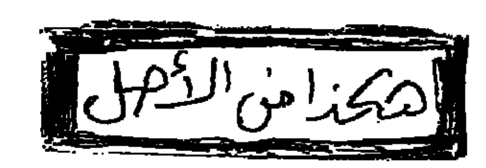
La Société Lil'Champ Food Stores a réalisé, sur la période du 29 janvier 1984 au 26 janvier 1985, un chiffre d'affaires de 88,9 millions de dollars, en progression de 16,6 % sur la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net progresse de 17 % à 2,55 millions de dollars, et représente 2,87 % du chiffre d'affaires.

CESSATION DE GARANTIE

La S.A. Cara Voyages ayant obtenu du Commissariat au tourisme une licence d'agence de voyages agrée nº 17 5016, AER Lingus Teoranta a résilié, en accord avec la société Orchape, son contrat de correspondant de cette dernière d'une part, et d'autre part a demandé à l'international Westminster Bank PLC de cesser la caution légale qu'elle lui donnait au titre de l'activité d'agent de voyages et prévue par le chapitre 3 du décret nº 77 363 du 28 mars 1977, pris en application de l'article 14 de la loi nº 75 627 du 11 juillet 1975.

En conséquence, la garantie financière de deux cent cinquante mille francs cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la date de la présente publication.

Conformément à l'article 20 dudit décret, les créanciers ont un délai de trois mois à dater de la présente parution pour produire leurs créances. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 mars

Résistant

Pendant la majeure partie de la séance de mardi, l'indicateur instantané a « flirté » avec la barre d'équilibre et, à l'approche de la clôture, les valeurs françaises, qui avaient gagné 0,78 % la veille, reflétaient une hausse symbolique de 0,10 %.

Classée lundi parmi les valeurs les plus actives de la séance (les échanges ont porté sur près de 100 000 titres), la SCOA a perdu plus de 4 %. Le ton était également au repli sur CFAO (moins 1,5 %). Cette autre société spécialisée dans le négoce international, notamment avec les pays africains fait, elle aussi, l'objet de demandes importantes au fil des jours.

Avions Dassault a perdu 2,8 % de son côté, la firme voyant sérieusement amenuisés les espoirs placés dans l'éventuel achat, par l'Arabie saoudite, d'une vingtaine de Mirage-2000 destinés à l'Egypte, une commande qui aurait représenté, au bas mot, une trentaine de milliards de francs.

Parmi les autres reculs (1 % à 2 %) figurent CFDE, La Hénin, Moteurs Leroy-Somer, Bongrain, Pernod, Guyenne-Gascogne, Promodès, Mumm, BSN, Club Méditerranée. A l'inverse, Roussel-Uclaf (CNI), Beghin, UCB, CFP, Navigation Mixte, Olida, Crédit National, GTM Entrepose, Maisons Phénix et Primagaz gagnent 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or international, le métal fin s'est traité à 288,85 dollars l'once (288,30 la veille) à Londres. A Paris, le lingot a gagné 650 F, à 96 600 F, le napoléon cédant 6 F, à 583 F de son côté.

Introduite le 5 mars sur le second marché de la Bourse de Paris, la société Navale Delmas-Vieljeux, précédemment inscrite au hors-cote, a été cotée à 420 F, demande réduite, le prix d'offre unitaire minimal étant de 325 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Le marché new-yorkais est apparu plutôt hésitant mardi, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui a fluctué tout au long de la séance de part et d'autre de son précédent niveau de clôture, a finalement gagné 2,32 points, à 1 291,85, le volume des transactions étant porté à 116,37 millions d'actions, contre 102 millions la veille. Phillips Petroleum figure toujours en tête des valeurs les plus actives, avec 3,11 millions d'actions échangées ce jour-là, le cours de Phillips ayant baissé de 1/2 point, à 49 3/8. Ce repli est dû, selon les professionnels, en partie, au niveau élevé de l'endettement auquel se trouvera confrontée la firme, une fois mis en place son nouveau plan de restructuration.

Les dégagements observés de-ci de-là sur certains titres sont attribués par les observateurs aux craintes de voir la Réserve fédérale américaine procéder à un resserrement des liquidités disponibles sur le marché, ainsi qu'à la baisse de 0,9 % des commandes de biens manufacturés passées en janvier dernier aux entreprises américaines (après une baisse de 0,1 % annoncée le mois précédent). Cette baisse résulte de deux éléments : la diminution de 3,9 % des commandes de biens non durables et la contraction de 13,2 % des commandes de biens d'équipement à caractère non militaire.

VALEURS	Cours du 4 mars	Cours du 5 mars
Alcoa	36	36 1/4
A.T.T.	21 1/2	21 7/8
Boeing	65 3/8	65 1/2
Chase Manhattan Bank	52 5/8	52 5/8
Du Pont de Nemours	53	53 7/8
Eastman Kodak	69 1/2	70
Exxon	48 5/8	49 1/4
Ford	45 1/8	45 1/8
General Electric	63 5/8	63 3/4
General Foods	60 1/8	60 7/8
General Motors	79 1/4	79 3/8
Goodyear	28	28
I.B.M.	135	135
I.T.T.	32 1/8	32 1/8
Mobil Oil	29 7/8	30 1/4
Pfizer	41 1/2	41 1/4
Schlumberger	42	41 1/8
Texaco	35 5/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	47 7/8	47 5/8
Union Carbide	39 1/4	39 1/4
U.S. Steel	28 1/4	28 1/4
Westinghouse	31 1/2	31 1/2
Xerox Corp.	46 1/2	46 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TÉLÉSYSTÈMES. – Cette filiale des PTT, spécialisée dans la télématique, vient de remporter deux importants contrats aux États-Unis, l'un portant sur la fourniture d'un système vidéotex à IBM et l'autre concernant l'aéroport international de La Guardia, près de New-York.

La firme a livré à Trintex, association qui regroupe IBM, la chaîne de télévision CBS et les magasins Sears Roebuck, un système de messagerie électronique et de banque à domicile. Le système français pourrait être l'un de ceux retenus par le consortium américain qui lancera un système vidéotex national en 1986. D'autre part, Télésystèmes va installer un système d'informations bilingues anglais-espagnol à l'aéroport de La Guardia, qui fournira des renseignements sur les horaires aériens, les portes d'embarquement, les transports terrestres avec New-York, et sur les activités touristiques.

Ces contrats, d'une valeur moyenne de 3 millions de francs environ, confirment que le marché américain *« est devenu notre priorité »*, a estimé M. Le Bars. Le chiffre d'affaires réalisé dans ce pays passera de 1,5 million de dollars en 1984 à 3 millions cette année.

La firme vient également de s'implanter au Japon grâce à la signature d'une licence de distribution avec une société commerciale. En Europe, Télésystèmes prépare la réalisation d'une passerelle entre le système français Télétel et son homologue ouest-allemand Bildschirmtext.

Télésystèmes, qui emploie mille sept cents personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 86 millions de francs en 1984 dans le vidéotex (sur un total de 670 millions de francs) et prévoit 130 millions cette année, sur un total de 800 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	4 mars	5 mars
Valeurs françaises	109,4	109,9
Valeurs étrangères	113,3	113,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 mars	5 mars
Indice général	204,6	204,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 mars .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 mars	6 mars
1 dollar (en yens)	260,70	261,35

BOURSE DE PARIS Comptant 5 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 25	1 282
5 %	44	0 452
3 % amort. 45-54	71	1 784
Emp. 7 % 1973	7700	..
Emp. 8,80 % 77	117 10	6 919
9,80 % 78/93	95 60	6 363
8,80 % 78/86	97 20	2 025
10,80 % 79/94	98 35	5 415
13,25 % 80/90	104 20	10 019
13,80 % 80/87	105 60	5 331
13,80 % 81/89	108 59	1 890
16,75 % 81/87	112 27	8 123
16,20 % 82/90	116 41	2 308
16 % juin 82	116 30	11 836
E.D.F. 7,8 % 61	143 50	1 699
E.D.F. 14,5 % 80-82	105 35	10 047
Ch. France 3 %	141 50	..
CNB Bques janv. 82	102 58	2 102
CNB Paribas	102 80	2 102
CNB Suez	102 80	2 102
CNI janv. 82	102 45	2 102

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	114	114
A.G.F. (St Cent.)	1440	1430
A.G.P. Vie	8210	8200
Agr. Inc. Madag.	73	73

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	636	636
Eurocom	900	900
Europ. Accumul.	40 25	41 85
Eternit	640	665
Exxor	1700	1700
Ferm. Vichy (Ly)	113	115 d
Finalens	160	157
FIPP	134 60	130 70 o
Fnac	395	375 c
Focep (Chât. eau)	940	950
Foncière (Cie)	328	325
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1820	1800
Foncina	275	274
Forges Strasbourg	268 50	267
Forinter	1251	1251
Fougerolle	55	56
France I.A.R.D.	190	190
France (La)	1170	1168
Frankel	280	285
Fromageries Bel	1046	1060
From. Paul Renard	879	844 o
GAN	2475	2376
Gaumont	605	546
Gaz et Eaux	1450	1430
Genty S.A.	480	480
Gér. Arm. Hold.	72 70	69 80 o
Gerland (Ly)	655	656
Gévelot	274 50	266 50
Gr. Fin. Constr.	287 50	285
Gds Moul. Corbeil	94 70	98 50
Gds Moul. Paris	409	405
Groupe Victoire	1450	1450

VALEURS	Dernier cours
Sanofie Maubeuge (préc. 335)	332 80
S.E.P. (M) (préc. 195)	200
Serv. Equip. Véh. (préc. 32 80)	33
Sicil (préc. 64 10)	....
Sicotel (préc. 340)	338
Sintra-Alcatel (préc. 543)	555
Sevim (préc. 166)	162 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1900	....
Calberson	340	339
C.D.M.E.	740	715
C. Equip. Elect.	301	300
Dafsa	284 80	283 10
Dauphin O.T.A.	2000	2000
Filipacchi	580	570
Guy Degrenne	727	735
Merlin Immobilier	339 50	338 50
Métallurg. Minière	221	220
M.M.B.	399	389
Navale-Delmas	430	420
Om. Gest. Fin.	295	295
Petit Bateau	329	325
Petrofigaz	739	739
Pochet	1585	1608
Porcer	336	345
S.C.G.P.M.	307	305
Sofibus	229	228
Sovac	765	765

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	86	86
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	520	520
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promuptia	120	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	123	121 10
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	174	....
Thann et Mulhouse	100	92 20
Total C.F.N.	43	36
Ufiner	335	350

SICAV 5/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	284 01	271 13 ◆
Actions-Investiss.	291 34	278 13
Actions sélectives	414 82	396 01 ◆
Aedificandi	428 41	408 94 ◆
A.G.F. 5000	288 05	274 99
Agfimo	456 04	435 36

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	124 67	119 02
Laffitte-crt-terme	122381 06	122381 06
Laffitte-Expansion	703 13	671 25
Laffitte-France	233 05	222 47
Laffitte-Japon	232 58	222 03
Laffitte-Oblig.	150 58	143 75

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1641	4,5 % 1973	1635 20	1636	1635 50	+ 0 01
4075	C.N.E. 3 %	4062	4062	4062	....
1430	Electricité T.P.	1475	1478	1480	+ 0 33
1038	Renault T.P.	1048	1050	1050	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
535	Esso S.A.F.	558	560	560	+ 0 35
1340	Euralrance	1260	1248	1248	– 0 95
900	Euromarché	902	904	904	+ 0 22
1030	Europe n° 1	992	1010	1015	+ 2 31

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 312	10 457	10 130	10 880
ECU	6 782	6 800	....	....
Allemagne (100 DM)	305 700	305 600	294	314
Belgique (100 F)	15 202	15 196	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	269 940	269 970	260	280
Danemark (100 krd)	85 440	85 460	80	88
Norvège (100 k)	106 700	106 980	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 027	11 086	10 650	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 342	7 337	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 914	4 912	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	356 500	358 700	3 490	3 680
Suède (100 krs)	108 080	108 180	105	112
Autriche (100 sch)	43 570	43 525	42 800	44 600
Espagne (100 pes.)	5 536	5 541	5 300	5 800
Portugal (100 esc.)	5 560	5 586	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 405	7 490	7 200	7 500
Japon (100 yens)	3 963	4 007	3 890	4 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	95900	96850
Or fin (en lingot)	95950	96600
Pièce française (20 fr)	589	583
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	585
Pièce latine (20 fr)	553	557
Souverain	697	696
Pièce de 20 dollars	3965	3966
Pièce de 10 dollars	2050	2050
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3615	3605
Pièce de 10 florins	580	580

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 6 mars, 19 h 20
La relance de la paix au Proche-Orient : réalités et illusions
ÉRIC ROULEAU
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Deuxième opération de gendarmerie dans les tribus canaques de Thio

Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, et le chef du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, se sont rencontrés, mardi 5 mars, dans le nord de l'île.

Cette rencontre a été entourée de la plus grande discrétion, et n'a fait l'objet d'aucune confirmation officielle. La rencontre, à un moment où les relations entre M. Pisani et les indépendantistes canaques se tendent, notamment du fait des opérations de gendarmerie de Thio, avait pour prétexte une réunion sur le développement économique et les problèmes d'aménagement du nord du territoire, auxquels M. Tjibaou est intéressé en qualité de maire de Hienghène.

La rencontre prévue entre MM. Pisani et Tjibaou, le 17 février, avait été annulée au dernier moment par le FLNKS, à la suite des graves incidents qui s'étaient produits dans la journée à Thio à l'occasion du « pique-nique » organisé par l'extrême droite.

Un « grand jeu » à hauts risques

Nouméa. – M. Pisani avait évoqué le mardi 5 mars au cours de sa conférence de presse la possibilité de nouvelles opérations de maintien de l'ordre dans les tribus où l'agitation persisterait. *« Nous y effectuerons quelques promenades de temps en temps »* avait prévenu le délégué du gouvernement.

La deuxième *« promenade »* de gendarmes mobiles s'est déroulée mercredi après-midi, soit un peu plus de vingt-quatre heures après celle de mardi, dont les résultats sur le plan judiciaire n'avaient guère été probants et qui avait déclenché de sérieuses échauffourées entre les forces de l'ordre et les membres des tribus de Thio.

Peu avant 15 heures (5 heures à Paris) après le retour des employés de la société Le Nickel (SLN) qui regagnaient leur domicile sous la protection de la gendarmerie, une centaine de gendarmes mobiles investissaient prestement la tribu de Saint-Philippo-II à Thio-Mission.

Plusieurs véhicules, mitrailleuses en batterie, ont pénétré en trombe dans l'allée menant à l'église, déposant des hommes casqués au fusil chargé – d'une grenade ou de balles réelles suivant leur rôle – qui prenaient position pour prévenir une éventuelle riposte de la part des Mélanésiens. Ceux-ci étaient surtout éberlués de voir de telles forces rentrer pour la deuxième fois en deux jours dans leur village, alors que toute la journée celui-ci avait été d'une totale quiétude.

Rapidement, les gendarmes ont pris possession de toute la superficie de la tribu, s'aventurant jusqu'au cimetière adossé aux collines. Là, un large cordon s'est déployé pour commencer une battue systématique avec l'appui d'un hélicoptère, qui renseignait les troupes au sol sur la position d'éventuels fugitifs, n'hésitant pas à effectuer des vols stationnaires, quelques mètres au-dessus de la brousse.

Pendant ce temps, sous la direction d'officiers tendus, pistolet automatique au poing, d'autres gendarmes mobiles inspectaient chaque jardin, jetant un œil à l'intérieur des maisons. Sur le parvis de l'église Saint-Philippo-II, on avait regroupé des habitants de la tribu, en majorité des femmes, furieuses ou moqueuses, invectivant les gendarmes mobiles casqués qui les encerclaient : la plupart des hommes de la communauté avaient, comme par enchantement, disparu.

Avec, cette fois, un officier à son bord, l'Alouette 2 poursuivait ses recherches, surveillant un jardinet, écartant de la bourrasque de son rotor un bosquet suspect. Bref, le grand jeu. Après une demi-heure au milieu des femmes canaques en robes « mission », et parmi les enfants galopant mais tout de même un peu inquiets, l'ordre de repli était donné.

De notre correspondant

Sorti le premier, un détachement d'une quinzaine d'hommes appartenant à l'ELI (élément léger d'intervention) prenait la piste du bord de mer en direction de la tribu de Borendi pour une nouvelle opération, toujours avec l'appui d'un hélicoptère. Vingt minutes plus tard, on apprenait par radio que l'opération était terminée et que son résultat était équivalant à celui de Thio-Mission, c'est-à-dire nul.

L'objectif de ces interventions était identique à celui de la veille : tenter d'arrêter les assassins du jeune Yves Tual, abattu le 11 janvier dernier, et, appréhender les auteurs des dernières exactions, notamment des incendies volontaires. Mercredi vers 9 h 30, en effet, alors que la tribu de Thio-Mission semblait encore sous le choc des affrontements de la veille, un incendie s'était déclaré sur un parking d'une entreprise privée de roulage de minerais où stationnaient neuf camions, dont cinq ont été détruits.

Ces opérations de gendarmerie voulues par M. Pisani sont censées répondre à une double nécessité : rétablir le calme et l'ordre à Thio afin de relancer l'activité économique – et surtout minière – de la région, en tenant compte de la revendication des Canaques des tribus locales qui réclament une participation accrue.

Force est de constater qu'aucun de ces deux buts n'est atteint. L'insécurité règne toujours à Thio. Mercredi matin, le livreur de viande s'est rendu au village escorté par un véhicule blindé ; mardi, un commerçant qui avait négligé cette précaution a eu sa voiture incendiée face à la tribu de Saint-Philippo-II. Les employés de la SLN, en dépit de la protection des gendarmes, conduisent leur voiture en portant un casque. Et cela ne semble pas près de s'arrêter : *« Qu'il* [M. Pisani] *continue ce petit jeu,* disaient ce soir des membres du FLNKS de Thio, *on y prend goût et ça nous stimule ! »*

Quant à la reprise de l'activité économique, elle semble plus que jamais compromise. Chaque nuit une habitation est incendiée ; cela n'incite guère ceux qui ont quitté Thio à y revenir. Du côté du FLNKS, on considère que les négociations sur la reprise du travail sont rompues.

Dans les locaux de la SLN à Thio-Mission, avant même l'intervention des gendarmes, on ne cachait pas son pessimisme. *« On se demande,* constatait un ingénieur, *jusqu'où on va pouvoir aller, dans quelle mesure on va pouvoir continuer à demander aux gens de venir travailler en prenant de tels risques. »*

Des risques, M. Pisani en a pris de sérieux ces dernières vingt-quatre heures, avec, pour tout résultat, une « normalisation » qui risque de ressembler à un « boomerang ».

FREDERIC FILLOUX.

Sur le vif

Allô ! Papa

Il y a un copain de ma fille, il fait médecine. Hier, il passe à la maison. Il est à ramasser à la serpillière.

– Qu'est-ce qui ne va pas, mon petit Cyril ?

– Vous avez pas vu dans les journaux ? Les Suédois ont levé l'anonymat des donneurs de sperme. A partir de dix-huit ans, un gamin conçu comme ça aura le droit de savoir d'où ça sort, ce qu'il y avait dans l'éprouvette.

– Et alors ?

– Vous vous rendez compte ? Ils connaîtront notre nom, notre adresse, ils...

– Ah ! Parce que tu...

– Ben, oui... Véro vous l'a pas dit ? C'est moins désagréable et c'est moins fatigant que de donner son sang. Et en plus ça rapporte de l'argent. Pas des masses. Mais si vous êtes en cheville avec un gynéco qui a une grosse clientèle pour ça...

– Dis donc, si tu fais ça une fois par mois...

– Souvent deux.

– Dans dix-huit ans, ils vont être combien à t'appeler, à te taper : allô ! Papa, je suis ton fils, t'as pas cent balles ? Coucou, me voilà, je suis ta fille, je donne une soirée dans ton appart ce soir, alors dégage !

– Je ne sais pas, moi ! De quoi remplir un pensionnat. Surtout que ça date pas d'hier. J'ai commencé en deuxième année.

– Ecoute, faut pas t'affoler. Paris, c'est pas Stockholm.

– Pas encore. Mais ça va venir, c'est sûr. Le modèle suédois, les droits de l'enfant, tout ça... Non, c'est une vraie catastrophe. En tout cas, en ce qui me concerne, le plan sperme, terminé. Je ferme boutique.

CLAUDE SARRAUTE.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Dix régions et vingt-huit départements métropolitains changent de préfet

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 6 mars, a décidé un vaste mouvement préfectoral ; il concerne dix régions et vingt-huit départements. Il faut compter, de plus, la Martinique et Saint-Pierre-et-Miquelon pour les DOM et la Polynésie pour les TOM.

S'agissant de la police nationale, deux nouveaux préfets de police sont nommés, dans les Bouches-du-Rhône et en Gironde. Aucun préfet de police n'est, pour l'instant, nommé en remplacement de M. Ceccaldi à Nice. Le service central des CRS au ministère de l'intérieur, jusqu'ici dirigé par un policier, aura désormais à sa tête un préfet. La direction centrale de la sécurité publique, dont l'actuel titulaire retrouve une affectation territoriale, est, pour l'heure, laissée vacante. Ces modifications augurent d'un mouvement futur au sein de l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

LIMOUSIN

M. Jean-Claude Quyollet, commissaire de la République du département de l'Oise, est nommé commissaire de la République de la région Limousin, commissaire de la République du département de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Jacques Gérard.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Jean-Marie Coussirou, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Pierre Joxe, est nommé commissaire de la République de la région Languedoc-Roussillon, commissaire de la République du département de l'Hérault, en remplacement de M. Julien Vincent.

CENTRE

M. Yves Bentegeac, commissaire de la République de la région Basse-Normandie, commissaire de la République du département du Calvados, est nommé commissaire de la République de la région Centre, commissaire de la République du département du Loiret, en remplacement de M. Jean Teurrade.

BRETAGNE

M. Charles Gosselin, commissaire de la République du département des Yvelines, est nommé commissaire de la République de la région Bretagne, commissaire de la République du département d'Ille-et-Vilaine en remplacement de M. Gilbert Carrère.

BASSE-NORMANDIE

M. Michel Lhuilier, commissaire de la République du département de l'Essonne, est nommé commissaire de la République de la région Basse-Normandie, commissaire de la République du département du Calvados en remplacement de M. Yves Bentegeac.

AUVERGNE

M. Jacques Guérin, commissaire de la République du département de Saône-et-Loire, est nommé commissaire de la République de la région Auvergne, commissaire de la République du département du Puy-de-Dôme en remplacement de M. Georges Abadie.

AQUITAINE

M. Georges Abadie, commissaire de la République de la région Auvergne, commissaire de la République du département du Puy-de-Dôme, est nommé commissaire de la République de la région Aquitaine, commissaire du département de la Gironde, en remplacement de M. Jean Clauzel.

PAYS-DE-LOIRE

M. Jean Chevance, commissaire de la République de la région et du département de la Martinique, est nommé commissaire de la République de la région Pays-de-Loire, commissaire de la République du département de Loire-Atlantique, en remplacement de M. Pierre Rouvière.

NORD-PAS-DE-CALAIS.

M. Jean Clauzel, commissaire de la République de la région Aquitaine, commissaire de la République du département de la Gironde, est nommé commissaire de la République de la région Nord-Pas-de-Calais, commissaire du département du Nord, en remplacement de M. Bernard Courzier.

RHONE-ALPES.

M. Gilbert Carrère, commissaire de la République de la région Bretagne, commissaire de la République du département d'Ille-et-Vilaine, est nommé commissaire de la République de la région Rhône-Alpes, commissaire de la République du département du Rhône, en remplacement de M. Jacques Corbon.

AIN : M. Claude Guizard, commissaire de la République de l'Ariège, en remplacement de M. Bernard Gérard.

AISNE : M. Paul Chambraud, commissaire de la République des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Christian Leroy.

ALLIER : M. Alfred Leroux, commissaire de la République de l'Aude, en remplacement de M. Mahdi Hacene.

ARIÈGE : M. Pierre Blanc, commissaire de la République de Lot-et-Garonne, en remplacement de M. Claude Guizard.

AUBE : M. Roger Gros, commissaire de la République de la Corrèze, en remplacement de M. Jacques Poyer.

AUDE : M. Yves Mansillon, secrétaire général de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Alfred Leroux.

AVEYRON : M. Philippe Calède, secrétaire général du Nord, en remplacement de M. Edouard Lacroix.

CHARENTE : M. René Vial, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Grasse, en remplacement de M. Yvan Bardot.

CHER : M. Gérard Deplace, commissaire de la République délégué pour la police de Gironde, en remplacement de M. Michel Gillard.

CORRÈZE : M. Léon Saint-Prix, secrétaire général du Val-de-Marne, en remplacement de M. Roger Gros.

HAUTE-CORSE : M. Henri Hugues, secrétaire général de l'Hérault, en remplacement de M. Jacques Barel.

COTES-DU-NORD : M. Jacques Roynette, préfet en remplacement de M. Paul Chambraud.

CREUSE : M. Pierre North, préfet hors cadre, en remplacement de M. Jean Ducret.

INDRE : M. André Aubry-Lecomte, secrétaire général de la Moselle, en remplacement de M. Claude Bozon.

LOIR-ET-CHER : M. Jacques Poyer, commissaire d la République de l'Aube, en remplacment de M. Albert Uhrich.

LOIRE : M. Pierre Benazet, commissaire de la République de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Jean Dominé.

LOT-ET-GARONNE : M. Paul Leroy, chargé de mission auprès du secrétaire d'état chargé des retraités et des personnes âgées, M. Joseph Franceschi, en remplacement de M. Pierre Blanc.

MAINE-ET-LOIRE : M. Alain Ohrel, commissaire de la République de la Polynésie française, en remplacement de M. Louis Morel.

OISE : M. Louis Morel, commissaire de la République de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Jean-Claude Quyollet.

PAS-DE-CALAIS : M. Jean Dominé, commissaire de la République de la Loire, en remplacement de M. Pierre Cazejust.

HAUT-RHIN : M. Mahdi Hacene, commissaire de la République de l'Allier, en remplacement de M. Max Lavigne.

SAONE-ET-LOIRE : M. Gérard Cureau, commissaire de la République du Territoire de Belfort, en remplacement de M. Jacques Guérin.

SAVOIE : M. Jean Dufeigneux, directeur central de la sécurité publique, en remplacement de M. Jean Dusserre.

HAUTE-SAVOIE : M. Michel Gillard, commissaire de la République du Cher, en remplacement de M. Pierre Bénazet.

VAR : M. Yvan Barbot, commissaire de la République de Charente, en remplacement de M. Marcel Julia.

TERRITOIRE DE BELFORT : M. Serge Thirioux, secrétaire général de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Gérard Cureau.

ESSONNE : M. Max Lavigne, commissaire de la République du Haut-Rhin, en remplacement de M. Michel Lhuilier.

YVELINES : M. Guy Maillard, directeur du cabinet du préfet de police de Paris, en remplacement de M. Charles Gosselin.

MARTINIQUE : M. Edouard Lacroix, commissaire de la République de l'Aveyron, en remplacement de M. Jean Chevance.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Bernard Leurquin, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Briey, en remplacement de M. Gérard Lefebvre.

POLYNÉSIE FRANÇAISE : M. Bernard Gérard, commissaire de la République, en remplacement de M. Alain Ohrel.

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1985 a été tiré à 440 605 exemplaires

Le meurtre de quatre cambodgiens à Paris

Enquête difficile pour la brigade criminelle après le meurtre des quatre Cambodgiens dont les cadavres ont été découverts, lundi 4 mars, vers 20 h 30, au vingt-quatrième étage de la tour Tokyo à Paris (13e) *(nos dernières éditions du 6 mars)*. Les victimes ont été tuées d'une balle dans la tête. Toutes étaient locataires de l'appartement où le drame a eu lieu. Il s'agit de M. et Mme Try, de M. Chow Man et de sa sœur Kuissey.

Si M. Try était assistant de chimie à l'École polytechnique, les trois autres personnes travaillaient dans la confection : les enquêteurs ont mis la main sur du matériel de couture dans l'appartement des victimes.

Les policiers de la brigade criminelle dirigée par M. Morin n'excluent ni ne privilégient aucune hypothèse. Ils ne disposent que de peu d'indices, notamment quelques douilles de cartouche provenant d'un 22 long rifle ; de plus le quadruple meurtre a eu lieu dans un quartier où réside une population d'origine asiatique qui fréquente peu les autres habitants.

Le quartier se nourrit de folles rumeurs : trafic de drogue, racket, tripot, prostitution, etc... *« Tokyo, c'est tranquille comparé à ce qui se passe autour »*, dit une de ses occupantes.

Dans la galerie commerciale avoisinante, et même dans certains couloirs de Tokyo, on entend cliqueter des machines : ateliers clandestins ou simple travail adapté à domicile ? *« Mieux vaut en voir et en savoir le moins possible. »*

L'UAP, principal copropriétaire de Tokyo – trois cent vingt appartements au total, six cents personnes officiellement et, de fait, près de deux mille occupants – loue depuis des années aux réfugiés asiatiques. Location au nom d'Untel. Ce dernier recueille des vagues d'occupants, en transit le plus souvent.

Trente-six heures après le drame, les portes et les bouches se referment. Le quartier est sans doute plus secret encore que d'habitude.

● *Protocole d'accord signé dans la presse quotidienne régionale.* – La reprise des négociations, depuis le 21 février, entre l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale (USPQR) et les organisations syndicales des ouvriers du Livre (CGT,FO et CFDT) vient d'aboutir à la signature d'un protocole d'accord sur les salaires. Rappelons que le différend était à l'origine, depuis deux mois, d'une série de grèves tournantes en province. Pour l'année 1985, l'accord prévoit une augmentation de salaires de 5,75 %, échelonnée entre le 1er janvier et le 1er décembre, tandis que la prime de transport est fixée à 90 F à partir du 1er janvier et le salaire minimum garanti à 5075 F.

A B C D E F G

LA POLICE AUSTRALIENNE ARRÊTE QUATRE TRAFIQUANTS D'ARMES AU SERVICE DES ANTI-INDÉPENDANTISTES

En Australie, la police a arrêté, mardi soir, à Yatala, dans l'est du pays, quatre Français accusés d'avoir tenté d'introduire en Nouvelle-Calédonie des armes et des munitions destinées à être utilisées contre les indépendantistes canaques. Les policiers ont saisi environ quatre-vingt-dix fusils et une importante quantité de munitions, d'une valeur totale de 30 000 dollars, dissimulés dans six fûts scellés sous la coque d'un yacht.

Les quatre interpellés, qui voyageaient à bord de ce bateau, ont reconnu les charges retenues contre eux. Il s'agit de MM. Alain Grelier, trente ans, professeur, Vu Viet Chaun, trente ans, sans profession, Jean-Nicolas Bondaletoff, trente-huit ans, capitaine du yacht, et Paul Ngoc Ly, vingt-huit ans, sans profession. Ils envisageaient, selon les autorités judiciaires, de lâcher les fûts à proximité de la côte et de les récupérer une fois leur yacht parvenu à Nouméa.

Placés en détention préventive, ils risquent une peine maximale de dix ans de prison. Ils doivent comparaître devant le tribunal le 15 mars. Les armes saisies avaient été achetées légalement en Australie.

